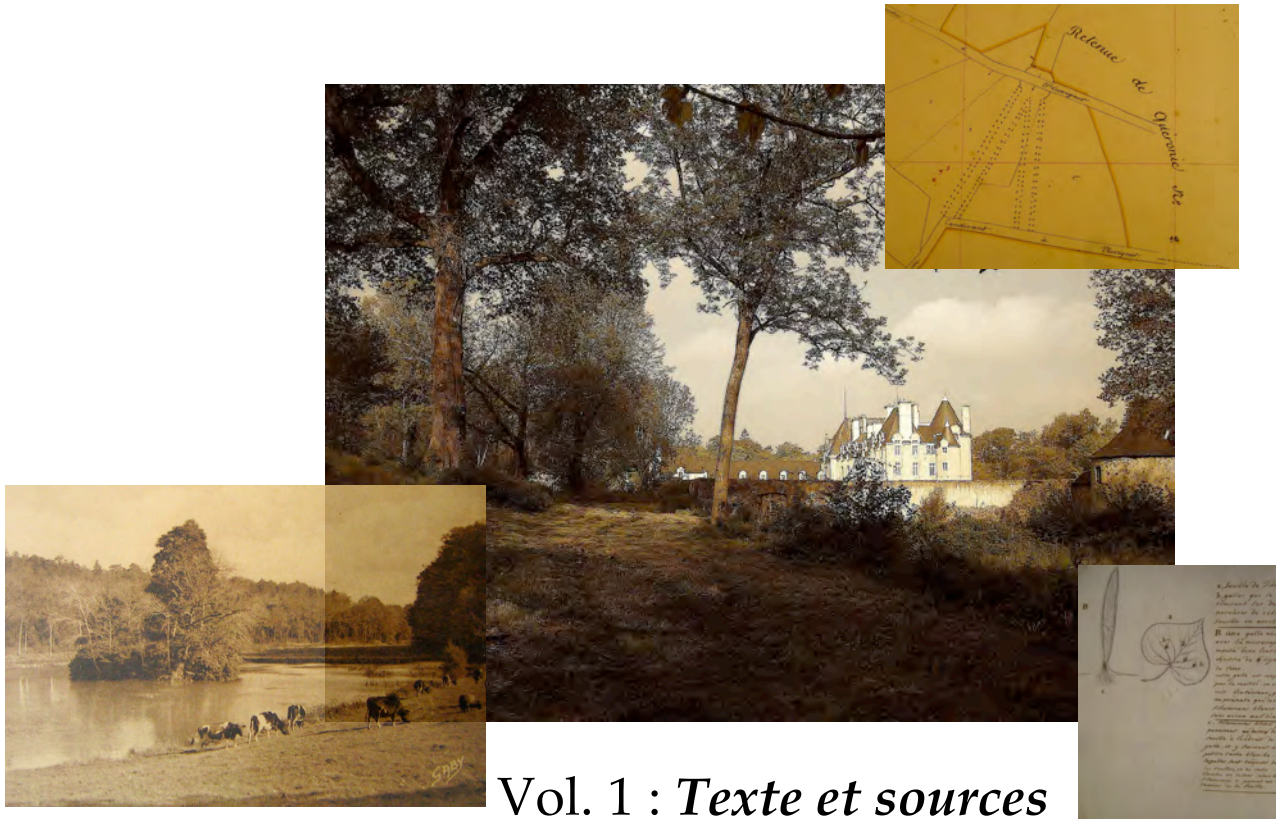


KÉRONIC

Pluvigner (Morbihan)

Évolution de l'environnement paysager du château de Kéronic entre le XVII^e et le XIX^e siècles



Vol. 1 : *Texte et sources*

Mai 2007
Cécile Travers

SOMMAIRE

Volume 1 : *Texte et sources*

Contexte général et méthodologie	p.	1
I. Les abords du manoir en 1639	p.	2
<i>I.1. Le pourpris</i>		
Le jardin d'utilité		
Le bois de haute futaie		
Les prairies et les pâturages	p.	3
Les garennes		
<i>I.2. La métairie noble</i>	p.	4
Les bâtiments de la métairie		
Les terres de la métairie		
II. La famille Eudo de Kerlivio, 1639-1731 : Capitalisation foncière et mise en valeur du domaine	p.	6
<i>II.1. François Eudo 1639-1653 : Acquisition de terrains et aménagement d'un vivier</i>		
<i>II.2. Louis Eudo 1653-1685 : Acquisition de terrains et construction d'une chapelle et d'une « fuye »</i>	p.	7
II.2.1. Acquisition d'une lande sur la « Montagne de Rivihan » et des deux prés « du Marhadour »		
II.2.2. La chapelle		
II.2.3. La « fuye »	p.	8
<i>II.3. Louis Joseph Eudo, 1685-1725, puis Marie Anne Le Mézec, 1725-1731 : Première réhabilitation architecturale et mise en valeur des terres du domaine</i>		
II.3.1. Modernisation du corps de logis et construction de nouvelles dépendances	p.	9
II.3.2. Évolution du pourpris entre 1685 et 1731	p.	10
Un potager d'agrément et un verger à part entière		
Aménagement d'un nouvel étang, assainissement de la rive gauche du ruisseau de Kéronic et augmentation des surfaces de prairies		
Progression des surfaces boisées	p.	11
II.3.3. Évolution de la métairie noble de Kéronic entre 1685 et 1731	p.	12
Les bâtiments et leur environnement immédiat		
Amputation des terres situées sur Camors	p.	13
Acquisition de landes		
Extension du droit de pâture aux terres du pourpris		
Apport d'une prairie	p.	14
Explosion de la culture des pommiers à cidre		
Introduction de la culture du millet	p.	15
III. La famille Charpentier de Lenvos, 1731-1802 : Capitalisation foncière, réhabilitation de la métairie noble de Kéronic, création d'un parc d'agrément et développement des voies de communication	p.	16
<i>III.1. Jérôme François Charpentier de Lenvos, 1731-1752 : Acquisitions foncières, création d'une avenue en limite de pourpris</i>		
<i>III.2. Pierre Baptiste Louis Charpentier de Lenvos, 1752-1795 : Création de nouvelles avenues, aménagement d'un parc d'agrément, et réhabilitation de l'ancienne métairie</i>	p.	17
III.2.1. Création de nouvelles avenues	p.	18

Une grande allée axiale		
De nouvelles avenues reliant Kéronic à tous les villages environnants		
III.2.2. Restauration des structures hydrauliques de la rive gauche du ruisseau de Kéronic	p.	19
III.2.3. Suppression de la métairie de Kéronic	p.	20
III.2.4. Les « promenades » de Pierre Baptiste Charpentier		
Un jardin d'agrément situé sous les fenêtres du château	p.	21
Un nouveau jardin potager	p.	22
Deux vergers		
Le jardin du Colombier		
La terrasse des charmillles	p.	23
Deux allées basses		
Un bastion d'agrément au bord de l'étang		
L'étang	p.	24
Les terrasses de l'étang		
III.2.5. Une nouvelle « basse-cour »	p.	25
III.2.6. Les bois de Kéronic à la fin du XVIII ^e siècle		

IV. La famille Harscouët de Saint George, 1802-1906 : Augmentation des surfaces boisées, introduction de nouvelles essences, réhabilitation architecturale et création d'un parc paysager	p.	27
<i>IV.1. Jean René Harscouët de Saint George, 1802-1867 : Des plantations massives aux abords du château et sur les coteaux environnants</i>		
IV.1.1. Mise en valeur des incultes	p.	28
IV.1.2. Entretien du parc et premières entorses à la composition du XVIII ^e siècle	p.	29
IV.1.3. Plantation et embellissement des avenues, création des ronds-points d'entrée	p.	30
<i>IV.2. Paul René Harscouët de Saint George, 1867-1870 : une coupe de résineux et quelques plantations de feuillus</i>	p.	32
<i>IV.3. René Louis Harscouët de Saint George, 1870-1906 :</i>		
IV.3.1. Entretien et exploitation des bois, mise en valeur de deux nouvelles parcelles de lande	p.	33
IV.3.2. Plantations le long des voies de communication	p.	35
IV.3.3. Un grand projet de réhabilitation du domaine de Kéronic	p.	36
- Au Nord et à l'Ouest du château : création d'un parc paysager sur un projet révisé de l'architecte Alfred Legendre et construction de nouvelles dépendances		
- Au Sud du jardin : création d'un nouveau potager et construction d'une ferme modèle	p.	38
IV.3.4. Rajeunissement du jardin d'agrément	p.	41
IV.3.5. Entretien des avenues et des structures hydrauliques		

Conclusion	p.	42
-------------------	----	----

BIBLIOGRAPHIE	p.	43
----------------------	----	----

TABLEAU DES SOURCES HISTORIQUES	p.	45
--	----	----

TABLEAUX DES SOURCES FIGURÉES	p.	59
--------------------------------------	----	----

Volume 2 : *Annexes*

Volume 3 : *Illustrations*

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT PAYSAGER DU CHÂTEAU DE KÉRONIC (56) ENTRE LE XVII^e ET LE XIX^e SIÈCLES

Contexte général et méthodologie

Le nom même de *Kéronic*, en breton, la « maison des frênes », est peut-être révélateur de la nature des arbres qui colonisaient le site au moment où les premiers occupants choisissent le lieu pour y implanter un édifice, maison-forte des XII^e-XIII^e siècles ou manoir du XIV^e siècle. Situé en bas de pente, près de la confluence de deux ruisseaux, le site devait certainement souffrir d'une certaine humidité, propice au développement du frêne¹. Néanmoins, ce n'est pas la présence de frênes qui a motivé l'intérêt de ces pionniers, mais bien plutôt la topographie et le potentiel agro-pastoral du site. La proximité de l'eau, un relief aplani indiquaient la présence de terres profondes, fertiles, et faciles à travailler, tandis que les landes, situées sur les coteaux des alentours, offraient de vastes surfaces de pâturage (ill. 1).

N'oublions pas qu'un manoir breton est certes le centre d'une résidence seigneuriale mais que sa vocation essentielle est économique et agricole. Cette deuxième fonction était d'ailleurs prédominante à Kéronic. En effet, du début du XV^e siècle à la fin du XVII^e siècle, le manoir n'a quasiment pas été habité par ses propriétaires. À cette époque, les avantages liés à la détention de la terre manoriale, exempte d'impôts directs et source de revenus, étaient très attractifs. L'aristocratie locale accumulait les manoirs et s'efforçait d'y installer des métayers, ces derniers étant le plus souvent issus de l'élite paysanne. Elle ne s'en séparait qu'en cas d'absolue nécessité.

C'est le cas de la famille de Launay, qui durant tout le XV^e et sans doute aussi le XVI^e siècle a confié le manoir de Kéronic à des métayers chargés d'entretenir et de faire fructifier leurs terres. En 1639, probablement appauvri par les guerres de la Ligue, Nicolas II de Talhouët, héritier de

¹ À l'état spontané, le frêne occupe les zones alluviales, le plus souvent réduites à un étroit cordon le long des cours d'eau. Il a besoin de sols profonds et surtout d'une alimentation hydrique importante et constante.

Béatrix de Launay, vend Kéronic à François Eudo de Kerlivio, bourgeois d'Hennebont.

De manière générale, un domaine seigneurial breton du début du XVII^e siècle se composait des éléments suivants :

- une demeure noble entourée de son *pourpris*, c'est-à-dire les parcelles comprises ou non dans un enclos, situées à proximité immédiate de l'édifice et exploitées en direct par le propriétaire pour son usage personnel,
- une métairie noble exploitant la ceinture de terres situées dans l'entourage immédiat de l'édifice,
- un domaine étendu constitué de biens ruraux, *tenues*² à domaine congéable³, éparpillés dans la campagne environnante, que le propriétaire concédait à des exploitants moyennant une rente fixe annuelle.

L'acte de vente du manoir de Kéronic datant de 1639 mentionne trente-quatre tenues réparties sur les paroisses de Pluvigner, Camors et Landévant, ainsi qu'une métairie noble, nommée aussi « métairie de la Porte » dans certains documents⁴. Dans cette étude, nous nous intéresserons principalement à l'évolution des parcelles composant le *pourpris* et la métairie noble de Kéronic, puisque ce sont elles qui composent l'environnement immédiat du château, en essayant d'identifier et de caractériser les interventions des propriétaires successifs entre le début du XVII^e siècle et la fin du XIX^e siècle.

Les aveux et rentiers des XVII^e et XVIII^e siècles constituent l'essentiel de nos sources pour les époques anciennes. En comparant les informations qu'ils contiennent entre elles et en les confrontant avec les données cadastrales du début du XIX^e siècle, nous avons pu avancer des hypothèses sur l'état du domaine à chaque moment clé de son histoire et définir de manière assez précise la nature des interventions de chaque propriétaire. En ce qui concerne le XIX^e siècle, l'inventaire d'archives

² tenure

³ Type de contrat signé entre un propriétaire terrien qui possède les terres ainsi que les arbres des espèces nobles, et un exploitant agricole qui est propriétaire des édifices et superficies (bâtiments, fossés, talus, arbres des espèces non nobles...). L'exploitant, appelé aussi « domanier » ou « fermier » versait chaque année à la Saint Michel une rente fixe dite « convenancière » au propriétaire terrien, dit aussi « foncier ». (<http://fr.wikipedia.org>)

⁴ En Bretagne, cette expression était couramment utilisée pour désigner la métairie implantée près du manoir et exploitant la couronne de terres situées dans son entourage immédiat.

réalisé en 2005⁵ a livré des documents tels que livres de compte, journaux et carnets de bord tenus par les propriétaires du château eux-mêmes ou leur régisseur, permettant d'analyser et de reconstituer de manière assez fidèle les actions engagées par la famille Harscouët de Saint George pour mettre en valeur les abords du château tels qu'ils s'offrent encore à nous aujourd'hui.

1. Les abords du manoir en 1639

Lorsque François Eudo de Kerlivio et *Olive Guillemotho*⁶, son épouse, achètent le manoir de Kéronic en 1639, celui-ci possède encore son aspect médiéval : les écuries et les pavillons de la cour, le colombier, l'étang et la chapelle n'existaient pas, de même que l'allée actuelle axée sur le château. L'édifice, rectangulaire, faisait trente-trois mètres de long, y compris les écuries carrées qui se trouvaient à son pignon Ouest et ouvraient au Sud sur une avant-cour carrée cernée de murs comportant peut-être déjà un four à l'un de ses angles⁷, et dans laquelle on pénétrait latéralement par l'Ouest. On accédait alors au site par un chemin qui partait de la route de Languidic à Pluvigner au niveau du village de Coët-Magoër et arrivait de biais sur la cour du manoir⁸ (ill. 5).

En ce début de XVII^e siècle, le contrat d'acquêt signale des jardins, des vergers, un bois de haute futaie, des prairies, des garennes, et une métairie noble dite de Kéronic. L'acte mentionne aussi les moulins à eau et à vent dits *moulins de Savarie*, mais ceux-ci ne rentrent pas dans le cadre spatial de cette étude (voir tableau historique p. 45).

⁵ TRAVERS (C.), *Kéronic, Pluvigner (Morbihan), Inventaire d'archives et synthèse historique*, inédit, Septembre 2005

⁶ ROBINO (P.), « La réformation du terrier royal à Pluvigner au XVII^e siècle », in *Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Auray*, novembre 1994, pp. 67-70. (A.D.M. EB 678)

⁷ Un document datant de la seconde moitié du XVII^e siècle et décrivant l'état du manoir avant les transformations engagées à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle mentionne l'existence d'un four couvert de paille situé à l'angle de l'avant-cour et dont les dimensions intérieures faisaient approximativement 4 m 50 X 3 m (voir annexe n° 9)

⁸ Il s'agit de l'allée de la Chapelle, devenue depuis accès secondaire.

1.1. Le pourpris

Le jardin d'utilité

Jusqu'à la Renaissance, les potagers et vergers de la noblesse étaient toujours implantés à proximité immédiate de la demeure et étaient généralement clos de murs pour les protéger des agressions extérieures, animales ou humaines, mais aussi pour que la végétation bénéficie de la chaleur restituée par les pierres.

À Kéronic, bien que le cadre chronologique soit celui du début du XVII^e siècle, le contexte n'a sans doute pas beaucoup évolué depuis le Moyen Age. En 1653, les jardins et vergers mentionnés dans le contrat d'acquêt de 1639 faisaient environ un journal de superficie, soit approximativement un demi-hectare⁹. Ces dimensions correspondent à celles de la parcelle rectangulaire close de murs située à l'Est de l'avant-cour, dont la fonction de jardin a perduré jusqu'à nos jours. Le contrat d'acquêt parlant de jardins et de vergers¹⁰ au pluriel, nous supposons l'existence d'un jardin d'utilité composé de plusieurs parties, cumulant les fonctions potagère et fruitière en un même lieu clos. La notion d'agrément est fort peu perceptible, elle est en tout cas difficile à estimer étant donné le type de document dont nous disposons. Un aveu de 1685 parle de « *place de jardin* ». Cette expression rend bien compte d'une parcelle régulière et déjà sans doute circonscrite par un mur. L'existence de celui-ci est clairement attestée en 1714 (voir annexe n° 10).

Le bois de haute futaie

Constitué d'arbres ayant généralement plus de cent vingt ans, le bois de haute futaie, apanage de la noblesse sous l'Ancien Régime, était un élément de prestige. Servant de réserve de bois d'œuvre et accessoirement de terrain de chasse, il n'était jamais loin de la demeure, placé à la disposition et sous la surveillance seigneuriale, et de préférence sur des terres fertiles pour favoriser au mieux la croissance des arbres.

⁹ À défaut de valeur plus précise, nous avons retenu la valeur du journal de Bretagne estimée à 0,48 ha sur : <http://perso.orange.fr/regis.clergeau/pbg5.htm>

¹⁰ *La terre et seigneurie du manoir et lieu noble de Konnic avec ses maisons jardins vergers bois de haute futaie prairies garennes moulins à van et à eau en general (...)* (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « Château et pourpris de Kéronic »)

Mentionné dans le contrat d'acquêt de 1639, le bois de haute futaie de Kéronic faisait approximativement deux journaux de superficie en 1653, soit environ un hectare. Un aveu de 1714 (voir annexe n° 10) le situe *au couchant et au Nord de (la) maison et (du) jardin*¹¹, mais son emprise s'est considérablement étendue entre ces deux dates. Si l'on tient compte de la superficie de deux journaux avancée en 1653, il devait alors se limiter aux parcelles n° 26, 27, 21bis et probablement une partie des parcelles n° 32 et 19 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

Nous supposons que ce bois était planté de chênes, essence de bois d'oeuvre par excellence sous l'Ancien Régime, et qu'il était cerné de fossés et de talus destinés à le protéger des intrusions extérieures.

Les prairies et les pâturages

On appelait prairie, ou *prée*, une grande étendue de terre où l'on cultivait de l'herbe que l'on transformait en foin pour nourrir le bétail en hiver. Les meilleures parcelles se trouvaient en général le long des ruisseaux, là où les sols étaient profonds et frais. Ces parcelles périodiquement submergées devaient en revanche être drainées pour accueillir des cultures de manière durable.

À Kéronic, les terres répondant à ces critères se situaient au Nord du manoir, le long du ruisseau dit « de Kéronic ». L'aveu de 1653 déclare quatre journaux de prairies. Celles-ci se situaient probablement dans le secteur de *la Grande pre* ou *pre de lestant* décrite dans l'aveu de 1714 (parcelle n° 6 du plan cadastral ancien). Entre ces deux dates, la quantité de prairies affectées au pourpris a doublé de valeur. Manifestement, la mise en valeur de la rive gauche du ruisseau ne s'est pas faite d'un seul coup et a subi une accélération au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle. En effet, la création d'une prairie nécessitait des connaissances théoriques, techniques, et des moyens financiers pour les appliquer : il fallait tout d'abord défricher les terrains, les enclore, les étaupiner, puis les fumer régulièrement, autant d'étapes qui s'avéraient longues et laborieuses compte tenu des moyens de l'époque.

Les rares prairies cultivées appartenant au pourpris en 1653 étaient probablement cernées de terrains plus ou moins marécageux servant de pâtures temporaires aux périodes les plus sèches de l'année. Les trois

journaux de pâturages mentionnés dans l'aveu de 1653 correspondent sans aucun doute à cette catégorie de terrain.

Les garennes

Employé dans l'acte de vente de 1639, le terme de *garennes* n'est plus jamais utilisé dans les aveux du XVII^e siècle. Selon la définition qu'en donne Marie-Hélène Bénetière¹², une garenne est un *parc d'utilité, clos et souvent boisé de taillis, généralement aménagé sur un sol ingrat, proche de la demeure, où vivent des lapins à demi sauvages destinés à la nourriture des habitants*. Elle précise que ce sens restreint de réserve à lapins, attesté au XV^e siècle, se généralise aux XVII^e et XVIII^e siècles. Auparavant, le terme désignait plus généralement un lieu isolé et désertique, sens qui s'est transmis au terme breton *gwaremm* ou *gouarem* désignant un terrain pierreux, généralement à flanc de coteau, où ne pousse que de la lande.

L'existence d'une garenne au sens restreint du terme est peu probable à Kéronic en ce début de XVII^e siècle. Le seigneur ne résidant pas sur place, un tel équipement aurait été parfaitement superflu. Ainsi, les *garennes* mentionnées en 1639 correspondent plus sûrement à des parcelles de terrains incultes que les rédacteurs de l'aveu de 1685¹³ nomment *terres froides*, par opposition aux *terres chaudes* ou terres cultivées, et que le XVIII^e siècle nommera « landes ».

Ces parcelles incultes, ou tout au moins non cultivées, différemment nommées selon les époques et les rédacteurs, n'étaient pas dénuées d'intérêt compte tenu de la pression exercée par les troupeaux sur l'espace cultivé¹⁴. Leur surface en ce début de XVII^e siècle à Kéronic est inconnue. Elles étaient probablement déjà localisées sur les terrains pauvres et pierreux s'étendant entre Coët-Magoër et Kéronic.

¹² BENETIERE (M.H.), *Jardin, vocabulaire typologique et technique*, Editions du Patrimoine, Paris, 2000

¹³ Aveu du 5 novembre 1685 : (...) *Les lieux consistent en logements, écuries, verger, place de jardin, bois de haute futaie, étang, terres chaudes et terres froides* (...)

¹⁴ (...) *Il y a peu de villes, bourgs, & bourgades en Bretagne qui n'ayent des landes, & communs fort utiles & nécessaires pour la nourriture du bestail, & pour y prendre des lictieres, en faire du maux et engrois pour engraisser les terres*(...) in BELORDEAU P., *Coustumes générales du Duché de Bretagne avec la paraphrase & brefve exposition literale & analogique sur icelles*, Chez Nicolas Buon, Paris, 1625. (Titre XVIII - Art. 393)

¹¹ Voir annexe n° 10

1.2. La métairie noble

Dans l'Ouest de la France, une métairie était une exploitation d'un seul tenant, constituant une unité de production et de vie pour une famille. Le terme « métairie » désignait aussi bien les terres que les bâtiments associés à leur exploitation.

La « métairie noble de Kéronic », expression rencontrée dans l'acte d'achat du manoir et dans tous les aveux du XVIII^e siècle, désignait la métairie principale, c'est-à-dire celle qui exploitait les terres rattachées directement au manoir. Lorsqu'il s'agit de la décrire plus précisément, les rédacteurs parlent de la « maison de la métairie » d'une part, et des « terres de la métairie » d'autre part.

Le contrat d'acquêt de 1639 évoque le métayer, un certain Jan Le Gossec, qui paye une rente annuelle de six pairées de seigle et de six pairées d'avoine et a l'obligation de moudre aux moulins « de Savarie ». Un extrait de rentier rédigé selon toute vraisemblance entre 1653 et 1683 (voir annexe n° 9), un aveu de 1714 (voir annexe n° 10) et un bail à ferme de 1731 (annexe n° 13) apportent, par démarche régressive, quelques informations sur l'état de cette métairie au XVIII^e siècle.

Les bâtiments de la métairie

Selon l'extrait de rentier de la seconde moitié du XVIII^e siècle, « la maison de la métairie » se situait à proximité du corps de logis. L'édifice principal, couvert d'ardoises, faisait 46 pieds de long sur 21 pieds de large (soit 15 X 7 m environ¹⁵), et était flanqué d'un petit hangar de 11 pieds de long (soit 3 m 50 environ), nommé « buron à charrette » dans l'aveu de 1714. Tout près se trouvait une petite maison couverte en paille faisant 25 pieds de long sur 8 pieds de large (soit 8 X 2,5 m environ) dont l'emplacement et la destination exacts ne sont pas précisés.

Selon toute vraisemblance l'édifice principal et le petit hangar cités précédemment correspondent au bâtiment allongé, parcelle n° 24 du plan cadastral napoléonien section K-2, situé au Nord du château, et dénommé « basse-cour de la ferme » en 1839, car leurs largeurs sont identiques. Le bâtiment de 1839 est en revanche beaucoup plus long et témoigne de rajouts postérieurs.

¹⁵ Le pied utilisé à Kéronic semble valoir environ 0,316 m. Pour simplifier les calculs, nous l'avons arrondi à 0,32 m.

À l'arrière et au Nord de ce bâtiment se trouvaient deux petits courtils¹⁶ à l'usage de la métairie. L'un d'eux contenait du chanvre et des arbres fruitiers au début du XVIII^e siècle.

Les terres de la métairie

D'après l'extrait de rentier de la seconde moitié du XVIII^e siècle, et en déduisant les superficies des parcelles du pourpris quantifiées dans l'aveu de 1653, le domaine de la métairie faisait environ trente trois hectares et demi de superficie. Il s'étendait de part et d'autre du ruisseau de Kéronic, dans un rayon d'environ cinq cents mètres autour du manoir, et confrontait au Nord les terres des villages de Kerauffret, Kernestic, Kerholayo et *querquinis*¹⁷, à l'Ouest les terres du village de *querquinis*, au Sud les terres des villages de Coët-Magoër et de Rivihan, et à l'Est celles des villages de Rivihan et de Kervéchen.

Les cultures se répartissaient de la manière suivante :

- 60 % de pâtures
- 21 % de terres labourables
- 10 % de landes
- 9 % de prairies

Ces chiffres démontrent l'importance tenue par l'élevage dans les systèmes agraires bretons d'Ancien Régime, où l'espace cultivé n'était pas l'élément essentiel du paysage. La variété des espaces consacrés à l'alimentation du bétail et leur proportion par rapport à la surface agricole globale (environ 80 %) sont assez éloquentes :

- les pâtures, terme générique recouvrant les terres marécageuses impropres à l'agriculture et les terres laissées en friche pendant une période de repos, étaient largement majoritaires,
- les landes, espaces incultes par défaut de terre arable, servaient au pacage du bétail et fournissaient de la matière végétale en abondance pour la litière et l'amendement des sols,

¹⁶ Petit jardin clos de murs ou de haies, travaillé à la main et appartenant à une maison de paysan.

¹⁷ Ce toponyme a entre temps disparu de la cartographie.

- et enfin, les prairies, terme utilisé pour désigner les herbages cultivés, drainés, et probablement engraisés, étaient destinées à la production de foin.

Si l'on en croit les chiffres qui sont avancés dans les différents documents consultés, les pâtures faisaient quarante-deux journaux de superficie¹⁸.

L'aveu de 1714 révèle l'existence d'une parcelle de lande et pâture nommée *le Parc la Fontaine*, faisant un journal trois quarts et sept cordes de superficie. Ce toponyme permet de la localiser au Nord de la chapelle, près de la fontaine située parcelle n° 3 du cadastre napoléonien section K-2. Le terme « parc » signifie que cette parcelle était close¹⁹.

Le même document désigne une seconde pâture faisant soixante-huit cordes de superficie. Cette parcelle, que des documents plus tardifs situent à droite de l'avenue allant de la chapelle au manoir, et que nous localisons à l'emplacement de la parcelle n° 14 du cadastre napoléonien section K-2, servait sans doute de pâture dès le XVII^e siècle.

Hormis ces deux parcelles, l'aveu de 1714 ignore environ quarante journaux de pâturages, localisés probablement sur le territoire de Camors²⁰.

Les prairies, nommées les *prées* dans l'extrait de rentier du XVII^e siècle, font dix journaux de superficie. Si l'on retire les prairies du pourpris, faisant environ quatre journaux en 1653, il reste six journaux affectés exclusivement à la métairie. L'aveu de 1714 signale une seule prairie de soixante cordes et demie de superficie, dite *La pre de Rivian*, que nous localisons au niveau de la parcelle n° 52 du plan cadastral napoléonien section K-2²¹. Cela signifie que presque toutes les prairies dépendant de la

métairie se trouvaient sur le territoire de Camors, le seigneur de Kéronic se réservant les meilleures terres de la rive gauche du ruisseau, les plus proches du manoir.

L'extrait de rentier de la seconde moitié du XVII^e siècle signale trois parcelles de lande faisant ensemble sept journaux de superficie. En déduisant une lande d'un journal et demi et six cordes acquise par Louis Eudo en 1653, il reste environ cinq journaux et demi de landes, dont le document précise qu'elles se trouvent *endroit et dessus de la Montagne qui est audevant de la Maison*²². La « Montagne » en question correspond à la zone comprise entre la D 102 et le chemin allant de Trélécan à Pluvigner, qui se trouve effectivement en surplomb par rapport à Kéronic et où la proximité du rocher rend les terres impropres à l'agriculture. Ces landes n'étaient ni bornées, ni cernées de fossés. Pour autant, le bétail d'autrui n'était pas autorisé à y pénétrer, sous peine d'amende. En effet, selon la Coutume de Bretagne, les parcelles appartenant aux seigneurs, même non encloses, étaient défendables²³.

Les quinze journaux de terres labourables mentionnés dans l'extrait de rentier étaient réservés à la culture des céréales. En 1639, d'après le contenu de la rente annuelle payée par le métayer²⁴, les principales céréales cultivées à Kéronic étaient le seigle et l'avoine, en proportions plus ou moins égales. Selon l'aveu de 1714, une partie de ces terres se situait à l'Est du jardin potager, à l'emplacement d'un grand terrain formé de trois parcelles et comptant un peu plus de sept journaux et demi de superficie. Ces *terres de la Metherie*, telles que les nomme l'aveu de 1714, correspondent aux parcelles n° 46, 36, 37 et 38 du plan cadastral napoléonien section K-2, aujourd'hui partiellement occupées par la ferme modèle du XIX^e et son jardin.

Le document de 1714 mentionne deux autres terres labourables réunies en une seule parcelle, faisant un peu plus d'un journal et demi de superficie et

¹⁸ Sur les quarante-cinq journaux de pâtures déclarés par le document, doivent être retirés les trois journaux de pâturages appartenant au pourpris de Kéronic selon l'aveu de 1653. Idem pour les autres cultures.

¹⁹ En breton, le terme « parc » ou « park » désigne en général un champ fermé.

²⁰ L'écart entre les superficies données par le document de la seconde moitié et celles données par l'aveu de 1714 s'explique par le fait que l'aveu de 1714 ne décrit que les terres situées à Pluvigner : *Aveu de la terre et seigneurie de Kéronic et tenues dépendantes d'icelle en ce qu'elles sont situées en Pluvigner Landavant et Landole (...). Les tenues dépendantes de la dite terre de Kéronic situées en Camors n'y sont comprises étant mouvantes de la seigneurie de Camors* (aveu du 05/12/1714)

²¹ Bail à ferme de la métairie de Kéronic du 24/09/1736 : (...) *la petite prairie au dessous de la fontaine de Rimaison nommée prat Rivean* (...).

« Rimaison » est une variante de Rivihan dans les documents d'archives. La fontaine dont il est question est une source qui prend naissance à l'extrémité occidentale de la parcelle n° 49 du plan

cadastral napoléonien de Pluvigner section K-3 et alimente le ruisseau qui traverse d'Est en Ouest la propriété de Kéronic, passant successivement sous la grande allée et l'allée de la chapelle.

²² L'emploi du terme « montagne » peut paraître surprenant, mais il faut garder à l'esprit que la perception du paysage est quelque chose de très subjectif. Pour quelqu'un n'ayant jamais vu les Alpes, les reliefs rocheux situés autour de Kéronic sont évidemment perçus comme des « montagnes ».

²³ *Le domaine du Seigneur où y a si grande estenduë qu'autre n'a que querir environ, combien qu'il soit declos, est toujours defensible. Et peut le Seigneur pour le bestail qui y seroit trouvé, demander l'assise ou desdommage à son choix.* in BELORDEAU P., *Costumes générales du Duché de Bretagne avec la paraphrase & brefve exposition literale & analogique sur icelles*, Chez Nicolas Buon, Paris, 1625. (Titre XIX - Art. 395)

²⁴ 6 paires de seigle, 6 paires d'avoine

dénommée « Parc er Chapelle ». Ce toponyme nous permet de la localiser dans l'entourage de la chapelle. Le terme « parc » signifie qu'elle était close par un fossé.

Il reste donc cinq journaux et demi de terres labourables dont l'aveu de 1714 ne fait pas état et qui, par conséquent, devaient se trouver sur le territoire de Camors.

L'activité de la métairie noble de Kéronic était donc essentiellement tournée vers l'élevage et seul un tiers de ses terres se trouvaient sur le territoire de Pluvigner. Ayant orienté notre étude sur l'évolution des abords du manoir, nous avons volontairement exclu de l'analyse les parcelles situées au-delà du ruisseau de Kéronic.

II. La famille Eudo de Kerlivio, 1639-1731 : Capitalisation foncière et mise en valeur du domaine

Entretenu jusque-là par des métayers, le domaine de Kéronic avait plus une vocation agricole que résidentielle depuis au moins le début du XV^e siècle. Les trois générations de Eudo se succédant en tant que propriétaires entre 1639 et 1731, vont s'appliquer à lui redonner la valeur résidentielle qu'il avait perdue au fil des siècles et à augmenter son patrimoine foncier afin de légitimer leur noblesse de rang.

II.1. François Eudo 1639-1653 : Acquisition de terrains et aménagement d'un vivier

En ce début de XVII^e siècle, suite à un essor économique encouragé par le développement du commerce maritime, une nouvelle aristocratie urbaine est en train d'émerger. Dotée de moyens financiers importants, vivant « noblement », mais ne possédant pas de titre, celle-ci investit dans le foncier et s'approprie progressivement les fiefs des gentilshommes ruinés par les guerres de la Ligue.

Issu de la bourgeoisie commerçante ou institutionnelle d'Hennebont, François Eudo s'inscrit idéalement dans ce mouvement de « colonisation » des campagnes par les élites urbaines bretonnes. Plusieurs années avant l'achat de Kéronic, on le voit se constituer un patrimoine foncier autour de Plouhinec, près de la côte, où il achète plusieurs tenues en 1633. Un peu plus tard, en 1637, il acquiert six tenues sur les paroisses de Landévant et de Landaul, qu'il rattachera par la suite au domaine de Kéronic²⁵. Entre l'achat du manoir de Kéronic en 1639 et sa mort en 1653, quatorze ans se sont écoulés pendant lesquels il continue de résider régulièrement à Hennebont dans son château de Kerlivio paroisse de Saint-Caradec. Il est néanmoins systématiquement cité lors des renouvellements de bail des moulins de Savary et de la métairie de Trélécan, et fait l'acquisition d'une tenue au hameau de *Kouzerch*²⁶ le 30 novembre 1640²⁷, preuves de son implication dans l'administration du domaine de Kéronic.

Alors que le contrat d'acquêt de 1639 ne signale aucun étang ou vivier, un aveu fait par Jérôme Eudo suite au décès de son père en 1653 mentionne l'existence d'un étang faisant environ un journal de superficie. De toute évidence, celui-ci est attribuable à François Eudo. Seuls les nobles ayant le droit de pêche, la possession d'un étang ou d'un vivier était considérée comme un signe extérieur de noblesse. Cela ne devait pas laisser François Eudo indifférent. L'aménagement d'un étang à Kéronic consistait pour lui à affirmer la légitimité de son statut en tant que propriétaire d'une terre noble.

Contre toute attente, cet étang n'est pas celui que nous voyons aujourd'hui au Nord du château. En effet, les superficies ne correspondent pas. Par ailleurs, l'aveu de 1714 indique l'existence d'une pâture faisant 68 cordes de superficie, soit un peu moins d'un journal, désignée comme étant l'ancien vivier²⁸ du domaine. Nous avons tout lieu de penser que cette parcelle correspond à l'emplacement de l'étang mentionné en 1653. D'après des descriptions postérieures, cette parcelle se situait à droite de l'avenue allant de la chapelle au manoir. Par déduction, nous la localisons

²⁵ Ces tenues appartenaient à Jacques Picquaut, écuyer, sieur de Morfouace, et ont été acquises par François Eudo par acte du 14/12/1637 (voir annexe n° 10).

²⁶ Kerouzerch, à l'Ouest de Trélécan

²⁷ Aveu de 1714 : (...) *Laditte tenue de Kouzerch escheu audit seigneur de Konnic de la succession dudit sieur Louis Eudo auquel elle estoit escheue de la succession dudit sieur de Klivio Eudo qui lavoit acquis descuyer Jan Christien seigneur de Kouzerch par acte du trantiesme de novembre mil six cents quarente* (...) (voir annexe n° 10)

²⁸ *La pature ou estoit cy devant le vivier contenant sous fondz soixante et huit cordes* (voir annexe n° 10)

au niveau de la parcelle n° 14 du plan cadastral napoléonien. Le choix d'implanter un vivier à cet endroit n'a rien d'étonnant. En effet, la présence d'un ruisseau traversant cette parcelle d'Est en Ouest, assurait une alimentation et un renouvellement en eau réguliers à moindres frais techniques, le trop-plein s'écoulant tout naturellement dans le lit du ruisseau au delà de l'allée d'accès, conçue comme une chaussée de retenue. Outre sa fonction symbolique, cet étang a certainement permis de drainer les terrains environnants et constituait une réserve de pêche dont le manoir avait jusque-là été dépourvu.

Cependant, François Eudo n'a pas souhaité ou n'a pas eu le temps de faire de Kéronic sa résidence principale. Face à cette propriété à peine sortie du Moyen Âge, sans doute passablement dégradée par deux siècles de métayage, il a néanmoins amorcé un mouvement de mise en valeur qui sera poursuivi par son fils Louis et achevé par son petit-fils Louis Joseph entre la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle.

II.2. Louis Eudo 1653-1685 : Acquisition de terrains et construction d'une chapelle et d'une « fuye »

Louis Eudo devient pleinement propriétaire de Kéronic en 1657, date à laquelle son frère Jérôme se marie et où se prononce le partage des biens ayant appartenu à leur père. Il a alors 36 ans et vient d'être nommé vicaire général de l'évêché de Vannes, où il résidera jusqu'à sa mort le 21 mars 1685.

II.2.1. Acquisition d'une lande sur la « Montagne de Rivihan » et des deux prés « du Marhadour »

Louis Eudo n'attend pas que le partage des biens soit prononcé pour poursuivre l'oeuvre d'acquisition foncière engagée par son père.

Selon l'aveu de 1714, le 11 décembre 1653, il fait l'acquisition d'une lande située *au haut de la Montagne de Rivion ou Rivian*²⁹. Des documents plus tardifs situent cette parcelle le long du chemin allant de Kéronic au

presbytère³⁰, à l'extrémité orientale de la grande lande de Rivihan. Le plan cadastral napoléonien section K-3 semble corroborer cette information, en nommant les parcelles n° 70 et 71 situées près du croisement entre la D 102, le chemin du presbytère, et le chemin de Kéronic à Pluvigner, *lann vilim queronic* en 1839, ce qui signifie approximativement « lande pour les vaches (ou veaux) de Kéronic ». La parcelle achetée par Louis Eudo en 1653 ne faisait qu'un journal et demi et six cordes de superficie et était entourée de parcelles de lande appartenant à différents propriétaires³¹.

Toujours selon le même aveu, un certain *Louis Le Marhadour* avait délaissé à Louis Eudo par acte du 26 février 1654³² deux prés *s'entrejoignant* faisant deux journaux et demi de superficie. Le document précise que ces prés se trouvaient à proximité du manoir de Kéronic, et que Louis Eudo les a réunis aux prairies du pourpris, dans lesquelles ils se sont retrouvés *enclavés*. La parcelle n° 2 du plan cadastral napoléonien section K-2 pourrait correspondre à l'emplacement de ces deux prés. Le toponyme de « Prairie du Milieu » utilisé en 1839 rend peut-être compte de cette position enclavée. Dans ce cas, seule la partie située en rive droite du ruisseau, faisant deux journaux de superficie, correspondrait aux prés du Marhadour cités en 1654.

II.2.2. La chapelle

Le manoir n'avait jamais possédé de chapelle privée. La position prestigieuse de Louis Eudo au sein de la hiérarchie ecclésiastique, mais aussi ses moyens financiers, lui ont permis de remédier à cette lacune. Il est traditionnellement reconnu comme le commanditaire de la chapelle

³⁰ Extrait de rentier 1742-1755 (non daté) : (...) *Au haut de la lande de Rimaizon sur le chemin de pluvigner 1 journal 46 cordes* (...).

Bail à ferme de la métairie de Rivihan du 04/11/1769 : (...) *une portion de lande sur le chemin de konic au presbitaire, le tout des derniers articles cy dessus détachés de la methairie de konic*.

³¹ Aveu du 05/12/1714 : *Une parcelle de lande située au haut de la Montagne de Rivion ou Rivian en laditte paroisse de pluveigner, donnante vers le Levant aux landes du sieur Le Ret, vers le couchant et le midy aux landes a francoise puren veuve de feu françois Le Tallec, et vers le Nort a terre a pierre Malligorne contenant sous fondz un journal et demye et six cordes*

³² *Deux prés sentre joignantes nommes Les prés du Marhadour sittues proche laditte Maison de Konnic et apresant enclaves dans les prés dependantes de laditte Maison de Konnic (...) dont ledit seigneur de konnic jouit par main contenantes sous fondz et ediffices deux journaux et demi, advenus audit seigneur de Konnic de la succession dudit Louis Eudo sieur de Klivio auquel elles avoient estes delaisées par Louis Le Marhadour par acte du vingt et sixiesme feuvrier mil six cents cinquante et quatre (voir annexe n° 10)*

²⁹ Nom donné à la zone scomprise entre la D 102, le chemin de Kéronic à Pluvigner, et l'allée de Coët-Magoër, partant de la chapelle.

Saint-Joseph, située au carrefour de l'avenue de Trélécan et de l'ancienne avenue d'accès³³. Absente de l'aveu de 1653, cette chapelle est mentionnée dans le terrier royal de Pluvigner datant de 1679. Sa construction remonte donc à une date située à l'intérieur de cette fourchette chronologique. Une description du domaine, non datée, mais réalisée selon toute vraisemblance entre 1653 et 1683³⁴ mentionne sa présence et fournit des indications assez précises : *la Chapelle de la maison située en continuité des terres de la maison a 30 p. de long et 16 de large par en dedans ; soit environ 9 m 60 sur 5 m 10, exactement les dimensions de l'édifice actuel, dont l'architecture n'a vraisemblablement pas été modifiée depuis le XVIII^e. Le décor intérieur a quant à lui été retouché successivement aux XVIII^e et XIX^e siècles.*

II.2.3. La « fuye »

Le même document³⁵ signale l'existence d'une *fuye*³⁶ à l'un des angles de l'avant-cour carrée, vis-à-vis de l'angle où se trouvait déjà un four. L'édifice, de plan octogonal, était alors en cours de construction et ne

³³ Nous trouvons une description très détaillée de cette chapelle dans *Pluvigner, Pleuigner, Histoire et Patrimoine*, Ville de Pluvigner, Juillet 1995 : « Rectangulaire, avec une abside à trois pans, (cette chapelle) est percée de deux fenêtres cintrées sur les côtés, d'une porte à linteau droit à l'Ouest et d'une autre au Nord. Sa toiture d'ardoise avec ses trois croupes débordent largement les murs et sur le faitage, se dresse un clocheton de charpente octogonal, amorti en dôme, qui ajoute à son élévation. À l'intérieur, un lambris couvre les murs du chœur jusqu'à hauteur de la corniche très saillante et la voûte de plâtre s'orne, dans le pan central de l'abside, d'une gloire trinitaire qui s'harmonise avec le décor du retable en pierre blanche et marbre. L'autel lui-même est en bois, modérément galbé, avec, en son milieu, le monogramme du Christ à l'intérieur d'une couronne de fleurs et, aux angles, des coquilles d'où s'écoulent de fines chutes de fleurs. Il supporte deux gradins sculptés de feuilles d'acanthé et le socle de la croix. Le retable l'enveloppe et le surmonte avec les plus exquises proportions. Le tableau central de la Nativité, peint par Philippe en 1770, est flanqué de deux angelots qui laissent pendre des chutes de fruits. De part et d'autre, une colonne corinthienne de marbre polychrome et un pilastre plaqué de marbre noir soutiennent l'entablement à rinceaux qui épouse le cintre du cadre du tableau et pénètre dans le soubassement de l'étage supérieur. Ici, un second tableau, plus petit, de Jésus-Enfant (ou de saint Jean-Baptiste) s'inscrit, sous un fronton curviligne, entre deux ailerons vigoureusement sculptés. Sur les côtés, une corbeille de fleurs et un vase complètent ce délicat décor dont on aimerait connaître l'auteur. Une grille de fer forgé ferme le sanctuaire. Dédiée à saint Joseph, la chapelle n'a d'autre statue que la sienne. On y voit encore cependant une grande toile de la Vierge à l'Enfant, assez abîmée. La porte du fond s'orne de pilastres cannelés et d'un fronton triangulaire qui laissent deviner une rénovation intérieure d'âge néo-classique. »

³⁴ Voir annexe n° 9.

³⁵ Voir annexe n° 9.

³⁶ Nom local pour désigner un pigeonnier ou un colombier.

s'élevait pas plus haut que la hauteur des murs de la cour. Son diamètre interne faisait environ quatre mètres cinquante. A-t-il jamais été achevé ? En effet, selon la Nouvelle Coutume de Bretagne rédigée en 1580, un titre de noblesse était nécessaire pour avoir l'autorisation de bâtir un colombier, à condition toutefois de disposer d'une surface suffisante de terres d'un seul tenant (trois cents journaux). Néanmoins, les historiens s'entendent pour dire que ces conditions n'ont pas toujours été respectées...

À côté de son rôle de prestige, le colombier servait à élever des pigeons pour la consommation du seigneur et de sa famille et la « colombine »³⁷ était utilisée comme engrais de luxe pour le jardin.

En dotant progressivement le manoir de Kéronic de tous les attributs liés à son statut privilégié de terre noble, un étang entre 1639 et 1653, une chapelle entre 1653 et 1679, un colombier au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, les Eudo, père et fils, préparent l'avenir. Ils souhaitent accéder à plus ou moins long terme à l'anoblissement. Cependant, suite à de nombreux abus, la capacité nobiliaire ne s'appréciait plus seulement au train de vie des candidats, la détention de titres était devenue indispensable. Lors de la réformation de la noblesse bretonne des années 1668 à 1671, la famille Eudo n'a pas été en mesure de prouver sa situation nobiliaire, et a malheureusement été déboutée.

II.3. Louis Joseph Eudo, 1685-1725, puis Marie Anne Le Mézec, 1725-1731 : Première réhabilitation architecturale et mise en valeur des terres du domaine

Issu de l'union entre Jérôme Eudo, frère du vicaire, et Françoise Le Brizoual, Louis Joseph Eudo était l'héritier tout désigné pour succéder à son oncle en tant que propriétaire de Kéronic. On le voit résider sur place avec sa mère, qualifiée de « dame douairière du Coëtdor et de Kéronic », dès le mois de juin 1685, soit trois mois après le décès de Louis Eudo. Une reprise en main énergique du domaine s'est alors engagée, avec notamment le renouvellement du bail des moulins de *Savarye* qui se trouvaient dans un état de délabrement avancé du fait de la négligence des précédents meuniers.

³⁷ Nom donné aux déjections des pigeons.

Marié en 1689 avec Marie Anne Le Mézec et ayant entamé en août 1690 une carrière de conseiller et de commissaire au Parlement de Bretagne, Louis Joseph Eudo partageait désormais son temps entre Rennes, où siégeait le Parlement, et Kéronic, où il résidait six mois de l'année. Pendant ses absences semestrielles, sa mère, Françoise Le Brizoual, gérait l'administration du domaine³⁸.

Du fait de la présence sur le site et de l'ambition de ses nouveaux propriétaires, Kéronic a enfin pu sortir définitivement du Moyen Age. L'accession de Louis Joseph Eudo à une charge publique prestigieuse, la reconnaissance de sa noblesse d'extraction par lettres patentes datées de 1701, ont certainement motivé chez lui le désir de moderniser son cadre de vie afin de le rendre plus représentatif de sa nouvelle position sociale. Un aveu fait le 5 décembre 1714 ainsi que deux extraits de rentier rédigés dans les années 1740, permettent d'apprécier les modifications et les améliorations effectuées par Louis Joseph Eudo, puis par sa veuve Marie Anne Le Mézec, sur l'ensemble du domaine entre la fin du XVII^e et le premier tiers du XVIII^e siècle (ill. 6).

II.3.1. Modernisation du corps de logis et construction de nouvelles dépendances

L'ancien corps de logis a été agrandi. On lui a rajouté un « logement » carré à l'Est et plusieurs appentis au Nord. Les façades ont été redessinées et mises au goût du jour. Davantage de fenêtres ont été percées pour faire rentrer plus de lumière dans les pièces. De ce fait l'aménagement intérieur a été complètement repensé. De nouvelles pièces ont fait leur apparition au rez-de-chaussée : un vestibule et deux salons. Celles-ci témoignent de nouvelles manières d'habiter, marquées par la hiérarchisation des espaces, le développement du concept d'intimité et une ouverture sur l'extérieur par des fenêtres plus nombreuses.

Avec la construction de nouvelles écuries à l'Ouest et de deux pavillons d'entrée sur le côté Sud, l'avant-cour a elle aussi changé de physionomie, entraînant la suppression du four et de la « fuye » qui se trouvaient à ses angles Sud-Est et Sud-Ouest.

³⁸ Bail à ferme pour la métairie de Boisdalan du 17 mai 1690 : *Je soussignée dame françoise Le brizoual dame douairiere du coetdor et de Keronic demeurant en la maison de Kronic (...) faisant pour messire Louis Joseph Eudo sieur du dit lieu de Kronic a presant a Rennes pour sa réception dans la charge de conseiller en la cour (...)*. (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)

L'aveu de 1714 ne parle pas de colombier, preuve qu'un certain laps de temps s'est écoulé avant qu'il ne soit remplacé. Quant au four, il a pris place dans un petit bâtiment situé entre le corps de logis et la maison de la métairie³⁹. D'après la description qui en est faite, ce bâtiment correspond à celui de la parcelle n° 20 du plan cadastral napoléonien section K-2, dénommé « la Maison du four » en 1839.

Une basse-cour, absente de la description de la seconde moitié du XVII^e siècle et mentionnée dans l'aveu de 1714, a pris place à l'arrière du corps de logis. Cet aménagement a sans doute été nécessité par le déplacement des pièces à fonction domestique (cuisine et cave) dans les nouveaux appentis de la façade Nord et par l'augmentation du nombre d'habitants vivant sur place. Cette cour de service était en effet indispensable à un certain nombre de tâches qu'il n'était plus concevable de réaliser dans l'avant-cour, vouée à des fonctions d'apparat. Un document plus tardif atteste que les bâtiments répartis autour de cette « basse-cour » servaient à loger les domestiques et à entreposer des denrées périssables⁴⁰.

Le document rédigé dans les années 1740 mentionne l'existence d'un colombier, d'une fontaine, de lavoirs et de carrières. Ces éléments, qui étaient absents de l'aveu de 1714, sont vraisemblablement attribuables à François Eudo ou à sa veuve, Marie Anne Le Mézec, qui « règne » seule sur le domaine de 1725 à 1731.

Le colombier cité est très certainement celui que nous voyons actuellement au milieu du mur oriental du jardin attenant à l'édifice. La fontaine pourrait être celle qui se trouvait en dessous de la chapelle, permettant de nommer la pâture sur laquelle elle se trouvait, « le parc la fontaine » en 1714. Quant aux lavoirs, ce sont peut-être ceux que les habitants de Kéronic utilisaient encore au début du XX^e et dont on peut encore observer quelques vestiges près de l'avenue de la chapelle, au niveau du ruisseau venant de Rivihan⁴¹ et au milieu de la prairie de Camors⁴².

³⁹ (...) *Une Maison sittue entre la Maison principale et led logemans de lad Metherie dans le peignon vers le couchant de laquelle maison il y a un four et dans lautre peignon une porte cochere quy contient sous fondz trois quart de corde (...)* (voir annexe n° 10).

⁴⁰ (...) *Une 2de cour deriere le corps de logis, laquelle est cernée tout au tour de logements à domestiques et de greniers (...)*.

⁴¹ Angle N/E de la parcelle n° 3 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

⁴² Parcelle n° 1 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

L'existence d'une lande dite *la lande de la pairière*⁴³ nous permet de localiser, quoique très approximativement, l'une des carrières mentionnées dans les années 1740. Selon un document de 1779⁴⁴, cette lande se trouvait au Sud de la grande avenue, dans ce qui sera plus tard la parcelle n° 64 section K-2, dite « grande lande de Rivihan » sur le plan cadastral de 1839. Une autre carrière de moellons appelée *Toul er Berthe*, attestée au XIX^e siècle, se trouvait dans la parcelle dite « la grande lande de Kéronic », parcelle n° 10 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-1. Son exploitation était probablement déjà effective au XVIII^e siècle.

II.3.2. Évolution du pourpris entre 1685 et 1731

Un potager d'agrément et un verger à part entière

La dissociation des fonctions potagères et fruitières au sein du jardin clos adjacent au château pourrait dater de l'époque de Louis Joseph Eudo. En effet, l'aveu de 1714 signale toujours l'existence d'un jardin faisant environ un journal de superficie cerné de murs et situé à l'Est du corps de logis, mais fait également apparaître un verger cerné de talus et de fossés situé au Sud du jardin et des écuries. Le plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2 figure effectivement une parcelle dénommée « Le Verger » en 1839, située au Sud du jardin (parcelle n° 47). Ce verger, faisant deux journaux et vingt-neuf cordes (soit un peu plus d'un hectare) en 1714, devait s'étendre sur les parcelles n° 44, 45, ainsi qu'une partie de la parcelle n° 53 (future grande allée).

L'installation à demeure des propriétaires avait dû considérablement augmenter les besoins alimentaires de la maison. L'autarcie étant de règle, un potager d'un demi-hectare n'était sans doute pas de trop pour nourrir toutes les bouches, maîtres et domestiques compris, plus celles des invités de passage. En créant un verger à part entière, Louis Joseph Eudo libérait de l'espace cultivable pour le potager. Par ailleurs, le XVIII^e siècle correspond à un âge d'or de la culture des fruits. Ils sont désormais consommés à la fin des repas en tant que dessert. Leur prestige culturel est

⁴³ « Perrière : Carrière de pierres. / En Anjou, carrière d'où l'on tire l'ardoise » dans LACHIVER M. (voir bibliographie).

⁴⁴ Extrait de rentier, 1779 : (...) *Au midy de cette grande avenue est une partie considerable de lande, nommée la lande de la pairiere* (...).

immense, présenter des paniers de fruits de son jardin est alors considéré comme une marque de savoir-vivre.

D'après le *Plan de la cour et des bâtiments de quéronic* réalisé le 2 février 1764, un muret surmonté de douze piliers et d'une balustrade en bois faisait la séparation entre l'avant-cour et le jardin⁴⁵. L'accès au jardin se faisait par deux petites ouvertures pratiquées à distance égale des deux angles de la cour. Cette balustrade n'est pas datée, mais pourrait être contemporaine des travaux de rénovation de l'avant-cour au début du XVIII^e siècle. Ce potager, ainsi exposé à la vue des invités d'honneur, devait posséder certaines qualités esthétiques qui nous autorisent à parler de potager d'agrément, alliant fonctions productives et esthétiques, à l'image du potager du Roi, créé à Versailles par Jean-Baptiste de la Quintinie⁴⁶ de 1678 à 1683.

Aménagement d'un nouvel étang, assainissement de la rive gauche du ruisseau de Kéronic et augmentation des surfaces de prairies

L'aveu de 1714 mentionne un vivier. Un détail permet d'affirmer qu'il s'agit de l'étang actuel situé le long du ruisseau de Kéronic, sous réserve que son tracé a pu être modifié par la suite. En effet, le document indique une prairie à son extrémité orientale⁴⁷. Or cet agencement correspond exactement à celui qui est représenté sur le plan cadastral napoléonien⁴⁸.

Cet étang ne figurant pas dans l'aveu de 1683, il est donc logiquement attribuable à Louis Joseph Eudo. Trois fois plus grand que celui créé par son grand-père près de l'avenue de la chapelle, ce vivier permettait d'élever un nombre de poissons plus important et participait ainsi plus efficacement à l'autonomie alimentaire de la maison.

Techniquement, le principe était le même que pour l'ancien étang. Il se remplissait avec l'eau du ruisseau de Kéronic via un canal passant sous la berge, et se vidait dans le même ruisseau via un trop-plein, passant sous la chaussée de retenue⁴⁹. Ce trop-plein devait déjà, comme on le voit sur le

⁴⁵ Extrait de rentier, 1779 : (...) *Laditte cour fermée au midy par une grande porte et grille de fer, et au levant par une clairviue, ou balustrade en bois.*

⁴⁶ QUINTINIE (J.B., de la), *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un traité de la culture des orangers, suivi de quelques réflexions sur l'agriculture*, « Thesaurus », ACTES SUD / ENSP, 1999.

⁴⁷ *le vivier, la pre et pature qui est au bout dudit vivier vers le levant* (voir annexe n° 10)

⁴⁸ Parcelles n° 30 et 34 section K-2 Cadastre de Pluvigner.

⁴⁹ Levée de terre servant à retenir l'eau d'un étang.

plan cadastral napoléonien, se prolonger dans les terres, et rejeter l'eau dans la rivière à la sortie du pourpris, après que celle-ci ait irrigué les prairies du château. Ces canaux étaient sans doute commandés par des vannes, permettant de réguler les circulations d'eau et de vider ponctuellement l'étang pour le nettoyer.

En 1714, l'apparition conjointe de l'étang et d'une nouvelle prairie à son extrémité orientale n'est probablement pas anodine. L'aménagement de l'étang a très certainement induit le drainage des parcelles marécageuses qui subsistaient sur cette rive du ruisseau. Ainsi, la *pre et pature au bout dudit vivier vers le levant* mentionnée dans l'aveu de 1714⁵⁰ pourrait résulter de cette entreprise de valorisation.

En plus de la *pre et pature* évoquée ci-dessus et des deux prés « du Marhadour » acquis en 1654 par Louis Eudo, l'aveu de 1714 déclare deux prairies adjacentes situées dans le prolongement Ouest du nouvel étang⁵¹, faisant tripler la surface de terrain dédiée aux prairies par rapport à celle déclarée dans l'aveu de 1653. L'une de ces prairies se nomme *la pre dupont*, et l'autre *la Grande pre* ou *la pre de lestant*. La première correspondrait à la parcelle n° 6 section K-1 du cadastre napoléonien, dénommée *Prat Pont Coët* en 1840, et la seconde à la parcelle n° 1 section K-2, dénommée *La prairie de Camors* en 1731⁵². Cette dernière sera annexée à la métairie entre 1714 et 1731, probablement en compensation des terrains situés sur le territoire de Camors qui venaient de lui être retirés⁵³. Ces deux prairies étant jointives, nous supposons que l'allée qui les sépare sur le plan cadastral de 1839 n'était à l'époque qu'un sentier à usage privé. Le toponyme de cette prairie atteste néanmoins l'existence d'un pont.

Un document décrivant le pourpris dans les années 1740 signale l'existence d'un pré, nommé *Le pré du bois*, faisant cinq journaux et demi de superficie. Cette superficie correspond approximativement à celle de la parcelle n° 2 du plan cadastral de Pluvigner section K-2, identifiée comme étant l'emplacement présumé des deux prés « du Marhadour ». On leur aurait donc annexé une parcelle et étendu leur emprise vers l'Ouest. Cette hypothèse est confirmée par la citation de *Trois grandes prairies se joignant*,

et n'étant séparées que par des fossés dans un extrait de rentier de la fin du XVIII^e siècle⁵⁴. La date de cette extension pourrait se situer entre 1714 et 1731.

Le même document mentionne un *petit pré* donnant sur l'avenue de la chapelle et faisant 68 cordes de superficie. Nous associons ce pré à *la pature* ou *estoit cy devant le vivier contenant sous fondz soixante et huit cordes* comprise dans les terres de la métairie en 1714⁵⁵. Cet ancien marécage, converti en vivier dans la seconde moitié du XVII^e siècle, puis transformé en pâture lors de la construction du nouvel étang, a donc été drainé, reconverti en prairie et annexé au pourpris de Kéronic entre 1714 et 1731. Cette adjonction a sans doute contribué à compenser la perte engendrée par l'annexion de la prairie de Camors au domaine de la métairie.

De même, la parcelle en lande et pâture, nommée *le parc la fontaine* en 1714, ne dépend plus de la métairie en 1731. Nous la retrouvons sous l'appellation *La pature de la fontaine* dans la description du pourpris datant des années 1740. Elle fait alors 3 journaux et 31 cordes de superficie, soit quasiment le double de celle de 1714, et a été convertie en prairie⁵⁶.

Progression des surfaces boisées

Entre 1653 et 1683⁵⁷, le bois de haute futaie a semble-t-il régressé. Il est possible que Louis Eudo ait pratiqué des coupes à l'intérieur du bois de haute futaie « médiéval ». Malheureusement nous n'avons aucun élément permettant de les localiser. Ce qui reste de ce bois lorsque Louis Joseph Eudo hérite de la propriété en 1685 n'excède pas la superficie du jardin potager, soit un journal, c'est-à-dire un demi-hectare.

Or, l'aveu de 1714 décrit un petit bois nommé *le Bois du parc Losque*, qui ne figurait pas dans les descriptions antérieures. Sa plantation pourrait donc être attribuée à Louis Joseph Eudo. Il correspond au *Bois de Huern Lost* situé parcelle n°35 du plan cadastral de 1839. Le terme « losque » utilisé en 1714 est une transcription erronée du breton « lost » qui signifie « queue, bout, extrémité ». Le bois en question était effectivement situé dans cette

⁵⁰ Voir annexe n° 10.

⁵¹ (...) *Deux pres sentrejoignant, l'une nomme la pre dupont et l'autre la Grande pre, ou la pre de lestant contenant sous fondz (...) huit journaux et deux cordes* (...) (voir annexe n° 10).

⁵² (...) *la prairie au dessous de l'étang nommée la prairie de camors* (...) (voir annexe n° 12).

⁵³ Afin de simplifier la gestion administrative de son domaine, Louis Joseph Eudo, ou sa veuve Marie Anne Le Mézec, ont semble-t-il retiré des terres de la métairie celles qui se trouvaient sur le territoire de Camors. La date de cette modification est inconnue et se situe entre 1714 et 1731.

⁵⁴ Voir annexe n° 13.

⁵⁵ Voir annexe n° 10.

⁵⁶ (...) *La pature de la fontaine 3 jourx 31 cordes a present sous prairie* (...).

⁵⁷ En 1653, le bois de haute futaie faisait environ 2 journaux et le jardin environ 1 journal. En 1683, jardin et bois de haute futaie font ensemble 2 journaux de superficie. À moins d'une erreur d'estimation, le bois de haute futaie a semble-t-il régressé de 1 journal.

zone que l'on nommait « la queue de l'étang », par opposition à « la tête de l'étang », représentée par la chaussée de retenue toujours située en aval. Le terme « parc », quant à lui, signifie que la parcelle était délimitée par un fossé, peut-être doublé d'un talus, afin de la protéger des intrusions extérieures. Le document des années 1740 mentionne l'existence d'un *bois de décoration* à l'intérieur du pourpris. Nous pouvons très logiquement assimiler ce bois d'agrément au petit *Bois du parc Losque*, qu'il faut peut-être imaginer sous l'aspect d'un bosquet régulier⁵⁸, parcourus d'allées sablées aménagées pour la promenade.

Quant au bois de haute futaie, l'aveu de 1714 le place au Nord et à l'Ouest de la maison et du jardin. D'après la contenance globale de 17 journaux et demi avancée pour l'ensemble des parcelles occupées par le vivier, le pré situé à son extrémité orientale, le *Bois du parc Losque*, le bois de haute futaie, l'avenue de la chapelle et la chapelle elle-même dans l'aveu de 1714, nous estimons la superficie de ce bois à environ 9 journaux (soit un peu plus de quatre hectares) en 1714, ce qui est sans commune mesure avec le bois de un journal dont hérite Louis Joseph Eudo en 1685. Ce dernier ne s'est donc pas contenté de planter le petit « bois de décoration » situé à la queue de l'étang. Visiblement, il a aussi replanté l'ancien bois de haute futaie et étendu son emprise de manière considérable en reboisant tous les terrains situés au Nord et à l'Ouest du château et du jardin, recouvrant les parcelles n° 32, 27, 26, 21bis, 21, et 19 du plan cadastral napoléonien section K-2. Un bail à ferme de la métairie datant de 1731⁵⁹ nomme ce bois : *le grand bois*. Un de ses cantons⁶⁰, situé entre l'étang et le chemin qui conduit de la demeure à la métairie, a été rendu accessible aux métayers pour qu'ils y ramassent des *treillages*⁶¹. Dans les années 1740, on le qualifie d'ancien par opposition aux nouvelles parcelles de bois plantées, ou annexées au pourpris, après 1714.

Car Louis Joseph Eudo ne s'est pas arrêté là. Manifestement enclin à mettre en valeur les terrains qui entouraient sa demeure, il choisit la

⁵⁸ « Couvert de petites dimensions comprenant une ou plusieurs pièces découvertes et constituant un ensemble boisé homogène, dont les arbres sont renouvelés avant d'atteindre le stade de la haute futaie » dans BENETIERE M.H. (voir bibliographie)

⁵⁹ (...) ramasseront chaque année dans le mois de décembre les treillages qui se trouveront dans le canton du grand bois a prandre depuis le coing du haut de l'étang jusque au chemin qui conduit de la maison à la methairie (...) (voir annexe n° 12)

⁶⁰ « Canton de bois, portion déterminée dans une forêt en vue d'une certaine destination » dans LACHIVER M. (voir bibliographie)

⁶¹ Branches de quelques centimètres de diamètres plus ou moins rectilignes que l'on assemblait pour faire des clôtures ou des supports de plantes grimpantes.

solution du boisement, qui, bien que lourde de mise en œuvre et d'entretien, lui permettait d'assurer son autonomie en matière d'énergie et d'approvisionnement en bois de construction.

L'une de ces nouvelles parcelles se nommait *Le bois d'entre le petit pré et l'avenue*⁶² dans les années 1740 et faisait trois journaux et demi de superficie. Il s'agit vraisemblablement de la parcelle n° 13 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2 dénommée *Bois à droite de l'avenue*⁶³ et désignée comme « bois futaie » en 1840.

L'autre parcelle, nettement plus petite, ne faisait qu'un journal et demi de superficie et se nommait *Le bois d'au dela du pré* au début des années 1740. Le pré en question, dénommé réciproquement *Le pré du bois*, pourrait correspondre à la parcelle n° 2 du plan cadastral napoléonien. Ainsi, cette nouvelle zone boisée devait se situer au niveau de la parcelle n° 4 du plan cadastral napoléonien. Nous pensons qu'elle correspond à un ancien semis pratiqué sur une terre dépendant de la métairie et affichant en 1714 une contenance sensiblement similaire à celle de ce bois⁶⁴. Le semis étant arrivé à maturité, cette parcelle est indiquée en bois au moment de l'aveu de 1714⁶⁵. Elle a ensuite été annexée au pourpris entre 1714 et le début des années 1740.

II.3.3. Évolution de la métairie noble de Kéronic entre 1685 et 1731

Les bâtiments et leur environnement immédiat

L'aveu de 1714 complété par des informations extraites d'un bail daté de 1731 permet d'avoir un aperçu relativement précis de la métairie noble de Kéronic en ce début de XVIII^e siècle. Celle-ci comporte toujours deux maisons : la maison d'habitation couverte en ardoise, avec un petit hangar à charrette contre son pignon Ouest, et une maison couverte en paille à proximité. La maison principale ouvre au Sud sur une cour où poussent quelques pommiers. À l'Est, se trouve la *rue batterie*, autrement dit, l'aire à battre. Le document de 1731 signale aussi la présence d'une étable et d'une

⁶² Cette avenue est celle qui va de Trélécan à Pluvigner, tandis que le pré est celui où se trouvait l'ancien vivier, à droite de l'avenue allant de la chapelle à la demeure.

⁶³ Il s'agit de l'allée allant de la chapelle à la demeure.

⁶⁴ 1 journal et demi et 6 cordes

⁶⁵ (...) Une piece de terre cy devant sous semail et apresant sous bois cerne de ses fosses contenant sous fonz un journal et demy et six cordes (...) (voir annexe n° 10)

grange couvertes en paille. Cette dernière abritait le pressoir. Des deux courtils mentionnés à l'arrière des bâtiments en 1714, l'un sert à la culture du chanvre en 1731 et l'autre a été annexé au pourpris entre 1714 et 1731 pour servir de pépinière. Le seigneur de Kéronic y fait pousser des plants d'arbres forestiers et des arbres fruitiers. Il s'agit de la parcelle n° 22 du plan cadastral napoléonien section K-2, indiquée en « bois futaie » en 1839.

Amputation des terres situées sur Camors

Curieusement, le bail à ferme de la métairie, daté de 1731⁶⁶ ne mentionne aucune parcelle sur le territoire de Camors, alors qu'au XVII^e siècle, les deux tiers du domaine de la métairie se trouvaient sur le territoire de cette ancienne trêve de Pluvigner. De plus, la rente due annuellement par l'exploitant a été divisée par trois entre 1683 et 1731⁶⁷. Tout porte à croire que les terres situées sur Camors ont été détachées de la métairie noble de Kéronic avant 1731. Anciennement, les terres de la métairie étaient à cheval sur les deux territoires. Or le territoire de Camors ne dépendait pas du même seigneur que celui de Pluvigner, Louis Joseph Eudo était obligé de faire plusieurs déclarations d'aveu⁶⁸. On peut aisément imaginer qu'il a voulu simplifier la gestion de son domaine en concentrant les terres de la métairie sur le territoire de Pluvigner et en affectant celles qui se trouvaient sur Camors à d'autres tenues.

Acquisition de landes

La quantité de landes affectées aux besoins de la métairie est passée de sept journaux de superficie dans le document rédigé entre 1653 et 1679, à un peu plus de onze journaux dans l'aveu de 1714. La partition en trois parcelles étant restée inchangée, l'écart de superficie ne peut s'expliquer que par l'acquisition d'une ou de plusieurs parcelles riveraines des landes mentionnées au XVII^e siècle. Ainsi, Louis Joseph Eudo a constitué deux

⁶⁶ Voir annexe n° 12.

⁶⁷ En 1731, le tiers des grains est estimé à 4,5 pairées de seigle, 1 pairée de millet et 1,5 pairée d'avoine.

⁶⁸ Celui du 05/12/1714 par exemple ne concerne que les terres rattachées à la seigneurie de Pluvigner : *Aveu de la terre et seigneurie de Kéronic et tenues dépendantes d'icelle en ce qu'elles sont situées en Pluvigner Landevant et Landole rendu par le seigneur de Kéronic au seigneur de Robien Kambourg. Les tenues dépendantes de la dite terre de Kéronic situées en Camors n'y sont comprises étant mouvantes de la seigneurie de Camors. La présente copie fidèlement collationnée et trouvée conforme à l'original (signé) de Lenvos.*

grandes parcelles unitaires, l'une de cinq journaux et l'autre de quatre journaux et demi, nommées respectivement *Erroz* et *Mannelosquest*⁶⁹, ou *Toullen Luherne pres le pont Guehennec*, la troisième parcelle étant celle acquise par Louis Eudo en 1653 *au haut de la Montagne de Rivion ou Rivian* et que Louis Joseph Eudo a choisi d'annexer à la métairie⁷⁰. Ces trois parcelles se situaient *en diverses endroits de la grande lande qui conduit de terlecan à pluvigner*⁷¹, c'est-à-dire entre Kéronic et Coët-Magoër. La parcelle acquise par Louis Eudo en 1653 se trouvait à l'extrémité orientale de la grande lande de Rivihan, près du carrefour entre la D 102 et le chemin menant de Kéronic au presbytère. L'une des deux grandes parcelles unitaires, située près d'un pont nommé « le Pont Guéhenne », pourrait être localisée à l'extrémité occidentale de la grande lande de Kéronic, là où celle-ci borne le ruisseau de Kéronic, dans l'angle de ce qui deviendra la parcelle n° 10 du plan cadastral napoléonien section K-1. La parcelle nommée *Erroz* en 1714, n'a pas pu être localisée plus précisément.

Exploitées comme surfaces de pacage, les landes permettaient d'élever un peu plus de bétail que ce que pouvaient nourrir les seules prairies permanentes et cultivées. Elles fournissaient également une grande quantité de matière végétale (genêts, ajoncs), qui, transformée en cendres ou en engrais, autorisait une mise en valeur un peu plus intensive du cultivé que ne le permettait le seul fumier produit par les animaux. Les exploitants, dont l'accès aux bois était strictement réglementé⁷², pouvaient s'y approvisionner en litière et en bois de chauffage.

Extension du droit de pâture aux terres du pourpris

En 1731⁷³, le bail de la métairie ne décrit plus les landes de manière individuelle et nominative. Il précise juste que les bestiaux pourront paître indifféremment sur *les landes decloses dependantes des pourpris et methairie de Kéronic*. Non seulement le seigneur ouvrait ses landes aux bêtes de la métairie, mais il leur permettait aussi d'aller paître dans la parcelle située à

⁶⁹ « Le Roi » et « Mané Cosquer » dans un bail à ferme de la métairie de Kéronic datant du 20/09/1763

⁷⁰ Aveu du 05/12/1714 : (...) *laquelle piece de lande ledit seigneur de Konnic a annexe a sa Methairie despendante de la ditte Maison de Konnic dont il jouit par Main.* (...) (Voir annexe n° 10).

⁷¹ Bail à ferme de la métairie de Kéronic du 20/09/1763.

⁷² À ce sujet, le bail à ferme de la métairie de Kéronic du 10/11/1731 spécifie que *les métayers pourront seulement (...) ramasser le menu bois mort qui tomberont sous les bois de Kéronic sans pouvoir prandre les grosses branches ny autre gros bois qui pouvoient tomber.* (voir annexe n°12).

⁷³ Bail à ferme de la métairie de Kéronic du 10/11/1731 (voir annexe n°12).

la queue de l'étang dénommée « marais »⁷⁴, ayant de tout temps appartenu au pourpris. Le « parc la fontaine », parcelle de pâture et lande dépendant de la métairie en 1714, désignée comme pâture en 1731 a entre temps été réunie au pourpris de Kéronic. Cette annexion n'empêche pas le métayer de pouvoir y parquer ses troupeaux. Toutes ces dispositions découlent vraisemblablement de la privation du droit de pâturage sur les terres situées à Camors. En autorisant le métayer à venir faire pâturer ses troupeaux sur ses terres, le seigneur de Kéronic lui offre une sorte de compensation, et légitime le maintien de la rente en argent de 120 livres due annuellement pour le pâturage.

La parcelle où se trouvait l'ancien vivier, située à droite de l'allée joignant la chapelle au manoir, et déclarée comme pâture en 1714⁷⁵, a été annexée à la métairie. L'aménagement du nouvel étang près du ruisseau de Kéronic a dû entraîner l'abandon de l'ancien vivier, redevenu la parcelle marécageuse qu'il était quelques dizaines d'années auparavant. En 1731, cette parcelle ne fait plus partie des prérogatives de la métairie. Une description datant des années 1740 nous montre qu'elle a été valorisée en pré⁷⁶ et annexée au pourpris.

Apport d'une prairie

En 1731, le métayer se retrouve avec la jouissance de la grande prairie de cinq journaux dite « la prairie de Camors », anciennement *la Grand pre* ou *la pre de lestant*, située dans le prolongement occidental de l'étang⁷⁷. Ce transfert est là encore probablement lié à la suppression de la jouissance des terrains situés à Camors, Pour légitimer la rente annuelle de 120 livres qu'il continue de percevoir pour le pâturage et assurer à son métayer la quantité de terres nécessaires au maintien de son activité, le seigneur de Kéronic n'hésite pas à lui confier la jouissance de quelques-unes de ses meilleures terres. Il lui abandonne également l'herbe qui pousse entre les

plants de sa pépinière⁷⁸ située à l'Ouest du courtil à chanvre, à condition qu'il n'endommage pas les arbres fruitiers qui y poussent⁷⁹.

Explosion de la culture des pommiers à cidre

Selon un bail à ferme de la métairie de Kéronic datant de 1731, la grande parcelle située à l'Est du jardin et dénommée *Les terres de la Metherie* en 1714 était cernée de fossés, sauf du côté du jardin où il y avait un mur, et était complantée d'arbres fruitiers. Le document ne précise pas la nature de ces fruitiers. Nous pensons néanmoins qu'il s'agissait de pommiers. La technique du complantage, consistant à planter des arbres fruitiers dans les terres labourables ou dans les prairies, était pratique courante en Bretagne dès le XVII^e siècle, époque à laquelle la consommation de cidre commence à se généraliser en Bretagne et où, faute de place, chaque parcelle devait être rentabilisée au maximum. La vente de pommes ou de cidre constituait pour les exploitants une source de revenus importante et ceux-ci se sont appliqués à multiplier les pommiers, dont on s'était aperçu qu'ils étaient plus productifs répartis de manière éparse sur les parcelles de terre que soigneusement alignés dans les vergers.

Le document de 1731 n'évoque en effet aucun verger au sens strict du terme. En revanche il recense la présence d'arbres fruitiers sur la majorité des parcelles agricoles voire non agricoles de la métairie. Il s'en trouve dans les « terres de la Métairie », dans le courtil à chanvre situé au Nord de la maison, dans le petit courtil servant de pépinière et dans l'*issue*⁸⁰ située devant le bâtiment.

Un certain nombre de dispositions réglementant les droits et les devoirs de chacun concernant l'entretien des fruitiers et la cueillette des fruits prouvent que cette culture était loin d'être anodine et que les conflits d'intérêts entre seigneurs et exploitants étaient courants. À Kéronic, l'entretien et la conservation des fruitiers *tant anciens que nouveaux* étaient de la responsabilité des métayers⁸¹. En contrepartie, ceux-ci pouvaient en

⁷⁴ Parcelle n° 34 du plan cadastral de Pluvigner section K-2.

⁷⁵ (...) *La pature ou estoit cy devant le vivier* (...) (voir annexe n° 10).

⁷⁶ (...) *Le petit pré sur l'avenue 68 cordes* (...).

⁷⁷ (...) *la prairie au dessous de l'étang nommée la prairie de camors* (...) (voir annexe n° 12).

⁷⁸ Parcelle n° 23 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2, indiquée en « bois futaie » en 1839.

⁷⁹ (...) *pouront couper l'herbe dans le petit courtil nommé La pépinière qui est au couchant du courtil à chanvre cy dessus sepecifié sans endommager en facon quelconque les plants et arbres fruitiers qui y sont* (...) (voir annexe n° 12).

⁸⁰ Espace vide situé aux abords des bâtiments utilisés à divers usages.

⁸¹ Bail à ferme de la métairie de Kéronic du 10/11/1731 : (...) *conserveront à leur possibles les fruitiers tant anciens que nouveaux qui sont auxdits terres qu'ils travailleront* (...) (Voir annexe n°12).

cueillir les fruits, à l'exception de ceux des pommiers d'Api qui se trouvaient dans la pépinière, et que le seigneur se réservait *expressément*⁸². Les pommes récoltées servaient à faire du cidre qui était fabriqué sur place⁸³. Les pommiers d'Api⁸⁴ de la « pépinière » correspondaient à une culture luxueuse, ayant peut-être valeur d'expérimentation. Leurs fruits étaient réservés à la consommation du seigneur et de sa famille. À cette époque, la consommation de fruits de table issus de plants greffés était encore réservée à l'élite. Elle seule détenait l'accès culturel et financier aux nouvelles variétés et pouvait appliquer les avancées agronomiques divulguées par les traités de jardin⁸⁵.

Introduction de la culture du millet

Outre qu'elles pouvaient accueillir des fruitiers, la principale fonction des terres labourables était de produire des céréales, essentielles à l'alimentation des hommes, comme à celle des bêtes de labour. En 1683, le millet fait son apparition dans la rente en nature due annuellement par le métayer de Kéronic⁸⁶. Cette céréale ne représentait alors que 2 % de la production, mais en 1731, on s'aperçoit que son pourcentage est passé à 14 %⁸⁷. Le succès du millet venait en partie du fait qu'on pouvait le semer au printemps. Il permettait d'anticiper une mauvaise récolte de seigle, qui, lui,

était semé en hiver. Contre toute attente, la culture du « blé noir » ou sarrasin, céréale emblématique de l'alimentation bretonne, n'est pas mentionnée à Kéronic avant les années 1740, et vient alors en dernière position parmi les céréales cultivées.

Ainsi, Louis Joseph Eudo n'a eu de cesse de mettre en valeur sa demeure et les terres agricoles qui l'entouraient, investi qu'il était dans le développement du domaine hérité de ses oncle et grand-père. L'image qu'en perçoit Ogée lors de son passage à Kéronic un peu avant 1779 est à ce sujet très éloquente : *ce territoire est arrosé des eaux de la rivière d'Aurai ; c'est un pays plat, où l'on voit des terres bien cultivées, des pâturages excellents, et des arbres à fruits pour le cidre*⁸⁸.

En août 1717, Louis Joseph Eudo, dernier du nom, marie sa fille aînée, Louise Marguerite, à Jérôme François Charpentier de Lenvos, seigneur de Beauregard (Cléguérec, 56). Ils sont alors tous deux âgés de 23 ans et le mariage a lieu à Pluvigner. Il ne reste plus que quelques années à vivre à Louis Joseph Eudo. Décédé ou résignant en 1720, il a cédé sa charge de conseiller et commissaire au Parlement de Bretagne à son gendre, et un document daté de février 1725 désigne Marie Anne Le Mézec, son épouse, comme *dame de Kronic veufve communière, doirière et donataire de feu messire Louis Joseph Eudo*. C'est à elle que revient la gestion du domaine de Kéronic, constitué d'une quarantaine de tenues, de plusieurs métairies et de deux moulins. Elle réside *en sa maison noble de Kronic* jusqu'à sa mort à la fin de l'été 1731 et ne reste pas inactive. Le couple de meuniers s'occupant des moulins de Saint Vary devaient des arrérages sur les années 1719 à 1725, et avaient négligé l'entretien des moulins, les laissant se dégrader au point que les réparations qui leur étaient imparties s'élevaient à 132 livres. Marie Anne Le Mézec n'a pas attendu la fin de leur bail pour procéder à la saisie puis à la revente de leurs meubles au mois de février 1725. Dès le mois de mars 1725, elle signait un bail de sept ans avec un nouveau couple de meuniers, qu'elle avait sans doute soigneusement sélectionné. Six ans et demi plus tard, peu après sa mort, c'est son gendre, Jérôme François Charpentier, désormais propriétaire de Kéronic, qui renouvelle le bail des moulins. Nous sommes en octobre 1731 et Kéronic rentre dans une nouvelle période de délaissement.

⁸² Bail à ferme de la métairie de Kéronic du 10/11/1731 : (...) *auront les fruits de ladite pépinière a la reserve des pommiers dapi que ledit seigneur reserve expressément* (...) (Voir annexe n° 12).

⁸³ Le bail de 1731 mentionne à ce propos un pressoir *en bon et dub état de reparation*, que le métayer devait entretenir à ses frais et rendre dans un état comparable à la fin de son bail.

⁸⁴ La pomme d'Api est une variété de petite pomme dont une face est rouge vif. C'est un fruit de petite taille, aplati et de forme étoilée pentagonale. « *Cette pomme qui veut être mangée goulûment, sans façon, avec la peau toute entière* » — écrivait avant 1688 Jean-Baptiste de La Quintinie, directeur des jardins potagers de Versailles.

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Pomme_d'Api_\(fruit\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pomme_d'Api_(fruit))

⁸⁵ Jean-Baptiste DE LA QUINTINIE (1624-1688), créateur du « potager du Roi » à Versailles, est aussi l'auteur d'un ouvrage de vulgarisation, paru deux ans après sa mort en 1690, qui sera lu dans toute l'Europe, traduit en anglais, et sera pour partie la cause de la consommation et des recherches accrues sur le fruit dans le dernier quart du XVII^e siècle.

QUINTINIE (J.-B., de la), *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un traité de la culture des orangers, suivi de quelques réflexions sur l'agriculture*, « Thesaurus », ACTES SUD / ENSP, 1999.

⁸⁶ Le métayer payait une rente en nature équivalente au tiers de tous les grains qu'il ensemencait sur ses terres. En 1683 celle-ci se composait de 15 pairées de seigle, 8 pairées d'avoine et 1/2 pairée de millet (aveu du 29/03/1683).

⁸⁷ La rente en nature spécifiée dans le bail à ferme de la métairie de Kéronic du 10/11/1731 se compose de : 4,5 pairées de seigle, 1,5 pairées d'avoine, et 1 pairée de millet (voir annexe n° 12).

⁸⁸ OGÉE (M.), *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne dédié à la nation bretonne*, Tome troisième, Vatar, fils aîné, seul Imprimeur Libraire ordinaire du Roi, & de la Chambre des Comptes à Nantes, place du Pilori, 1779

III. La famille Charpentier de Lenvos, 1731-1802 : Capitalisation foncière, réhabilitation de la métairie noble de Kéronic, création d'un parc d'agrément et développement des voies de communication

III.1. Jérôme François Charpentier de Lenvos, 1731-1752 : Acquisitions foncières, création d'une avenue en limite de pourpris

À l'automne 1731, Louise Marguerite Eudo, héritière de Kéronic, et Jérôme François Charpentier de Lenvos, son époux, ont 37 ans. Ils ont quatre enfants, Louise Julie, Pierre Baptiste, Jérôme Louis et Eugénie Marguerite, et vivent à Rennes⁸⁹ où se tiennent les séances semestrielles du Parlement de Bretagne⁹⁰. À la mort de Marie Anne Le Mézec en 1731, la fonction résidentielle de Kéronic est délaissée et la propriété redevient ce qu'elle avait été du XV^e au XVIII^e siècle : le centre d'un vaste domaine foncier et agricole, avec lequel ses propriétaires entretiennent un lien de nature principalement économique.

Jérôme François Charpentier s'y transporte régulièrement pour le renouvellement des baux de ferme des moulins et des différentes métairies⁹¹. Très rapidement, ses moyens lui permettent d'investir et d'augmenter le domaine de six tenues situées dans la paroisse de Pluvigner, achetées à un certain François Gicquel Chevalier du Nédou⁹² en

juin 1734, puis de quatre autres tenues situées près du bourg, achetées à Patern Rio, marchand épiciier de Vannes, en juillet 1735.

Qu'en est-il de Kéronic ? En ce qui concerne la métairie, l'organisation décrite en 1731 vaut encore pour les années 1740. Le bail à ferme de 1736 reprend exactement les mêmes termes que celui de 1731 et une description des terres de la métairie faite dans les années 1740 donne les mêmes superficies que l'aveu de 1714. Seul changement : la *pepinière* de 23 cordes où poussaient les fameuses pommes d'Api⁹³ a été annexée à la métairie. Un peu plus tard, le métayer se voit retirer la jouissance du « parc de la Chapelle », terre labourable de 1 journal et 22 cordes, que Jérôme François Charpentier a annexé au pourpris. Lors du bail à ferme de la métairie en date du 14/06/1756, le métayer Guy Mahéo obtient une diminution de 24 livres sur sa rente de 120 livres qu'il jugeait trop élevée du fait qu'on l'avait privé de la jouissance de la « prairie de la Fontaine » et plus récemment de celle du « parc de la Chapelle »⁹⁴.

En ce qui concerne le pourpris, nous observons que cette période de retrait des propriétaires du domaine a eu des effets sur l'état des aménagements hydrauliques de la rive gauche du ruisseau de Kéronic.

En 1731, Jérôme François Charpentier de Lenvos autorise le métayer à mettre ses bêtes dans un marais qui se trouve au-dessus de l'étang⁹⁵. Ce marais est l'ancienne parcelle marécageuse, qui, grâce à l'aménagement de l'étang, entre la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle, avait pu être drainée et apparaissait en « pré et pâture » dans l'aveu de 1714. Par manque d'entretien entre 1714 et 1731, cette parcelle était revenue à son état d'origine. Elle servait encore de pâture temporaire en 1731. Les structures hydrauliques n'étant plus entretenues régulièrement du fait de l'absence des propriétaires ont sans doute fait s'accélérer un processus qui avait commencé du temps de Marie Anne Le Mézec. Dans les années 1740, ce marais n'est plus du tout mentionné et l'étang a quasiment doublé de superficie. Il se peut que le marais en question soit tellement inondé qu'il ne pouvait plus être compté comme parcelle agricole. On l'a donc réuni à l'étang et englobé dans les cinq journaux et demi et trente cordes de superficie. Un marché de travaux passé en 1767 pour le curage de l'étang nous éclaire à propos de la situation des structures hydrauliques en ce

⁸⁹ Bail à ferme des moulins de Kéronic du 25/10/1731 : (...) *en son hotel a rennes rue Saint Yves paroisse de Saint Etienne* (...).

⁹⁰ Depuis mars 1724, le Parlement de Bretagne se réunit une seule fois par an du 12 novembre au 24 août.

⁹¹ Bail à ferme des moulins de Kéronic du 25/10/1731 : (...) *étant a present pour ses affaires au château de Keronic* (...).

⁹² Coïncidence ou non, ce dernier est le futur beau-père du fils cadet de Jérôme François Charpentier de Lenvos : en effet Jérôme Louis se marie avec Marie Eulalie Ursule Gicquel du Nédou en juillet 1758.

⁹³ Il s'agit de la parcelle n° 22 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

⁹⁴ Le terrain du « parc de la Chapelle » a sans doute été récupéré pour faire l'« avenue de la Chapelle » en 1653 (voir paragraphe III.2.1.).

⁹⁵ Bail à ferme de la métairie de Kéronic du 10/11/1731 : (...) *auront la faculté de mener leurs bestiaux paître au Marais qui est au dessus de l'étang* (...).

milieu de XVIII^e siècle. On nous parle d'un *petit fossé détruit en plusieurs endroits qui se trouve à la queue (de l'étang) et le sépare de la grande pâture ou espèce de marais qui le borne du côté du levant*.

En 1740, Jérôme François Charpentier est âgé de 52 ans et vend son office de conseiller. Il se retire quelques années plus tard à Cléguérec (56), dans sa propriété familiale de Beauregard, d'où il continue de gérer les affaires de Kéronic, se faisant parfois représenter par un tiers lors de la signature des baux de ferme⁹⁶.

Il apparaît en 1753 pour la dernière fois dans les archives, au moment de l'achat d'une portion de lande faisant un journal de superficie et située près de la chapelle Saint Joseph. On nous dit qu'il en retient une partie pour faire une nouvelle avenue et annexe l'autre partie à la métairie de Rivihan⁹⁷.

L'avenue dont il est question dans cet acte d'achat lui est donc logiquement attribuable. Nous supposons qu'il s'agit de l'avenue dénommée *Avenue de la Chapelle* en 1840, tracée de manière lacunaire sur le plan cadastral napoléonien et représentée par les parcelles n° 5, 6, et 12. À l'Ouest du pourpris, cette nouvelle avenue partait de la limite Sud de la prairie de Camors, rejoignait la chapelle de Kéronic en longeant la parcelle n° 4 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2, puis bifurquait en direction de Pluvigner et longeait *le petit bois près de la chapelle*⁹⁸ pour s'interrompre au bout de ce qui sera, quelques années plus tard, la grande allée axiale. La section longeant le Bois de la Chapelle reprenait visiblement le tracé d'une ancienne avenue attestée au début des années 1740⁹⁹. Celle-ci longeait déjà le *petit bois* de la chapelle et reliait très certainement la chapelle de Kéronic au bourg de Pluvigner en traversant la grande lande de Rivihan.

⁹⁶ Ainsi, le 6 avril 1744 lors de la signature du bail des moulins et le 20 août 1747 à la même occasion. (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye).

⁹⁷ 24 février 1753 - *contrat daquest et prise de possession d'une parcelle de lande contenant au moins un journal acquise par le seigneur de Konic des demoiselles maligorne laquelle portion de lande a été jointe aux landes dont jouit le methayer de Rivian ou Rimaison a la reserve de ce qu'on a été obligé de prendre pour former la nouvelle avenue qui joint le petit bois* (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1).

⁹⁸ Extrait de rentier de 1779 (voir annexe n° 14).

⁹⁹ Extrait de rentier non daté, années 1740 : (...) *Le bois d'entre le petit pré et l'avenue 3 jourx 1/2* (...) désigne la parcelle n° 13 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2 (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye).

L'avenue créée par Jérôme Louis Charpentier, plus large (environ 20 m), carrossable, longée par des bois¹⁰⁰, constituait un lieu de promenade idéal en limite des terres du pourpris, et annonçait aux gens du pays se rendant à la chapelle, qu'ils se trouvaient sur la propriété du Seigneur de Lenvos, soigneux de son domaine et instruit des nouveaux concepts à la mode¹⁰¹.

Au-delà de cette nouvelle avenue, constituant la limite Sud et Ouest du pourpris, régnaient les landes, dont Pierre Baptiste Charpentier de Lenvos, succédant à Jérôme François Charpentier à la tête du domaine au début des années 1750, a entrepris la valorisation par la création de nouvelles avenues et la plantation d'essences forestières.

III.2. Pierre Baptiste Louis Charpentier de Lenvos, 1752-1795 : Création de nouvelles avenues, aménagement d'un parc d'agrément, et réhabilitation de l'ancienne métairie

En 1753, notre homme est conseiller au Parlement de Bretagne depuis une dizaine d'année et vient d'épouser¹⁰², à l'âge de 29 ans¹⁰³, la très jeune Anne Marie Le Feuvre de la Falluère, seulement âgée de 16 ans¹⁰⁴.

D'après une lettre manuscrite rédigée par Pierre Baptiste Charpentier en 1794, le couple serait venu habiter Kéronic dès 1752¹⁰⁵. Mais si l'on en croit les multiples contrats de renouvellement de bail signés par Pierre Baptiste Charpentier à partir des années 1750 et tout au long de cette seconde moitié du XVIII^e siècle, le couple résidait ordinairement à Rennes jusqu'en mai 1765, puis à Vannes de 1765 à 1769¹⁰⁶, et de nouveau à Rennes jusqu'en

¹⁰⁰ À ce propos, l'extension du *bois d'au delà du pré* mentionné au début des années 1740 comme faisant un journal et demi de superficie, puis nommé *le bois du pontcouët* et désigné comme étant un *bois ancien et assés grand* en 1779, est sans doute attribuable à Jérôme François Charpentier de Lenvos.

¹⁰¹ La promenade est une pratique sociale inventée au XVIII^e siècle.

¹⁰² D'après SAULNIER F. (voir bibliographie), le mariage a lieu le 17 novembre 1750.

¹⁰³ Pierre Baptiste Louis Charpentier de Lenvos serait né en avril 1721 (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, « *généalogie des Mrs charpentier* »).

¹⁰⁴ D'après SAULNIER F. (voir bibliographie), Anne Marie Le Feuvre de la Falluère serait née aux alentours de 1734.

¹⁰⁵ Lettre du 15/01/1794 : (...) *depuis 1752 tems auquel nous fusmes habiter notre campagne de queronic (...) mon épouse et moy* (...) (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye).

¹⁰⁶ Cette période correspond à une démission en masse des conseillers du Parlement de Bretagne en réaction contre la perception d'impôts établis par le Roi, à laquelle le Parlement de Bretagne avait consenti mais non les États. (voir SAULNIER F.).

1775. À cette date, Pierre Baptiste Charpentier abandonne sa charge de conseiller au Parlement de Bretagne et se rapproche de Kéronic en venant s'installer à Vannes, probablement dans l'hôtel Saint-Georges situé au n° 5 place Valencia¹⁰⁷. Cette décision coïncide avec la mort de sa mère, Louise Marguerite Eudo. Celle-ci s'était retirée au monastère Notre-Dame de la Charité à Vannes après la mort de son mari en mai 1760, et y meurt le 7 décembre 1774¹⁰⁸. Pierre Baptiste Charpentier de Lenvos hérite officiellement de Kéronic en août 1775, après avoir payé le rachat des propriétés qui lui reviennent.

Vu les transformations réalisées sur le château et son environnement pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, nous sommes tentés de croire que Pierre Baptiste Charpentier, s'il ne pouvait pas y résider toute l'année, venait à Kéronic dès que son emploi du temps le lui permettait, et considérait cette demeure familiale comme sa résidence principale. Située à la campagne, celle-ci lui offrait un havre de paix et de calme, où il pouvait se retirer loin des tribulations politiques du Parlement, et donner libre cours à ses nombreuses passions d'homme des Lumières¹⁰⁹.

Nous ne reviendrons pas sur les améliorations qu'il apporte au corps de logis. Celles-ci ont été décrites dans une précédente étude¹¹⁰, grâce au *Plan de la cour et des bâtiments de quéronic* réalisé le 2 février 1764 qui figure certaines modifications effectuées en 1770. C'est son impact sur l'environnement immédiat du château qui nous intéresse ici. Pierre Baptiste Charpentier est probablement le premier propriétaire de Kéronic à avoir porté un regard esthétique, et non plus seulement utilitaire, sur l'environnement de sa propriété. Nous lui devons un certain nombre d'aménagements paysagers, tous réalisés entre 1750 et 1779 (ill. 7 et 8).

¹⁰⁷ Cet hôtel, datant du XVII^e siècle et reconstruit au XVIII^e siècle, appartenait à la famille Charpentier de Lenvos pendant la période révolutionnaire (<http://www.infobretagne.com/vannes.htm>).

¹⁰⁸ SAULNIER F. (voir bibliographie).

¹⁰⁹ Collectionneur et passionné d'histoire naturelle, Pierre Baptiste Louis Charpentier s'intéresse à tout, de la mécanique à l'optique en passant par la philosophie, l'astronomie, la biologie et la botanique. Sa bibliothèque contenait l'intégralité des ouvrages de Buffon achetés en 1787. De nombreuses notes et dessins retrouvés dans les archives, attestent de sa participation active à cette soif de connaître et de comprendre le monde, caractéristique de l'idéal encyclopédique de cette seconde moitié de XVIII^e siècle (l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert est publiée entre 1750 et 1770).

¹¹⁰ TRAVERS C., *Kéronic, Pluvigner (Morbihan), Inventaire d'archives et synthèse historique*, rapport tapuscrit, inédit, septembre 2005.

III.2.1. Création de nouvelles avenues

Une grande allée axiale

Les travaux de réfection et d'ouverture sur l'extérieur, engagés par Louis Joseph Eudo entre 1685 et 1714 sur le corps de logis et la cour d'honneur, vont acquérir toute leur raison d'être avec l'aménagement de la grande allée axiale permettant d'accéder au château de manière frontale, et non plus en biais du côté des écuries, comme c'était encore le cas jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Cette allée est désignée comme « nouvelle » dans un bail à ferme de la métairie de Kéronic datant du 20 septembre 1763¹¹¹. Dite la *grande avenue* en 1779¹¹², elle se présentait sous la forme d'une allée rectiligne longue de 1200 pieds (soit environ 384 mètres), fermée du côté du chemin de Pluvigner par une *barrière et clairvüe en bois*, laquelle s'ouvrait à l'extérieur sur une *petite esplanade plantée en haitres*. Plantée et bordée de quatre rangées d'arbres, cette avenue faisait près de 30 mètres de large. Elle était terrassée en forme de « chaussée »¹¹³ au niveau du petit ruisseau qui la traversait d'Est en Ouest¹¹⁴ et était entourée de fossés et de talus, qui assuraient un bon écoulement des eaux pluviales¹¹⁵.

En arrivant par le chemin de Pluvigner, le regard du visiteur était naturellement guidé vers la façade du château, laquelle se laissait deviner à travers la grande grille en fer forgé de l'avant-cour (ill. 16).

De nouvelles avenues reliant Kéronic à tous les villages environnants

Le document de 1779 signale plusieurs avenues reliant Kéronic aux principaux villages du secteur. Leur aménagement remonte sans doute déjà à plusieurs années. Il est néanmoins postérieur à 1753, année de

¹¹¹ Bail à ferme de la métairie de Kéronic du 20/09/1763 (...) la *petite* (prairie) qui est entre la nouvelle *avenüe* et celle qui conduit à la chapelle (...) (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)

¹¹² Voir annexe n° 14

¹¹³ Levée de terre, talus servant de chemin et permettant de le tenir isolé des terres marécageuses environnantes.

¹¹⁴ Extrait de rentier postérieur à 1775 : (...) *June avenue a 4 rangées d'arbres qui a 1200 pieds de long et traverse des prairies et un petit marais moyennant la chaussée de 12 pieds de hauteur sur laquelle sont les 4 rangs d'arbres de l'avenüe* (...) (voir annexe n° 13)

¹¹⁵ Extrait de rentier de 1779 : (...) *La grande avenüe en face de la Maison, fermée de ses taluts des deus costés, et d'une barrière et clairvüe en bois dans le bout, au devant de laquelle est une petite esplanade plantée en haitres*. (...) (voir annexe n° 14)

création de la grande avenue de la Chapelle, dont le tracé a été converti en bois lors de l'ouverture de ces nouvelles avenues, plus étroites. N'ayant pas d'éléments de datation plus précis, nous ferons l'hypothèse que leur création est contemporaine de celle de la grande allée axiale (vers 1763). Ces avenues étaient au nombre de six et rayonnaient autour de la chapelle Saint Joseph, point névralgique d'un vaste réseau de communication. Grâce au cadastre napoléonien de Pluvigner section K-2, nous pouvons quasiment toutes les replacer sur plan. Leur réseau n'a quasiment pas subi de modifications depuis. Celui-ci consistait en :

- une allée plantée de châtaigniers faisant face à la porte de la chapelle et conduisant au bois dit du Pont-Couët (parcelle n° 4 du plan cadastral napoléonien),

- une patte d'oie formée de trois allées, avec des chemins transversaux permettant d'aller de l'une à l'autre¹¹⁶. L'une d'elles menait à Camors et à Baud en longeant l'ancienne avenue de la Chapelle jusqu'au pont dit le Pont-Couët. La branche du milieu conduisait à Languidic et celle située le plus au Sud allait à Landevant. Seules les deux premières sont représentées sur le cadastre napoléonien. La dernière n'y figure pas, ayant sans doute été abandonnée dès le début du XIX^e siècle. Les talus maçonnés qui la bordaient sont en revanche encore perceptibles sur le terrain. La distance entre ces deux talus est de 9 mètres et correspond à la largeur de toutes les allées créées par Pierre Baptiste Charpentier.

- une allée transversale allant du Pont-Couët au village de Coët-Magoër, croisant les trois avenues de la patte d'oie,

- une allée partant de la chapelle Saint-Joseph et conduisant au manoir de Coët-Magoër. Elle est nommée « *Avenue de Coët magoër* » sur le plan cadastral napoléonien¹¹⁷ (parcelle n° 65) et se situe dans le prolongement de l'ancienne avenue d'accès reliant les écuries à la chapelle.

- et enfin celle qui reliait la chapelle Saint-Joseph au village de Pluvigner, longeant le tracé de l'ancienne avenue de la chapelle (parcelle n° 12), en beaucoup moins large, et servant également de chemin public pour aller de Camors à Auray. Elle passait au Sud de l'esplanade en hêtres agrémentant l'extrémité de la grande allée axiale.

¹¹⁶ Extrait de rentier de 1779 : (...) *Près de la ditte chapelle sont plusieurs avenues l'une qui conduit au dit pontcouët, et quatre autres avec des allées transversales, et de communication qui conduisent de l'une à l'autre* (...) (voir annexe n° 14).

¹¹⁷ Parcelle n° 65 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

Hormis l'allée de châtaigniers reliant la chapelle au bois du Pont-Couët, les documents ne disent pas de quoi étaient plantées ces allées. Nous faisons l'hypothèse qu'elles étaient plantées au moins partiellement de hêtres et de chênes. En effet, nous avons localisé au départ de la branche de la patte d'oie disparue au début du XIX^e siècle, deux gros chênes, un sur le talus Sud et un autre au bord du fossé qui se trouve derrière ce talus à trois mètres de distance. De même, trois gros chênes ont été repérés du côté de la chapelle le long et au Nord de la branche de la patte d'oie menant au Pont-Couët, et trois gros hêtres près de la jonction de cette allée avec l'allée transversale allant du Pont-Couët au village de Coët-Magoër. Deux de ces hêtres se font quasiment face, de part et d'autre de cette allée. Ils sont espacés de 9 m soit exactement la largeur des allées créées par Pierre Baptiste Charpentier. Plusieurs chênes et hêtres assez âgés ont également été identifiés le long de l'allée transversale allant du Pont-Couët au village de Coët-Magoër, ainsi qu'au carrefour dit « des 6 chemins »¹¹⁸, où un très gros chêne a récemment été abattu.

Pierre Baptiste Charpentier apparaît ici comme le grand artisan de l'ouverture du site sur l'extérieur, en rendant le domaine accessible de partout, et inversement, en facilitant ses relations avec la plupart des gros bourgs environnants.

III.2.2. Restauration des structures hydrauliques de la rive gauche du ruisseau de Kéronic

Un marché de travaux passé entre Pierre Baptiste Charpentier et les *paludiers*¹¹⁹ de la paroisse de Séné le 5 septembre 1767¹²⁰ concernant le curage de l'étang, la construction d'un réservoir et la conversion d'un marécage en prairie, nous informe de la volonté du seigneur de Kéronic de reprendre en main l'entretien des structures hydrauliques de la rive gauche du ruisseau de Kéronic. Celles-ci n'avaient pas cessé de se dégrader depuis la mort de Louis Joseph Eudo au début des années 1720.

C'est Jean Quidna qui conclut le marché et prend en charge les travaux, aidé de cinq hommes, tous originaires de Séné, paroisse située à l'estuaire de la rivière de Noyal, en plein Golfe du Morbihan, réputée pour ses marais salants.

¹¹⁸ Ce carrefour correspond au croisement de l'avenue de Trélécan avec l'allée transversale allant du Pont-Couët au village de Coët-Magoër. Cette appellation est strictement contemporaine.

¹¹⁹. « Personne qui travaille aux marais salants » (Le Petit Robert, 1972).

¹²⁰ Voir annexe n° 11.

Les travaux devaient comprendre les opérations suivantes :

- creusement d'un réservoir à la tête de l'étang, dans la prairie de Camors, pour retenir l'eau et conserver les poissons le temps des travaux¹²¹ ;
- vidange de l'étang, curage et transport de la vase dans un endroit d'où elles ne puissent pas y retomber ;
- construction d'une levée de terre épaisse d'au moins 4 pieds (environ 1 m 30) et haute de 3 pieds (environ 1 m) entre l'étang et la pâture située à son extrémité orientale¹²²,
- drainage de cette pâture¹²³, en creusant cinq canaux en forme de trapèze inversé, trois en long et deux en travers de la parcelle pour récupérer l'eau en excès présente dans le terrain du fait de la proximité du ruisseau, et l'évacuer dans l'étang, via deux ouvertures pratiquées à chaque extrémité de la levée de terre.

Ayant débuté le 1^{er} octobre 1767, les travaux devaient durer trois mois et coûter 1800 livres. Il était entendu que les paludiers devaient se nourrir à leur frais pendant la durée des travaux, et que Pierre Baptiste Charpentier leur fournirait le coucher dans un endroit fermé pour se retirer la nuit et de la paille pour y placer leurs lits. Apparemment, les travaux se sont achevés plus tôt que prévu. En décembre, Jean Quidna écrit : « J'ai reçu de monsieur de Lenvos 370 livres pour restant du marché à Khonnice le 3 décembre 1767 ».

III.2.3. Suppression de la métairie de Kéronic

Le 20 septembre 1763 Pierre Baptiste Charpentier signe avec Marie Burguin, veuve de Guy Mahéo, l'ancien métayer de Kéronic, et Vincent Le Priol, son gendre, un bail qu'il qualifie de *dernière ferme de la methairie*¹²⁴. À cette occasion, il leur enlève la jouissance du petit enclos de 23 cordes situé à l'Ouest du bâtiment de la métairie, qu'il souhaite utiliser pour faire des semis d'arbres¹²⁵. Il leur avait déjà échangé un pré, dit *La petite prée de*

Rivian, contre une prairie située entre les deux avenues¹²⁶. Ce pré, dit aussi « pré de Rimaison », faisait 60 cordes de superficie et avait probablement été réquisitionné pour l'implantation de la grande avenue axiale.

L'intention de Pierre Baptiste Charpentier est d'interrompre le bail de la métairie noble de Kéronic au 1^{er} mars 1770 afin de récupérer des terrains pour réaliser des *promenades* et une *bassecour plus grande que l'ancienne*¹²⁷. Une partie des terres de la métairie devant servir à la réalisation de ce projet a donc été réunie au pourpris, et l'autre partie a été annexée à la métairie noble de Rivihan.

Le 4 novembre 1769, Pierre Baptiste Charpentier renouvelle le bail à ferme de la *Methairie Noble de Rimaison ou Rivian*. Celui-ci contient plusieurs terres provenant de la métairie noble de Kéronic : 3 journaux et demi de terres labourables complantées de fruitiers qui se trouvaient derrière le jardin du château, une petite prairie située entre l'avenue de la chapelle et la grande allée axiale, et une portion de lande donnant sur le chemin du presbytère¹²⁸. À la suite de ces adjonctions, le prix de la ferme de la métairie de Rivihan a presque triplé : au lieu de 36 livres payées en 1763, Marc Le Mer doit désormais 100 livres par an et le tiers de sa récolte au seigneur de Kéronic¹²⁹.

La date de démarrage des travaux n'est pas connue, en revanche nous savons qu'ils sont achevés en 1779, date d'un extrait de rentier donnant une abondance de détails quant à l'aspect des jardins et du parc en cette fin de XVIII^e siècle¹³⁰.

III.2.4. Les « promenades » de Pierre Baptiste Charpentier

Lorsque Pierre Baptiste Charpentier s'installe à Kéronic en 1752, les éléments qui composent alors l'environnement du château se limitent à quelques espaces utilitaires cloisonnés et indépendants les uns des autres :

- un potager d'agrément cerné de murs situé à l'Est de la demeure,

¹²¹ Ce réservoir faisait approximativement 16 m X 19 m pour une profondeur au moins égale à 1 m 50.

¹²² Auparavant cette séparation consistait en un simple fossé mais ne suffisait pas à empêcher l'eau de se répandre de l'autre côté.

¹²³ Parcelle n° 34 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

¹²⁴ Bail à ferme de la métairie de Kéronic du 20/09/1763 : (...) *maisons et terres comprises dans cette dernière ferme de la methairie* (...).

¹²⁵ Bail à ferme de la métairie de Kéronic du 20/09/1763 : (...) *j'ay aussi retenu par cette nouvelle ferme pour y faire un semil la petite cloture joignant la methairie au couchant nommée la pépinière, dont je pouray disposer a ma volonté* (...).

¹²⁶ Bail à ferme de la métairie de Kéronic du 20/09/1763 : (...) *La petite prairie du Bois près la chapelle de kronic leur donné cy devant au lieu et place de celle nommée La petite prée de Rivian* (...).

¹²⁷ Bail à ferme de la métairie de Rivihan du 04/11/1769 : (...) *le tout des derniers articles cy dessus détachés de la methairie de konic que jay retenu pour la plus grande partie afin d'y faire des promenades et une nouvelle bassecour plus grande que l'ancienne* (...).

¹²⁸ Il s'agit de la parcelle de lande acquise par Louis Eudo en 1654.

¹²⁹ Bail à ferme de la métairie de Rivihan du 04/11/1769.

¹³⁰ Voir annexe n° 14.

- un verger cerné de fossés situé au Sud de ce potager,
- un bois situé au Nord et à l'Ouest du corps de logis, et qui s'étendait jusqu'à la limite orientale du pourpris,
- et derrière ce bois, un vivier implanté au bord du ruisseau de Kéronic.

Cette composition ne correspondait plus aux goûts ni aux besoins de l'aristocratie de cette seconde moitié du XVIII^e siècle. Pierre Baptiste Charpentier, en homme éclairé, va remettre au goût du jour un parc qui sortait à peine du Moyen Age. Son intervention a consisté à créer des points de vue et à multiplier les espaces d'agrément, nommés de manière très révélatrice « promenades », en créant entre eux une fluidité spatiale et visuelle invitant à la promenade contemplative (ill. 7).

Un jardin d'agrément situé sous les fenêtres du château

En 1779, le mur oriental de l'ancien potager est décrit avec une niche ornée d'une « perspective »¹³¹. Ce terme désignait un trompe-l'œil représentant une scène champêtre, une architecture ou un paysage donnant l'illusion de la réalité¹³². Cette peinture était censée prolonger symboliquement le jardin au-delà de ses limites matérielles. À Kéronic, en plus de son rôle décoratif, cette niche avait pour fonction de masquer et de donner accès au colombier qui lui était adossé¹³³. La position de celui-ci au bout de l'axe de symétrie longitudinal de la parcelle n'est pas anodine, de même que celle du petit portail situé au milieu du muret Nord du jardin¹³⁴ (ill. 24), et permet d'avancer l'hypothèse d'un jardin régulier, composé de parterres ordonnés symétriquement de part et d'autres d'une allée axée sur la niche du colombier. Les compositions classiques, rappelant les fameuses créations de Le Nôtre à Versailles, étaient encore très en vogue dans les milieux de l'aristocratie rurale de la seconde moitié du XVIII^e siècle. D'après Dézallier d'Argenville : (p. 52) *Un Parterre est la première chose qui doit se présenter à la vue, il doit occuper les places les plus proches du bâtiment, soit en face ou sur les côtés, tant par rapport à la découverte qu'il cause au*

bâtiment, que par rapport à sa beauté et à sa richesse, qui se trouvent sans cesse sous les yeux, et se voient de toutes les fenêtres d'une maison.

La nature de ce parterre n'est pas précisée. La présence d'une orangerie, attestée en 1775¹³⁵, et localisée d'après le plan cadastral de 1839 au Nord de ce jardin, dans le prolongement de l'arrière-cour, pourrait plaider en faveur de la présence de « parterres d'orangerie ». Il s'agissait de parterres de gazon ponctués d'ifs taillés entre lesquels on plaçait des orangers en caisse¹³⁶ ou d'autres arbustes décoratifs rustiques¹³⁷. Au XVIII^e siècle, ce type de parterre, plus facile d'entretien, et d'un goût très sobre, avait tendance à se substituer aux broderies compliquées et surchargées du siècle passé. Une photographie antérieure à 1878¹³⁸, retrouvée dans les archives du château, constitue un témoignage très intéressant de ce que pouvait être la composition de ce jardin à la fin du XVIII^e siècle (ill. 30), en considérant toutefois que la structure de ce jardin n'a pas été modifiée entre les aménagements de Pierre Baptiste Charpentier et le milieu du XIX^e siècle¹³⁹. Malgré une image un peu floue, les éléments figurant sur cette photographie plaident en faveur de notre hypothèse. Nous observons en effet quatre carrés de pelouse répartis de part et d'autre de deux allées axiales se croisant en angle droit au centre de la parcelle. La bordure de ces carrés est ponctuée d'arbustes taillés plantés à intervalles réguliers. Nous distinguons également très nettement la présence de caisses à orangers peintes en blanc, disposées le long des deux allées axiales. Certaines d'entre elles contiennent des arbustes taillés en boule. L'on voit également une allée de même largeur que le pavillon de l'avant-cour longer le mur Sud du jardin. Celle-ci avait sans doute son symétrique du côté Nord. Au centre de la parcelle s'élève un buisson végétal taillé en dôme (buis, charmille ou if). Tout indique que nous sommes en présence des parterres d'orangerie créés par Pierre Baptiste Charpentier. Malgré une structure

¹³⁵ Aveu rendu au Roi le 11/09/1775

¹³⁶ Dans DÉZALLIER D'ARGENVILLE (voir bibliographie) : (p. 384) *On range les caisses en les alignant au cordeau, tant celles qui sont isolées, que celles qui se placent dans les plate-bandes des parterres d'Orangerie entre les ifs. (...) l'usage est de placer une petite caisse entre deux grandes, pour le coup d'oeil : on peut aussi entre-mêler des pots et des vases remplis d'arbrisseaux et de fleurs de saison : le bon goût d'un Jardinier se remarque dans cette décoration, où la régularité ne doit point empêcher une agréable confusion qui les fasse paroître en beaucoup plus grand nombre qu'ils ne sont effectivement.*

¹³⁷ Au XVIII^e siècle cela pouvait être des grenadiers, lauriers-francs, lauriers-roses, lauriers-cerises, myrtes, jasmins...

¹³⁸ Cette photo a été prise avant 1878, date de la construction de l'aile Ouest des cuisines, qui n'y figure pas.

¹³⁹ Ce que les archives semblent attester...

¹³¹ (...) *Trois jardins, dans le premier desquels est un colombier masqué par une perspective* (...)

¹³² DÉZALLIER D'ARGENVILLE (voir bibliographie)

¹³³ Celui-ci a été construit entre 1714 et le début des années 1740.

¹³⁴ Ce mur bas et ce petit portail datent *a priori* de la seconde moitié du XVIII^e siècle, même s'ils ont pu subir des remaniements depuis. Ils participent de la volonté de fluidité spatiale et visuelle ayant visiblement guidé l'ensemble de la composition de Pierre Baptiste Charpentier. Avant eux, le mur Nord était probablement un mur haut, à l'image des trois autres murs qui entourent cette parcelle.

régulière encore bien lisible, ce jardin présente un aspect un peu brouillon pouvant appuyer l'hypothèse d'un aménagement déjà ancien, immortalisé dans sa phase de déclin.

Un nouveau jardin potager

L'extrait de rentier de 1779 parle de trois jardins : *dans le premier desquels est un colombier masqué par une perspective ; le 2d planté en ormeaux taillés, et le 3eme nommé le jardin potager*. Le document donne très peu d'éléments pour localiser ce jardin potager. Par déduction, il pourrait correspondre aux parcelles n° 44 et 45 du plan cadastral napoléonien section K-2, nommées respectivement *jardin de la couche*¹⁴⁰ et *jardin des mouches*¹⁴¹ en 1839. Dissimulé derrière le mur Sud du jardin, ce potager répondait en partie aux critères énoncés par Dézallier d'Argenville dans sa « *Théorie et Pratique du Jardinage* » : (p. 52) *Ces Potagers et ces Fruitiers seront toujours (...) séparés par un mur des autres Jardins. Cette précaution nécessaire pour la conservation des fruits, ne l'est pas moins pour cacher à la vue les fumiers, les terreaux et le nétoyement des planches et des couches*. Pierre Baptiste Charpentier a probablement sacrifié une partie de l'ancien verger pour implanter ce nouveau potager indispensable pour nourrir la maisonnée. Cela lui a permis de consacrer la parcelle située sous les fenêtres du corps de logis à des fonctions purement esthétiques.

Deux vergers

Le document de 1779 parle de deux vergers situés à l'extrémité du jardin potager. Ayant probablement déjà été amputé d'une portion lors de la construction de la grande allée axiale, l'ancien verger¹⁴² s'est vu annexer une seconde parcelle, probablement détachée des anciennes « Terres de la Métairie », qui, rappelons-le, étaient complantées de fruitiers en 1731. Il pourrait s'agir de la parcelle n° 50 du plan cadastral de 1839. En effet, l'État

de section de 1840 la nomme *péer queronic*, ce qui signifie approximativement « les poiriers de Kéronic »¹⁴³.

Le jardin du Colombier

Une partie des « Terres de la Métairie » a servi à implanter un second jardin d'agrément, situé dans le prolongement oriental du jardin du Château. En 1779, ce *jardin du Colombier*, tel qu'il est nommé dans l'État de section de 1840, était planté d'ormes taillés¹⁴⁴. Un document plus tardif indique que ces ormes étaient taillés en boule¹⁴⁵. Cet arbre était comparable au chêne en qualité et en longévité, et constituait au XVIII^e siècle l'essence de prédilection pour planter les allées et les bosquets. Il croît rapidement, et son feuillage petit et touffu supporte bien la taille.

Ces arbres plantés en alignement formaient ce que l'on appelait alors un « quinconce »¹⁴⁶. Cet aménagement permettait de se promener sous l'ombrage des arbres tout en laissant la vue libre sur l'extérieur. À ce propos, Dézallier d'Argenville met en garde contre le risque de boucher la vue par des bosquets : (...) *à moins que ce ne soit des quinconces (...), qui n'empêchent point l'oeil de se promener entre les tiges des arbres, et de découvrir la belle vue de tous côtés*. À Kéronic, les « belles vues » se trouvaient au Nord, vers l'étang, et à l'Est, sur la campagne environnante. En exceptant le mur faisant la séparation avec le jardin d'agrément, implanté de part et d'autre du colombier, les murs qui entouraient ce second jardin étaient probablement des murs bas, tels qu'ils se présentent encore à nous aujourd'hui. Le sol de ce quinconce pouvait être sablé et ratissé, ou engazonné et parcouru de quelques allées¹⁴⁷.

¹⁴³ Poire se dit « per » en breton.

¹⁴⁴ (...) *le 2d (jardin) planté en ormeaux taillés (...)*.

¹⁴⁵ Dans « Dates des époques auxquelles se sont faits différents semis plantations et défrichements à Kéronic et autres terres nous appartenant », 1810-1898 (voir annexe n° 5), en 1810 : *J'ai planté en arbres fruitiers le jardin du Colombier qui, auparavant a été planté d'ormes taillés en boules*.

¹⁴⁶ Dans BENETIERE M.H. (voir bibliographie) : « couvert destiné à la promenade et constitué par plusieurs rangées d'arbres d'ornement de haute-tige plantés en alignement de façon à répéter régulièrement une figure géométrique : carré, rectangle, losange, ou « quinconce », c'est-à-dire, au sens premier, la figure formée par le chiffre 5 d'un dé ou d'une carte à jouer. »

¹⁴⁷ Dans DÉZALLIER D'ARGENVILLE (voir bibliographie) : (...) on ratisse le dessous de ces arbres, ou on le gazonne, en ménageant seulement quelques allées blanches dans le milieu (...) on doit voir de tout sens des allées droites et bien alignées.

¹⁴⁰ Dans BENETIERE M.H. (voir bibliographie) : La « couche » est un terme de jardinage. Il désigne un « lit de matières organiques (fumier, paille ou tannée) en cours de décomposition et recouvertes de terreau, produisant par fermentation une chaleur plus ou moins forte, appropriée à la protection, au hâtage ou au forçage des végétaux en pleine-terre placés dans des réceptacles appropriés. La couche adopte généralement la forme d'une planche de jardin. »

¹⁴¹ On appelait autrefois les abeilles des « mouches à miel ». Cette parcelle contenait peut-être des ruches au XIX^e siècle.

¹⁴² Celui créé par Louis Joseph Eudo entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle.

La terrasse des charmilles

Bordant la limite Sud de ce jardin, une terrasse maçonnée sur laquelle était plantée une allée de charmille¹⁴⁸ formait une sorte de couloir de verdure¹⁴⁹ où, contrairement au quinconce, l'on pouvait se promener en toute discrétion¹⁵⁰.

Cette terrasse se terminait du côté oriental par une sorte de belvédère qui surplombait de quelques mètres le niveau des terrains alentours. Bien que partiellement envahis par le lierre et les ronces, les murs de cet édifice sont encore relativement bien conservés. Le mur regardant vers l'Est présente encore quelques dalles de couverture se situant à hauteur d'appui (ill. 20). Le mur Nord possède quant à lui une structure en élévation partiellement conservée et envahie de ronces évoquant la présence de deux piliers encadrant une ouverture (ill. 20). Il s'agissait peut-être d'une porte qui donnait accès à un escalier extérieur, permettant de descendre sur les terrains environnants et de poursuivre la promenade sans être contraint de revenir sur ses pas après avoir atteint l'extrémité de la terrasse. Le promeneur pouvait se reposer tout en admirant la campagne environnante, avant de poursuivre son cheminement. Il contournait ensuite le jardin du Colombier pour rejoindre l'allée transversale allant de l'orangerie à l'extrémité des terres de la Métairie, et de là se rendre dans les allées secrètes du bois de Huern Lost, ou revenir vers l'Ouest en direction des terrasses de l'étang. Faute d'avoir pu dégager correctement les structures, l'interprétation de cet édifice, ainsi que sa datation, restent toutefois hypothétiques.

Deux allées basses

Le document de 1779 mentionne *deux allées basses*. D'après le plan cadastral de 1839, l'une de ces allées pourrait être celle qui, partant de l'orangerie,

longeait le mur Nord des deux jardins puis le Bois de Huern Lost situé à l'Est de l'étang et s'interrompait au niveau de l'extrémité de la parcelle dite « les terres de la métairie ». La seconde allée serait celle qui, depuis le petit portail du mur Nord du jardin prolongé de quelques marches, allait vers l'étang (ill. 24). Dans ce secteur, le terrain naturel offrait une pente Sud/Nord avec laquelle les premiers aménageurs avaient dû composer. La création du jardin clos a probablement nécessité un apport de remblais destinés à lui donner l'assise plus ou moins horizontale qu'il possède aujourd'hui. Ceci explique qu'il se trouve légèrement en surplomb par rapport aux terrains qui bordent l'étang et que ces allées aient été qualifiées de « basses ». Celles-ci constituaient les clés du système de promenades créé par Pierre Baptiste Charpentier. Elles suffisaient à relier entre eux tous les éléments du parc, qui, grâce à elles, passent du statut de simples modules juxtaposés à celui d'un système organisé et dynamique voué à la promenade.

Un bastion d'agrément au bord de l'étang

La petite allée permettant de rejoindre l'étang depuis le jardin du Château aboutissait à ce que le document de 1779 appelle une *petite terrasse, ou belvedere*, et que le plan cadastral de 1839 baptise du nom de *Fort Royal*¹⁵¹ (parcelle n° 28, section K-2). Sur ce plan, l'édifice forme une sorte de plate-forme regardant vers l'Est et faisant saillie au niveau de l'angle Sud-Ouest de l'étang par un mur curviligne. Vraisemblablement bordée d'une balustrade ou d'un parapet, cette plate-forme talutée offrait un espace de repos « pittoresque »¹⁵², baigné de fraîcheur, d'où l'on pouvait admirer l'étang ainsi que les bois situés en arrière-plan, en position légèrement dominante. Nous pouvons véritablement parler de « fabrique de jardin », l'imaginaire cité étant celui de l'architecture militaire du Grand Siècle à la

¹⁴⁸ Extrait de rentier de 1779 : (...) *une terrasse ou allée de charmier en la partie du levant* (...).

¹⁴⁹ Dans DÉZALLIER D'ARGENVILLE (voir bibliographie) : (p. 318) *Le génie du Charme est disposé à faire des palissades, étant rameux jusqu'au pied, et demandant à avoir la tête coupée ; sujette sans cela à périr.*

¹⁵⁰ Dans DÉZALLIER D'ARGENVILLE (voir bibliographie) : (p. 118) : *Les palissades, par l'agrément de leur verdure, sont d'un très grand secours dans les Jardins, pour couvrir les murs de clôtures, pour boucher et arrêter la vue dans de certains endroits ; (...) la forme la plus commune des palissades, est une grande longueur et hauteur tout unie, formant une muraille ou tapisserie verte, dont toute la beauté consiste à être fort garnie, surtout par le pied, peu épaisse et bien tondue des deux côtés à pied droit : on les tond ordinairement en éventails, en rideaux et en banquettes, selon la nature du lieu.*

¹⁵¹ Sans doute en référence au fort construit en 1650 pour l'éducation de Louis XIV dans les jardins du Palais-Royal à Paris, nommé *Fort Royal*. (Voir article de Nicolas Faucherre, *Le fort en terre de la Cornetière à Avrillé, redoute de siège, fortin d'exercice ou bastion d'agrément ?*, dans *Vendée côté jardin. Promenade au cœur d'un patrimoine*, Ouvrage collectif, Somogy Editions d'Art / Conseil Général de Vendée, 2006).

¹⁵² Les jardins de Kéronic n'appartiennent pas à ce que l'histoire de l'art des jardins appelle le « style pittoresque », qui s'est répandu en France à partir des années 1760-1770 en réaction contre les principes du jardin régulier prôné par Le Nôtre et ses successeurs. Leur composition nous montre que Pierre Baptiste Charpentier est encore très attachés aux valeurs esthétiques du jardin classique. Néanmoins, l'on sent à travers certains éléments, tel ce belvédère en forme de bastion militaire, que la fin du XVIII^e siècle approche, et qu'une certaine évolution est en train de s'opérer au niveau de la conception des jardins, avec notamment l'introduction des fameuses fabriques de jardin.

Vauban¹⁵³. Un petit embarcadère de plan carré, dit *logement pour loger les bateaux* dans le document de 1779, occupait l'angle nord-ouest du bastion (ill. 14).

L'étang

Les étangs, au même titre que les landes et les ruines, faisaient partie des éléments du paysage touchant tout particulièrement la sensibilité des promeneurs de cette seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁵⁴. Pierre Baptiste Charpentier ne pouvait pas nier le potentiel paysager représenté par le grand vivier de ses prédécesseurs. Converti à son tour en espace d'agrément, l'étang de Kéronic, nommé aussi « pièce d'eau »¹⁵⁵, permettait d'achever la promenade dans le parc par un tour en barque (ill. 17).

Bien qu'elle ne soit pas mentionnée dans l'extrait de rentier de 1779¹⁵⁶, l'île parfaitement circulaire située au milieu de l'étang, alliant régularité et caractère « pittoresque », date *a priori* des aménagements de Pierre Baptiste Charpentier (ill. 22). Le marché de travaux pour le curage de l'étang datant de 1767 ne la mentionne pas. Elle a probablement été aménagée entre 1775 et 1779, dans la foulée de la construction des terrasses de l'étang.

Les terrasses de l'étang

Pierre baptiste Charpentier a l'idée de mettre à profit le terrain situé au Nord des jardins, occupé jusque-là par le bois de haute futaie, pour aérer son parc et aménager un point de vue sur son étang. Pour cela il a créé une succession de quatre terrasses pouvant servir à la fois de promenades et de belvédères. Un document rédigé après 1775 mentionne 3 *terrasses bordées d'ormes* avec au milieu de la plus élevée (...) un petit pavillon. L'extrait de rentier de 1779 parle quant à lui de quatre terrasses ornées d'un petit

pavillon, et d'une balustrade en bois. Ces aménagements sont restitués fidèlement par le plan cadastral de 1839, parcelles n° 32 et 33, dénommées respectivement *Les terrasses* et *La tonnelle des terrasses*. Les trois terrasses inférieures, longues et étroites, étaient parfaitement rectangulaires et parallèles au bord de l'étang. La terrasse supérieure, plus grande, était en forme de triangle pour compenser l'écart d'orientation entre la berge de l'étang et le mur de terrasse du jardin du Château. Elle abritait un petit pavillon de jardin de plan carré, appelé « tonnelle » dans l'État de section de 1840, ce qui semble témoigner en faveur d'une petite fabrique de jardin en treillage orné de plantes grimpantes et abritant un banc¹⁵⁷.

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, les espaces entourant le château de Kéronic avaient plus une vocation agricole et utilitaire que décorative. L'on doit à Pierre Baptiste Charpentier l'initiative d'un projet global visant à faire du parc de Kéronic un ensemble cohérent et organisé d'espaces essentiellement voués à l'agrément. Après l'ouverture sur l'extérieur initiée et réalisée par son grand-père au niveau du corps de logis et de l'avant-cour entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, Pierre Baptiste Charpentier se tourne justement vers ces extérieurs devenus « visibles », et s'applique à les rendre « regardables » selon les critères esthétiques de son époque. Avec leur tracé précis et régulier, privilégiant la symétrie et les angles droits, les espaces créés par Pierre Baptiste Charpentier se rattachent encore au modèle régulier classique. Pourtant, celui-ci ne les appelait pas « jardins » mais « promenades », preuve qu'il n'était pas hermétique aux concepts émergents de cette seconde moitié du XVIII^e siècle. En effet, la promenade devient à cette époque un fait social à part entière. Les élites intellectuelles abandonnent les conversations de salons pour jouir du grand air et imaginer de nouveaux rapports entre l'Homme et la Nature. On parle alors de *contemplation émue* de la Nature¹⁵⁸. Bien que formel et régulier dans sa structure, le parc de Kéronic opère une sorte de synthèse entre rationalisme et sensibilité grâce à la fluidité de son

¹⁵³ « Fabrique de jardin : Petite construction de jardin comportant un espace intérieur, servant de ponctuation à la promenade en ménageant des vues et en offrant au promeneur un lieu de repos à l'abri des intempéries. (...) les fabriques empruntent leur décor à l'architecture de différentes époques ou parties du monde, ou illustrent des thèmes philosophiques, littéraires ou religieux. » dans BENETIERE M. H., *Vocabulaire typologique et technique du jardin*, Editions du Patrimoine, Paris, 2000.

¹⁵⁴ C'est l'époque du pré-romantisme français (1750-1800). Voir article « romantisme » sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Romantisme>

¹⁵⁵ Extrait de rentier de 1779 (annexe n° 14) : (...) *une grande picesse d'eau ou etang, fermée d'une chaussée de chaque bout*

¹⁵⁶ Elle apparaît dans le carnet de bord de Jean René Harscouët de Saint George en 1821 : *Talut l'étang du côté du Nord et aussi l'île*

¹⁵⁷ « **Tonnelle** : petite fabrique de treillage couverte en dôme ou en berceau et contenant un banc. »

« **Fabrique de jardin** : Petite construction comportant un espace intérieur, servant de ponctuation à la promenade en ménageant des vues et en offrant au promeneur un lieu de repos à l'abri des intempéries. »

« **Fabrique de treillage** : Fabrique formée d'une armature légère en bois, métal ou plastique pouvant servir de support à des plantes grimpantes »

Dans BENETIERE M. H., *Vocabulaire typologique et technique du jardin*, Editions du Patrimoine, Paris, 2000.

¹⁵⁸ <http://fr.wikipedia.org/> : article sur le Romantisme.

système de circulation, et à la multiplicité des espaces dédiés à la contemplation du paysage.

Parmi les nombreux écrits de Pierre Baptiste Charpentier, nous avons retrouvé une page de son journal, qui nous offre un témoignage touchant de l'esprit de cet homme à la fois rationnel et sensible. Il écrit : (...) *brillantes fleurs, email des prés, ombrages frais, ruisseaux, bosquets, verdure venés purifier mon imagination salie par tous ces hideux objets mon ame morte à tous les grands mouvemens ne peut plus s'affecter que par des objets sensibles je n'ai plus que des sensations et ce n'est plus que par elles que la peine où le plaisir peut m'atteindre ici bas. attiré par les vivants objets qui m'entourent je les considère je les contemple je les compare, j'apprens enfin à les classer et me voila tout d'un coup aussi botaniste qu'a besoin de l'être celui qui ne veut etudier la nature que pour trouver sans cesse de nouvelles raisons de l'aimer. je ne cherche point à minstruire, il est trop tard. d'ailleurs je n'ai jamais vû que tant de science contribuât au bonheur de la vie, mais je cherche a me donner des amusemens doux et simples que je puisse goûter sans peine et qui me distraient de mes malheurs. je n'ai ny dépense a faire ny peine à prendre pour errer nonchalamment dherbe en herbe de plante en plante pour les examiner, pour comparer leurs divers caractères, pour marquer leurs rapports et leurs différences enfin pour observer l'organisation végétale de manière a suivre la marche et le jeu de ces machines vivantes a chercher quelquefois avec succès, leurs loix générales la raison et la fin de leurs structures diverses et a me livrer aux charmes de ladmiration reconnaissante pour la main qui me fait jouir de tout cela.*¹⁵⁹

Sa passion pour la botanique l'a conduit à réaliser de nombreux dessins destinés à illustrer ses observations. Certains de ces dessins sont parvenus jusqu'à nous (ill. 23).

III.2.5. Une nouvelle « basse-cour »

L'aménagement d'une nouvelle bassecour plus grande que l'ancienne participe de la volonté d'apporter un souffle nouveau à l'environnement du château de Kéronic. Les bâtiments d'exploitation de l'ancienne métairie possédaient encore leur aspect médiéval et devaient sans doute assez mal s'intégrer dans le parc flambant neuf de Pierre Baptiste Charpentier.

¹⁵⁹ Extrait de : « Notes concernant des lunettes et microscopes, taches du soleil histoire naturelle, quelques esquisses de desseins une machine de tour et rouet, le tour en fer ». Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye

L'extrait de rentier postérieur à 1775 décrit le *batiment de l'ancienne métairie* dans un état comparable à celui de 1714. Les travaux de rénovation n'ont visiblement eu lieu qu'entre 1775 et 1779, date d'un second extrait de rentier décrivant ainsi la *basse court* : (...) *fermée de murs et de barieres aux deux bouts, composée d'un pressoir, menuiserie, chambre et grenier au dessus, etable, grande remise, fanneries, etc cour au devant des dits logements, et grand jardin fruitier derriere, nommé le jardin de l'etang.* (...) Cette description correspond à la parcelle n° 24 du plan cadastral ancien section K-2. Le bâtiment rectangulaire, unique et allongé, était précédé d'une cour s'élargissant en hémicycle en son milieu (probablement l'emplacement de l'aire). Cette cour était délimitée au Sud par un mur, et communiquait avec l'extérieur au moyen de deux portails situés à ses extrémités Est et Ouest. À l'arrière de l'édifice, se trouvait un « grand » jardin, dit le *jardin de l'etang*, cumulant les fonctions potagère et fruitière, à l'usage des fermiers. Ce jardin remplaçait le petit courtil à chanvre décrit en 1731 et semble correspondre à la parcelle n° 23 du plan cadastral napoléonien, dénommé le *jardin de la ferme* dans l'état de section de 1840.

Ces dépendances construites de façon linéaire, appelées localement « longères », permettaient de concentrer en un même lieu toutes les activités spécialisées liées à la transformations des produits de la ferme et faire en sorte que ces activités puissent être réalisées dans des conditions d'efficacité et de salubrité dignes de cette fin de XVIII^e siècle.

III.2.6. Les bois de Kéronic à la fin du XVIII^e siècle

L'intervention de Louis Joseph Eudo au cours du premier tiers du XVIII^e siècle avait permis de reconstituer et d'étendre l'ancien bois de haute futaie et de créer trois nouvelles parcelles boisées dans l'entourage immédiat du château. Nous avons vu que son gendre, Jérôme Louis Charpentier de Lenvos, avait sans doute continué son oeuvre en créant le Bois du Pont-Couët. Pierre Baptiste Charpentier, quant à lui, va s'attaquer aux landes situées au Sud du pourpris.

L'extrait de rentier de 1779 permet de dresser un état des lieux des surfaces boisées présentes à Kéronic en cette seconde moitié du XVIII^e siècle (ill. 8) :

- (...)un bois joignant, divisé en différentes portions, nommé *le bois de l'étang*, le tout sitüé au Nord de la maison, et s'étendant jusqu'aux prairies de Kvichen (...) : Ce bois était mitoyen de l'étang et se composait de deux portions. Celle qui se trouvait entre le corps de logis et l'étang, correspondant à

l'emplacement du bois de haute futaie originel, et celle nommée *Le Bois du parc Losque* en 1714, située à l'Est de l'étang. En 1779, ces deux portions de bois étaient séparées par les terrasses de l'étang.

- (...) *Une autre partie de bois non séparée du Bois de l'étang, nommé le bois des prairies, située derriere les ecuries* (...): Le Bois des Prairies dont il est question ici recouvrait les parcelles n° 16, 19, 21bis, et peut-être 21 du plan cadastral napoléonien. Il résultait du reboisement engagé par Louis Joseph Eudo au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, et bordait les trois grandes prairies situées de part et d'autre du ruisseau de Rivihan, à l'Ouest de la demeure. Ce bois était mitoyen du Bois de l'Etang décrit précédemment. La jonction se faisait sur les terrains situés entre la basse-cour et le corps de logis, au niveau de la parcelle n° 26 du plan cadastral ancien. Entre ce bois et les écuries de l'avant-cour est décrite une petite cour entourée de logements bas en forme de pavillon, séparés les uns des autres par des balustrades en bois, et murs de closture derriere. Cette description correspond *a priori* aux éléments compartimentés figurés entre les parcelles n° 17 et 18 sur le plan cadastral napoléonien. Leur fonction n'est pas attestée, mais il pourrait s'agir de boxes pour chiens de chasse. N'étant mentionnés dans aucun document antérieur à 1779, ils sont attribuables à Pierre Baptiste Charpentier. Ce bois renfermait également le four construit par Louis Joseph Eudo mentionné en 1714, et nommé en 1779 *la maison du four*¹⁶⁰.

- (...) *Le petit bois près de la chapelle* donnant des costés du levant et midy aux avenues de la maison, et au couchant à l'allée cy-dessus qui conduit à la chapelle. (...): Il s'agit du bois appelé *Le bois d'entre le petit pré et l'avenue* dans les années 1740, faisant face à la chapelle de Kéronic et correspondant à la parcelle n° 13 du plan cadastral napoléonien. Ce bois a vraisemblablement été planté par Louis Joseph Eudo vers la fin de sa vie.

- (...) *un bois ancien et assé grand, nommé le bois du pontcouët* (...): Cette appellation nous permet de le localiser dans le secteur du pont situé à l'extrémité occidentale de la grande prairie dite « de Camors » (parcelle n° 1 du plan cadastral napoléonien). Selon toute logique, la parcelle n° 4 dite *Le Bois de la Prairie du Milieu*, indiquée comme « bois futaie » en 1840, correspond au *bois du pontcouët* mentionné en 1779. Ce bois constituerait une extension du *bois d'au dela du pré* signalé au début des années 1740, lui-

même étant issu d'un ancien semis effectué par Louis Joseph Eudo avant 1714.

Les bois suivants étaient encore jeunes en 1779. Ils ont tous été plantés par Pierre Baptiste Charpentier pour embellir et donner de l'ombre à ses nouvelles avenues :

- (...) *trois autres petits bois entre chacune des allées de la patte d'oye* (...): L'un de ces bois correspond à la parcelle n° 7 du plan cadastral napoléonien section K-2, dénommée *Bois de chênes entre les Chemins*. Un autre est représenté par la parcelle n° 6, correspondant à une section de l'ancienne Avenue de la Chapelle créée par Jérôme François Charpentier. Cette parcelle est indiquée comme « bois futaie » en 1840. Le troisième petit bois est à prendre sur la parcelle n° 8, dénommée *le Bois de la chapelle* en 1840, entre l'avenue qui a disparu et celle qui menait à Languidic.

- (...) *un jeune bois planté en haitres et chateigners* : ce bois bordait l'avenue allant à Pluvigner, entre l'esplanade de la grande allée axiale et la chapelle, à l'emplacement des parcelles n° 62 et 63 du plan cadastral napoléonien section K-2¹⁶¹.

- (...) *Un bois nouvellement planté en chesne, situé à l'entrée de la patte d'oye du costé de la grande lande de queronic* nommée la lande de coetmagoer, et allant se terminer en pointe au chemin transversal qui vat du pontcouët au village de coët-magoër, le dit bois contenant entre trois et quatre journaux, cernés de bons fossés tout autour. (...): Ce bois correspond à la parcelle n° 8 du plan cadastral napoléonien section K-2, nommée *le Bois de la chapelle* et indiquée comme « bois futaie » en 1840, à laquelle il faut toutefois retirer la portion qui se trouvait entre les deux branches Sud de la patte d'oye.

Nous constatons qu'en cette fin de XVIII^e siècle, Pierre Baptiste Charpentier utilise encore exclusivement les essences classiques de la forêt mixte bretonne pour ses boisements : le chêne pour les futaies et le hêtre en mélange avec le châtaignier pour les taillis. Les choses seront bien différentes au XIX^e siècle.

Pierre Baptiste Charpentier, grand artisan de l'ouverture du site sur l'extérieur et de la mise en valeur paysagère des abords du château, meurt en décembre 1795 à l'âge de 74 ans, sans héritier direct pour lui succéder à

¹⁶⁰ Extrait de rentier de 1779 (annexe n° 14) : (...) *au milieu du dit bois est un autre logement nommé la maison du four avec un apenti du costé gauche joignant le dit logement.*

¹⁶¹ Extrait de rentier de 1779 (annexe n° 14) : (...) *Au midy de cette grande avenue est une partie considerable de lande, nommée la lande de la pairiere, au bas de laquelle est un jeune bois planté en haitres et chateigners, qui se continue depuis la ditte esplanade, jusqu'à la barriere de l'avenüe de la chapelle.*

la tête du domaine. Son frère cadet, Jérôme Louis Charpentier, gère alors à distance, depuis son château de Limoges à Vannes, les affaires administratives courantes, notamment le renouvellement des baux de ferme de la métairie de Rivihan¹⁶². À la mort de celui-ci en 1802, c'est à son neveu, Jean René Harscouët de Saint George, alors âgé d'une vingtaine d'années, que revient l'héritage de Kéronic.

IV. La famille Harscouët de Saint George, 1802-1906 : Augmentation des surfaces boisées, introduction de nouvelles essences, réhabilitation architecturale et création d'un parc paysager

Le domaine de Kéronic rentre de plain-pied dans le XIX^e siècle aux mains de Jean René Harscouët de Saint George, propriétaire ambitieux et déterminé, dont l'impact sur l'environnement du château a été majeur, tout particulièrement en ce qui concerne les bois.

Les pratiques forestières ne sont déjà plus celles du XVIII^e siècle : les conditions socio-économiques ont changé et les propriétaires ont à faire face à des impératifs économiques qui orientent leur gestion du paysage, notamment avec l'introduction des résineux et des essences exotiques en provenance d'Amérique, plus rentables que les variétés autochtones. Au début du XIX^e siècle, la mise en culture des landes cesse progressivement. On cherche de plus en plus à valoriser ces espaces d'une manière différente, notamment par la plantation massive de pins maritimes et de pins sylvestres que l'industrialisation des mines de charbon en Angleterre, puis en Écosse, réclamait en abondance¹⁶³.

Grâce à un carnet de bord commencé en 1810 par Jean René Harscouët de Saint George et tenu jusqu'en 1898 par ses successeurs, nous avons aujourd'hui une idée assez précise des plantations effectuées dans l'environnement du château, et de la progression des surfaces boisées, au

cours du XIX^e siècle (voir annexe n° 5). Un tableau chronologique mêlant informations historiques et observations de terrain synthétise l'essentiel des données concernant la nature de ces plantations et leur devenir au cours des années qui ont suivi (voir annexe n° 20).

IV.1. Jean René Harscouët de Saint George, 1802-1867 : Des plantations massives aux abords du château et sur les coteaux environnants

En cette première moitié du XIX^e siècle, l'apport de Jean René Harscouët de Saint George (1781-1867) à l'environnement du château de Kéronic est sans conteste la mise en valeur des landes situées sur les coteaux des rives droite et gauche du ruisseau de Kéronic et le développement des surfaces boisées (ill. 9). Il était contemporain d'un certain Étienne Soulange-Bodin (1774-1846), diplomate et botaniste, dont l'influence sera grande sur l'horticulture française du XIX^e siècle, et qui comme lui était couronné Chevalier de Légion d'Honneur. Jean René Harscouët de Saint George a peut-être eu entre les mains l'un de ses ouvrages intitulé « *Mémoire relatif à l'introduction des arbres exotiques dans les plantations économiques* »¹⁶⁴ paru en 1833¹⁶⁵. Il se trouve également que la Société Nantaise d'Horticulture ayant vu le jour en 1828 se montre particulièrement active et lance un appel à tous les armateurs, capitaines, et passagers de vaisseaux partant de Nantes, les invitant à rapporter des plantes des pays visités. Jean René Harscouët de Saint George, en tant que propriétaire curieux de botanique et décidé à valoriser les surfaces incultes de son domaine, a peut-être été influencé par ce mouvement et par la proximité de Nantes pour introduire des variétés exotiques à Kéronic de façon précoce. Nous savons en revanche qu'il avait un fournisseur à Paris¹⁶⁶ et qu'il faisait ses propres

¹⁶⁴ DE COURTOIS Stéphanie, « Étienne Soulange-Bodin (1774-1846) et la fondation de l'horticulture en France », *Actes du séminaire «Étapes de recherches en paysage», n° 1*, Ecole nationale supérieure du paysage, Versailles 2000

¹⁶⁵ À ce propos, il serait intéressant de faire un inventaire exhaustif du contenu de la bibliothèque du château de Kéronic, afin de savoir quel type de lecture avaient les différents propriétaires et déterminer un peu plus précisément dans quel environnement culturel ils se situaient et quelles étaient leurs influences.

¹⁶⁶ En 1814, il écrit : « *J'ai planté en mélèzes, pins de Riga, weymouth, épicéa et sapinettes le petit bois situé derrière la maison et le grand jardin ; j'avais fait venir les plants de Paris deux ans auparavant* ».

¹⁶² Bail du 10 août 1801 (voir tableau historique).

¹⁶³ À ce sujet, voir : <http://www.inra.fr/dpenv/mahauc34.htm#vu19>

pépinières¹⁶⁷, lesquelles pourvoaient vraisemblablement une grande part de ses besoins.

IV.1.1. Mise en valeur des incultes

En 1811, il commence par semer des chênes et des châtaigniers dans la parcelle dite *Le Séchoir* située à l'angle Sud-Est du carrefour de la chapelle¹⁶⁸, pour former un taillis¹⁶⁹. Vers la fin de sa vie, en 1862, il agrémentera la bordure Nord de ce taillis de 191 mélèzes¹⁷⁰.

Dès 1813, il se met à enclore la grande lande de Kéronic située à l'Ouest du pourpris, entre le chemin de Trélécan et la route allant de Pluvigner à Languidic¹⁷¹, et y pratique un semis de pins maritimes¹⁷². Celui-ci s'étalera sur plusieurs années et s'achèvera en 1815. En 1814, il sème des chênes dans le coin Nord de cette lande, là où le sol et l'exposition étaient sans doute moins favorables aux résineux. Dans les années 1820, sa palette végétale s'élargit à de nouvelles essences. En 1824, il plante 1200 pieds de mélèzes, épicéas, pins sylvestres¹⁷³, et pins Laricio¹⁷⁴, puis à nouveau 5000 autres pieds en 1825 pour compléter ses plantations dans la partie basse de la parcelle, située près de l'avenue allant à Trélécan. Ensuite, vient la plantation de plusieurs milliers de pins sylvestres au cours des années 1826, 1827, 1829 et 1831, auxquels il mêlera des hêtres au cours de l'année 1832. En 1835, il introduit également de jeunes hêtres au-dessus d'une zone décrite comme humide, proche de Trélécan. On peut supposer qu'il s'agit du secteur Nord, près du ruisseau de Kéronic et donc sensible à

¹⁶⁷ En 1820 : *Fait une pépinière en chênes, hêtres et ormeaux à l'épinard*. En 1835 : *Repiqué des petits chênes dans la pépinière au bout du jardin du Colombier*. En 1848 : *Fait une pépinière de rigas et de mélèzes, hêtres, dans la lande de Camors du bout du Pont-Coët*. (voir annexe n° 5)

¹⁶⁸ Parcelle n° 63 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2

¹⁶⁹ Les hêtres et les chênes plantés à cet endroit par Pierre Baptiste Charpentier au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle ont sans doute été exploités.

¹⁷⁰ Le mélèze n'est pas présent naturellement en Bretagne. Essence recherchant la pleine lumière, ne supportant pas la concurrence, à croissance juvénile rapide.

¹⁷¹ Parcelle n° 10 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-1 dite de Mané-Bras.

¹⁷² Le pin maritime, ou *prusse*, et originaire des landes de Gascogne et a colonisé le Sud de la Bretagne au XVIII^e à la faveur des pratiques telles l'écobuage et l'étrépage (prélèvement de la végétation des landes).

¹⁷³ Le pin sylvestre, ou pin de Riga, a été introduit en Bretagne il y a très longtemps. Il a été massivement employé dans les reboisements du XIX^e siècle. On s'en servait comme bois de mine voire pour les mâts de navire

¹⁷⁴ Le pin Laricio est originaire de Corse. En Bretagne, il n'est pas spontané et son utilisation à grande échelle pour les reboisements date des années 1970-1980. Jean René Harscouët de Saint George est donc un précurseur en la matière.

l'humidité, où il avait déjà semé des chênes en 1814. La zone proprement marécageuse est, quant à elle, plantée de peupliers blancs de Hollande. Ces données montrent que Jean René Harscouët de Saint George était bien conseillé à propos des essences qu'il choisissait.

En tout, il lui aura fallu pas moins d'une vingtaine d'années pour convertir cette parcelle de lande d'une vingtaine d'hectares en bois. L'entrée de cette lande formait une esplanade circulaire appelée *le cintre d'entrée de la grande lande*, planté d'épicéas. Une allée partait de la barrière de ce cintre d'entrée pour se diriger vers le village de Storlès. Sa plantation en épicéas a commencé en 1826, elle n'était toujours pas achevée en 1834. Il existait au sein de cette lande un espace dégagé appelé « la grande salle du cèdre »¹⁷⁵, au milieu duquel se trouvait sans doute un cèdre, et d'où partaient plusieurs avenues bordées d'épicéas. Ces éléments ne figurent pas sur le cadastre napoléonien de 1839 et n'ont donc pas pu être localisés.

L'action de Jean René Harscouët de Saint George ne s'est pas limitée à la rive gauche du ruisseau. Dès 1813, il commence à enclore une lande qui se trouvait au Nord de l'étang et de la prairie du Vern-Lost¹⁷⁶, et qu'il a mis 5 ans à défricher¹⁷⁷. Il pratique un premier semis de pins maritimes dans le haut de la parcelle en 1816. Il s'agit probablement de la parcelle n° 15 du plan cadastral napoléonien de Camors section O-5, située en haut et à gauche du chemin allant Pont-Couët au Mané, qui est indiquée comme bois de pins¹⁷⁸ en 1840. Le reste de la parcelle a été semé en chênes, en châtaigniers et en hêtres, lors de campagnes successives effectuées en 1819, 1822, 1826, 1828 et 1829.

En 1825 et 1836 des pins sylvestres sont plantés dans la parcelle voisine située en face de la prairie de Camors¹⁷⁹. Cette plantation a été suivie d'un semis de hêtres en 1843, et d'une plantation de pins Laricio en 1845.

En 1830, une autre parcelle, située entre le Pont-Couët et la ferme du Mané¹⁸⁰, est à son tour défrichée. Sa clôture est achevée en 1835. Elle est aussitôt semée en chênes, châtaigniers et pins maritimes.

Ainsi tout le versant situé au Nord du ruisseau de Kéronic est mis en valeur en l'espace d'une trentaine d'années. Les trois allées rectilignes qui

¹⁷⁵ René Louis Harscouët de Saint George l'appellera « *rond point de la Grande lande* » en 1890.

¹⁷⁶ Parcelle n° 35 du plan cadastral napoléonien de Camors, section O-5.

¹⁷⁷ De 1813 à 1817.

¹⁷⁸ *Er coët sapin*

¹⁷⁹ Parcelle n° 34 du plan cadastral napoléonien de Camors, section O-5.

¹⁸⁰ Parcelle n° 33 du plan cadastral napoléonien de Camors section O-5.

quadrillent encore actuellement la parcelle n° 35 du cadastre ancien¹⁸¹ ont été aménagées par Jean René Harscouët de Saint George entre 1821 et 1823. Ces allées étaient alors bordées de pins sylvestres plantés en alignement. L'allée qui longe la rive Nord du ruisseau de Kéronic a elle aussi été créée à la même époque. Elle était bordée de mélèzes et de sapins plantés en 1820 et en 1835.

En 1839, Jean René Harscouët de Saint George se tourna à nouveau vers les landes situées sur le territoire de Pluvigner. Il fait défricher et enclore la parcelle de lande qui se trouvait en face du cintre de la grande avenue, le long de l'allée conduisant au bourg¹⁸², et la convertit en châtaigneraie à l'issue de deux campagnes de plantation effectuées en 1846 et en 1850.

De même, en 1846, une lande située à l'Est de la grande avenue¹⁸³ est défrichée, semée de blé noir¹⁸⁴, puis transformée en châtaigneraie au cours de l'hiver 1847.

En 1856, il s'attaque à la mise en valeur de la grande lande dite de Rivihan¹⁸⁵, située entre Kéronic et le château de Coët-Magoër. Celle-ci faisait environ 16 hectares de superficie. Il la divise en 4 portions pour la semer successivement en pins, et commence par semer en 1856 le quart sud-est avec de la graine de pin maritime. Neuf ans plus tard, ce premier semis est complété avec des plants de pins sylvestres (829 sujets).

La parcelle triangulaire située au Sud de cette grande lande de Rivihan¹⁸⁶, entre le chemin de Languidic à Pluvigner et le bois de Coët-Magoër, a quant à elle été enclose par un muret en 1855. Après avoir été semée de pins maritimes, elle est plantée de châtaigniers, pins Laricio, pins sylvestres, épicéas, mélèzes, sapins, entre 1857 et 1859.

En 1857, Jean René Harscouët de Saint George enclôt et sème en pins maritimes la parcelle de lande dite de Saint-Joseph située à droite de

l'avenue allant de la chapelle à Coët-Magoër¹⁸⁷. Ce semis est complété la même année par la plantation de 793 hêtres et 32 sapins.

Vers la fin de sa vie, en 1866, il commence à enclore la lande qui se trouvait entre le chemin de Pluvigner à Languidic et désormais le bois de pins anciennement nommé « la grande lande de Kéronic » mais n'aura pas le temps d'achever sa conversion¹⁸⁸.

Compte tenu des surfaces qui ont été valorisées entre le début et la moitié du XIX^e siècle, nous pouvons imaginer que les journées de Jean René Harscouët de Saint George étaient bien remplies, sans compter ses activités en tant que Commandant de la Garde Nationale de l'Arrondissement de Lorient et Lieutenant de Louveterie. Il ne s'est pourtant pas contenté de valoriser les surfaces incultes qui entouraient son domaine, il a aussi planté les abords immédiats de sa demeure et les avenues qui menaient à Kéronic.

IV.1.2. Entretien du parc et premières entorses à la composition du XVIII^e siècle

En 1810, il remplace les ormeaux taillés en boule du jardin du Colombier par des fruitiers, et plante des sapins le long de l'ancienne avenue allant des écuries à la chapelle.

En 1812, il peuple de hêtres la parcelle n° 15 du cadastre napoléonien, située entre les deux avenues, pour constituer un bois de haute futaie. Il plante également des pommiers dans la parcelle de terre héritée de l'ancienne métairie dénommée *le Grand Verger* (parcelle n° 46 du cadastre napoléonien section K-2).

La même année, il fait venir de Paris un lot de jeunes plants de résineux, constitué de mélèzes, de pins sylvestres, de pins de Lord Weymouth, d'épicéas et de sapinettes, qu'il plantera deux ans plus tard à l'arrière du château au niveau de l'ancien bois de haute futaie.

Dans le même temps, il entreprend de faire vider l'étang pour le curer et rétablir la chaussée de retenue qui avait été vandalisée pendant la

¹⁸¹ Cadastre napoléonien de Camors section O-5.

¹⁸² Parcelle n° 62 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

¹⁸³ Parcelle n° 55 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

¹⁸⁴ En attendant leur ensemencement en essences forestières, les parcelles de landes défrichées servaient temporairement à cultiver du seigle, ou du blé noir. Ces deux céréales d'hiver peu exigeantes servaient de couvre-sol et permettaient de maîtriser temporairement les mauvaises herbes tout en servant d'engrais vert.

¹⁸⁵ Parcelle n° 64 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

¹⁸⁶ Parcelles n° 65bis, 66 et 67 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

¹⁸⁷ Parcelles n° 23, 24, 25, 26 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-1.

¹⁸⁸ Parcelles n° 11 à 14 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-1.

Révolution. C'est chose faite en 1813. En 1821, il fait aussi consolider la bordure Nord de l'étang, ainsi que le pourtour de l'île.

La pâture située à l'extrémité orientale de l'étang avait dégénéré en marais depuis que les paludiers de Séné l'avaient drainée en 1767¹⁸⁹. Jean René Harscouët de Saint George décide d'employer les grands moyens : pour mettre son niveau de culture hors d'eau, il fait ramener de la terre afin d'exhausser le niveau du sol et creuse un canal sur le pourtour de la parcelle destiné à recueillir l'eau en excès et à l'évacuer dans l'étang. Les travaux sont terminés en 1822 et la parcelle est dès lors exploitée comme prairie. En 1825, Jean René Harscouët de Saint George fait aussi combler le réservoir situé à l'extrémité Ouest de l'étang, celui que les paludiers de Séné avaient creusé pour y entreposer les poissons lors du curage de 1767.

En 1815, le Bois du Parc Losque, mentionné au XVIII^e siècle¹⁹⁰, a semble-t-il été exploité. La parcelle est déjà semée et rebaptisée « *semis du Vern-Lost* ». Elle était entourée d'un talus sur lequel Jean René Harscouët de Saint George plante une rangée de mélèzes en deux campagnes successives, 1815 et 1820¹⁹¹.

En 1820, il se décide à modifier l'entourage du château en peuplant les terrasses de l'étang de mélèzes, d'épicéas et de pins blancs, mettant à mal la composition créée par Pierre Baptiste Charpentier dans les années 1770. Pour Jean René Harscouët de Saint George, ces terrasses relevaient d'une conception paysagère dépassée et représentaient de l'espace disponible pour planter ces nouvelles espèces dont on vantait à la fois la rapidité de croissance et l'élégance.

Une trentaine d'années se passent avant que la terrasse des charmilles, héritée elle aussi de la composition du XVIII^e siècle, soit à son tour convertie en espace utilitaire. Jean René Harscouët de Saint George la transforme en verger et y implante des pêcheurs en 1854¹⁹². Une cinquantaine d'années plus tard, son petit-fils utilisera le belvédère situé à son extrémité orientale comme une zone dépotoir¹⁹³.

¹⁸⁹ Parcelle n° 34 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

¹⁹⁰ Parcelle n° 35 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

¹⁹¹ Le talus septentrional est planté en 1815 et le talus oriental en 1820.

¹⁹² Nous avons repéré un vieux pêcher à l'extrémité orientale de cette terrasse. Celui-ci pourrait être un reliquat de la plantation de 1854.

¹⁹³ Du 6 ou 9 novembre 1900, René Louis Harscouët de Saint George fait faire un « *compos de fumier sur la terrasse entre le jardin du pigeonier et le champ en vue de la fumure des pelouses* ».

Vers la fin des années 1850, Jean René Harscouët de Saint George découvre les variétés botaniques américaines et introduit quelques sujets d'ornement à grand développement dans son domaine. Ces plantations effectuées à titre expérimental n'ont sans doute pas toutes été couronnées de succès. En 1858, il plante 4 araucarias : 1 dans l'avant-cour, 1 dans la prairie du Vern-Lost et 2 dans la prairie située près de la chapelle¹⁹⁴ (ill. 30). La même année, il introduit un séquoia géant¹⁹⁵ et un séquoia toujours vert¹⁹⁶ dans *le bas du bois de pins dit de la lande de Camors*, ainsi qu'un séquoia géant dans la lande triangulaire située au Sud de la grande lande de Rivihan¹⁹⁷. En 1859, il rajoute 2 séquoias géants et de 2 séquoias toujours verts dans cette dernière lande. Ces plantations font preuve de l'esprit pionnier de Jean René Harscouët de Saint George en matière de botanique et d'arboriculture.

IV.1.3. Plantation et embellissement des avenues, création des ronds-points d'entrée

Jean René Harscouët de Saint George est cependant resté assez conventionnel quant à l'emploi quasi systématique du hêtre pour planter ses allées, s'inscrivant en cela dans la continuité de Pierre Baptiste Charpentier. En 1813, il commence par prolonger et border de hêtres l'avenue allant à Trélécan¹⁹⁸, prolongeant l'allée du milieu de la patte d'oie créée par Pierre Baptiste Charpentier, puis s'attaque en 1824 à l'avenue allant de la chapelle à Coët-Magoër, en l'agrémentant d'un mélange de hêtres et de pins sylvestres. D'après le plan cadastral de 1840, cette avenue se terminait en esplanade semi-circulaire au niveau de la route de Pluvigner à Languidic et l'entrée était encadrée par deux piliers en pierre de taille. Actuellement un double alignement de hêtres d'âges divers borde

¹⁹⁴ Ces deux derniers araucarias ont été transplantés bien plus tard devant le portail d'entrée de l'avant-cour. Ils figurent sur une photographie du château prise avant 1898.

¹⁹⁵ La première introduction connue du séquoia géant en Europe date de 1853 à Londres. Lors de son exposition de 1855, place de la Bourse à Nantes, Prosper Nerrière, horticulteur, présente un « *Wellingtonia gigantea* (Sequoia géant) ».

¹⁹⁶ Le séquoia toujours vert a été introduit en Europe en 1846. Il est originaire d'une étroite bande côtière entre le Sud de l'Orégon et le Nord de la Californie. Longévité moyenne lorsqu'il est introduit. Essence à croissance très rapide et productivité remarquable, tolérant un ombrage modéré mais ne se développant convenablement qu'en pleine lumière.

¹⁹⁷ Parcelles n° 65bis, 66 et 67 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2

¹⁹⁸ Le commencement de cette avenue sera complété par des chênes en 1835.

chaque côté de cette avenue dans sa moitié Sud. Chacun d'eux est longé par un mur bas doublé d'un fossé.

Les deux sections d'avenues qui prolongeaient cette avenue au-delà de la route de Pluvigner en direction du village de Coët-Magoër n'ont été créées et plantées de hêtres qu'en 1837. Le plan cadastral de 1840 montre un double alignement de part et d'autre de ces allées. L'aménagement d'un « demi-cintre »¹⁹⁹ en face de celui qui existait déjà à la jonction de ces deux petites avenues avec la route de Pluvigner date de 1840 et a permis de former l'esplanade circulaire que nous connaissons aujourd'hui. Elle conserve actuellement quelques hêtres âgés, et un très gros chêne placé à l'angle nord-est de l'intersection avec la route de Pluvigner.

L'esplanade circulaire située à l'extrémité Sud de la grande allée axiale, appelée « cintre d'entrée », date également de 1840, comme si Jean René Harscouët de Saint George avait voulu harmoniser les deux entrées principales de son domaine. En 1741, Jean René Harscouët de Saint George plante le pourtour de cette esplanade en épicéas. L'entrée comportait alors 6 piliers de pierre de taille.

La transformation du chemin d'accès venant de Pluvigner en allée d'apparat sur ses quelque 140 derniers mètres date du début des années 1840. Jean René Harscouët de Saint George a commencé par planter la portion Ouest de cette allée en 1840. La plantation de sa portion Est n'a été réalisée qu'en 1845. Entre temps il a fallu effectuer quelques travaux de terrassement destinés à redresser le chemin, et à lui donner une pente régulière, plus propice à l'effet visuel recherché²⁰⁰. En arrivant de Pluvigner, cette allée forme une sorte de voûte où la lumière s'infiltre par les côtés, donnant en effet l'impression de rentrer dans une nef de cathédrale (ill. 18). Conscients de cette monumentalité, les propriétaires successifs se sont tous attachés à la préserver. Elle comporte encore quelques sujets âgés pouvant remonter aux plantations du XIX^e siècle.

Les fossés qui encadraient le chemin de Kéronic à Pluvigner, depuis l'extrémité de cette allée jusqu'au moulin de Kerléano, ont été créés en 1844 et plantés dans le même temps de pins sylvestres et de pins maritimes.

¹⁹⁹ Il s'agit d'une esplanade en demi-cercle.

²⁰⁰ En 1844, il écrit : « nous avons fait pour redresser le chemin de Quéronic à Pluvigner le grand talus et le remblai qui se trouvent au midi du champ nommé douar parc lann. », et en 1845 : « continué à aplanir le chemin du bourg ». La configuration actuelle rend compte de ces travaux de terrassements effectués au milieu du XIX^e siècle.

Du côté de Camors, le chemin qui allait du Pont-Couët à la ferme du Mané, a lui aussi été bordé de hêtres en 1832.

Il est difficile d'estimer le taux de réussite obtenu par Jean René Harscouët de Saint George à la suite de ces plantations massives. Nous savons qu'en 1834 et 1863, il a remplacé un certain nombre de pieds qui manquaient un peu partout dans ses plantations.

Hormis les peupliers blancs plantés en 1835 dans une zone marécageuse de la grande lande de Kéronic, qui ne se sont pas bien développés, les plantations de la grande lande de Kéronic auxquelles il avait travaillé pendant plus de 20 ans, ont bien réussi. Cette parcelle est dénommée *Le Jeune Bois* sur le plan d'assemblage de la section K du cadastre de Pluvigner en 1839 (ill. 25), de même que la grande lande de Camors en 1840 (ill. 21).

Les hêtres plantés dans la parcelle n° 15 située entre les deux avenues ont eux aussi bien résisté, puisque le cadastre parle du *jeune bois à droite de l'avenue*.

En 1866, une tempête ayant eu lieu dans la nuit du 10 au 11 janvier a abattu des résineux plantés dans le grand bois de Coët-Magoër en 1820. Cette tempête a sans doute eu un impact très localisée, car il n'est pas fait état de destructions aux abords du château de Kéronic.

Lorsque Jean René Harscouët de Saint George meurt, au début de l'année 1867, la physionomie du paysage environnant le château a amorcé une mutation historique. Aux vastes étendues désolées du XVIII^e sont en train de succéder les bois qui font actuellement le paysage de Kéronic. Hormis deux parcelles de lande mises en valeur dans les années 1880 par René Louis Harscouët de Saint George, l'extension des bois de Kéronic a presque atteint son maximum avec Jean René Harscouët de Saint George. Celui-ci livre à ses successeurs un capital important, à charge pour eux de l'entretenir et de le faire fructifier.

IV.2. Paul René Harscouët de Saint George, 1867-1870 : une coupe de résineux et quelques plantations de feuillus

En 1867, Paul René Harscouët de Saint George (1805-1870) note dans le carnet de bord de son père : *Nous avons eu le malheur de perdre mon Père le 20 janvier. Ayant reçu par préciput et hors part dans sa succession, le château de Keronic et son pourpris, je n'ai rien fait planter ni semer.*

Le capital vert laissé par son père commence à porter ses fruits. Dès 1868, Paul René Harscouët de Saint George fait exploiter les pins maritimes et les pins sylvestres, plantés en 1856 dans le quart sud-est de la grande lande de Rivihan, par un marchand de bois venant de Kerbarvec en Pluvigner, un certain Charles Le Meillon, et remplace immédiatement ces pins par des plants de chênes, de châtaigniers et de hêtres. Il existait dans ce coin sud-est de la parcelle une zone humide dans laquelle il plante également 12 boutures de saule rouge, essence qui lui a été préconisée par un certain M. Thierry, jardinier pépiniériste à l'enseigne du Coq Hardi à Paris. L'été 1868 ayant été très sec, ces boutures n'ont finalement pas pris.

En 1868 il plante un rang de pommiers symétrique à celui planté par son père en 1866, le long d'un fossé à l'Est du grand champ appelé « *Douaren Rivian* »²⁰¹. Au cours d'une opération de greffage sur les pommiers plantés par son père, les étincelles du petit fourneau servant à chauffer le mastic ont mis le feu à la végétation du fossé et du taillis contigu, brûlant environ vingt ares. Les cépées atteintes ont heureusement été rabattues immédiatement, ce qui leur a permis de repousser sans problème particulier.

En 1869, Paul René Harscouët de Saint George sème des châtaigniers dans une partie de la lande de Camors, parmi les résineux plantés par son père au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Il installe également des plants de châtaigniers à la place des arbres abattus par la tempête de 1866 dans le bois de Coët-Magoër.

Mais son action s'arrêtera là car il meurt seulement trois ans après Jean René Harscouët de Saint George, en avril 1870.

²⁰¹ Parcelles n° 57 à 61 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2 ?

IV.3. René Louis Harscouët de Saint George, 1870-1906 :

René Louis Harscouët de Saint George (1840-1906) a exactement 30 ans lorsqu'il hérite de la propriété de Keronic en 1870. Tout en s'attachant à poursuivre l'œuvre de son père et de son grand-père en matière de gestion forestière, il s'apprête à effectuer des travaux importants sur le corps de logis en sollicitant dès 1875 l'architecte diocésain, Alfred Legendre, originaire de Nantes. Le projet initial devait être une réhabilitation complète de l'édifice²⁰², mais en définitive, René Louis Harscouët de Saint George s'en tiendra dans un premier temps à l'adjonction de l'aile des cuisines, accolée au mur Ouest de l'édifice. Celle-ci est réalisée vers 1878. Ce n'est que bien plus tard qu'il réactive ses projets initiaux en sollicitant cette fois-ci l'architecte rennais Henri Mellet²⁰³, qui commence à fournir des plans en 1895. L'un de ces plans sera retenu, et réalisé autour de 1898, donnant au château de Keronic²⁰⁴, l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

La conversion des « promenades » de Pierre-Baptiste Charpentier en parc irrégulier, amorcée par Jean René Harscouët de Saint George au début du XIX^e siècle, est attribuable à René Louis Harscouët de Saint George, de même que la construction de la ferme modèle et des bâtiments utilitaires répartis autour de l'édifice principal.

C'est également lui qui, en 1887, mesurant tout l'intérêt d'un tel document, fait faire une copie du *Livre des bois et des plantations*, commencé par son grand-père en 1810, poursuivi par son père en 1867 et par lui-même à partir de 1870. Parvenue jusqu'à nous, cette copie permet aujourd'hui d'avoir une idée assez précise des rapports que les propriétaires de Keronic entretenaient avec les bois au XIX^e siècle.

Par ailleurs, les registres comptables tenus par le régisseur de Keronic entre 1877 et 1900 permettent d'affiner les informations issues de ce carnet de bord par des données chiffrées ainsi que des renseignements divers et variés sur la vie du domaine en cette seconde moitié du XIX^e siècle.

²⁰² Des plans trouvés dans les archives du château montrant plusieurs projets en témoignent.

²⁰³ Celui-ci a énormément œuvré dans les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-d'Armor et du Morbihan, en réalisant des églises et des châteaux privés dans le style néo-gothique et néo-byzantin.

²⁰⁴ Enveloppe extérieure et aménagement intérieur.

IV.3.1. Entretien et exploitation des bois, mise en valeur de deux nouvelles parcelles de lande

Avec René Louis Harscouët de Saint George, a véritablement sonné l'heure de l'exploitation du capital vert constitué par Jean René Harscouët de Saint George au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

En 1870, il fait éclaircir les sapins de la lande dite de Saint-Joseph²⁰⁵, plantés en 1857 par son grand-père. Cette opération lui permet de produire 6740 fagots, revendus immédiatement au boulanger Le Bihan de Pluvigner. En 1872, il plante dans la partie Ouest de cette parcelle 144 plants de hêtres et de chênes, et bien plus tard, en 1885, 21 800 pins sylvestres et 600 mélèzes.

En 1871, il coupe des hêtres localisés dans la partie Ouest de la parcelle dite Le Séchoir²⁰⁶. Ces hêtres approchent la centaine d'années, et ont été plantés par Pierre Baptiste Charpentier avant 1779. René Louis Harscouët de Saint George les vend à des sabotiers et les remplace par des plants de chênes et de hêtres. En 1872, il prolonge vers l'Ouest la châtaigneraie constituée par Jean René Harscouët de Saint George parcelle n° 62, jusqu'à l'avenue de Coët-Magoër.

La même année, il fait exploiter *en cercle et en lattes*²⁰⁷ une partie de la lande de Camors située le long et au Nord de l'étang de Kéronic, celle qui avait été plantée en 1819 par Jean René Harscouët de Saint George, et y replante 310 plants de chênes, châtaigniers, ormeaux et platanes. En 1873 il sème en chênes l'extrémité nord-ouest de ce bois, et en 1874, sa partie Sud. En 1882 il s'attaque à la partie Ouest qu'il plante avec un mélange de résineux : pins sylvestres, pins noirs d'Autriche, sapins argentés. Hormis une dernière plantation, non localisée, de thuyas et de douglas verts en 1895, René Louis Harscouët de Saint George passe les années suivantes à s'occuper des allées du bois de Camors. Les pins sylvestres plantés le long de ces allées dans la première moitié du XIX^e siècle sont exploités en 1887 et remplacés en 1888 par des *pinus rigida* ou « pitch pine ». Cette plantation s'étend jusqu'en 1892. Beaucoup de ces arbres ont par la suite dépéri. Les douglas qui se trouvent actuellement le long de ces allées remontent sans doute à une campagne de plantation postérieure (ill. 18). Nous savons

effectivement qu'il achète 1 000 douglas verts²⁰⁸ à un pépiniériste d'Orléans en 1890.

Un contrat de vente d'une coupe de bois datant du 16 février 1878²⁰⁹, passé avec un certain Joachim Le Grouellec, marchand de bois à Baud, nous apprend que René Louis Harscouët de Saint George a fait exploiter deux parcelles de châtaigniers situées dans le bois de Camors, de part et d'autre de l'allée allant du pont de l'étang à Kerauffret. Ce contrat fixe de manière très précise les droits et devoirs de chacune des parties. Un autre contrat de vente plus tardif, datant du 28 juin 1883²¹⁰, concerne la vente de 172 pins croisés localisés dans le bois de Coët-Magoër, à un certain PrévotEAU, également jeune marchand de bois à Baud. À ce propos, les archives ont également livré un document intitulé « *Prix et manière d'exploiter les bois* », non daté, mais rédigé selon toute vraisemblance au XIX^e siècle²¹¹. Grâce à un vocabulaire très spécialisé, ce document fait état des manières de débiter les fûts et de la valeur marchande des différentes sortes de pièces qui pouvaient en résulter. Il s'agit d'une sorte de devis rédigé par un marchand de bois à l'usage de René Louis Harscouët de Saint George.

Des coupes ont sans doute été effectuées dans le bois de la grande lande de Kéronic, car René Louis Harscouët de Saint George plante en 1882, dans la partie Nord de ce bois, des pins sylvestres, des pins noirs d'Autriche et des mélèzes²¹². Les pins noirs plantés le long des deux allées de ce bois ont été éclaircis et élagués en 1890.

René Louis Harscouët de Saint George a également à cœur d'achever l'œuvre de boisement de ses prédécesseurs, notamment en ce qui concerne la grande lande de Rivihan, divisée en quatre portions et commencée d'être semée par son grand-père en 1856, et la portion de lande située entre la grande lande de Kéronic et la route de Pluvigner à Languidic²¹³, tout juste enclose par son grand-père en 1866. Cette mise en valeur s'étend sur plusieurs années. En 1871, il poursuit la plantation de hêtres, chênes et châtaigniers entamée par son père dans la partie Sud-Est de la grande lande de Rivihan, y sème des pins maritimes en 1876, et y introduit des pins sylvestres en 1883. Dans le même temps, il défriche et sème en pins

²⁰⁸ Essence originaire d'Amérique du Nord, introduite dans les parcs bretons vers le milieu du XIX^e siècle.

²⁰⁹ Voir annexe n° 3.

²¹⁰ Voir annexe n° 4.

²¹¹ Voir annexe n° 1.

²¹² 5 000 plants de mélèzes sont acheminés à Kéronic en mars 1882 (voir annexe n° 17).

²¹³ Parcelles n° 11 à 14 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-1.

²⁰⁵ Parcelles n° 23 à 26 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-1.

²⁰⁶ Parcelle n° 63 du cadastre napoléonien de Pluvigner section K-2.

²⁰⁷ Technique de coupe forestière.

maritimes l'extrémité Ouest de la lande située entre la grande lande de Kéronic et la route de Languidic en 1871, et y fait un semis de pins maritimes en 1876. Cette lande est aussi appelée « la grande lande de Storlès ».

René Louis Harscouët de Saint George est également à l'origine de la mise en valeur de deux parcelles de lande, étendant à leur maximum les bois créés autour de Kéronic par son grand-père (ill. 10). Il s'agit tout d'abord de celle qui se trouvait au-dessus de la lande de Camors, nommée lande de *Mané Guen*²¹⁴ (ill. 21). Les essences qu'il utilise en 1887 pour planter cette lande sont le pin sylvestre (15 000 plants) et le « pitch pine »²¹⁵ (2 000 plants). À cette occasion, les allées du bois de Camors sont prolongées en direction du Nord. En 1888, il aménage des ronds-points aux points de jonction entre les tracés initiaux et leur extension, et plante le pourtour de ces ronds-points avec des pins sylvestres. S'inscrivant dans la lignée de Jean René Harscouët de Saint George²¹⁶, il place un cèdre du Liban au centre de chacun d'eux. Cette lande sera éclaircie au cours des mois de février et mars 1896, ce qui donnera lieu à la confection de 11 169 fagots²¹⁷.

À ce propos, le cèdre qui occupait le rond-point de la grande lande de Kéronic, planté en 1825 par Jean René Harscouët de Saint George, a été exploité en 1890 et remplacé par un autre cèdre dont la graine venait elle aussi du Rongouët. La même année, René Louis Harscouët de Saint George introduit des plants d'érables et d'érables sycomores²¹⁸ dans ses bois. Ceux-ci provenaient de sa propriété de Blossac²¹⁹.

La seconde parcelle dont la mise en valeur est entièrement attribuée à René Louis Harscouët de Saint George, est celle qui avoisine le bois de la grande lande de Kéronic à l'Ouest. Il l'enclôt en 1893 et la plante de 68 000 pins sylvestres et 2 000 mélèzes.

²¹⁴ Parcelles n° 31 à 34, 21, 39 à 43 du plan cadastral napoléonien de Camors section N-4.

²¹⁵ Cette essence est celle qui a été utilisée pour les planchers du château lors de sa réhabilitation à la fin du XIX^e siècle. René Louis Harscouët de Saint George a peut-être exploité ses propres plantations pour fournir le chantier de construction...

²¹⁶ Cf le cèdre de la grande lande de Kéronic planté en 1825.

²¹⁷ Voir annexe n° 19.

²¹⁸ L'érable sycomore a été fréquemment introduit dans les parcs et jardins bretons d'où il se dissémine avec ardeur. Il a une croissance très rapide dans le jeune âge.

²¹⁹ Le château de Blossac, situé sur la commune de Goven, en Ille-et-Vilaine, est parvenu à René Louis Harscouët de Saint George par alliance avec sa femme Jeanne de la Bourdonnaye.

À cette date, commence l'exploitation d'une parcelle de la grande lande de Rivihan²²⁰, peuplée de résineux. René Louis Harscouët de Saint George la replante immédiatement avec des châtaigniers et des pins sylvestres. Une autre campagne de plantation sera engagée en 1895 pour remplacer les 2 600 sujets morts ou affaiblis, par des pins sylvestres.

En 1896, il prélève des chênes dans le bois de haute futaie dit « *de la prairie du Milieu* »²²¹, pour les transplanter dans le haut de la grande lande de Kéronic.

Les plantations de René Louis Harscouët de Saint George sur les parcelles de bois entourant le château de Kéronic semblent s'arrêter là, tout au moins en ce qui concerne le témoignage de son carnet de bord. Ses jeunes plantations nécessitent cependant encore beaucoup d'entretien. Par exemple en mars 1896, l'éclaircissage du bois de Mané Guen a fait travaillé pendant un mois 4 ouvriers à plein temps. De même, entre novembre 1896 et mars 1897, 4 ouvriers travaillent à plein temps pour éclaircir un autre jeune bois de sapins²²².

Tout au long de ces années, René Louis Harscouët de Saint George a également beaucoup planté le long des chemins, et sur les terres dépendant de ses tenues (Coët-Magoër, Kervatinas, Le Porzo, Mané, Rivihan, Kervichen, Kerouzerch, Kerlann...), ainsi que sur les landes de ses propriétés de Boisdalan et de Quinipily (voir annexe n° 5). Les grands résineux dont les hautes silhouettes émaillent encore le paysage rural des alentours du château, que ce soit sur Pluvigner ou sur Camors, ont été introduits par René Louis Harscouët de Saint George. Ils appartiennent à une époque où grands propriétaires et aristocrates « jardinaient » la campagne et inscrivaient ainsi physiquement leur main mise sur le patrimoine rural en employant des essences symboles de modernité.

Toutes ces plantations représentent une quantité incroyable de végétaux, qu'il a bien fallu acquérir par un moyen ou un autre. René Louis Harscouët de Saint George a visiblement utilisé plusieurs stratégies.

Un certain Dauvesse, pépiniériste à Orléans²²³ lui fournit des fruitiers, des arbustes, des essences ornementales, et des résineux, dont des pins sylvestres²²⁴ et des mélèzes (en 1893). Mais il arrive que celui-ci lui fasse

²²⁰ Le quart Sud-Est ayant été exploité par Paul René Harscouët de Saint George en 1868.

²²¹ Parcelle n° 4 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

²²² Voir annexe n° 19.

²²³ Voir annexe n° 5 années 1888, 1890 et annexe n° 18 mars 1885 et mars 1888.

²²⁴ Voir annexe n° 18 : En mars 1883, *port caisses de pins sylvestres d'Orléans*

défaut. Ainsi, en 1888, René Louis Harscouët de Saint George a un besoin urgent de pins sylvestres. Dauvesse ne peut pas lui en fournir. Qu'à cela ne tienne, René Louis Harscouët de Saint George s'adresse à un autre fournisseur du Calvados et fait acheminer 40 000 plants à Kéronic.

Pour certaines essences ornementales, les arbres implantés sur ses autres propriétés sont mis à contribution : les cèdres plantés dans les ronds-points du bois de Camors étaient issus de graines qui provenaient d'un grand cèdre situé au Rongouët²²⁵, les érables et les sycomores plantés dans les bois de Kéronic en 1890 provenaient de Blossac.

Néanmoins, sa principale source d'approvisionnement reste ses propres pépinières qu'il sème avec les graines issues de ses plantations : les pommes de pin²²⁶ et les glands²²⁷ étaient spécialement ramassés dans les bois de Kéronic. En 1889, il plante des pins sylvestres dont il précise qu'ils sont nés et élevés à Kéronic, à partir de graines récoltées à Kéronic en 1881. En plus de lui fournir les arbres nécessaires à l'entretien des bois, ses pépinières lui procurent des revenus en argent car elles produisent assez de plants pour la revente. En 1890²²⁸, il procure 215 500 plants de pins sylvestres à divers propriétaires de la région, dont certains sont des membres de sa propre famille ou de celle de sa femme. Cette vente lui rapporte 1 264,50 Frs de l'époque soit environ 3 000 euros²²⁹.

René Louis Harscouët de Saint George abandonne la rédaction de son carnet de bord en 1898. Il a alors 58 ans. Sans doute était-il trop accaparé par les travaux de construction du château et de la ferme-modèle, et prend-il de la distance vis-à-vis des bois pour lesquels il a beaucoup œuvré. Hormis quelques jeunes bois qui nécessitaient encore un entretien intensif²³⁰, la plupart des parcelles devaient commencer à rentrer dans une période de maturité, permettant de réduire les interventions au strict nécessaire²³¹.

²²⁵ Propriété située à Nostang (56), appartenant à la famille De Lambilly.

²²⁶ Voir annexe n° 18 : En mars 1883, 4 j ½ à cueillir les boules de pins.

²²⁷ Voir annexe n° 19 : En septembre 1893, *Ramasseurs de glands* 3 f.

²²⁸ Voir annexe n° 5 année 1890.

²²⁹ Un franc 1900 vaut environ 2,37 € 2006 (information relevée sur <http://www.histoire-genealogie.com/>)

²³⁰ L'éclaircissage d'un bois de sapins occupe 4 ouvriers à plein temps dans les mois de novembre, décembre 1896, et janvier, février, mars 1897 (voir annexe n° 19).

²³¹ Le « *Nettoyage des bois* » se faisait pendant les mois d'hiver : janvier, février et mars.

IV.3.2. Plantations le long des voies de communication

Contrairement à son aïeul, René Louis Harscouët de Saint George n'utilise pas le hêtre pour planter les avenues.

En 1878, il plante des ormeaux sur le chemin de Trélécan, en remplacement ou pour compléter les plantations de chênes et de hêtres faites par Jean René Harscouët de Saint George au cours de la première moitié du XIX^e siècle. L'allée allant de la chapelle Saint-Joseph au rond-point de la grande avenue axiale, a quant à elle été plantée d'un mélange de châtaigniers, frênes, ormes et chênes, en 1882. Les 46 plants de frênes et d'ormeaux achetés en février 1882²³² ont probablement servi à cette plantation.

En 1887, ayant enclos et planté la nouvelle lande de Mané Guen, il plante l'allée qui longe cette parcelle à l'Est avec des chênes et des ormes, prolongeant l'allée de l'étang en direction de Kerauffret. Dix ans plus tard, il plante un rang de pins sylvestres en haut de cette avenue. Ceux-ci ayant tous péri, il les remplace en 1898 par des douglas et une autre essence non identifiée : des (...) *agnesii*. La même année, il plante également deux rangées de chênes mélangés à des chênes d'Amérique²³³ et à des acacias le long de l'allée de l'étang. Dans la partie orientale de cette allée, sans doute le long de la prairie du Vern-Lost, il remplace les acacias par des cerisiers.

En 1888, il achetait à son pépiniériste d'Orléans 100 hêtres pourpres et 100 chênes rouges d'Amérique. Quelques gros sujets de ces deux essences ont été repérés en alignement de part et d'autre de la grande avenue axiale. Ils ont probablement été plantés par René Louis Harscouët de Saint George à la fin du XIX^e siècle.

En 1897, 10 eucalyptus ont été plantés à titre expérimental et de manière isolée dans la propriété, plutôt dans des endroits frais et humides. L'eucalyptus aime en effet les sols acides et humides, et René Louis Harscouët de Saint George n'était pas sans le savoir... par contre l'eucalyptus craint le gel, d'où peut-être l'intérêt d'en planter deux derrière le mur du potager, à l'abri du Nord.

²³² Voir annexe n° 17.

²³³ Nous avons en effet repéré quelques sujets anciens de chênes et de chênes d'Amérique en alignement de part et d'autre de cette allée.

IV.3.3. Un grand projet de réhabilitation du domaine de Kéronic

Le dépouillement d'archives a livré un document très intéressant. Il s'agit d'un projet de transformation du parc de Kéronic, dessiné à main levée sur un extrait de plan cadastral tiré en 1868 à l'échelle 1/1000^e (ill. 12). Le dessin lui-même n'est ni daté, ni signé, ce qui pose évidemment le problème de son attribution. Nous supposons néanmoins qu'il s'agit d'une esquisse d'Alfred Legendre, architecte nantais auteur de l'aile Ouest des cuisines construite en 1878, et à qui René Louis Harscouët de Saint George avait sans doute commandé une réhabilitation complète de son domaine.

Si l'on en croit le dessin de l'architecte, celui-ci prévoyait un réaménagement complet des abords du château de Kéronic, dans un périmètre allant du rond-point de la grande avenue à la rive Nord de l'étang. D'après les éléments paysagers qui y figurent, ce projet s'inscrivait pleinement dans la tradition des parcs paysagers du XIX^e siècle, dont ne l'oublions pas, Alfred Legendre fut l'un des fervents défenseurs²³⁴ : entrelacs d'allées curvilignes, étang aux formes courbes, arbres isolés ou en bouquets, bosquets et massifs de fleurs ovoïdes, grandes pelouses...

La réalisation de ce projet aurait dû entraîner la destruction des écuries, de l'avant-cour, du jardin du château, et du jardin du Colombier. Or ces éléments sont toujours là. Sans doute jugé trop destructeur ou trop onéreux par René Louis Harscouët de Saint George, ce projet n'a jamais été réalisé. Nous remarquons cependant qu'un certain nombre d'éléments figurant sur ce plan concordent avec ce qui existe aujourd'hui. Leur réalisation n'est pas toujours datée, mais par croisement des données d'archives, quelques hypothèses de chronologie ont toutefois pu être avancées.

²³⁴ Né à Nantes, le 17 juin 1838, élève de Driollet, architecte de la ville de Nantes, Alfred Legendre dessine en 1858, sous la direction d'Ecochard, le plan de transformation du jardin des plantes, et devient de 1859 à 1860 inspecteur de ces travaux de transformation en jardin paysagiste. De 1860 à 1863, il est pensionnaire de la ville de Nantes en récompense de ses travaux au jardin des plantes. Il construit, agrandit ou restaure de nombreux châteaux bretons entre 1862 et 1886. Nommé inspecteur des édifices diocésains de Nantes en mars 1885, on le démet de ses fonctions en septembre 1891 suite à des relations conflictuelles avec l'architecte diocésain, M. Sauvageot. (<http://elec.enc.sorbonne.fr/architectes/imprimer328.php>.)

Au Nord et à l'Ouest du château : création d'un parc paysager sur un projet révisé de l'architecte Alfred Legendre et construction de nouvelles dépendances

Un document de 1902²³⁵ parle de *modifications apportées au Parc du Château de Kéronic* en 1878 et 1879, soit dans la foulée de la construction de l'aile des cuisines. Cette information est confirmée par l'existence d'un plan-esquisse intitulé « *Parc de Kéronic - Composition du Plan au Nord et à l'Ouest du château* » réalisé par l'architecte-paysagiste Alfred Legendre le 28 décembre 1879 (ill. 11). Ce plan montre un parc paysager²³⁶ composé de massifs d'arbres et de grandes pelouses aux contours curvilignes, répartis autour d'une allée de circulation ovalaire, et d'un étang dont les contours ont été arrondis. Les liens de parenté entre ce plan et le projet évoqué plus haut sont évidents, et nous permettent d'affirmer que ce plan n'est qu'une version édulcorée du projet initial d'Alfred Legendre. La configuration actuelle correspond dans ses grandes lignes à celle qui est représentée sur ce plan. Certains éléments y figurant résonnent en effet avec les informations issues du carnet de bord de René Louis Harscouët de Saint George.

Par exemple, les 43 séquoias plantés en mars 1879 au sein d'une parcelle située entre la prairie de Camors et la prairie du Milieu pourraient bien correspondre au groupe de séquoias encore présents actuellement au Nord du château, et formant un bosquet circulaire sur le plan d'Alfred Legendre (ill. 11).

En 1881, divers arbres et arbustes d'ornement dont la nature n'est pas précisée, sont plantés dans des pelouses situées à l'arrière du château. Sur le plan de 1879, ces pelouses correspondent probablement à l'espace non hachuré circonscrit par l'allée ovalaire de circulation (ill. 11).

En 1890, René Louis Harscouët de Saint George plante de jeunes thuyas²³⁷ et séquoias dans un bois dit « le bois du Manège », que nous n'avons pas pu localiser de manière certaine. D'après nos observations de terrain, l'hypothèse la plus probable serait celle de l'ancien bois de la Prairie du

²³⁵ Voir annexe n° 8.

²³⁶ « *Parc paysager* : Parc d'agrément, de tracé irrégulier, traité de manière à produire les effets d'un paysage naturel. » dans BENETIERE M. H., *Vocabulaire typologique et technique du jardin*, Editions du Patrimoine, Paris, 2000.

²³⁷ Le thuya géant est une essence provenant d'Amérique du Nord, très employée depuis le XIX^e siècle dans les parcs (1^{ère} introduction en Angleterre en 1853) où sa croissance rapide s'exprime bien à l'état isolé.

Milieu²³⁸, qu'Alfred Legendre aurait converti en bosquet aux contours curvilignes pour l'intégrer dans sa composition paysagère, et dans lequel René Louis Harscouët de Saint George aurait planté les thuyas et les séquoias en question afin d'en renouveler le peuplement. Le plan de 1879 montre une allée au tracé curviligne se détachant de l'allée ovalaire au Nord-Ouest du château, et pénétrant dans ce bois, où elle se divise en deux branches symétriques, l'une effectuant un virage vers le Sud, et l'autre un virage vers le Nord (ill. 11). Ces cheminements sont encore perceptibles sur le terrain, et quelques thuyas et séquoias, dont certains sont âgés, ont été identifiés à l'intérieur de ce bois.

En 1893, René Louis Harscouët de Saint George plante un tulipier de Virginie *près de la maison du bateau* (ill. 17) ainsi qu'un liquidambar *près du pont de Huern Lost*²³⁹. Dans un parc irrégulier, les arbres d'ornement n'étaient jamais plantés de manière aléatoire. Au contraire, par la couleur ou la forme de leur feuillage, les arbres isolés servaient à créer des mises en scène et à orienter les perspectives visuelles. Les espèces à fleurs étaient souvent placées en vue et près de l'habitation. Le tulipier de Virginie planté par René Louis Harscouët de Saint George en 1893, est parvenu jusqu'à nous, et a donc aujourd'hui 114 ans.

La destruction des terrasses de Pierre Baptiste Charpentier est certainement antérieure à la plantation de ce tulipier de Virginie. Celles-ci n'étaient plus du tout en accord avec les principes de composition affichés par l'architecte nantais, privilégiant les lignes courbes et l'illusion d'un paysage « naturel ». À leur place, des cartes postales anciennes montrent un grand terrain herbeux descendant en pente douce du jardin vers l'étang servant de paisible pâturage à quelques vaches (ill. 16).

La destruction de ces terrasses n'apparaît pas dans les archives consultées. En revanche, un livre de compte évoque la destruction d'un chenil entre le mois de décembre 1877 et le mois de février 1878, soit dans les mois qui précèdent l'aménagement du nouveau parc de Kéronic²⁴⁰. Ce chenil pourrait correspondre aux petits compartiments se trouvant à l'Ouest des écuries sur le plan cadastral de 1839, à la place desquels le plan d'Alfred Legendre montre un bâtiment rectangulaire, correspondant actuellement au bâtiment dit le « garage des voitures » comportant quatre grands

portails et deux lucarnes en bois²⁴¹. Son architecture, faisant un usage ornemental de la brique et du bois, est caractéristique de cette seconde moitié du XIX^e siècle (ill. 24). Le petit bâtiment annexe qui lui est accolé au Nord possède les mêmes caractéristiques architecturales. Néanmoins il ne figure pas sur le plan de 1879. Sa construction est sans doute légèrement postérieure.

L'implantation des pelouses et des massifs d'arbres de la nouvelle composition a dû nécessiter la destruction du bâtiment de l'ancienne « basse-cour »²⁴² située au Nord du château. En effet, le plan de 1879 montre à sa place un bâtiment rectangulaire de même largeur mais moitié moins long, construit dans le prolongement occidental de l'ancien corps de ferme. D'après le plan d'Alfred Legendre, ce nouveau bâtiment ouvrait au Sud sur une cour rectangulaire qui était elle-même fermée à l'Est par un mur ou un muret, et reliée à l'allée ovalaire par un chemin curviligne (ill. 11). Les dimensions et la situation de ce bâtiment correspondent à celles de la grange actuelle. Sa façade témoigne en revanche de remaniements postérieurs (ill. 14). Le linteau de son porche d'entrée comporte une date partiellement lisible « 18...7 », dont le traitement graphique rappelle celui de la date de 1897 figurant sur la maison du jardinier située près de la ferme modèle (ill. 28). Ce détail nous autorise à penser que les travaux d'exhaussement de la façade Sud de ce bâtiment, ainsi que les baies de sa partie supérieure, pourraient dater de 1897. Contrairement aux autres bâtiments utilitaires construits dans le parc à la même époque, son architecture ne fait pas usage de la brique ornementale.

À l'arrière de cette grange, une allée curviligne se détachant de l'allée ovalaire rejoignait le portail du pont de l'Étang, implanté au niveau de la chaussée de retenue de l'étang. Cette allée figure sur une carte postale non datée de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle, montrant un personnage appuyé contre un arbre situé près de ce portail²⁴³ (ill. 19).

Selon le plan de 1879, dans un premier temps, le four situé entre l'ancienne « basse-cour » et le château, n'a pas été modifié. Alfred Legendre a dessiné un bâtiment identique en plan à celui du cadastre napoléonien²⁴⁴. Or un dessin au crayon daté de 1887, montre ce même four sous son aspect

²³⁸ Parcelle n° 4 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

²³⁹ Le pont situé à l'extrémité orientale de la prairie de Huern-Lost, parcelle n° 34 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2.

²⁴⁰ Voir annexe n° 17.

²⁴¹ Il faut exclure toutefois l'aile habitable située à son extrémité Nord et le petit appentis situé à l'arrière, qui, manifestement, sont des rajouts postérieurs.

²⁴² Celle qui avait été rénovée à l'époque de Pierre Baptiste Charpentier.

²⁴³ Peut-être René Louis Harscouët de Saint George lui-même ?

²⁴⁴ De plan rectangulaire, mais allongé dans le sens N/S.

actuel²⁴⁵ (ill. 15), preuve que des modifications ont eu lieu entre temps. Il s'agit aujourd'hui d'un édifice presque carré faisant 6,80 m de large sur sa façade Est, et 7,50 m de profondeur, non compris la profondeur du cul-de-four adossé à son mur Ouest²⁴⁶. Les ouvertures à encadrement de briques de ses façades Nord, Sud et Est, très homogènes, sont typiques de la seconde moitié du XIX^e siècle, de même que le petit balcon en bois qui ornait sa façade orientale²⁴⁷, et dont on peut encore observer les logements des poutres qui servaient à le soutenir. En revanche les pierres de taille qui encadrent la moitié inférieure de sa porte d'entrée pourraient être des pierres de remploi de l'une ancienne construction.

Sur le plan d'Alfred Legendre, ce four, ainsi que la grange, étaient entourés de massifs d'arbres, de telle sorte qu'ils étaient englobés dans la végétation et cachés de la vue des visiteurs, offrant à ces derniers l'impression de se promener dans un paysage entièrement naturel.

Cet impératif esthétique a également guidé Alfred Legendre dans la modification des contours de l'étang de Kéronic. En comparant l'étang tel qu'il est représenté sur le plan cadastral napoléonien de 1839 et l'étang dessiné en 1879, l'on s'aperçoit que ses angles ont été rognés et ses contours arrondis, donnant l'illusion d'un plan d'eau formé par la nature. Cette rectification a fait régresser sa superficie d'environ 17 ares²⁴⁸.

En mai 1879, Alfred Legendre reçoit une traite de 1 200 Frs. Nous ne savons pas s'il s'agit de la totalité de son salaire. Cette somme est à peu de chose près équivalente à ce qu'une vente de 215 500 pieds de pins sylvestres, provenant de sa propre pépinière, rapporte à René Louis Harscouët de Saint George en 1890.

Au Sud du jardin : création d'un nouveau potager et construction d'une ferme modèle

Le plan non daté et non signé, sur lequel est esquissé le premier projet de parc paysager (ill. 12), figure également un ensemble de bâtiments et de cours aménagés autour d'un grand potager carré au Sud du jardin du

château²⁴⁹. Bien que différent dans le détail, cet ensemble correspond à la configuration actuelle du site de la ferme modèle : même orientation, même emplacement au Sud de l'ancienne terrasse des charmilles²⁵⁰, même configuration spatiale avec un bâtiment en longueur bordant le côté Nord d'un grand potager carré clos de murs. Là encore, les éléments d'archives manquent pour dater avec assurance la construction de l'édifice. Son style est assez proche de celui du four, théoriquement construit avant 1887. Par ailleurs un achat de sept paniers pour le jardin et pour la ferme effectué en octobre 1884, laisse penser que cette ferme était alors déjà construite.

Les registres de dépenses du dernier quart du XIX^e siècle témoignent également de l'aménagement d'un nouveau jardin dès le mois de mai 1879²⁵¹, c'est-à-dire dans la foulée de la construction de l'aile des cuisines et de l'aménagement du parc d'Alfred Legendre²⁵². Nous n'avons pas de plan de ce jardin, ni de détail sur sa nature et sa localisation exactes, juste quelques informations éparpillées et quelques chiffres faisant état :

- du nombre de journées ayant été consacrées à son aménagement : environ 858,75 journées entre décembre 1880 et avril 1881, soit en moyenne 6 ouvriers travaillant 6 jours par semaine à ce jardin pendant 5 mois,
- du nombre de journées payées aux charpentiers chargés de fabriquer les poteaux du jardin : 40 journées en janvier 1880 et 30 le mois suivant,
- des traites et des frais de déplacement payés à un certain Boucher (ou Bouché), jardinier de Lorient²⁵³ : 17 Frs en mars 1881, 2 journées plus un voyage A/R en mai 1881, 3 journées plus un voyage A/R en juillet 1881, 6 journées plus un voyage A/R en mars 1882, 12,75 Frs pour voyage et travail en mai 1882, 17,70 Frs en juillet 1882, 10 Frs en septembre 1882, 8 jours plus les voyages en février 1883, et enfin 5 jours plus le voyage en juin 1883, date après laquelle il ne s'est plus rendu à Kéronic pour raison professionnelle,

²⁴⁵ Le dessin montre qu'un balcon en bois ornait la fenêtre du premier étage côté façade. Celui-ci a disparu. Il n'en reste que les cavités où étaient logées les poutres qui le soutenaient.

²⁴⁶ Celui-ci fait 3 m de profondeur sur 3,50 m de large.

²⁴⁷ Ce balcon figure sur le dessin daté de 1887, intitulé : *Kéronic, le four*

²⁴⁸ Voir annexe n° 8 (1902).

²⁴⁹ Le plan note les affectations des différentes parties de cet ensemble : une vacherie, une grande cour, des écuries, un chenil, une cour des écuries, une cour des chiens, un garage, une cour à bois, une orangerie, et deux châssis (ou serres adossées).

²⁵⁰ À l'emplacement des anciennes « terres de la métairie » complantées de fruitiers, parcelle n° 46 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2..

²⁵¹ Annexe n° 17 : Mai 1879, *Achat de fumier pour le jardin neuf*

²⁵² Celui-ci reçoit un traitement de 1 200 frs en mai 1879.

²⁵³ Tarifs journée : jardinier de Lorient, 5 frs, ouvrière, 0,50 frs, ouvrier, 1,25 frs,

- de réparations : *repassage* des ciseaux du jardin²⁵⁴, en juillet 1883, les arrosoirs en janvier et octobre 1890,

- d'achats divers : gazon (20 livres de ray-grass en février 1881), arbres fruitiers (9 pommiers en février 1879), graines (mars 1881, juin 1882), fumier (mai 1879, avril 1881, décembre 1884), phosphate (2 sacs en juin 1881), pots de fleurs (juin 1882, mai 1884²⁵⁵) (**ill. 26**), paniers (octobre 1884), pelle (juin 1885)...

- du salaire d'un certain François pour greffer des arbres fruitiers dans le jardin en mars 1882²⁵⁶.

Il se pourrait que ce nouveau jardin corresponde au grand potager clos situé au Sud de la ferme modèle, lequel servait à alimenter la maisonnée, mais pas seulement. En effet, des envois réguliers de boîtes de légumes, de fruits voire de fleurs, vers Paris, Rennes, Vannes, ou Blossac, à partir de 1882²⁵⁷, indiquent qu'il agrémentait également l'ordinaire de membres de la famille vivant en ville, ou des membres des familles de Lambilly, de Villartreys ou de La Bourdonnaye n'ayant pas la chance de jouir d'un potager aussi prolifique²⁵⁸.

Si l'on retient comme date de création de ce jardin potager, celle de 1879, il se peut que son aménagement ait précédé la construction de la ferme modèle, laquelle, lui tourne effectivement le dos, puisqu'elle ne comporte aucune ouverture de plain-pied côté Sud...

En mai 1891, plusieurs maçons travaillent pendant cinq jours à la construction d'un réservoir dans le jardin. Il s'agit probablement du bassin circulaire se trouvant approximativement au centre de la parcelle du grand jardin clos au Sud de la ferme modèle. Ce réservoir fut plus tard alimenté par l'eau du ruisseau de Kéronic remontée au moyen du béliet hydraulique installé près de l'étang en 1897²⁵⁹ (**ill. 19**).

La ferme modèle, quant à elle, se présente sous la forme d'un bâtiment en U, composé de deux ailes symétriques délimitant un espace de cour

orienté au Nord (**ill. 32**). Ces deux ailes sont reliées entre elles par une troisième aile transversale formant un avant-corps dans sa partie centrale²⁶⁰. Cette dernière est surmontée d'un petit édicule en bois²⁶¹ orné d'un drapeau en zinc découpé des initiales de la famille Harscouët de Saint George : « S.G. » (**ill. 31**). Au Sud, côté potager, la façade est linéaire et ne comporte pas de porte. Elle est néanmoins rythmée par les ouvertures de l'étable et du logis de l'étage, ainsi que les pignons des ailes latérales et de l'avant-corps central (**ill. 31**). L'architecture de ce bâtiment est typique des constructions agricoles innovantes de la fin du XIX^e siècle, dans la lignée du four et du hangar construits à l'Ouest et au Nord du château :

- régularité du plan

- ordonnancement des façades autour d'un axe de symétrie central,

- introduction des oculi²⁶² pour rythmer et varier les ouvertures,

- usage de la brique pour l'ornement des façades. Ici, ce sont des encadrements et des chaînages d'angle animés par un effet de bichromie du fait de l'alternance de la brique et du tuffeau²⁶³,

- usage du bois pour certains éléments fonctionnels traités de manière décorative, comme les supports de débord de toiture en façade Nord, ou le petit édicule de l'avant-corps central.

Un bâtiment rectangulaire, situé entre le corps de ferme et l'angle nord-est de la parcelle²⁶⁴, servait autrefois d'habitation pour le jardinier²⁶⁵ (**ill. 28**). Ses ouvertures comportent des encadrements en pierre de taille, traitée en « carreau et boutisse », caractéristiques des constructions traditionnelles de cette seconde moitié du XIX^e siècle. Le linteau de sa porte d'entrée indique la date de 1897 (**ill. 28**), ce qui place sa construction dans la même période que les travaux de réhabilitation du corps de logis²⁶⁶, à l'extrême fin du

²⁶⁰ Parcelle n° 54 du plan cadastral de 1973 (**ill. 32**)

²⁶¹ Celui-ci abritait probablement une cloche.

²⁶² Un oculus est une fenêtre ronde, ou un œil-de-bœuf. Le terme est apparu à la fin du XIX^e siècle dans le vocabulaire des architectes.

²⁶³ Variété de tuf calcaire poreux et tendre, qui durcit à l'air, et qui est utilisé comme matériau de construction.

²⁶⁴ Parcelle n° 53 du plan cadastral de 1973 (**ill. 32**).

²⁶⁵ Information de Mr de la Tullaye - Les pièces du rez-de-chaussée comportent en effet des cheminées.

²⁶⁶ L'un des livres de compte consultés en 2006 nous a révélé le nom de l'artiste qui s'est chargé de la décoration intérieure du château à la fin du XIX^e siècle, un certain Jobbé-Duval. En 1899 plusieurs lignes lui sont consacrées :

²⁵⁴ Outil destiné à faire les tailles d'ornement

²⁵⁵ Nous avons retrouvé une facture de la « Manufacture de faïence brune et blanche » pour 70 pots de fleurs, visiblement choisis et expédiés à Kéronic par le jardinier de Lorient, en date du 12 mai 1884.

²⁵⁶ *Payé 9 f 50 à François pour ente dans le jardin* (voir annexe n° 17).

²⁵⁷ En mars 1882, port d'une boîte de légumes pour Blossac, une boîte de fleurs et de fruits pour Paris, et une boîte de conserves alimentaires (voir annexe n° 17).

²⁵⁸ On y cultivait des carottes, salsifis, betteraves, asperges, pommes-de-terre, petits pois, choux, rutabagas, ainsi que des pommes et des poires issus d'arbres greffés.

²⁵⁹ Information obtenue auprès de Mr Christian de la Tullaye.

XIX^e siècle, soit *a priori* bien après l'aménagement du potager et de la ferme modèle. En retour d'angle, un autre bâtiment bordant la limite orientale du potager, servait apparemment d'atelier de menuiserie²⁶⁷.

Un certain Victor Guérin est mentionné comme jardinier en mars 1895 (voir annexe n° 19), la maison de 1897 n'étant pas encore construite, il habitait probablement l'un des deux pavillons de la cour d'honneur. L'autre étant réservé au régisseur du domaine.

Il est intéressant de noter que la construction de cette ferme n'est pas un fait isolé et qu'elle s'inscrit dans un mouvement architectural et culturel bien identifié par les historiens. Sous l'impulsion des grands propriétaires fonciers et grâce au travail de divulgation des avancées agronomiques par les syndicats et sociétés agricoles, l'agriculture effectue une mutation : remembrement des domaines, adaptation de nouvelles techniques agricoles comme l'amendement des terres par la chaux²⁶⁸, développement de l'élevage bovin²⁶⁹... Dans le même temps, s'opère un renouvellement architectural, marqué par des innovations tant sur le plan des formes que de la fonctionnalité des bâtiments. La régularité des plans, le soin apporté au traitement esthétique des façades, font de ces fermes des objets architecturaux de grande qualité, conçus très souvent par des architectes de renom²⁷⁰. Les espaces sont rationalisés et spécialisés selon leur fonction, dans un souci d'hygiène et de productivité. À Kéronic, la ferme modèle était essentiellement tournée vers la production laitière. Le bâtiment de la

laiterie comportait encore il y a peu ses magnifiques plans de travail en pierre d'ardoise²⁷¹.

Avec la construction de cette ferme modèle, René Louis Harscouët de Saint George affirme donc son désir de progrès et de modernité en matière d'architecture, mais aussi en matière d'agriculture. À partir de 1880, les campagnes françaises connaissent la révolution agricole avec notamment le début de l'utilisation des engrais artificiels. Sans doute conseillé par les organisations agricoles auxquelles il adhère²⁷², René Louis Harscouët de Saint George achète deux sacs de phosphate dès le mois de juin 1881. Ce mouvement, timide au début, s'accélère dans les années 1890. Deux sacs de phosphate sont achetés en mai 1892, 50 sacs en février 1894, 8 sacs en août 1895. En février 1898 et février 1899, il achète également du sulfate de fer pour traiter ses pommiers et ses poiriers contre la mousse, ainsi qu'un wagon de chaux en avril 1899.

En 1897²⁷³, pour augmenter la productivité de son jardin, René Louis Harscouët de Saint George fait l'acquisition d'un bélier hydraulique²⁷⁴ qu'il implante près du trop-plein de l'étang, abrité et camouflé à l'intérieur d'une petite hutte circulaire couverte en chaume (ill. 19). Celui-ci pouvait remonter l'eau du ruisseau de Kéronic jusque dans le réservoir circulaire placé au centre du grand potager carré²⁷⁵.

- en février et mars, frais d'envoi de caisses de peinture, de paniers de peinture, et d'un tableau à Jobbé-Duval,

- en avril, frais de port d'un colis de tissus venant de chez Gortais à Rennes, et de 5 colis de peinture pour Jobbé-Duval,

- en mai, frais de port d'un panier et d'un colis de peinture à Jobbé-Duval (*payé par Mme la Comtesse*)

- en juin, frais de port d'une caisse de glaces étamées pour Jobbé-Duval.

(Voir annexe n° 19)

²⁶⁷ Parcelle n° 52 du plan cadastral de 1973 (ill. 32).

²⁶⁸ À ce propos, en avril 1899, René Louis Harscouët de Saint George se procure *un wagon de chaux* par l'intermédiaire du Syndicat Central des Agriculteurs de France.

²⁶⁹ À Kéronic, la production bovine à grande échelle est attestée par l'existence d'un registre intitulé « *Beurre consommé par Basse-Cour²⁶⁹ et Veaux vendus au boucher Letty à Pluvigner* » tenu entre janvier 1903 et décembre 1908, et par l'existence d'une laiterie, qui avait conservé jusqu'à ces dernières années l'intégralité de ses plans de travail revêtus de plaques d'ardoise.

²⁷⁰ Pour ses projets, René Louis Harscouët de Saint George n'hésite pas à mettre en concurrence plusieurs architectes. Nous avons retrouvé un certain nombre de dessins montrant des projets de réhabilitation du château réalisés visiblement par des mains différentes. Un certain « Frère Florenti » reçoit une note en janvier 1900 pour des *desseins de construction*.

²⁷¹ Information de Mr et Mme de la Tullaye.

²⁷² En février 1896, René Louis Harscouët de Saint George paye une traite au Syndicat pomologique local. En juin 1900, il cotise au Syndicat Central des Agriculteurs de France, et à la Société d'Agriculture de Lorient (voir annexe n°19)

²⁷³ Voir annexe n° 19, octobre 1897.

²⁷⁴ Un bélier hydraulique est une pompe automatique fonctionnant à l'eau, c'est-à-dire sans apport d'énergie extérieure. Il utilise l'énergie d'une chute d'eau pour relever une partie de cette eau à une hauteur supérieure à la hauteur de chute. Le brevet a été déposé à la fin du XVIII^e siècle par les frères Montgolfier. Un bélier est inusable. Au château de la Ménardière (Deux-Sèvres), par exemple, un exemplaire de plus de 120 ans fonctionne encore, en ayant juste subi une légère restauration. L'invention des frères Montgolfier s'est répandue lentement et a connu son âge d'or entre 1870 et 1900. Les béliers de marque Bollée, Pilter, ou Mangin permettent alors d'arroser parcs, jardins et potagers. Les 200 hectares des jardins de la ville de Richelieu (Indre-et-Loire) sont, par exemple, toujours alimentés par un bélier qui transporte l'eau sur plus de 600 mètres. En 1876, les archives du principal fabricant, Bollée, en recensaient une centaine autour du département de l'Indre-et-Loire. Après la Seconde Guerre mondiale, les plans d'électrification et d'adduction d'eau mettent un coup d'arrêt à cette machine pourtant inusable. (<http://www.onpeutlefaire.com/fichetechniques/ft-pompe-belier.php>)

²⁷⁵ Information de Mr de la Tullaye

IV.3.4. Rajeunissement du jardin d'agrément

Deux cartes postales postérieures à 1897 montrent des vues de l'avant-cour et du jardin adjacent au château (ill. 29). Dans le jardin, nous observons une composition rajeunie et modifiée par rapport à celle de la photographie prise avant 1878. L'ancienne structure a globalement été conservée : quatre carrés répartis symétriquement autour de deux allées axiales se croisant au centre de la parcelle, où l'arbuste taillé en dôme, repéré sur la photographie antérieure à 1878, est toujours là et a quasiment triplé de volume.

En revanche les arbustes taillés et les caisses à orangers de l'ancienne composition ont été remplacés par des plates-bandes fleuries et des petits arbustes taillés sur tige, probablement des rosiers. Les carrés de pelouse sont ponctués de quelques yuccas et palmiers isolés et nous remarquons également un arbre de haute tige dans le carré Sud-Ouest.

L'aménagement de ce jardin n'est pas daté. Cependant nous supposons qu'il est contemporain des travaux de réhabilitation effectués sur le corps de logis en 1897. Ces travaux ont certainement entraîné la destruction de l'orangerie construite à l'époque de Pierre Baptiste Charpentier. À sa place, René Louis Harscouët fait aménager la petite serre à couverture bombée en verre reposant sur un soubassement maçonné que l'on voit adossée au mur Est du nouveau château sur les cartes postales anciennes. En juin 1897 René Louis Harscouët de Saint George paye une note à un certain Le Coze, couvreur, pour la couverture d'une « *orangerie* ». Il s'agit probablement de cet édifice.

De même, le paiement de quatre acomptes de 300 Frs étalés entre mai et juillet 1899, à un certain Le Golvan, maçon, pour le « *mur du jardin* », pourrait attester de la réfection du mur de clôture Nord de ce jardin, endommagé par les travaux de réhabilitation du château et la destruction de l'ancienne orangerie.

En mars 1890, le registre des dépenses mentionne un achat de camélias et de rhododendron²⁷⁶, mais le document ne précise pas leur destination. Ce sont peut-être eux que l'on voit en haie dense le long des murs du jardin d'agrément sur les cartes postales postérieures à 1897.

Enfin, en mai 1900, 8 pots en fonte sont achetés pour la décoration du jardin. Il s'agit probablement de ceux présents actuellement sur le muret

Nord du jardin et qui figurent déjà sur les cartes postales postérieures à 1897. En revanche, les deux pots à feu posés sur les piliers du petit portail Nord du jardin, ont une morphologie différente et sont visiblement plus anciens (ill. 26).

Dans l'avant-cour, l'une des deux cartes postales montre au centre un massif composé d'une plate-bande de gazon circulaire entourant un massif de fleurs quadrilobé au centre duquel s'élève un palmier. Ce palmier était déjà visible sur une photographie de la façade du château prise avant les travaux de réhabilitation de l'édifice de l'extrême fin du XIX^e siècle. Il est venu remplacer l'araucaria planté par Jean René Harscouët de Saint George en 1858 (ill. 30).

Stylistiquement, le traitement de ce massif est en écho avec la composition du jardin d'agrément. Ils se réclament tous deux du style régulier, encore très en vogue à cette époque pour les espaces qui se trouvaient à proximité immédiate des châteaux²⁷⁷.

IV.3.5. Entretien des avenues et des structures hydrauliques

En 1885, René Louis Harscouët de Saint George engage une série de travaux de voirie destinés à améliorer les accès au domaine :

- de mai à juillet 1885 (47 journées), puis en mars et avril 1888 (40,5 journées) « réparation route du bourg », probablement celle qui, partant du rond-point de la grande avenue, relie Kéronic à Pluvigner.
- en mai 1885, réfection ou construction des « piliers et mur du rond point route de Languidic » (celui situé au bout de l'avenue de Coët-Magoër).
- de septembre 1885 à avril 1886, « réparations des routes », sans autres précisions.
- en février 1889, 18 journées de maçons aux piliers de la route de Landévant.
- en mars 1896, « défrichement au rond-point de la grande avenue », sans doute celui-ci avait-il manqué d'entretien au cours des années précédentes.
- en janvier 1900, roulage de l'empierrement de la grande avenue (2 journées), d'une portion d'empierrement de l'avenue allant de la chapelle

²⁷⁶ Ces arbustes, particulièrement bien adaptés aux conditions de sol locales, étaient donc déjà employés pour décorer les abords du château de Kéronic à la fin du XIX^e siècle.

²⁷⁷ On parle de « style mixte » : jardin comportant des parties traitées selon les principes du jardin régulier, et d'autres selon ceux du jardin irrégulier (ici, le parc).

au rond-point de Coët-Magoër (une 1/2 journée), et d'un empierrement posé 3 ans auparavant dans l'avenue allant à Kerauffret, longeant le bois de Camors à l'Est (1 journée). À cet effet, le régisseur s'était rendu à Camors avec quatre chevaux pour emprunter le rouleau des chemins vicinaux. Il fallait ensuite huit chevaux pour effectuer le roulage.

- en février 1900, enlèvement des bois tombés sur toutes les routes du domaine pendant la tempête qui a eu lieu dans la nuit du 13 au 14 février, de 8 h à minuit²⁷⁸.

- en mars 1900, rétrécissement de la grande avenue et aménagement de ses abords tels que nous les voyons aujourd'hui, les bas-côtés sont semés avec de la *graine de foin* provenant des greniers du château.

- et en mai 1900, « raclage » de l'avenue de l'étang.

Les archives de la fin du XIX^e siècle font également apparaître des travaux d'entretien aux structures hydrauliques du domaine, attribuables à René Louis Harscouët de Saint George :

- en septembre 1896, il s'agit de la vidange d'une fontaine, probablement celle située dans la prairie près de la chapelle. L'opération est faite de nuit, pour ne pas gêner la vie quotidienne du château.

- en septembre 1900, les « ruisseaux » de la « fraîche de Kéronic dite de Rivihan », parcelle n° 14 du plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2²⁷⁹, ainsi que le canal qui faisait le tour de la prairie du *Vern Losq*²⁸⁰ sont curés.

- en juin 1902, René Louis Harscouët de Saint George s'attaque à des travaux de plus grande envergure (Voir annexes n° 2, n° 6 et n° 8). Ceux-ci concernent le curage de l'étang, la réparation d'une portion de mur de la berge Nord du ruisseau de Kéronic²⁸¹ (ill. 27), la réfection des canaux Nord

²⁷⁸ Pendant cette tempête, un acacia planté près du béliet hydraulique a été précipité dans l'étang et brisé de toutes pièces.

²⁷⁹ Il s'agit du ruisseau venant de Rivihan, qui traversait cette parcelle d'Est en Ouest canalisé dans un fossé en pierre, et des deux fossés placés le long de ses limites Est et Ouest. Ces aménagements étaient encore visibles lors de notre dernier passage sur le terrain en mai 2006. Depuis, Mr de la Tullaye a remis cette parcelle en eau pour constituer un étang.

²⁸⁰ Voir annexe n° 7 : *Entassement des vases et herbes sortis du canal, au tour de la fraîche du Vern Losq*

²⁸¹ 200 m de la berge Nord, entre l'étang et la prairie de Kervichen.

et Sud de la prairie du *Huerne-Lost*²⁸², et la modification de la ligne de berge orientale de l'étang. L'ancienne chaussée, construite à cet endroit par Pierre Baptiste Charpentier en 1767, sans doute très détériorée, a visiblement été supprimée. Les angles nord-ouest et sud-ouest de la prairie ont été « écornés » (ill. 27) afin de supprimer toutes lignes droites de ce côté de l'étang et conforter ainsi la composition paysagère d'Alfred Legendre. Un mur en pierres sèches, encore apparent en certains endroits, a été construit pour contenir les terres remaniées de l'extrémité occidentale de la prairie.

René Louis Harscouët de Saint George décède en 1906, laissant la main à son fils, Paul Harscouët de Saint George, grand-père de l'actuelle propriétaire. Les données d'archives recueillies ne vont pas au-delà de 1906 mais laissent cependant apercevoir des travaux effectués sur la chaussée de l'étang par Paul Harscouët de Saint George entre le 30 juillet et le 1^{er} septembre 1906. Grâce à un mémoire des travaux, nous savons qu'il s'agit d'une nouvelle chaussée de retenue venue se superposer à l'ancienne, faisant 1 m 30 de largeur sur 2 m 80 de profondeur, partant du bord de l'allée ovale et allant jusqu'au pont dit « Le Pont de l'Étang » (ill. 13).

Conclusion

Grâce au travail d'investigation dans les archives du château de Kéronic, nous avons maintenant une assez bonne connaissance des conditions dans lesquelles les différents éléments de l'environnement actuel de l'édifice se sont mis en place au fur et à mesure de l'histoire du site.

Les membres des familles Eudo de Kerlivio, Charpentier de Lenvos, et Harscouët de Saint George, qui se sont succédé à la tête du domaine depuis le début du XVII^e siècle, chacun à leur manière, ont tous contribué à mettre en valeur un édifice sortant à peine du Moyen Âge en 1639.

L'environnement paysager du château de Kéronic, nous le pressentions et avons maintenant des preuves pour l'affirmer, n'a pas été laissé en reste. Façonné par les choix et les actions des propriétaires successifs, celui-ci est parvenu jusqu'à nous avec le visage que nous lui connaissons aujourd'hui.

²⁸² Variante de *Vern-Lost* ou de *Vern Losq*

Reconnu comme étant le fruit d'une histoire longue de plusieurs siècles, ce patrimoine, car c'en est un, mérite d'être considéré avec respect et humilité. Les travaux d'entretien et de restauration des bois entrepris il y a quelques années par les propriétaires actuels, Mr et Mme Christian de la Tullaye, vont dans le sens de ce respect et d'une certaine continuité historique.

En ce qui concerne le parc, celui-ci conserve suffisamment de témoins paysagers et architecturaux relatifs à la dernière strate de son histoire, celle de la seconde moitié du XIX^e siècle, pour éventuellement bénéficier d'une mesure de protection adaptée. Celle-ci serait tout particulièrement indiquée pour la ferme modèle de 1897 située dans l'entourage méridional du château, rare et très bel exemple de ces architectures innovantes de la fin du XIX^e siècle, témoins matériels des changements techniques et sociaux ayant bouleversé la société rurale française, et très représentatives de l'histoire des parcs et jardins de cette période.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE A., *Le paysage de l'historien, archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Les Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2002.

AVILER A.-C. (d'), *Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique*, Paris, Charles-Antoine Jombert, Imprimeur-Libraire du Roi pour l'Artillerie et pour le Génie, 1755.

BELORDEAU P., *Coustumes générales du Duché de Bretagne avec la paraphrase & brève exposition literale & analogique sur icelles*, Chez Nicolas Buon, Paris, 1625.

BÉNÉTIÈRE M.-H., *Jardin, vocabulaire typologique et technique*, Centre des Monuments Nationaux / Editions du patrimoine, 2000.

COURTOIS Stéphanie (de), « Étienne Soulange-Bodin (1774-1846) et la fondation de l'horticulture en France », *Actes du séminaire «Etapas de recherches en paysage», n° 1*, Ecole Nationale Supérieure du Paysage, Versailles 2000.

DÉZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., *La Théorie et la Pratique du Jardinage où l'on traite à fond des beaux jardins appelés communément les jardins de plaisance et de propreté. Avec les Pratiques de Géométrie nécessaires pour tracer sur le Terrain toutes sortes de figures et un traité d'hydraulique convenable aux jardins*, « Thesaurus », ACTES SUD / ENSP, 2003.

DONADIEU P. et MAZAS E., *Des mots de paysage et de jardin*, Educagri, novembre 2002.

DUBUISSON-AUBENAY F.-N. B., *Itinéraire de Bretagne en 1636*, Ed. Le Layeur, Tome 1 et 2, 2004.

FURETIÈRE A., *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et arts*, La Haye, Rotterdam : A. et R. Leers, 1690, 3 volumes.

GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1889, Kraus Reprint LTD, Vaduz 1965.

LACHIVER M., *Dictionnaire du Monde Rural, Les Mots du Passé*, Fayard, 1997.

LAFOLYE (frères), *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*, Emile Ernault, Vannes, 1904.

LENIAUD J.-M., « LEGENDRE Alfred, Mathurin, Gustave », *Répertoire des architectes diocésains du XIX^e siècle*, Paris, éd. Ecole nationale des chartes, 2003. (Editions en ligne de l'Ecole des Chartes, n°4 : <http://elec.enc.sorbonne.fr/architecte/dico.php?id=328>)

MARREY B. et MONNET J.-P., *La grande histoire des serres et des jardins d'hiver, France, 1780-1900*, Graphite.

MIGNOT C., CHATENET M. (Sous la direction de), *Le manoir en Bretagne, 1380 - 1600*, Les Cahiers de l'Inventaire, Imprimerie Nationale, Paris, 1993.

NETTEMENT A., *Quiberon, souvenirs du Morbihan*, Paris, Librairie Jacques Lecoffre, 1869.

OGEE M., Ingénieur-Géographe de cette province, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne dédié à la nation bretonne*, Tome troisième, Vatar, fils aîné, seul Imprimeur Libraire ordinaire du Roi, & de la Chambre des Comptes à Nantes, place du Pilon, 1779.

PEROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Principes d'analyse scientifique, Architecture, Vocabulaire, Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France*, 1988, Imprimerie Nationale.
Pluvigner, « Pleuigner », Histoire et Patrimoine, Ville de Pluvigner, Juillet 1995.

QUINTINIE J.B., (de la), *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un traité de la culture des orangers, suivi de quelques réflexions sur l'agriculture*, « Thesaurus », ACTES SUD / ENSP, 1999.

ROBINO P., « La réformation du terrier royal à Pluvigner au XVII^e siècle », in *Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Auray*, Novembre 1994, pp. 56-60 et Décembre 1994, pp. 67-70.

ROPARZ H., *Nouveau dictionnaire Breton Français*, Al Liamm, Brest, 1985.

ROSENSWEIG L., *Dictionnaire topographique du département du Morbihan*, Imprimerie Impériale, Paris, 1870.

SAULNIER F., *Le Parlement de Bretagne 1554-1790*, J.Plihon et L. Hommay, Libraires, 1909, Rennes.

TOULIER C., *La ferme réinventée. Constructions agricoles du XIX^e siècle*, Editions du Conseil Général de Loire-Atlantique, 2001.

TRAVERS C., *Kéronic, Pluvigner (Morbihan), Inventaire d'archives et synthèse historique*, rapport tapuscrit, inédit, septembre 2005.

TROCHU J.-L., *Notice sur la création d'une ferme importante dans une lande de la Bretagne*, Paris, Imp. de Mme Huzard, 1833.

Vendée côté jardin, Promenade au cœur d'un patrimoine, Ouvrage collectif, Somogy Editions d'Art / Conseil Général de Vendée, 2006.

VIOLLET-LE-DUC E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècles*, Paris : Bancé, 1854-1888.

TABLEAU DES SOURCES HISTORIQUES

Date	Propriétaire	Nature du document	Informations , commentaires et localisation
1427	Henry (I) de Launay	Réformation générale des feux	Le manoir de Kéronic appartenant à Henry de Launay où y a métayer non contribuant LAIGUE (Comte R. de), <i>La noblesse bretonne aux XV^e et XVI^e siècles, Réformations et montres, Evêché de Vannes, Réédition 2001, Mémoires et Document, 1900</i>
1448	Henry (I) de Launay	Enquête des exempts de fouage ²⁸³	Henry de Launay possède le manoir de Kéronic. LAIGUE (Comte R. de), <i>La noblesse bretonne aux XV^e et XVI^e siècles, Réformations et montres, Evêché de Vannes, Réédition 2001, Mémoires et Document, 1900</i>
1536	Henry (II) de Launay	Réformation générale des feux	La métairie de Kéronic (paroisse de Pluvigner) appartient au sieur de Kergelin, résidant paroisse de Languidic. LAIGUE (Comte R. de), <i>La noblesse bretonne aux XV^e et XVI^e siècles, Réformations et montres, Evêché de Vannes, Réédition 2001, Mémoires et Document, 1900</i>
01/08/1639	François Eudo	Contrat d'acquêt de la terre de Kéronic passé entre François Eudo de Kerlivio demeurant à Hennebont et Nicolas de Talhouët, vendeur, résidant en son manoir de Kerservant (paroisse de Langoëllan)	Le document mentionne la présence de maisons, jardins, vergers, bois de haute futaie, prairies, garennes, moulins à vent et à eau, dits de Savarie, une métairie noble dite de Kéronic, et les tenues suivantes : Cosquer, Coëtmagoër, Guernehy, Kergoslayan, Terlecan (7), Kereven, Kerguevarec, Kerdavid, Kervriguet, Keradic, Kerantallhouët, Le Squiolo, Boterfloh, Keryagun (2), Pener Mané, Storlais (2), Kerdosso, Keramporzo, Kerano, Coslouët, Botcourio, Coetcran, Moncello, Stremabon (2), Keraufret. La propriété s'étend sur les paroisses de Pluvigner, Camors et Landévant. Le métayer de la métairie noble de Kéronic, Jan Le Gossec, paye une rente annuelle de 6 pairées de seigle et 6 pairées d'avoine et a l'obligation de moudre aux moulins de Savarie. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
Mars 1641	François Eudo	Bannie d'appropriement	Les 3, 10 et 17 mars 1641 Note au dos de la liasse : <i>Bannie afin d'appropriement en la paroisse de Camors</i> La propriété s'étend alors sur les paroisses de Pluvigner, Camors et Landévant. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
30/06/1653	Jérôme Eudo	Aveu rendu au fief du Roi	Le document indique les contenances des différentes parties constituant le pourpris de Kéronic : Maisons, écuries, cours et autres appartenances, environ 2 journaux sous fonds Jardins et vergers, environ 1 journal Bois de haute futaie, environ 2 journaux

²⁸³ Impôt foncier payé par feu ou foyer et portant exclusivement sur les paysans roturiers qui exploitaient leurs propres terres. Les nobles, du fait de leur devoir de service militaire en étaient exemptés.

			Etang, environ 1 journal Prairies, environ 4 journaux Pâturages, environ 3 journaux La métairie noble de Kéronic se situe près de la maison. Elle est affermée à un certain Le Luyer contre une rente annuelle constituée du tiers des grains qui y croissent et de 18 livres argent pour le pâturage. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », Pochette n°5 « Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien »
n.d. 2 ^{ème} moitié du XVII ^e siècle	–	Extrait de rentier	Description de Kéronic (château, pourpris, métairie) Voir annexe n° 9 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
04/03/1656	Louis Eudo	Aveu rendu à Sébastien de Robien, seigneur de Lanvaux et Pluvigner	Les tenues déclarées sont celles de : Coëtmagoër, Trélécán (5), Kerdavid (2), Kerbriguët, Kerantallhouët, Kerpouzo, Kerfau. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », Pochette n°5 « Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien »
06/05/1673	Louis Eudo	Aveu rendu à Sébastien de Robien, seigneur de Lanvaux et Pluvigner	Les tenues déclarées sont celles de : Coëtmagoër, Kereven, Kervriguet (2), Kerfau, Kerantallhouët, Grand Kerantallhouët, Kerdavid (2), Keramporzo, Trélécán (6). Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », Pochette n°5 « Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien »
21/11/1679	Louis Eudo	Terrier royal d'Auray / Pluvigner	Description du <i>lieu et mannoir noble de Keronnic</i> Le document mentionne la présence de logements, d'écuries, de cours closes, de jardins, de vergers, d'une chapelle, d'une métairie, d'un moulin à eau, d'un moulin à vent et de 17 tenues. ROBINO (P.), « La réformation du terrier royal à Pluvigner au XVII^e siècle », in <i>Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Auray</i>, Novembre 1994, pp. 56-60 et Décembre 1994, pp. 67-70 (A.D.M. EB 678)
29/03/1683	Louis Eudo	Aveu rendu au fief du Roi	Aveu et dénombrement que fournit Louis Eudo après partage des biens de son père entre lui et son frère, Jérôme Eudo. Le document indique les contenances des différentes parties du pourpris appartenant à Louis Eudo : Bâtiments, logis et franchises, environ 3 journaux Jardin et bois de haute futaie, 2 journaux Prés, environ 5 journaux La métairie, située près de la maison, est affermée, avec le pourpris, à Claude Le Marec contre une rente de 15 pairées de seigle, 8 pairées d'avoine, 1/2 pairée de mil, le tout mesure de Pluvigner, et 150 livres en argent, payables à la Saint Gilles. Louis Eudo a également hérité des tenues suivantes : Storlais (2), Le Squiolo, Cosquer (2), Kerguevarec, Pener Mané, Keriagu (2), Keradic, Lenerhoët, Moncello, Kerdosso, Strabon (3) Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », Pochette n°5 « Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien »
05/11/1685	Françoise Le Brizoual, dame	Aveu rendu au fief du Roi	Le manoir et la métairie de Kéronic sont affermés à Claude Le Marec moyennant une rente

	douairière		annuelle de 150 livres, 15 pairées de seigle et 25 livres 10 sols pour avoine et mil, payables à la Saint Gilles, au mois de mai. Les deux moulins sont déclarés comme étant abandonnés par les héritiers. Les tenues sont baillées à domaine congéable. Sur la paroisse de Pluvigner, nous trouvons les tenues de : Storlais (2), Le Squiolo, Cosquer (2), Kerguevarec, Penermané, Keriagu (2), Keradic, Lenerhouët, Moncello, Kerdosso, Stermabon (3). Sur la paroisse de Landévant, la tenue de Botcourio. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », Pochette n°5 « Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien »
05/11/1685	Françoise Le Brizoual, dame douairière	Minu fourni au Roi pour le paiement du rachat de Mr Louis Eudo de Kerlivio, grand vicaire de Vannes	Manoir et métairie sont affermés ensemble à Claude Le Marec moyennant une rente annuelle de 150 livres, 15 pairées de seigle, et 25 livres 10 sols pour avoine et mil, payables à la Saint-Gilles, au mois de mai. Les lieux consistent en logements, écuries, verger, place de jardin, bois de haute futaie, étang, terres chaudes et terres froides. Les tenues dépendantes du manoir sont : Storlaix (2), Lesquiollo, Cosquer (2), Kerguevarec, Penermané, Kerjagu (2), Keradic, Lenerhouet, Moncello, Kerdosso, Kermabon ou Stermabon (3), toutes situées à Pluvigner et Botcourio (Landévant) Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », Pochette n°5 « Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien »
28/10/1700	Louis-Joseph Eudo	Contrat d'acquêt	Note au verso de la liasse : <i>Contrat d'aquest d'une tenue a Rivean en plevigner - 28^e 8bre 1700</i> Cette tenue est possédée à domaine congéable par Marcherite Le Marec, veuve de Pierre Keradec, contre la rente annuelle de 3 pairées de seigle, 3 quarts de froment, 3 quarts d'avoine, mesure de Pluvigner, et 7 livres d'argent. Les vendeurs sont : Jean, Julienne, Pierre et Georges Le Portz. Prix de la vente : 850 livres tournois Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
27/04/1714	Louis-Joseph Eudo	Acte notarié	Note au verso de la liasse : <i>Description que nous a fourny margueritte Le marec de nostre tenue a rivian dans le moy d'avril 1714 avant que je la rembourse des esdifce</i> (...) <i>Un parc sous landes nomme parc Tal Sanct Joseph donnant du coste du Levant et du bout du midy a terre de la presante tenue et du coste du Couchant et du Bout du Nort a terre despendante de laditte Maison de konnic et ayant ces fosses des deux costes et du Bout vers le Levant contenant sous fonds un Journal et demy et sept cordes</i> (...) <i>Une piece de Lande nomme Manne Sanct Joseph donnante vers le Levant a terre ausdicts sieurs du parc Cadio et malligorne vers le Couchant a terre partye despendantes de laditte Maison de Konnic et autre partye appartenant a Madame du fousse dauray vers le midy a terre au sieur de Saint Ducat Couetmagouer et vers le Nort a terre depandante de laditte Maison de konnic contenant sous fonds dix sept Journaux et dix sept cordes</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
16/05/1714	Louis-Joseph Eudo	Acte notarié	Note au verso de la liasse : <i>du 16^e may 1714 - Congemant de la tenue des Marec de Riveon exercé par monsr De Keronic seigr foncier d'icelle</i> <i>Mesurage et Prisage des edifices dune thenue sittue au village de Rivean En la parroisse De pluvigner, fait à la Requete De messire Louis Joseph Eudo Seigneur De quer Ronic Conseiller au parlement De Bertaigne, seigneur foncier De La ditte thenue Et En Execution de Sentence Randeau En La Juridiction de pluvigner Le quizesme du presant mois et an, Entre Le dit Seigneur De quer Ronic demandeur en Congé, et margueritte Le marec Veuve de deffunct pierre quervadec pour elle et Consorts deffandresse au Dit Congé (...) Trante et quatre Cordes de fossé sur le parc sous landes nommé parc sant Joseph prizés La Somme de Cinquante et Cinq Livres (...).</i>

			Tenue à domaine congéable transformée en métairie. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
29/05/1714	Louis-Joseph Eudo	Pièce de procès	<i>Extrait du Registre extraordinaire dais cours et juridictions de la chastellenie de la forest Lanvaux pluignier et vicompté de Kerambourg</i> Marie Anne Le Mézec comparaît contre Marguerite Le Marec. Cette dernière reçoit la somme de 811 livres 5 sols, correspondant au montant du prisage de la tenue de Rivian. Elle doit libérer les lieux sous huitaine faute de quoi elle sera expulsée par les forces de l'ordre. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
05/12/1714	Louis-Joseph Eudo	Aveu rendu à Thomas de Robien	<i>du 5 xbre 1714 – Aveu de la terre et seigneurie de Keronic fourni et reçu le 8^e janvr 1715</i> Voir annexe n° 10 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », Pochette n°5 « Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien »
05/12/1714	Louis Joseph Eudo	Aveu	Double du document ci-dessus. <i>Au verso : 5^e xbre 1714 et 8^e janvr 1715</i> <i>Aveu de la terre et seigneurie de Keronic et tenues dependantes d'icelle en ce qu'elles sont situées en Pluvigner Landevant et Landole rendu par le seigneur de Keronic au seigneur de Robien Kambourg. Les tenues dependantes de la dite terre de Keronic situées en Camors n'y sont comprises étant mouvantes de la seigneurie de Camors. La presente copie fidèlement collationnée et trouvée conforme à l'original (signé) de Lenvos</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », Pochette n°5 « Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien »
10/11/1731	Jérôme François Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Kéronic	Voir annexe n° 12 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
28/06/1734	Jérôme François Charpentier	Contrat d'acquêt	<i>Du 28^e juin 1734</i> <i>Contrat d'acquêt fait par Mon^{sr} de Lenvos conseiller au parlement de six tenues dans la paroisse de pluignier, d'avec Mr et Mad Du Nédo pour 6002 livres 10 sols (...) l'apropriement a esté passé le 25 avril 1735</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
25/01/1735	Jérôme François Charpentier	Acte notarié	Acte daté du 25 janvier 1735 dans lequel Patern Rio déclare avoir acquis 4 tenues situées près du bourg de Pluvigner de Mme de la Poujade par contrat du 28 mai 1734, ayant pris possession des lieux le 8 juin 1734. Il a déjà payé 1200 livres, restent 1720 livres qu'il payera un mois après la bannie. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
27/07/1735	Jérôme François Charpentier	Contrat d'acquêt	4 tenues situées près du bourg de Pluvigner acquises par Jérôme François Charpentier de Lenvos, pour la somme de 3200 livres, d'un certain Patern Rio, marchand épicier de Vannes, qui les avaient acquises de dame Anne Julienne du Bois Gelin, dame de la Poujeade. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
24/09/1736	Jérôme François Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Kéronic	<i>Au verso de la liasse : 24^e 7bre 1736 – ferme de la Methairie de Keronic accordée à Guillaume et Jan Trehin pour 5 ans qui commencent au 1^{er} mars 1737 et finiront au dit jour 1742 ; pour en payer à chaque St Gille 120 £ et la tierce de tous grains</i> La ferme est accordée aux deux couples : Guillaume Trehin et Vincente Cougoulat, et Jan Trehin et Yvonne Le Touzic, laboureurs et fermiers demeurant en la métairie noble de Kronic paroisse de Pluvigner presents preneurs, et acceptants Sçavoir est laditte metayrie de Kronic ou ils demeurent, avec ses logements, issues au devant et les fruits de quelques pommiers qui y sont, le courtil a chanvre au nord desdits logements avec les fruitiers y estants ; la prairie au dessous de

			<i>l'étang nommé La prairie de Camors La grande piece de terre au Levant du jardin cerné de tous ses fossés fors du costés du jardin nommé les terres de la Metayrie avec les fruitiers y estants, Le Parc de la Chapelle et la petite prairie au dessous de la fontaine de Rimaison nommé prat Rivean (...) pouront couper l'herbe dans le petit courtil nommé la pepiniere qui est au Couchant du Courtil a chanvre (...) sans endommager (...) les plants et arbres fruitiers qui y sont (...)</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
17/05/1740	Jérôme François Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Rimaison	Note au verso de la liasse : 17^e May 1740 - Rimaison en pluvigner - Ferme accordée par le seigneur de Lenvos à Guinier Le Mer et Urzule Tréhin sa femme pour cinq ans (...) Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
n.d. années 1740	Jérôme François Charpentier	Extrait de rentier	Feuille volante paginée 1 Le pourpris de Kéronic comprend les logements du seigneur avec ses cours, basse-cours, jardins, vergers, colombier, avenues, chapelle domestique, bois de décoration et de haute futaie, étang, prairies, pâtures, fontaine, lavoirs, carrières, garennes à lapins, et issues en Pluvigner. La quantité de foin annuelle produite par la grande prairie du bois et la petite pré sur l'avenue est mentionnée entre les années 1752 et 1755. Cy devant sous le domaine d'Auray a present sous pluvigner par aveu du 5e xbre 1714 <i>Les logemans et jardins contiennent sous fond 1 journal 1/2</i> <i>L'ancien bois de décoration et avenue de la chapelle 11 jourx 42 cordes</i> <i>L'étang 5 jourx 1/2 30 cordes</i> <i>Le verger 2 jourx 28 cordes</i> <i>Le pré du bois 5 jourx 1/2</i> <i>Le petit pré sur l'avenue 68 cordes</i> <i>La pature de la fontaine 3 jourx 31 cordes a present sous prairie</i> <i>Le bois d'au dela du pré 1 journal 1/2</i> <i>Le bois d'entre le petit pré et l'avenue 3 jourx 1/2</i> <i>La lande de la pairiere 15 jourx 26 cordes.</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
1742-1755	Jérôme François Charpentier	Extrait de rentier	Feuille volante paginée 2 <i>La Méthairie de la porte de Keronic tenüe à ferme par Guillaume Trehin pour en payer par an à chaque 1^e jour de 7bre par argent cent vingt livres, et la tierce de tous les grains</i> Apparaissent les comptes des années 1741 à 1755. L'année 1741 a quasiment été stérile (la redevance a été payée en 1743). La céréale la plus cultivée est le seigle, puis l'avoine et le millet et parfois le blé noir. <i>Cy devant sous le domaine d'Auray a presant sous pluvigner par aveu du 5^e xbre 1714.</i> <i>Les logemans, aire à battre – 9 cordes 1/2</i> <i>Le courtil a chanvre 31 cordes</i> <i>La pepiniere 23 cordes</i> <i>La piesce nommée les terres 7 journaux 70 cordes</i> <i>Le parc de la Chapelle 1 journal 22 cordes</i> <i>Le pré de camors 5 journaux</i> <i>Le pré vers Rimaison 60 cordes</i> <i>La parcelle de Lande nommée Mané Losquet 4 journx 1/2</i> <i>Autre nommée Le Ros 5 journx</i>

			<i>Au haut de la lande de Rimaison sur le chemin de pluignier 1 jourl 46 cordes</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
1741 à 1755	Jérôme François Charpentier	Extrait de rentier	Feuille volante paginée 3 et intitulée : <i>Autre Methairie de Keronic nommée la Methairie de Rimaison affermée à Guinier Le Maire pour en payer par an à chaque 1^{er} 7bre par argent trante six livres et la tierce de tous les grains et 30 £ pour commission de la ferme courante fait par an</i> Il s'agit du rentier de la métairie de Rimaison tenu à jour entre les années 1741 et 1755. Les céréales récoltées sont le seigle, l'avoine, le millet et le blé noir, le seigle étant largement majoritaire. Les années 1747, 1748 et 1749 n'ont pas produit de blé noir. L'année 1751 n'a pas produit de millet. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
06/02/1753	Jérôme François Charpentier	Contrat d'acquêt	Note au verso de la liasse : 24 février 1753 - <i>contrat daquest et prise de possession dune parcelle de lande contenant au moins un journal aqise par le seigneur de Konic des demoiselles maligorne laquelle portion de lande a esté jointe aux landes dont jouit le methayer de Rivian ou Rimaison a la reserve de ce quon a esté obligé den prendre pour former la nouvelle avenue qui joint le petit bois</i> La liasse comprend l'acte de vente du 06/02/1753 et l'acte de prise de possession du 24/02/1753. La parcelle concernée est décrite ainsi : <i>une parcelle de terre sous lande aux environs de La Chapelle dudit chateau de Kronic dédiée à St Joseph à la proximité de la nouvelle avenue dudit seigneur De Lenvos Donnante D'un costé aux landes dependantes du chateau de Kronic et d'autre Costés aux Landes de La thenüe de Kthomas en pluignier dont jouit pierre Le Mer Comme Superficiair, et entrés dans Ladite parcelle de Lande Circuit et environné et Beché terre et fait toutes autres formalités nécessaires pour acquerir bonne et valable possession (...) le fond et propriété de la totalité d'une parcelle de lande appartenant à la demoiselle Maligorn en propre et qu'elle a déclaré etre dependante et faisant une partie des landes de sa methairie située au village de Rivian en la paroisse de pluignier rellevante roturièrement des fiefs et juridictions de pluignier et vicomté de Kambourg (...) a été conditionné et convenu qu'il sera libre au dit seigneur De Lenvos d'enclorre La dite parcelle de Landes, la planter ou défricher comme bon luy semblera dès a present par ce qu'en cas de retrait il sera remboursé de toutes les ameliorations, plantations, ediffications de fossés ou talus et défrichement qu'il aura fait faire (...)</i> Prix de la vente : 18 livres Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
14/06/1756	Jérôme François Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Kéronic	(...) <i>payoit anciennement 120 £ mais par cette ferme a été fait diminution de 24 £ au dit maheo parce quion luy a osté la jouissance du parc près la chapelle St Joseph et de la lande ou pature de la fontaine aujourdhuuy sous prairie. (...)</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
16/10/1762	Pierre Baptiste Louis Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Rimaison	On parle de <i>methairie noble de Rimaison au village de Rivian en Pluignier</i> . La ferme est accordée à Guigner Le Mer pour 7 ans et commence le 1 ^{er} mars 1763. Son prix est de 36 £ par an, plus la tierce des grains qu'il recueillera. Il est en outre assujetti au moulin de Kéronic. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
20/09/1763	Pierre Baptiste Louis Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Kéronic	<i>maisons et terres comprises dans cette dernière ferme de la methairie toute la longere formant ce qui s'appelle le batiment de la methairie dont partie en couverture dardoise que je suis obligé d'entretenir et l'autre partie en paille qui est à leur charge pour l'entretien droit au pressoir, au four, et a l'aire a battre</i> 1) <i>grande prairie nommée la prée de Camors</i> 2) <i>la petite qui est entre la nouvelle avenue et celle qui conduit à la chapelle nommée la prairie du</i>

			<i>petit bois</i> 3) permission de mettre ses bestiaux dans la pâture qui est à la queue de l'étang 4) le courtill à chanvre derrière la methairie 5) le grand parc derrière le jardin nommé en douareux, contenant environ 8 journaux 6) 3 pièces de lande en divers endroits de la grande lande qui conduit de terlecan à pluignier, contenant en tout onze journaux et 2 cordes de lande, dont lune se nomme mané cosquer de 4 journaux 1/2, la 2^{de} nommée Le Roi de 5 journaux et la troisième près le parc maligorne d'un journal 42 cordes. Il est convenu par cette nouvelle ferme qu'on ne sera plus obligé de fournir les 2 cent de fagots aux methayers pourront seulement ramasser le bois mort dans les bois, pourvu qu'il soit tombé j'ay aussi retenu par cette nouvelle ferme pour y faire un semil la petite cloture joignant la methairie au couchant nommée la pépinière, dont je pouray disposer à ma volonté. La grande pièce de terre chaude derrière le jardin nommée les Terres contenant huit journaux, septièmement La petite prairie du Bois près la chapelle de Kronic leur donné cy devant au lieu et place de celle nommée La petite prée de Rivian, huitièmement la jouissance de la parcelle de Lande nommée mané Lesquet de quatre journaux et demie neuvièmement celle nommée Le Ros de cinq journaux, dixièmement un autre lande sur le chemin du bourg de pluignier au haut de la lande de Rimaison ou Rivian d'un journal quarante deux cordes Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
04/09/1767	Pierre Baptiste Louis Charpentier	Marché de travaux passé entre Pierre Baptiste Charpentier et les paludiers de la paroisse de Séné	Curage de l'étang, conversion d'un marécage en prairie, et fabrication d'un réservoir Voir annexe n° 11 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
04/11/1769	Pierre Baptiste Charpentier	Acte notarié	Acte de résiliation de la ferme de la métairie noble de Kéronic - Fermiers présent : Vincent Priol et Julienne Maheo sa femme - Le bail de 1763 est déclaré nul et résilié et les parties se mettent d'accord pour arrêter la ferme au 1^{er} mars 1770, soit deux ans avant le terme prévu initialement. - Une partie des articles constituant le domaine de la métairie est réunie au pourpris de la terre de Kéronic, l'autre à la métairie de Kerivian. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « Château et pourpris de Kéronic »
04/11/1769	Pierre Baptiste Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Rivihan	Note au verso de la liasse : 4^e 9bre 1769 - Methairie Noble de Rimaison ou Rivian et addition de terre à ladite methairie – Nouvelle ferme accordée à Marc Le Mer et Julienne Guegan sa femme de la methairie ancienne de Rivian et de trois journaux et demie de terre labourable situés derrière et à côté du jardin, d'une petite prairie joignant une des anciennes du dit Rivian près la grande avenue, et d'une portion de lande sur le chemin de Konic au presbiteraire, le tout des derniers articles cy dessus détachés de la methairie de Konic que j'ay retenu pour la plus grande partie afin d'y faire des promenades et une nouvelle basse-cour plus grande que l'ancienne ; - prix de la ferme 100 £ et la tierce de tous les grains - La dite Nouvelle ferme commencera à courir le 1^{er} mars 1771 pour finir à pareil jour de 1780, il n'y a point de commission ou épingle pour cette 1^{ère} ferme A l'intérieur de la liasse, une petite note portant le n°167 : metairie de Rivian ou Rimaison qui remplace maintenant la métairie de Queronic. le 4 9bre 1769 ferme donnée et consentie par Mr de Lenvos à Marc Le Mair fils de Guigner Le Mair et à Julienne Guegan sa femme, pour 9 ans qui ont commencé le 1^{er} mars 1771 pour finir à pareil jour de 1780. par cette ferme il a été ajouté à l'ancienne metairie de Rivian deux parties du grand champ situé derrière le jardin ces 2 pièces se joignant du bout vers le levant, contenant environ 5 journaux. la petite prairie ou passe le Ruisseau venant de la fontaine de Rivian une autre prairie joignant le champ Maligorne pour toute laquelle metairie et terres y jointes le dit Le Maire et femme doivent

			payer au 1^{er} 7bre de chaque année cent livres en argent et la tierce partie de tous les grains qu'ils recueillent dans les terres de la ditte métairie, l'acte au rapport de gandonnier notaire à pluignier Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
1770	Pierre Baptiste Charpentier	Information tirée du plan de 1764	Suppression de la galerie menant initialement aux latrines et agrandissement du château vers le nord Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Plan du 2 février 1764 annoté en 1770
03/08/1775	Pierre Baptiste Charpentier	Aveu rendu à De Robien	<i>Minu et déclaration que fait et fournit messire pierre Baptiste Louis Charpentier (...) ledit minu pour estre présenté à Messire de Robien du Plessis de Kaer, du Val, de Querambourg, et autres lieux président à Mortier au parlement de Bretagne et ce pour le payement du rachapt des terres et domaines que possédoit sous ses fiefs dame Louise Margueritte eudo dame de Lenvos mere dudit seigneur de Lenvos desquelles terres et domaines suit le détail (...)</i> La déclaration comprend la métairie noble de Rivian ou Rimaison et des tenues à domaine congéable dépendant des seigneuries de Kéronic et de Boisdalan. Montant du rachat : 4200 livres Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », Pochette n°5 « Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien »
11/09/1775	Pierre Baptiste Charpentier	Aveu rendu au Roi	<i>Minu et déclaration que fait et fournit au Roy à cause de son domaine d'aurai messire pierre Baptiste Louis Charpentier Chevalier seigneur de Lenvos Conseiller au parlement de Bretagne ayant son domicile ordinaire à son hôtel à Rennes, et maintenant pour la suite de ses affaires à son hôtel à vannes, pour le payement du rachapt des terres et seigneuries que possédait dame Louise Marguerite Eudo dame douairière de Lenvos mere dudit seigneur de Lenvos décédée le 6 décembre 1774 pour le domaine du Roy au distoit des Sénéchaussées d'aurai et de hennebond desquels le détail en suit</i> <i>Savoir</i> <i>La terre et seigneurie de queronic située en la paroisse de pluignier composée des articles cy après relevant du domaine</i> <i>Le manoir noble de queronic, consistant en ses logements, écuries, cour, basse cour, chapelle, colombier, orangerie, jardins vergers, etang, garenne, avenues, bois de haute futaye, semis, prairies et patures, le tout non affermé et ne produisant aucun revenu</i> <i>La metairie noble dudit lieu de queronic reunie depuis plusieurs années à la maison principale pour en faire des promenades, à la réserve de sept journaux de terre labourable, d'une petite prairie entre les deux avenues, et environ douze journaux de landes, situées au dela des bois, le tout joint maintenant à la métairie noble de rivian où Rimairy, sous le fief de ploignier les dittes parties de terres situées derrière les jardins et affermées ainsi que la prairie et les landes par acte du 4^e 9bre 1769 à marc Lemer (...)</i> <i>Les deux moulins de queronic nommés vulgairement de Saint Varie dont un à eau et l'autre à vent affermés (...)</i> <i>Suivent les terres à domaine congéable dependantes de la terre et seigneurie de queronic pour le domaine du Roy, suivant aveux des 30 juin 1653 et 29^e mars 1683 (...)</i> <i>(suit la liste de ces tenues)</i> <i>a l'égard des autres tenues portées sous le domaine du Roy par les aveux de 1653 et 1683 (...), ledit seigneur de Lenvos ne peut les porter au présent minu, Monsieur le président de Robien les ayant réclamé en conséquence de l'aveu qui lui fut rendu en mil sept cent quinze (...)</i> Le tout est racheté 3500 livres, payées comptant. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », Pochette n°5 « Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien »

n.d. après 1775	Pierre Baptiste Charpentier	Extrait de rentier	Voir annexe n° 13 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
1779	Pierre Baptiste Charpentier	Extrait de rentier	Voir annexe n° 14 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, caisse des rentiers
1779	Pierre Baptiste Charpentier	Source publiée	(...) <i>Ker-onnic</i> , (...) <i>ce territoire est arrosé des eaux de la rivière d'Aurai ; c'est un pays plat, où l'on voit des terres bien cultivées, des pâturages excellents, et des arbres à fruits pour le cidre.</i> (...) OGEE M., Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne dédié à la nation bretonne, Tome troisième, Vatar, fils aîné, seul Imprimeur Libraire ordinaire du Roi, & de la Chambre des Comptes à Nantes, place du Pilon, 1779
non daté	Pierre Baptiste Charpentier	Notes personnelles	<i>Pluvigner - Titres de la Methairie de Rivian, et fermes - Titres des moulins à eau et à vent de queronic vulgairement nommés par le peuple les moulins de Sanvarie - fermes tant anciennes que nouvelles de la methairie de Konic nommée la Methairie de la porte que jay retiré des mains du fermier par acte de resiliement du 4^e 9bre 1769 pour en faire une basse court pour la partie des logements et des jardins d'une partie des terres, lautre partie a été réunie a la ferme de Rivian, dont les titres cy dessus anoncés.</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
04/09/1779	Pierre Baptiste Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Rimaison	<i>Ferme de la Metairie Noble de Rimaison à Rivian en Pluvigner</i> Demoiselle Michelle Mathurine Le Gal représente et agit au nom de Pierre Baptiste Charpentier de Lenvos demeurant à son hôtel de Vannes. Les preneurs sont Marc Le Mer et Julienne Le Guengane. Ils jouiront de : - 3 journaux 1/2 de terres labourables situés derrière le jardin du château de Kéronic ainsi que des fruitiers qui s'y trouvent - 1 petit pré joignant celui de la métairie de Rivian - 1 lande donnant sur le chemin du presbytère Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
24/10/1789	Pierre Baptiste Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Rimaison	Au verso de la liasse : <i>Methairie de Rivian ou Rimaison près le chateau de Konic - Nouvelle ferme de la Methairie de Rivian accordée par Mr de Lenvos à Marc Le Mer ancien fermier pour l'espace de 9 années qui comenceront à courir le 1^{er} mars 1780 (sans doute une confusion avec 1790) pour finir à pareil jour de 1799</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
02/01/1791	Pierre Baptiste Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Rimaison	Subrogation de la ferme de la métairie de Rivian. Marc Le Mer n'est plus en état de travailler et laisse la main à Vincent Le Priol. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
non daté	Pierre Baptiste Charpentier	Notes personnelles	Liasse de papiers regroupés sous l'intitulé : « <i>Notes concernant des lunettes et microscopes, taches du soleil histoire naturelle, quelques esquisses de desseins une machine de tour et rouet, le tour en fer</i> » dans laquelle se trouvent des écrits et des dessins de Pierre Baptiste Charpentier. Certains documents datent de 1793. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
15/01/1794	Pierre Baptiste Charpentier	Lettre manuscrite	Lettre écrite par Charpentier de Lenvos à son château de Limoge : (...) <i>depuis 1752 tems auquel nous fusmes habiter notre campagne de queronic (...) mon epouse et moy</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1, chemise intitulée « C^{less} de St George à Konic »
10/08/1801	Jérôme Louis Charpentier	Bail à ferme de la métairie de Rimaison	Jérôme Louis Charpentier demeure à sa maison de Limoge, près de Vannes, et passe un bail de 9 ans avec Vincent Le Priol, laboureur au village de Rivian. Le citoyen Pierre Guyot fait et agit pour Le Charpentier.

			Métairie de Rimaison (...) sise et située au village de Rivian (...) environ trois journaux et demi de terres de labour fruitiers y étant situé derrière le jardin de Konic, d'un petit pré joignant celui de la dite métairie, avec outre une pièce de lande sur le chemin du presbiter à Konic tous depuis longtemps annexés à la dite métairie (...) Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
1804 et suivantes	Jean René Harscouët de Saint George	Rentier	Rentier de 600 pages commencé en 1776, tenu jusqu'en 1791, abandonné, puis repris de 1804 environ jusqu'aux années 1860 (contient beaucoup de feuilles volantes insérées entre les pages) Nous remarquons beaucoup d'acquisitions foncières faites à partir de 1804. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caisse des rentiers
1810 à 1898	Jean René Harscouët de Saint George	Notes personnelles	« Dates des époques auxquelles se sont faits différends semis plantations et défrichements à Kéronic et autres terres nous appartenant » Voir annexe n° 5 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
27/01/1811	Jean René Harscouët de Saint George	Bail à ferme de la métairie de Rimaison	(...) Scavoir est la jouissance de la métairie de Rimaison appartenant en fond, édifices et toute propriété audit monsieur Jean René de St George et située au village de Rivian commune de Pluvigner circonstances & dépendances, à l'exception du champ dit de la métairie située derrière le jardin et de deux morceaux de lande situés sur le chemin de trélécan que le propriétaire se réserve la jouissance et dispositions et qui ne font point partie du dit bail actuel ; De tous quoy ledit preneur (Le Priol) dit avoir bonne connaissance pour y être en jouissance depuis longtemps (...) sans pouvoir aussy couper aucuns arbres par pied, ny tête, pas même les emondes des tetards, mais jouira des ronces, buailles, et epines et aura outre deux cent de fagots par an qu'il pourra couper pour son chauffage (...) Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
08/08/1817	Jean René Harscouët de Saint George	Bail à ferme de la métairie de Rimaison	Bail passé avec Marie Guéhénec, veuve de Jean-Pierre Le Priol (...) terres et maisons formant la métairie dit aussi de Rivian achetée par le dit Sieur de St George avec Madame et Mesdemoiselles Danier suivant acte au même rapport en date du six août mil huit cent dix sept enregistré à Pluvigner le huit même mois le tout ne fera qu'un seul corps de ferme sous la dénomination de Métairie de Rivian Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
non daté, avant 1821	Jean René Harscouët de Saint George	Note manuscrite	La maison que Marie l'ardent veut changer de place est nommée ty dianvès dans le prisage du 14 prairial an dix, elle a de long à deux longeres 31 pieds, de franc à deux pignons 17 pieds, et de haut dans les longeres 8 pieds. la maison a une porte cintrée, une fenetre, et une lucarne de grenier le tout en pierre de taille dans la longere du devant, et deux fendasses dans celle de derrière. on lui permet de changer cette maison de place et de la rapprocher de la principale demeure, mais à condition que les fondemens de l'ancienne seront supprimés et qu'elle renoncera à bâtir dessus. Je lui ai désigné pour le bois qui lui sera nécessaire 3 arbres savoir un chataignier sur le fossé, entre le courtil à chanvre et le petit pré nommé erhuimen, un chêne, et un chataignier sur le dit pré. Marie l'ardent demande à faire deux têtes de cheminée quoiqu'il n'y ait qu'un foyer, et cela pour la régularité (non daté, avant 1821) Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776
01/02/1821	Jean René Harscouët de Saint George	Acte d'échange	Echange entre Mr le Cte de Perrien et Mr le Comte de St George de 9 tenues en Pluvigner contre 15 tenues et une petite taille en landévant, acte au rapport de Colet du 1^{er} février 1821 (...) dans le désir d'arrondir et de rapprocher leurs propriétés (...) Le Comte de Perrien est maire de Landévant.

			Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic », pochette n°5 ter
23/02/1832	Jean René Harscouët de Saint George	Acte de vente	Note au recto de la chemise qui contient plusieurs documents, dont l'acte de vente ci-après : <i>Prairie près Kthomas Faisant autrefois partie de la reserve du chateau de Keronic et annexée par bail en date du à la ferme de Rivihan et Kervichen en échange des herbiers qui touchent la gde avenue et sont compris entre les terres du chateau de Rivihan et la (Cerelière)</i> Acte de vente : 23 février 1832 Vente d'une prairie en fonds et édifices près Kthomas en Per pr 2088 f par Vve Guy Daniel (Anne Jouanno) a Mr Le Comte de St George (...) prairie ayant ses édifices au cerne fors du coté du levant, située près le village de Kthomas en la commune de Pluvigner, donnant du levant à terres de la tenue de Kthomas, du midi à terres de la tenue de Kvichen ; du couchant à terres de la tenue de Rivian et du nord à terres des tenues de Rivian et Kthomas et contenant sous fonds et édifices environ un hectare (...) Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
1840	Jean René Harscouët de Saint George	Cadastre	Etat de section du cadastre napoléonien de Pluvigner Voir annexe n° 15 Mairie de Pluvigner (Morbihan)
-	Jean René Harscouët de Saint George	Cadastre	Etat de section du cadastre napoléonien de Camors Voir annexe n° 16 Mairie de Camors (Morbihan)
18/03/1843	Jean René Harscouët de Saint George	Note manuscrite	<i>Le 18 mars 1843. donné à la Ve Ménard de Kantalhoüet bihan un chêne sur prat bras elle plantera 6 plants en échange permission valable jusqu'au 1^{er} mai 1843 seulement l'arbre n'ayant pas été abattu j'ai renouvelé la permission le 11 janvier 1846</i> <i>Le 17 janvier 1853 j'ai donné à yves menard de Kantahut bihan deux chênes situés au coin du prat bras de sa tenue pour faire une poutre et un montant de sa couverture il a 3 mois pour les exploiter et plantera douze jeunes plants en remplacement</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776
28/04/1856	Jean René Harscouët de Saint George	Note manuscrite	<i>Le 28 avril 1856, donné a jean le borgne du 1^{er} terlécán, un frêne situé sur le fossé est de prad er glut. il sera tenu de l'abattre avant le 1^{er} janvier 1857, et de le remplacer par six bons jeunes plants.</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776
08/01/1857	Jean René Harscouët de Saint George	Note manuscrite	<i>Le 8 janvier 1857 donné à colas Baudais un gros chataignier sur parc bihan du 1^{er} Kdavid et un autre petit mort du haut sur parc tal er huerne. il les remplacera par 12 bons plants, au moins, de même essence. la permission n'est valable que pour six mois.</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776
non daté XIX ^e siècle	Jean René Harscouët de Saint George	Devis	Feuillet double manuscrit inséré dans le rentier de 1776 : <i>Prix et manière d'exploiter les bois</i> <i>Bordages en chêne, ormeaux, hêtre, prix du sciage (...)</i> Voir annexe n° 1 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye,
31/12/1860	Jean René Harscouët de Saint George	Note manuscrite	<i>Le 31 décembre 1860 j'ai donné sur Kadic à jph jussom 6 chênes pour lui aider à relever sa maison incendiée, et dans le même but, j'ai autorisé son beau père joseph allano, à prendre 6 arbres sur les prairies du 2^{ème} Cosquer ; permission valable pendant 6 mois.</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776
09/04/1861	Jean René Harscouët de Saint George	Contrat d'acquet	Acte de vente du moulin de Kerléano par la famille Audic à Jean René Harscouët de Saint George : <i>Un moulin à vent en ruine avec ses dépendances, situé près Kléano, en la commune de Pluvigner,</i>

			donnant par un point à route de Pluvigner à Quéronic et de tous autres endroits à lande de Kthomas, porté au plan cadastral sous le numéro huit de la section K quatre et contenant sous fonds d'après ledit cadastre quatre ares trente centiares. Prix de vente : 150 fr Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic » pochette n°4
07/07/1861	Jean René Harscouët de Saint George	Note manuscrite	Le 7 juillet 1861 j'ai donné à Joseph Puren un plançon de chêne situé sur parc govel, pour faire une gaule de charrette à bœufs ; il plantera six bons plants de chêne ou de chataignier, en remplacement. P^{on} v^{able} pr 6 mois. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776
22/03/1862	Jean René Harscouët de Saint George	Note manuscrite	Le 22 mars 1862, donné à Koret de Kreau pr faire un mouton de pressoir, un vieux chataignier situé sur liorch er l'aire de sa tenue. Il le remplacera par 6 beaux plants, même essence. permission valable pr 6 mois seulement. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776
06/12/1863	Jean René Harscouët de Saint George	Note manuscrite	Le 6 xbre 1863 donné Guigner Kvadec de K(...) têtard de chêne situé sur le courtil nommé jardin er prat. il devra planter 6 bons plants en remplacement. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776
12/09/1864	Jean René Harscouët de Saint George	Note manuscrite	Le 12. 7bre 1864. livré au mounier de St Vary un gros chataignier près du moulin, et 2 chênes sur le pré du 5^{me} terlécán. C'est pr réparer les vannes du bief. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776
13/03/1866	Jean René Harscouët de Saint George	Note manuscrite	Le 13 mars 1866 donné à Jques Guyon de lenerhoiet 4 arbres sur le parc bras de sa tenue, pr l'aider à reconstruire sa maison incendiée le 11. il les remplacera par 8 bons plants bien pris, et fera une petite pépinière de chataigniers. la présente permission n'est valable que jusqu'au 29 7bre 1866. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776
26/03/1866	Jean René Harscouët de Saint George	Lettre manuscrite	Double d'une lettre manuscrite adressée au Préfet du département du Morbihan concernant une demande d'alignement. J'ai l'intention de clôre une pièce de lande longeant le chemin d'intérêt commun n°2 de Plouay à Ste Anne, cette lande est portée au plan cadastral section K-5 de la commune de Pluv. au n°..... et connue sous le nom de mané bras et tachen er guy - n° 11, 12, 13 et 14 de la section K-1 Je viens, Monsieur le Préfet, vous prier de me donner l'autorisation de faire cette clôture. J'espère en votre justice et ai l'honneur d'être Monsieur le Préfet votre serviteur très humble. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
29/05/1866	Jean René Harscouët de Saint George	Extrait des registres du Préfet du Morbihan	Réponse à la lettre ci-dessus : (...) Mr de St George suivra pour alignement une ligne droite parallèle à l'axe du chemin et distante de 4 m 50 de cet axe (...) Il construira au droit de chaque entrée sur le fossé du chemin un aqueduc en maçonnerie dont le dessus des dalles de recouvrement sera à la hauteur de l'arête extérieure de l'accotement du chemin. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
n.d. avant 1867	Jean René Harscouët de Saint George	-	Série de documents relatifs à des coupes à faire dans les bois de Kéronic Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caisse des rentiers
01/10/1869	Paul René Harscouët de Saint George	Partage	Succession de Jean René Harscouët de Saint George. Paul, l'aîné, reçoit la pleine propriété du château, de ses dépendances et des propriétés avoisinantes, afin de ne pas morceler le domaine. Tous les biens mis en partage sont décrits. Les propriétés situées sur la commune de Pluvigner correspondent aux articles 32è à 127è. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Pochette jaune « Papiers famille St George »

16/02/1878	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Contrat de vente d'une coupe de bois	<i>Entre nous soussignés, s'est fait passé le présent marché par lequel moi René-Louis-Marie Harscouët de St-George, propriétaire demeurant au château de Keronic, commune de pluvigner, Morbihan, déclare vendre à Joachim Le Grouellec marchand de bois à Baud, agissant au présent en son nom personnel. (...)</i> Voir annexe n° 3 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Livre des dépenses 1877-1883
février 1882	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Note personnelle	Naissance de Paul Harscouët de Saint George. Voir annexe n° 3 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Livre des dépenses 1877-1883
28/06/1883	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Contrat de vente d'une coupe de bois	<i>Entre nous, soussignés, s'est fait et passé le présent marché par lequel moi : Jean François Le Métayer, garde particulier de mesont au château de Keronic en pluvigner, agissant au nom et comme mandataire de monsieur Le Comte René Louis Marie Harscouët de St George, propriétaire, demeurant au château de Keronic, en la commune de pluvigner, aux termes de procuration passé devant Me Le Clouërec Notaire à pluvigner, le quatre décembre mil huit cent quatre vingt un enregistrée je déclare vendre à monsieur prévotEAU jeune marchand de bois à Baud, Morbihan, qui accepte. (...)</i> Voir annexe n° 4 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Livre des dépenses 1883-1890
12/06/1889	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Acte de vente	<i>Vente d'une portion de vieux chemin communal à monsieur le Comte Harscouët de Saint George, Ce dernier est propriétaire riverain.</i> La portion de chemin se situe au lieu-dit de Kéronic entre les parcelles n°6 et 7 section K-2 du plan cadastral. Elle est bornée au nord et au sud par des terrains de l'acquéreur, à l'est par le chemin de Pluvigner à Trélécan et à l'ouest par le chemin allant de Coët-Magoër au Mané en Camors. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
1897	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Observation de terrain	Date figurant sur le linteau d'une porte de la façade Sud de la ferme modèle.
n. d.	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Acte notarié	Titre : <i>Kervichen - Réunion des édifices aux fonds</i> La famille Le Mer abandonne les édifices et superficies de la tenue de Kervichen à René Louis Marie Harscouët de Saint George, propriétaire des fonds de Kervichen. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caderne n°1
2 ^{ème} moitié du XIX ^{ème} siècle	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Livre de compte	Gros registre dans lequel figurent les travaux et dépenses affectées à l'exploitation des bois de Kéronic. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caisse des rentiers
1900	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Notes personnelles	Agenda de 1900 où figurent les conditions météorologiques et les travaux d'extérieur effectués chaque jour. Nous n'avons prélevé que les informations concernant directement notre sujet. Voir annexe n° 7 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caisse des rentiers
16/06/1902	René Louis Marie Harscouët	Marché de travaux pour le curage	<i>Entre les soussignés Comte Harscouët de Saint George René Louis Marie, propriétaire demeurant et</i>

	de Saint George	de l'étang	<i>domicilié en son château de Kéronic en Pluvigner (Morbihan) d'une part. Et Le Gallo-Jégouzo Mathurin entrepreneur demeurant et domicilié au bourg de Baud d'autre part. (...)</i> Voir annexe n° 8 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
16/06/1902	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Marché de travaux pour le canal du Huern-Lost	16 juin 1902 <i>Canal en Prairie du Huerne-Lost à Kéronic Entre les soussignés Comte , Harscouët de Saint George René Louis Marie, propriétaire demeurant et domicilié en son château de Kéronic en Pluvigner (Morbihan) D'une part Et Le Gallo Jégouzo Mathurin, entrepreneur demeurant et domicilié au Bourg de Baud (Morbihan) D'autre part. (...)</i> Voir annexe n° 6 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
Août 1902	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Quittance	<i>Je reconnais avoir reçu de Monsieur Le Comte Harscouët de St George comme deuxième à compte, la somme de Cinq Mille francs, à valoir aux travaux de curage de l'Etang et autres au château de Keronic (marché du 16 juin 1902) Château de Keronic Le (...) août 1902 Pour acquit (signé) Le Gallo Jégouzo</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
09/08/1902	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Quittance	<i>Reçu de Monsieur Le Comte Harscouët de St George par les mains de monsieur Le Boulair Régisseur, la somme de Cinq Mille francs, à valoir aux travaux de curage de l'Etang, et accessoires dans le parc du château de Keronic Pour acquit Château de Keronic le 9 août 1902 (signé) Le Gallo-Jégouzo</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
10/09/1902	René Louis Marie Harscouët de Saint George	Marché de travaux	<i>Curage de l'Etang de Kéronic et accessoires - Marchés du 16 Juin 1902 - Travaux imprévus</i> Voir annexe n° 2 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »
n.d. après le 30/09/1906	Paul Harscouët de Saint George	Mémoire de travaux	<i>Travaux à la Chaussée de l'Etang (...) Construction d'une nouvelle chaussée en pierre et chaux hydraulique (sur un fond de macadam également en chaux hydraulique) de 1 m 30 de largeur x 2 m 80 de profondeur, partant des bords de l'allée qui conduit de la maison du bateau au Bélier pour aller jusqu'au pont dit Pont de l'Etang. P.S. Ces travaux ont été commencés le 30 juillet 1906 et complètement terminés le 1^{er} 7bre 1906 (signé) Boulaire régisseur</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »

TABLEAUX DES SOURCES FIGURÉES

Cartes postales

Sujet	Localisation
jardin + château	9 FI 182-12 (A.D.M)
étang + barque	9 FI 183-272 (A.D.M)
grille du parc	9 FI 182-10 (A.D.M)
cour + jardin	9 FI 182-13 (A.D.M)
vue aérienne du château	9 FI Pluvigner (A.D.M.)
avenue principale	Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
étang + château (vue éloignée)	Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
étang + vaches	Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
jardin + château	Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
étang + château (vue rapprochée)	Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
cour + jardin	Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye

Autres documents figurés

Date	Nature	Légende, observations et localisation du document
2 nd e moitié du XVIII ^e siècle	Carte	<i>Carte de Cassini du Département du Morbihan n° 158 Morbihan Nord</i> 1/20 000 ^e Le château de <i>Queronic</i> ainsi que le moulin à vent de <i>St Varic</i> et le moulin à eau y figurent. A.D.M., 1 FI 954
2 février 1764	Plan	<i>Plan de la cour et des bâtiments de queronic.</i> <i>D. 2 f. 1764, échelle de huit toises</i> Ce plan date de 1764. Il a été rectifié et anoté suite à des travaux d'agrandissement réalisés en 1770. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
1829-1830	Plan	<i>Plan des landes que j'ai retirées pour Mettre en bois, ou terres labourables</i> Il s'agit de parcelles de lande achetées à la veuve Le Norcy (demeurant au Kergouët, commune de Baud) en 1829 par acte au rapport de M ^e Blaise notaire à Baud (parcelles n° 2 et 7 du plan cadastral)

		Titre : <i>Plan de la lande depuis le fossé contre la chaussée jusqu'au pont couet en bois qui se trouve sur le trop plein de l'étang (...)</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
1839	Cadastre	Cadastre de Pluvigner : plan cadastral à l'échelle 1/2000è <i>Section K N° 2 Plan parcellaire du lieu-dit Retenue de Quéronic</i> Mairie de Pluvigner (Morbihan)
1839	Cadastre	<i>Tableau d'assemblage section K dite de Quéronic</i> Mairie de Pluvigner (Morbihan)
1839	Cadastre	<i>Plan Général Commune de Pluvigner</i> Mairie de Pluvigner (Morbihan)
12 avril 1840	Cadastre	Cadastre de Camors : plan cadastral à l'échelle 1/2000è <i>Section O N° 5 dite de Mané Ihuel</i> Mairie de Camors (Morbihan)
1868	Carnet de croquis	Carnet de croquis comportant quelques vues de Kéronic : - vue sur le lac, maison des bateaux en arrière-plan, l'île sur la gauche (<i>Konic</i>) - esquisse d'un projet de façade pour le château - vue depuis la cour sur la grille et le pavillon ouest, arbres de l'avenue en arrière-plan (<i>Keronic</i>) - esquisse de la grille d'entrée et des pavillons vus de 3/4, depuis le sud-ouest - dessin du portail et de la grille de l'avant-cour (<i>Konic</i>) Certains dessins portent la date de 1868. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
Avant 1878	Photographie	Vue sur les parterres du grand jardin, avec le château et les écuries en arrière-plan : - plusieurs grands résineux sont plantés en alignement à l'arrière des écuries Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
Après 1872	Photographie	Vue sur la grille de la cour avec la façade du château de Kéronic en arrière-plan : - présence d'un araucaria dans la cour, et de deux autres araucarias devant la grande grille Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
28/12/1879	Plan	Dessin sur calque réalisé à Kéronic et signé par l'architecte Alfred Legendre <i>Parc de Kéronic : composition du plan au nord et à l'ouest du château, plan-esquisse du relevé des tracés dressé par l'architecte-paysagiste soussigné</i> Echelle 1/1000è Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
4 septembre 1884	Plan	<i>Coteau situé près de la Chapelle de St Joseph à Kéronic</i> Echelle : 1/2000è Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
1887	Dessin	2 dessins au crayon représentant le four situé à l'arrière du château : l'un d'eux est titré et daté <i>Kéronic le four 2 août 1887</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
Non daté (antérieur à 1897)	Plan cadastral retouché à la main	Plan-esquisse effectué en rouge à main levée sur un extrait du plan cadastral de la commune de Pluvigner tiré à l'échelle 1/1000è daté de 1868, représentant un projet de réhabilitation du parc de Kéronic, et où l'on peut voir également un plan de la ferme modèle. Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
Avant 1898	Photographie	Vue de la cour et de la façade du château de Kéronic : - au milieu de l'avant-cour se trouve un parterre circulaire orné d'un palmier Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye

Non daté	Dessin	Dessin représentant une partie du parc, où l'on distingue à l'arrière-plan la façade Nord du corps de logis, signé <i>F. Combes</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
Non daté	Plan	<i>Lande de Kervatinase pris 10 hectares pour bois</i> Ce terrain est situé à l'intersection du chemin allant de Landévant à Kervatinase et du sentier allant à Coët-Magoër. Echelle : 1/2000è Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
Non daté	Photographie	Vue aérienne du château de Kéronic et d'une partie de ses jardins (1 ^{ère} moitié du XX ^e siècle) Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
Non daté	Carte	<i>Carte de Pluvigner</i> Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
Non daté	Carte	Carte du canton de Pluvigner A.D.M., 1 FI 703/25
Non daté	Cadastre	<i>Propriété de M. HARSCOUET DE SAINT GEORGES Communes de CAMORS et de PLUVIGNER</i> Extrait du cadastre de 1973 Echelle : 1/5000è Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
1984	Cadastre	Cadastre de Pluvigner (Morbihan) Section K Feuille n° 1 Feuille dressée en 1838, révisée pour 1973 Edition à jour pour 1984 Echelle : 1/2000è Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
1993	Photographie aérienne	Vue aérienne du domaine de Kéronic IGN 95716-915 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
1999	Photographie aérienne	Vue aérienne du domaine de Kéronic IGN 66966-913 Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye
XX ^e siècle	Carte	Carte topographique IGN 0820 E, Baud (série bleue) Echelle : 1/25000è Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye

KÉRONIC

Pluvigner (Morbihan)

Évolution de l'environnement paysager du château de Kéronic entre le XVII^e et le XIX^e siècles



Vol. 2 : *Annexes*

Mai 2007
Cécile Travers

ANNEXES

N°	Titre	page
1	« Prix et manière d'exploiter les bois », non daté (XIX ^e siècle)	2
2	Liste détaillée et chiffrée des travaux imprévus occasionnés par le curage de l'étang de Kéronic, 10 septembre 1902	2
3	Contrat de vente d'une coupe de bois, 16 février 1878	3
4	Contrat de vente d'une coupe de bois, 28 juin 1883	4
5	« Dates des époques auxquelles se sont faits différents semis plantations et défrichements à Kéronic et autres terres nous appartenant », 1810-1898	5
6	Marché de travaux pour le canal de la Prairie du Huern-Lost, 16 juin 1902	19
7	Agenda 1900 (seules les informations concernant l'environnement paysager du château ont été extraites)	20
8	Marché de travaux pour le curage de l'étang de Kéronic, 16 juin 1902	23
9	Extrait de rentier, description du château, du pourpris et de la métairie noble de Kéronic, affermé à Pierre Pille, non daté, seconde moitié du XVII ^e siècle	24
10	Aveu fourni par Louis Joseph Eudo à Thomas de Robien, 5 décembre 1714	25
11	Marché de travaux passé entre Pierre Baptiste Charpentier et les paludiers de la paroisse de Séné pour nettoyer l'étang de Kéronic, faire un réservoir et transformer un marécage en prairie, 5 septembre 1767	28
12	Bail à ferme de la métairie de Kéronic, 10 novembre 1731	29
13	Extrait de rentier, postérieur à 1775	30
14	Extrait de rentier, description du château, des jardins et du parc en 1779	31
15	Etat de section des propriétés non bâties et bâties, Commune de Pluvigner, Arrondissement de Lorient, Département du Morbihan, Section K dite de Quéronic, 1840	32
16	Etat de section des propriétés non bâties et bâties, Commune de Camors, Arrondissement de Lorient, Département du Morbihan, Section O dite de Quernestic et Section N dite de Kerauffret (propriétés appartenant au Comte Harscouët de Saint-George)	38
17	Livre des dépenses tenu de décembre 1877 à janvier 1883 (seules ont été extraites les informations concernant l'environnement paysager du château)	39
18	Livre des dépenses tenu de février 1883 à juillet 1890 (seules ont été extraites les informations concernant l'environnement paysager du château)	41
19	Livre des dépenses tenu d'octobre 1890 à juillet 1900 (seules ont été extraites les informations concernant l'environnement paysager du château)	46
20	Tableau chronologique faisant la synthèse des plantations effectuées dans l'environnement du château entre 1810 et 1898	51

N° 1 : « Prix et manière d'exploiter les bois », non daté (XIX^e siècle)

Prix et manière d'exploiter les bois

Bordages en chêne, ormeaux, hêtre, prix du sciage depuis 5 francs jusqu'à 6 francs la douzaine de 240 pieds. On paie les enlevures de manière que trois ne comptent que deux, elles se vendent comme bordage selon l'épaisseur, et même comme percientes les croutes se paient, deux comptent qu'une. Pour les coups de refend, deux liards le pied courant. Le bordage varie de largeur depuis 7 pouces jusqu'à 9 pouces. L'épaisseur varie aussi, il se vend depuis 10 jusqu'à douze et 15 francs le quart, c'est-à-dire 240 pieds de bordage de trois lignes d'épaisseur, qui est ce que l'on appelle le quart ; quand le bordage est de deux pouces d'épaisseur, il est de 8 quarts ; il y a aussi des percientes qui ont 3 pouces d'épaisseur, c'est-à-dire 12 quarts, elles se vendent aussi au quart comme le bordage, et même souvent plus cher pour faire du bordage il faut au moins des billes de 12 à 15 pieds de long, et au dessus. L'écarrissage de ces billes coûte 6 liards le pied courant. Grosses pièces de construction navale pour le commerce, elles se vendent ordinairement au pied cube, à raison de 40 où 50 sols le pied cube, où a la pièce. Il y a ensuite de très grosses pièces qui se vendent plus cher, telles que les étambots, les étraves, les mâches de gouvernails, etc les barres de pont, se vendent 1 franc le pied courant, quand elles ont un pied carré d'écarrissage elles sont doubles, elles valent 2 francs. Il y a encore des pièces rondes, ou demi droites qui se vendent comme percientes où un franc le pied courant.

La pièce de bois tord de chasse marée se vend 3 f la pièce, elle a 7 pieds au moins de long, elle doit avoir 5 pouces sur 6 pouces d'écarrissage, on paie 7 sous pour l'écarrissage. Il y a des pièces doubles, triples et quadruples, selon la grosseur, une pièce de 10 pouces d'écarrissage est double, ainsi de suite de 5 pouces en 5 pouces.

Il y a encore des pièces de chaloupe qui se vendent de 16 à 25 sols, elles ont 5 pieds de long, 4 pouces sur 5 pouces d'écarrissage. On paie pour les écarayer 2 sous et demie par pièce.

On fait aussi du bois de canot, mais il faut que l'on nous en demande pour en faire, car on ne trouve que rarement à le vendre, il est d'une dimension un peu plus petite que le bois de chaloupe.

On fait en sapins du bordage de pont, qui se vend la moitié du bordage de chêne, c'est à dire 6 ou 7 francs le quart, il se fait de même et se vend de même. C'est une des meilleures exploitations.

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Rentier de 1776

N° 2 : Liste détaillée et chiffrée des travaux imprévus occasionnés par le curage de l'étang de Kéronic, 10 septembre 1902

Curage de l'Etang de Kéronic et accessoires
Marchés du 16 Juin 1902
Travaux imprévus

1° Maçonnerie à pierres sèches

1° Canal sud du Vern-Lost (partie levant) 6 m 80 x 1 m x 1 m = 6 mc 80

2° (partie nord-ouest) 4 m 40 x 0 m 70 x 1 m 10 = 3,38

3° (partie sud-ouest) 6 m 50 x 0 m 70 x 0 m 75 = 3,41

4° Canal Nord du Vern-Lost (partie sud-est) 6 m x 1 m x 1 m = 6

5° (idem) 2 m 90 x 0 m 70 x 1 m = 2,03

Total en mètres cubes 21 m 62 x 5 f = 108 f 10

2° Jointoiement de la chaussée couchant et portions nord et midi

72 m x 1 m 80 = 129 mq 60 x 0 f 80 = 103,70

3° Travaux divers

1° Curage de la partie couchant (canal sud du Vern-Lost)

2° Démolition et transport de pierres, terres, bois provenant de la portion couchant canal sud du Vern-Lost

3° Moëllons abandonnés 1 toise 1/2

4° Sable de rivière abandonné 1mc

Le tout abandonné à titre gracieux

Total des travaux imprévus réclamés par l'entrepreneur 211 f 80

Dernier à-compte solde des marchés du 16 juin 1902 4000 f

Total 4211 f 80

Pour acquit de tout compte

Château de Keronic le 10 septembre

1902

(signé) Le Gallo-Jegouzo

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »

N° 3 : Contrat de vente d'une coupe de bois, 16 février 1878

Entre nous soussignés, s'est fait passé le présent marché par lequel moi René-Louis-Marie Harscouët de St-George, propriétaire demeurant au château de Keronic, commune de pluvigner, Morbihan, déclare vendre à Joachim Le Grouellec marchand de bois à Baud, agissant au présent en son nom personnel.

Deux parcelles de chataigneraie, situées dans le bois dit bois de Camors, l'une à droite de l'allée qui va du pont de l'étang au village de Kerauffret et l'autre à gauche de la même allée allant aussi à Kerauffret.

Les deux parcelles sont bornées, au Nord-ouest par un fossé les séparant d'un semis de hêtre ; au nord et au nord-est, par une lisière de hêtre et de chêne ; au sud et sud-est par une jeune chataigneraie.

Ces deux parcelles sont vendues sans garantie de contenance et parfaitement connue de l'acquéreur, pour les avoir vues, visitées et examinées, et déclarent en vouloir plus ample désignation.

La présente vente est faite aux clauses et conditions suivantes que moi joachim Le Grouellec, je déclare accepter et m'engage à exécuter et remplir exactement.

Art-1^{er} L'acquéreur sera tenu de couper le bois le plus près possible des souches, sans toutefois écuissier ni eclater ; si le bois n'était pas coupé d'après ce principe, l'acquéreur, sur la simple demande du vendeur, sera obligé de faire procéder sur le champ au recépage, et s'il ne le faisait pas, le vendeur ou son fondé de pouvoirs le ferait faire, et l'acquéreur en supporterait les frais.

Art-2 L'acquéreur exploitera conformément aux règlements forestiers.

Art-3 Tous les baliveaux se trouvant sur ces deux parcelles, soit, sapin, hêtres, chênes ou bouleau, sont réservés.

Art-4 L'exploitation pourra être commencée tout de suite et devra être terminée, au plus tard, le trente et un mars de l'année dix huit cent soixante dix neuf et à cette époque, tous les bois en provenant, devront être enlevés.

Art-5 L'exploitation devra avoir lieu de proche en proche sans pouvoir sauter d'un lieu à un autre.

Art-6 L'acquéreur sera personnellement responsable des dégâts et dommages provenant du fait de ses ouvriers et agents et surtout des dommages qui pourraient être causés par le feu.

Art-7 Il est expressément défendu à l'acquéreur de laisser ses ouvriers travailler à l'exploitation de ces deux parcelles les dimanches et les fêtes gardées.
 Art-8 L'acquéreur ne sera déchargé de sa responsabilité qu'après une visite des lieux ou récolement fait contradictoirement par le vendeur et l'acquéreur ou leurs fondés de pouvoirs, et après constatations que toutes les clauses et conditions de la présente vente, auront été exactement remplies.
 Art-9 La présente vente est faite moyennant la somme de deux mille francs payable en deux termes, savoir = mille francs, le jour de la signature de l'acte et mille francs le 1^{er} août mil-huit-cent-soixante-dix-huit.
 Art-10 Le vendeur se réserve cinquante fagots de bois sur la première parcelle exploitée.
 Art-11 Il est expressément convenu qu'en cas de contestations quelconques qui donneraient lieu à des réclamations judiciaires nécessitant l'enregistrement du présent marché, tous les frais en seront supportés par l'acquéreur, sans préjudices de de tous dommages-intérêts qui pourraient en résulter.
 Art-12 Telles sont les conventions arrêtées entre les parties et acceptées par l'acquéreur qui s'oblige à les remplir et exécuter fidèlement.
 Fait double et de bonne foi au château de Keronic Le seize février mil-huit-cent-soixante-dix-huit
 Approuvé l'écriture et le contenu ci-dessus
 (signé) Harscouët de St George
Le Gourrierc

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Livre des dépenses 1877-1883

N° 4 : Contrat de vente d'une coupe de bois, 28 juin 1883

Entre nous, soussignés, s'est fait et passé le présent marché par lequel moi : Jean François Le Métayer, garde particulier de mesont au château de Keronic en pluvigner, agissant au nom et comme mandataire de monsieur Le Comte René Louis Marie Harscouët de St George, propriétaire, demeurant au château de Keronic, en la commune de pluvigner, aux termes de procuration passé devant Me Le Clouërec Notaire à pluvigner, le quatre décembre mil huit cent quatre vingt un enregistrée je déclare vendre à monsieur prévotEAU jeune marchand de bois à Baud, Morbihan, qui accepte.
 Cent soixante douze pieds pins croisés qui se trouvent dans le bois de Couët Magoir sans obligation de dessouchement ces arbres ont été comptés, marqués et martelés en présence de Monsieur prévotEAU acquéreur et vendus dans l'état où ils se trouvent.
 L'exploitation pourra être commencée le quinze juillet mil huit cent quatre vingt trois et devra être terminée le quinze juillet mil huit cent quatre vingt quatre à cette époque, tous les bois en provenant devront être enlevés. L'acquéreur sera responsable des dommages causés par l'abatage de ces arbres.
 L'acquéreur ne pourra se servir des autres routes que de celle sortant du bois de Couët Magoir et aboutissant à la route de Languidic au rond point et de la se dirigeant sur le bourg de pluvigner.
 Les détériorations et dommages qui pourraient se produire par suite de l'exploitation, sur les chemins dont se servira l'acquéreur resteront à la charge de ce dernier, de manière que Monsieur le Comte de St George ne soit nullement inquiété à ce sujet .
 L'acquéreur sera responsable des dommages qui pourraient résulter du fait des hommes ou des animaux employés à cette exploitation ainsi que de ceux causés par le feu.
 L'acquéreur ne pourra laisser travailler les dimanches et fêtes gardées ni les hommes ni les animaux employés à cette exploitation.
 La présente vente est faite et consentie moyennant la somme de cinq mille francs que Monsieur prévotEAU s'oblige de payer et faire avoir à Monsieur Le Comte de St George ou à son fondé de pouvoir au château de Keronic savoir : deux-mille-cinq-cents francs le jour où il commencera l'exploitation – et deux-mille-cinq-cents francs quand il aura exploité la moitié du marché
 Fait double et de bonne foi au château de Keronic le vingt-huit juin mil-huit-cent-quatre-vingt-trois sous nos seings privés
 (signé) Le Métayer

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Livre des dépenses 1883-1890

N° 5 : « Dates des époques auxquelles se sont faits différents semis plantations et défrichements à Kéronic et autres terres nous appartenant », 1810-1898

Dates des époques auxquelles se sont faits différents semis plantations et défrichements à Kéronic et autres terres nous appartenant.

(Note : Copie du livre des bois et plantations commencé par mon grand père en 1810 et tenu au courant depuis 10 juillet 1888 - René Harscouët de St George)

Année 1810

J'ai planté en sapins la petite avenue qui conduit à la chapelle.

J'ai aussi planté en arbres fruitiers le jardin du Colombier qui, auparavant a été planté d'ormeaux taillés en boules.

Année 1811

J'ai semé en chênes et châtaigniers le morceau de terre situé entre le Vernlost et les terres de Kvichen.

J'ai semé aussi l'endroit dit le Séchoir, près la Chapelle.

J'ai planté en châtaigniers le placis de Kvichen.

Année 1812

J'ai planté en hêtres le petit bois à gauche de l'avenue qui conduit de la maison à la Chapelle.

J'ai aussi planté en pommiers le Gd Verger.

J'ai fait enlever la vase de l'étang qui était devenu un marais attendu que l'on avait rompu la chaussée pendant la Révolution.

Année 1813

J'ai planté en hêtres la continuation de l'avenue qui mène à Trelecan. (Note au crayon : vendus en 1894 pour sabots)

J'ai enclos la grande lande qui touche, et commencé à la semer en pins maritimes ; elle a 946 toises de périmètre.

J'ai aussi enclos la lande de l'autre côté de l'étang et j'ai commencé à la défricher.

J'ai rétabli la chaussée de l'étang.

Le 23 janvier 1813 j'ai fait aux maires de Camors et de Pluvigner la déclaration prescrite par l'article 113 de la loi du 3 brumaire an 7 pour jouir de l'exemption d'impôts pendant 30 ans.

Année 1814

J'ai planté en mélèzes, pins de Riga, weymouth, épicéa et sapinettes le petit bois situé derrière la maison et le grand jardin ; j'avais fait venir les plants de Paris deux ans auparavant.

Semé en chênes le coin du bas de la grande lande le plus près de Trelecan.

Continué à semer la grande lande en pins maritimes.

- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -

Année 1815

J'ai planté le rang de Mélèzes qui borde au nord le semis du Vern-Lost.

Continué à semer la grande lande en pins maritimes.

(Fait déclaration le 23 janvier 1830)

Année 1816

*J'ai semé en prussiers le haut de la lande qui se trouvait de l'autre côté et au nord de l'étang.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -*

Année 1817

*Fini de défricher jusqu'à moitié la lande au nord de l'étang, et semé du seigle¹ dans le défrichement.
Planté en châtaigniers un placix à Knestic, et un autre à Kloyau.
J'ai achevé de planter en arbres verts le petit bois derrière le jardin du Colombier au midi des terrasses de l'étang.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -*

Année 1818

*J'ai semé en avoine la partie défrichée dans la lande de l'étang, continué le défrichement jusqu'à la chaussée de la queue de l'étang.
J'ai planté un rang de hêtres autour de la lande qui est au midi des champs du Mané.*

Année 1819

*J'ai semé en chênes, châtaigniers et hêtres la première partie de lande défrichée qui donne sur la chaussée de l'étang ;
J'ai planté des Pommiers sur les fermes de Rivian, et de Coët-Magoir.
J'ai continué à exhausser le marais de la queue de l'étang, nommé le Vern-Lost, en y faisant transporter de la terre.
- (Fait déclaration le 23 janvier 1830) -*

Année 1820

*J'ai ajouté au bois de Coët-Magoër une portion de lande du côté du village et j'ai commencé à la planter en rigas, mélèzes et pins du Lord.
J'ai planté jusqu'au Vern-Lost en sapins et mélèzes l'avenue qui est au nord et le long de l'étang.
J'ai aussi planté en mélèzes, épicéas et pins du lord Weymouth, les terrasses de l'étang.
Planté un rang de mélèzes le long du Champ de Kvichen et sur le talus du semis du Vern-Lost.
Fait une pépinière en chênes, hêtres et ormeaux à l'épinard.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -*

Année 1821

*Continué de planter en sapins jusqu'à la prairie de Kvichen.
Planté en pommiers le tour des champs du Mané.
Commencé le canal autour du Vernlost.
Planté au mois de Mars en pins de Riga l'avenue qui part de la chaussée pour aller à Kauffret.
Taluté l'étang du côté du nord et aussi l'île.
Planté de grands plants de pommiers à l'épinard, mis de petits pommiers en pépinière dans la même ferme.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -*

Année 1822

¹ En attendant l'époque de leur ensemencement, les parcelles de landes défrichées servaient temporairement à cultiver du seigle, ou du blé noir. Ces deux céréales d'hiver peu exigeantes servaient de couvre-sol et permettaient de maîtriser temporairement les mauvaises herbes tout en servant d'engrais vert.

Achevé de planter en Mèlèzes, épicéas, pins de Riga et de lord weymouth la partie ajoutée au bois de Coët-Magoir, Planté des mëlèzes épars dans le dit bois.
Planté un double rang de Mèlèzes au nord de l'avenue de l'étang, depuis l'étang jusqu'à la prairie de Kvichen.
Planté en Janvier et Février des hêtres et des chênes sur la route de Landevant jusqu'au domaine de Kiagn-Bois-d'alan.
Semé la deuxième partie de la lande défrichée jusqu'au Vern-lost.
Achevé le canal autour du Vern-lost.
Fait des semis au Spernoët et à Quénément.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -

Année 1823

Planté en chênes la levée de la grande prairie de Quinipily et en hêtre le mail du même lieu.
Planté en Rigas au mois de Mars l'avenue qui va de la queue du Vernlost à la barrière du haut de la lande, et celle qui, partant de la barrière de la chaussée se dirige sur le Mané.
Envoyé deux mille cinq cents petits plants de hêtre à Quénément.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -
(Note : Les allées dont il est fait mention ici et la troisième allant de la chaussée de l'étang au haut du bois ont été vendues en 1887 au prix de 5000 fr il restait 400 pieds de rigas)

Année 1824

En février et Mars, planté une partie du bois de la grande lande sur le Chemin de Trelecan, en mëlèzes, épicéas, pins de Riga, et pins Laricio, en tout 1200 plants .
Continué en sapins et deux rangs de mëlèzes au nord l'avenue de l'étang, le long de la prairie de Kvichen.
Défriché le reste de la lande depuis l'étang jusqu'à la (... ?) Kauffret.
Continué l'avenue de la Chapelle à Coët-Magoir jusqu'au chemin de Pluvigner à Hennebont. Je l'ai planté en hêtres et les fossés en riga.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -

Année 1825

J'ai planté en mëlèzes et pins de Riga et Laricio (en tout environ cinq mille plants), le bas de la lande, le long de l'avenue qui conduit à Trelecan.
Planté dans cette lande l'avenue en épicéas qui conduit à la grande salle du cèdre (planté aussi en même temps), ainsi que le commencement de la petite avenue qui se dirige du cèdre vers le haut de la lande.
Planté en rigas un coin de la lande qui se trouve au nord de la prairie de Camors bout de la chaussée.
Comblé le réservoir qui se trouvait au dessous de la dite chaussée.
Envoyé à Mr Tersec de Lesneven, 4000 petits hêtres, 2000 petits chênes et 500 rigas, pour mettre en pépinière, sur les fermes de Koaré et du Gouélien en St Vougay.
Ordonné de planter 400 beaux plants de chêne sur le placis et les rabines de Koaré et de planter en ormeaux celle de Kgoézan.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830, à Pluvigner en Camors -

Année 1826

En janvier, planté en chênes l'avenue qui traverse le bois de Bois d'Alan.

² Terrain planté de châtaigniers en taillis (<http://francois.gannaz.free.fr/Littre/accueil.php>)

³ Vicomte

⁴ Marquis

⁵ Marquise

*En Mars, planté environ 2400 rigas dans la grande lande qui est au midi de l'avenue de Trelecan.
Commencé à planter en épicéas le cintre d'entrée de la grande lande et l'avenue qui part de la barrière, se dirigeant sur Storlès.
En janvier, planté en chênes des vergers sur la ferme de Spernoët en Neuillac.
En Décembre planté dans la grande lande au midi de l'avenue de Trelecan 600 rigas.
Fait un enclos de 40 journaux dans la lande commune de Trelecan en face touchant les terres du Cosquer. Ce terrain m'appartenait ainsi qu'il couste d'un titre entre M. de Robien et M. Eudo ; du mois de mars 1647. Ce titre est dans la liasse des tenues du Cosquer. Cet enclos a 955 toises de tour et la clôture à 1 fr les huit pieds de long sur 7 de base, et 7 de hauteur, m'a coûté 716 fr 25 c.
En décembre, j'ai planté dans la partie nord de cet enclos et sur les fossés 13600 rigas d'un an et de deux ans.
Fait un fossé pour séparer les landes de Coët-Magoir de celles du Porzo.
Il a été planté en saules et en peupliers.
Semé en chênes et châtaigniers le bas de la partie de la lande de Camors qui répond au Vernlost.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -*

Année 1827

*En janvier continué l'avenue des sapins et mélèzes qui va le long du ruisseau de la chaussée de l'étang au Pont-Coët.
En Novembre, Planté à Bois d'Alan environ 200 châtaigniers dans le bois clos à la droite du chemin de Landévant.
Continué à planter des rigas environ 6000 dans la lande de Trelecan.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -*

Année 1828

*J'ai planté en mars 1828 dans le grand enclos de la lande dite Commune de Trelecan 9000 plants de rigas et 600 mélèzes.
En Novembre, semé en chênes le reste de la lande de Camors qui répond au Vernlost.
- Fait déclaration le 23 janvier 1830 -*

Année 1829

*Continué à planter en rigas la lande de Trelecan.
Commencé à planter en hêtres et chênes les côteaux de l'épinard.
Semé en chênes la partie de la lande de Camors qui touche le bout de la chaussée en allant vers le Pont-Coët.*

Année 1830

*Planté un second rang de hêtres dans la lande qui se trouve au bas des champs du Mané, et aussi le coin de la même lande qui touche au Pont-Coët et celui qui se trouve près la prairie de la fontaine du Mané.
Planté des hêtres dans le bois de Bois d'Alan.
Planté en rigas le fossé qui vient des champs du village de Coët-Magoir au bois du manoir de Coët-Magoir.*

Année 1831

Planté une grande quantité de petits rigas dans la grande lande au midi du chemin de Pluvigner à Trelecan.

Année 1832

*Planté en petits hêtres une partie de la lande de Camors à droite et à gauche de l'allée qui va au Mané.
Planté des petits hêtres parmi les sapins de la grande lande.*

Année 1833

*Planté deux rangs d'arbres autour de la lande qui se trouve entre Mané-Gouive et Quéronic.
L'allée en châtaigniers dans la lande de Mané-Gouive sur le chemin du bourg de Pluvigner à Kauffret.*

Année 1834

*Remplacé les arbres qui manquaient dans les diverses plantations.
Planté en épicéas la continuation des avenues qui viennent de la grande salle du cèdre dans la grande lande, et de la barrière d'entrée au rond-point d'en haut de la dite grande lande.*

Année 1835

*Planté 577 hêtres dans la partie vague du bois taillis de la ferme de Coët-er-Vrec.
Planté des jeunes hêtres dans la grande lande au-dessus de la partie marécageuse et des blancs de Hollande dans cette partie humide (Note au crayon : sont mal venus)
Planté l'allée de Mélèzes qui monte vers Coët-Magoir à gauche en entrant dans la grande lande.
Enclos le reste de la lande de Camors jusqu'aux terres du Mané. Ce fossé a 2492 pieds de long.
Repiqué des petits chênes dans la pépinière au bout du jardin du Colombier.
Ensemencé en février 1835 en glands et châtaignes une partie du nouvel enclos qui va jusqu'aux terres du Mané.
Planté, en Mars, en petits pins pignons l'avenue qui descend de la barrière de Kgoslio à celle du Pont-Coët.
Semé en mai la graine de Pins maritimes dans le dit enclos.
Continué à Planter l'avenue de sapins le long du ruisseau de l'étang jusqu'au Pont-Coët.
Planté en chênes le commencement de l'avenue de Trelecan au-dessous de la grande lande en mélèzes et rigas.*

Année 1836

*En décembre planté 375 hêtres dans le coteau de Coët-er-Vrec.
Piqué une grande quantité de petits rigas dans la partie de la lande de Camors la plus voisine du Mané.*

Année 1837

*En Janvier planté en hêtres les deux bouts d'avenues qui vont du chemin de Languidic au bois de Coët-Magoir.
En Février commencé à Planter des blancs de Hollande et des peupliers suisses dans la lande entre le village de Coët-Magoir et celui de Kvatinas sur le chemin de Hennebon.
En décembre planté les deux rangs de Mélèzes le long du fossé qui va du Pont-Couët au Mané-Haut.*

Année 1838

*Planté une rangée de châtaigniers au bas de la lande qui se trouve au nord des deux Mané.
Planté de petits rigas dans la lande au nord de la prairie de Camors.*

Année 1839

*Fait enclorre la portion de lande qui se trouve en face de la principale avenue de Quéronic de fossés en terre.
Semé de pins maritimes, et Planté des pins de Riga sur ces fossés.
Fait un fossé au midi de la grande lande de la metairie de Rivian le long du chemin de Pluvigner à Languidic.*

Année 1840

*En Février planté en hêtres la première partie de l'allée qui part du bout de l'avenue principale pour se rendre au bourg de Pluvigner.
Fait un cintre au bout de l'avenue de face, ayant 6 piliers en pierre de taille et un demi-cintre au bout de l'avenue qui conduit à Coët-Magoir, avec deux piliers en pierre de taille.*

Année 1841

*En janvier continué la plantation de l'allée des hêtres qui va de l'avenue principale au bourg.
En février planté en épicéas le cintre au bout de l'avenue principale et planté deux rangs de hêtre dans la grande lande de Rivian, le long du fossé qui borde le chemin de Pluvigner à Languidic en passant au haut de l'avenue de Coët-Magoir.
Planté des pins de riga sur ce fossé.
En Mai semé en pins Maritimes, toute la partie haute de la parcelle Le Saux Taillis de Quinipily où il n'y avait que de la bruyère.*

Année 1842

*Fait le fossé au sud du chemin de Pluvigner à Languidic, entre la barrière de l'avenue de Coët-Magoir et le coin des sapins du Porzo.
Planté des rigas sur ce fossé et deux rangs de hêtres dans la lande qui le touche au midi.*

Année 1843

*Fait le fossé qui part du bois de sapins du Porzo et qui vient aboutir au chemin de Quéronic au bourg de Pluvigner, séparant ainsi la grande lande de Rivian de celle qui dépend de la tenue de Kléano.
Planté deux rangs de hêtres le long de ce fossé, du côté de la lande de Rivian.
Fait un semis de hêtre dans le bas de l'enclos qui est au nord de la prairie de Camors.*

Année 1844

*En janvier et février, fait les fossés qui bordent le chemin de Pluvigner à Languidic à partir de la barrière du bout de l'avenue de Coët-Magoir jusqu'au coin du grand champ de la 5^e tenue de ce nom, nommé er Marchaussi.
Planté dessus un rang de rigas, et auprès deux rangs de hêtres, en dedans des landes.
En 8^{bre}, 9^{bre}, et X^{bre}, fait les fossés qui bordent à droite et à gauche le chemin de Quéronic à Pluvigner depuis le coin du champ nommé douar par lann, jusqu'au moulin à vent près Kléano, planté dessus des rigas et semé des pins maritimes.
Dans cette même année nous avons fait pour redresser le chemin de Quéronic à Pluvigner le grand talus et le remblai qui se trouvent au midi du champ nommé douar par lann.*

Année 1845

*En janvier et février fait le fossé qui borde au midi la lande dépendant de Kléano depuis le coin de la lande de Rivian jusqu'au moulin à vent sur le chemin du bourg.
Il a été planté en rigas.
En Mars planté quelques laricios dans la lande de Camors.
En Avril et Mai cerné de fossés la lande achetée de Coriton et Kvadec.
En juin et juillet fait les fossés qui bordent à droite et à gauche le chemin que je fais dans le bas de la lande de Kvatinas.
En Novembre commencé les fossés du même chemin dans la lande du 3^e Coët-Magoir jouie par Hervy.
Semé des glands et des pins sur ces fossés.
Planté les hêtres de l'avenue qui va au bourg dans la lande de Kléano.
Planté l'avenue qui va du moulin à vent au bois du Porzo, et par laquelle passe le chemin de Languidic.
Commencé le fossé qui cerne la grande lande de Kvatinas et la sépare des landes de Kleau et de Coët-Magoir.*

Continué à aplanir le chemin du bourg.

Défriché les landes à droite et à gauche de l'allée dite du loup pendu allant au bourg.

Année 1846

Continué le fossé qui cerne la grande lande de Kvatinas, et la sépare des landes de Kleau et de Coët-Magoir.

Planté 2800 jeunes châtaigniers dans la lande défrichée en face de la grande avenue, dans la partie qui avoisine le G^d Cintre et le long de l'avenue du bourg (c'est pour faire une châtaigneraie).

Semé en chênes, pins et landes les fossés des landes de Kvatinas ; j'y ai aussi piqué des pins laricio et de riga.

Finis le fossé qui cerne la grande lande de Kvatinas, et les fossés du chemin de Landévant. Semé et planté dessus des pins.

Commencé à semer en pins la lande que j'ai retirée de Kvatinas, par le bout du Couchant.

Défriché et semé en blé noir la lande qui se trouvait à gauche de la grande avenue. Cette lande dépendait anciennement d'une tenue que j'ai achetée de la famille Beschard, au village de Rivian. J'y ai semé des châtaignes pour faire une châtaigneraie.

Année 1847

Planté 2500 jeunes bouleaux dans la partie basse et vague de la parcelle de Ponterkallec.

Semé dans l'hiver en châtaignes toute la lande que j'avais défrichée à gauche de la grande avenue.

Année 1848

Fait une pépinière de rigas et de mélèzes, hêtres, dans la lande de Camors du bout du Pont-Couët.

Mis en pépinière de jeunes hêtres dans le coin de la lande au bout de l'avenue de face.

Année 1850

En Janvier semé en châtaignes le bout de la lande de Kvatinas qui est le plus approché de Coët-Magoir.

Continué à planter en châtaigniers la lande défrichée en face de la grande avenue pour en faire une châtaigneraie.

Planté 96 châtaigniers dans le plateau, en coulée, qui se trouve entre la tenue de Kfau, et ses prairies.

Planté des hêtres sur les tenues de Kdavid.

Année 1854

Planté de jeunes pêcheurs sur la terrasse des Charmilles.

Enclos et semé en pins la partie de lande la plus rapprochée des terres de Kvatinas, au levant d'elles.

Année 1855

Planté deux rangs de Mélèzes dans le bas du champ nommé Parc nevé, au levant du bois de Coët-Magoir.

Planté l'espallier des Pêcheurs du jardin du bas de Coët-Magoir. En commençant par le bout du levant, on trouve :

1° un teton de venus

2° une magdeleine Courson

3° une royale

4° un vieux plant

5° une admirable

6° à droite de l'escalier une belle de Vitry

7° une incomparable

8° une grosse mignonne

9° une sanguine

10° un téton de venus

Enclos d'un muret la lande en forme de triangle qui est bornée au nord-est par le chemin de Pluvigner à Languidic, au midi par les terres du Porzo, de Coët-Magoir, et le bois de Coët-Magoir. Le nouveau muret fera le bout du Couchant. S^{on} K, 2, N^{os} 67, 65^{bis}

Année 1856

Séparé en quatre pièces la grande lande de Rivian pour les semer successivement en Pins.

Planté en mélèzes et en rigas la portion de lande la plus rapprochée des terres labourables de Kvatinas.

Continué à semer en Pins la lande au levant de la précédente.

Planté en châtaigniers le placis qui se trouve derrière la maison de la 6^{me} tenue de Coët-Magoir.

Semé en pins la partie sud-est de cette grande lande de Rivian.

Année 1857

Retiré du grand convenant de Coët-Magoir, dit le 5^e, par une baillée nouvelle, la lande dite de St Joseph, située à droite de l'avenue qui monte de la chapelle vers Coët-Magoir.

Elle a été enclose, et semée en Pins maritimes ; on y a planté 793 hêtres et 32 sapins, 6^{ha} 85^a.

Commencé à semer en pins à partir du bout du couchant la lande de forme triangulaire qui est bornée au nord par le chemin de Pluvigner à Languidic ; au couchant par le chemin, avenue de Quéronic au village de Coët-Magoir ; au midi par le bois de Coët-Magoir, le champ dit parc nevé, et le bois du Porzo.

Elle contient 4^{ha} 68^a, ayant sur le chemin de Languidic 585^m de base, et 160 de hauteur.

Année 1858

Continué à planter cette lande triangulaire en châtaigniers, pins Laricio, pins de Riga, épicéas, mélèzes et sapins.

En Mars Planté 500 petits pins Laricio dans cette même lande. La graine était venue de la préfecture en 1857.

En x^{bre}, j'ai planté dans la prairie du Vern Lost un araucaria et un second dans la prairie près de la chapelle. Note : (Il a été transplanté près de la grille)

Dans le bas du bois de pins dit de la lande de Camors : ...

Un séquoia (dit Wellingtonia gigantea)

Un id semper Virens

Dans la lande close entre le bois de Coët-Magoir et le chemin de Pluvigner à Languidic :

Un séquoia (dit Wellingtonia gigantea)

Un araucaria dans l'avant-cour

Un id dans la prairie de la Chapelle

Note : ce dernier a ensuite été transplanté vers 1872 et mis en face de l'autre devant la grille de la cour. C'est celui du côté des écuries.

Année 1859

Planté de jeunes rigas dans la lande triangulaire située entre le bois, les terres de Coët-Magoir, du Porzo, et le chemin de Pluvigner à Languidic.

J'y aussi planté :

2 séquoias giganteas et

2 saxodium semper virens

Année 1860

En février 1860, planté à Kgac au couchant de la grande route de Baud et la touchant, 30 chênes, 56 hêtres, et 5 Châtaigniers

Note : (ce petit bien a été vendu depuis)

Année 1861

En Décembre 1861 planté en rigas une partie de lande à Kvatinas située à gauche du chemin de Quéronic à Landevant. Il y en a environ 1400.
Achevé de planter des rigas entre le chemin de Languidic et les terres et bois de Coët-Magoir et du Porzo, j'y ai aussi planté des pins sapo, et hymalaya excelsea.

Année 1862

En février, planté 500 rigas dans le bois de Kcadec, près Quinipily.
En Mars, Planté 191 mélèzes dans le bas du petit taillis à gauche de l'allée qui va à Coët-Magoir.

Année 1863

Remplacé les morts dans les plantations.

Année 1864

Planté dans le petit bois qui se trouve au levant du manoir de Coët-Magoir au nord du Parc er Puns et au couchant de Parc Névé 307 épicéas, 110 châtaigniers et 76 rigas.
Planté des pommiers dans le bois du Grand champ nommé Douaren Rivian.

Année 1865

En Décembre planté 829 rigas dans la partie sud-est de la grande lande de Rivian, qui était déjà semée en pins Maritimes.

Année 1866

En Janvier, planté 16 pommiers le long du fossé au couchant du grand champ dit Douaren rivian.
En Avril, commencé à enclore la lande qui se trouvait entre le bois de Pins nommé la grande lande et le chemin de Pluvigner à Languidic, je l'ai retirée des 4^e, 5^e et 6^e tenues de Coët-Magoir. Elle contient en tout environ 18 f^{cs}.

Année 1867

Nous avons eu le malheur de perdre mon Père le 20 Janvier.
Ayant reçu par préciput et hors part dans sa succession, le château de Keronic et son pourpris, je n'ai rien fait planter ni semer.

Année 1868

En Janvier planté un rang de pommiers symétrique à celui de 1866 le long du fossé à l'est du grand champ dit Douaren Rivian.
La 1^{re} Rangée, plantée à l'ouest, en 1866 a été greffée, au printemps par le jardinier, Joseph Rozo, et pendant cette opération les étincelles du petit fourneau tenu allumé pour chauffer le mastic du greffeur ont mis le feu au fossé et au taillis contigus, vers le sud-ouest, dont il a brûlé une vingtaine d'ares environ, par le pied, seulement les cépées atteintes ayant été rabattues immédiatement ont parfaitement repoussé.
Durant le mois de Janvier, il a été mis en terre dans le G^d bois de Coët-Magoir aux lieux et places des pins et sapins abattues par le vent en janvier 1866 - la nuit du 10 au 11 - de beaux plants de châtaigniers.
Id. dans le commencement de Février un nombre double, au moins de chênes, châtaigniers et hêtres ont été plantés dans le coin sud-est de la grande lande dont les pins venaient d'être exploités par Charles Le Meillon Marchand de bois à Kbarvec en Pluvigner.
Id. 12 boûtures de Saules Rouges, essence très préconisée par le s^r Thierry, jardinier pépiniériste à l'Enseigne du coq Hardi à Paris, ont été piquées au pourtour du petit marécage existant dans ce coin de l'enclos.
L'été ayant été très sec, elles ont pauvrement végété et ont fini par sécher.

Année 1869

En Janvier, dans le bois de Couët-Magoir planté pour achever de combler les vides produits par la tempête de 1866, plants de châtaigniers. Id. semé beaucoup de châtaigniers dans la partie de la lande de Camors exclusivement peuplée de pins maritimes de rigas et de mélèzes.

Année 1870

Fait éclaircir tous les sapins de la lande dite de St Joseph.

Cette éclaircie a produit 6740 fagots de 28 1/4 cordes dont la façon a coûté.....173^f 97^c

Année 1871

Fait éclaircir tous les sapins du jeune semis de Coët-Magoir ayant, au nord, la route de Pluvigner à Languidic, à l'ouest la route de Konic à Landévant et au sud le vieux bois et le champ du château de Coët-Magoir.

Cette éclaircie a produit en fagots 6050 dont la façon a coûté 108^f 90^c ; en cordes 17 3/4 dont la façon 31^f 95^c.

Ces 12720 fagots ont été vendus au Bihan, boulanger au bourg de Pluvigner le 28 mars 1871, la somme de 673^f 20^c.

Fait planter en chênes et en hêtres, en tout 55 arbres, pour remplacer des hêtres vendus aux sieurs Martin et Labourier (sabotiers) la partie ouest du petit taillis (dit Petit bois) situé à gauche de l'avenue qui conduit de la chapelle à Coët-Magoir et à Landévant.

Fait planter en hêtres - chênes et châtaigniers la partie sud-est la grande lande. On y a planté 562 plants. (Note : 13^a 90)

Le 8 avril semé dans le bout ouest du clos entre la route de Pluvigner à Languidic et le bois de la G^de lande en pins maritimes environ 2 hectares 8 ares dont l'écobuage et le binage et la semaille ont coûté 53^f 10^c.

Les bandes ont ensemble 5310^m de long.

Année 1872

Au commencement de 1872 fait exploiter en cercles et en lattes une partie du bois de Camors, située le long et au nord de l'étang.

Fait planter dans cette partie exploitée 310 plants d'arbres forestiers - savoir chênes (Note : Ces arbres sont morts ou n'ont rien fait de bon) - châtaigniers ormeaux et platanes.

Fin de planter le petit bois situé à gauche de l'avenue de la chapelle à Couët-Magoir, et fait prolonger la cerclière² jusqu'à la même avenue (13 plants).

Continué à planter en hêtres et chênes la partie sud-est de la grande lande (46 pl.)

Fait planter en chênes et hêtres la partie ouest du bois de St Joseph (144 plants). (Note : 2^a 49)

Planté en tout cette année 813 plants.

Année 1873

Planté 208 jeunes pommiers dans le champ sur le chemin du bourg.

Semé en châtaigniers le bout nord-ouest du bois de Camors.

Année 1874

Semé en chênes le bas du coteau du bois de Camors (partie sud).

Année 1875

Semé en pins maritimes le raquer de Couët-Magoir entre le village, la route de Landévant et la route de Languidic. (Note : 1^{ha} 90)

Plus les fossés des clôtures du Porzo et de Pont-tual.

Année 1876

Semé en pins maritimes les bouts ouest et est du bois de Kvatinas à droite en allant à Landévant plus diverses parcelles sur la lande de Rivihan plus une partie du clos de la 8^{de} lande et la partie sud de la butte de Rivihan et de Kvichen.

Année 1878

Planté des ormeaux sur la route de Trelecan.

Année 1879

En Mars planté 43 Taxodium dans le triangle du verger derrière le four entre la prairie de Camors et celle du milieu.

En Avril semé en rigas le bois de Mané-Cumun et les fossés - frais 615^f. 95

- Ce semis a complètement manqué -

Année 1881

Planté dans le clos de Mané-Cumune et sur les fossés 30500 jeunes plants de rigas.

Planté dans les pelouses au nord du château divers plants d'arbres et d'arbustes.

Année 1882

Planté en châtaigniers - chênes - frênes et ormeaux - l'allée de St Joseph au rond-point de la grande avenue, ainsi que le côté sud de l'allée de Trelecan, bout est.

Planté dans le bois de Camors bout Ouest, environ 4000 jeunes plants de rigas et pins noirs d'Autriche, plus une bordure de pins croisés.

Planté dans le bois de la grande lande, Côté nord, allées comprises 6490 plants de mélèzes - pins noirs d'Autriche et pins sylvestres. (Note : 1^{ha} 5180)

Planté dans dans le clos sud de la route de Languidic 12.940 pins sylvestres et pins noirs d'Autriche. (Note : 2^{ha} 60)

Planté dans le nouveau clos du Porzo - partie nord - 3400 plants de pins sylvestres et semé en pins maritimes la partie sud. (Note : 2^{ha} 50)

Année 1883

En 1883 démanqué les 5 articles précédents.

Planté dans les landes de Kouzerch :

1° dans la lande du moulin du Néyo

Mélèzes 5000

Pins sylvestres 22300 (Note : Cette plantation a tout à fait manqué 30300)

2° Clos de Strabon

Mélèzes 4400

Pins sylvestres 20000 environ (Note : Peu de succès aussi 24400)

Planté des pins sylvestres dans les landes de Rivihan, de Lannerscot et du Porzo.

Année 1884

Planté dans le clos de Coët-Magoir

14700 plants de pins sylvestres (Note : 2^{ha} 80)

Planté en châtaigniers, frênes et ormeaux les 2 parcelles du Raquer de Couët-Magoir - 335 pl. (Note : 13^{ha} 40)

Année 1885

Planté dans le clos de St Joseph

pins sylvestres 21800

Mélèzes 600 Ce clos a 6^{ha} 85

Planté dans le clos de Kvatinas

pins sylvestres 29700

Mélèzes 9400

(Cet enclos a 10^{ha})

Année 1886

Planté dans le clos de la lande du château de Couët-Magoir 24600 pins sylvestres et 1900 Mélèzes ; 1600 sur le fossé.

26200 pins sylvestres. Cet enclos a 4^{ha} 60.

Planté dans le milieu du bois situé près du château de Coët-Magoir :

100 chênes

100 châtaigniers

88 frênes (Note : mal réussi)

89 ormeaux (Note : mal réussi)

Total 377 plants

(Ce bois contient 1^{ha} 35)

(Nouvelle écriture)

Année 1887

Planté dans la lande de Mane Guen environ 15000 plants de Pin sylvestre et 2000 Pitch pine.

En même temps planté en chênes et ormeaux la nouvelle allée faisant suite à celle que borde le ruisseau de l'étang et conduit à la barrière de Kauffret.

Les ronds points du haut du bas et les allées qui continuent celles du sud sont aussi faites cette même année.

Année 1888

J'ai fait venir de chez Dauvesse (... ?) à Orleans

100 hêtres pourpre - 100 Juylands (noyer) praeparateninus - (Note : J'ai donné en 1893 une partie de ces jeunes plants à mon b frere le Mr de la Bourdonnaye pour La Bourdonnaye) 100 noyer americana nigra - 100 Pommiers frans - 100 Poiriers 200 Peupliers régénérés - 1000 Chênes rouges d'Amerique. 1000 Poiriers à (... ?) de 2 ans.

1000 Pinus Rigida - 500 Thuya occidentalis de 2 ans repiqués - 10000 Thuya d^{na} de 1 an - 500 D^{na} Gigantis de 2 ans repiqués - 100 Wellistunia en godets.

Dauvesse n'ayant pu me fournir de jeunes plants de Pins sylvestres cette année je les ai fait venir de chez à (... ?) Calvados au nombre de 40,000.

Plantations à Demeure

1° Un rang de maronniers le long de la fraiche de rivihan

2° Vendu et abattu les trois allées plantées de pins sylvestres derrière l'Etang et remplacé par des Pinus Rigida ou Petits Pins (Note : (Il en est mort beaucoup) J'ai fini en 1892

3° Planté un Cèdre du Liban, dans chaque rond point du bois derrière l'Etang ces cèdres viennent de graines du gros cèdre de la prairie du Rongouët. Et planté aussi le pourtour de ces ronds points en Pins sylvestres

4° replanté en sylvestres le bois Taboureaux exploité l'année dernière - 8250 plants

4° Planté le Bois (... ?) à Baud en sylvestres et Thuyas.

(1889)

1° Enclos et planté en pins sylvestres nés et élevés ici provenant de graine récoltée à Keronic en (1881) La lande de Mane Audran

Prix de la cloture 475^f

Nombre de plants mis en terre 39,000		
2° Enclos du côté de la route et planté les deux petits triangles qui sont a l'entrée du C ^m de Keronic en face du clos de Mane Audran		
Prix de la cloture	150 ^f	piers 45 ^f
Nombre de plants mis		
3° Réparé la cloture d'un clos de lande près celle du Querlanne et donnant aux prairies de Kvatinas		
Le prix de la reparation peut etre evalue à		
Nombre de plants mis (sylvestres) 1900		
(Note : aout	Etat de la pepiniere de pins sylvestres	
6	2 ans repiques	155 000 plants
1889	1 an repiqué	186 000
1890		
Fait abattre le cèdre du rond point de la Gde lande et creusé une fosse énorme pour en mettre un autre (graine du Rongouët) nettoyé et élagué les alignements des deux allées du meme bois plantées en pins noirs d'Autriche.		
Fait éclaircir et élaguer la partie du bois derrière l'Etang qui se trouve le long de la prairie de Camors		
Fait venir de Blossac des Erables et des cycomores pour mettre dans les bois .		
Fait venir de chez D. Dauvesse à Orleans 1000 plants d'Abbers Douglass et 1000 plants de Quercus Palustres.		
Planté de jeunes Thuya et Welingtonias dans le bois du manège.		
(Nouvelle écriture)		
Livré de jeunes plants de pins sylvestres de ma pepinière		
Comte de Goulaine	20 000	
Comte de Janzé	60 000	
V ^{te3} de St George Ker(...)vel	10 000	
V ^{te} L. de la Villeboisnet	12 000	
Comte de Kersauzon	5 000	
Comtesse de Kersauson	20 000	
M ^{is4} de Lescöat	10 000	
Patrice boulanger à Pluvigner	3 000	
M ^{ise5} d'Anglade	15 000	
M ^{is} de la Bourdonnaye (Lantray)	20 000	
Kergoustin Entrepreneur	10 000	
Le Bayan notaire à Auray	4 500	
à reporter	189 500	
report	189 500	
M ^{is} de La Bourdonnaye (Lantray)	6 000	
(...) La Bourdonnaye	10 000	
Ruand à Baud	10 000	
Total des Livraisons =	215 500	
Ces livraisons ont rapporté 1,264 ^f 50 ^c		
(Les mille plants de 2 ans repiqués forts pesent environ 12 ^{km} ...)		

	1891	Planté en châtaigniers le raquère de Couët Magoër près de la ferme des deux côtés de la route allant a Landevant. Demanqué les jeunes plantations des environs.
	1892	Planté en châtaigniers et thuyas la lande dit le Toul Pré près le bois de Couët Magoer ou sont les trous a mortier.
	1893	1° Planté en châtaigniers les trois parcelles de sapinieres exploitees, 1° dans la lande de Rivihan 2° Deux parcelles près de Kervatinas à gauche de la route en allant vers Keronic Planté aussi dans les mêmes parcelles des pins sylvestres et des Thuyas dans celle de Couët Magoër. 2° Fait enclore et planter la partie de la lande de Storlès qui confine la 8 ^{de} lande a l'Ouest L'on a mis dans cet enclos 68 000 Riga et 2 000 Melezes La cloture a couté La plantation a couté 3° Planté Ormeaux et quelques frênes au bas de la lande de Kervichen, de celle de Mane Gouiff 4° Planté un tulipier de Virginie près de la maison du bateau, et un Liquidambar Copal près du pont de Huern Lost. 3° Fourni au garde de Quinipily 150 Thuyas occidentalis et 50 Douglasii pour les planter à Quinipily dans le bois du Rac. Propriétés de la C ^{tesse} Harscouët de St George Fourni pour planter sur la lande de Laric plants de pins sylvestres de la pepiniere de Konic.
	(Nouvelle écriture)	
	1895	1° Planté un cèdre au rond point du jeune bois de la grande lande de Storlès. 2° Planté dans le jeune bois de la grande lande de Storlès 3 700 pins sylvestres pour remplacer les manquants de 1893. 3° Planté dans la lande de Rivihan 2 600 pins sylvestres pour remplacer les manquants de 1893. 4° Planté dans les jeunes plantations de Kvatinas 2 100 pins sylvestres pour remplacer les manquants de 1893. 5° Repiqué dans la lande de Storlès (en pepinière) 65 000 plants pins sylvestres. 6° Planté dans le bois de Camors 1 100 Tuya et 300 Douglasii.
	1896	Janvier Remplacé pour cause d'insuccès le cèdre du rond-point du jeune bois de la grande lande de Storlès par un pin Croisé argenté. X ^{bre} Planté en Pinus Insignés le rond-point et le bout couchant de l'avenue dans Mané-Kvichen : planté en pins sylvestres la partie de la dite lande avoisinant ce rond-point. X ^{bre} Planté en pins sylvestres l'avenue de la grande lande, partant de la Carrière dite Toul er Berthe et conduisant au rond point de la lande de Storlès. Planté le haut de la même grande lande en jeunes chênes pris dans la futaie du Milieu près du château de Kéronic.
	1897	Mars Semé en pin maritime la grande lande de Boisdalan 19 hectares, à raison de 5 ^{kos} de graine par hectare. Mars Semé en pin maritime de Khuel-Storlès, dite Mané Lann Garen, n° 29 S ^{on} J ³ , 5 ^{ha} 73 ^a 10, à raison de 5 ^{kos} de graine par hectare

Mars	Planté un rang de pins sylvestres au haut de la longue avenue de l'Étang.
Mars	Planté 1 500 pins sylvestres dans la lande dite Parc Kbernard, n° 41 S ^{on} L ^s , 59 ^a 20, obtenue cette année en échange de Le Bohec Joachim du Guiben.
Avril	Planté à titre d'essai 10 Eucalyptus Urnigera savoir : dans l'herbier au midi du Jardin potager 2 ; dans la fraîche de Rivihan 1 ; près le lavoir St Joseph 2 ; dans la prairie du milieu 1 ; dans la prairie de Camors 1 ; dans le glason en face du Béliet hydraulique 1 ; et dans l'avenue de l'Étang près le Pont 2.
Novembre	Planté l'avenue de l'Étang en : 1° deux rangées de chênes de France, chênes d'Amérique et accacias, mélangés : dans la partie levant les accacias sont remplacés par des cerisiers : 2° une rangée le long du bois de Camors, de (...K...)agnesii et Douglasii pour remplacer les pins sylvestres plantés en 1896 et qui ont tous péri.
1898	
Mars	On sème à nouveau en pin maritime la grande lande de Boisdalan et la lande du 2° Khuel-Storlès, déjà semées en 1897 mais sans grand résultat .
Mars	On sème en pin maritime le bois de Kmatanguy situé aux dépendances de Quinipily, en Baud, qui a été exploité par Le Gal, de Camors, en 1897.

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye

N° 6 : Marché de travaux pour le canal de la Prairie du Huern-Lost, 16 juin 1902

16 juin 1902

Canal en Prairie du Huerne-Lost à Kéronic

Entre les soussignés Comte , Harscouët de Saint George René Louis Marie, propriétaire demeurant et domicilié en son château de Kéronic en Pluvigner (Morbihan) D'une part

Et Le Gallo Jégouzo Mathurin, entrepreneur demeurant et domicilié au Bourg de Baud (Morbihan) D'autre part .

A été passé et conclu le marché suivant :

1° Canal

1° Les terres éboulées dans le ruisseau sur toute la longueur (200 m) de la berge nord, entre l'Étang et la prairie dite Prairie de Rivihan-Kervichen seront rejetées sur la dite berge pour servir ensuite à recouvrir la maçonnerie qui sera élevée le long de ce canal.

2° Les vases du ruisseau ci-dessus mentionné et du bout Nord-Est, sur une longueur de 24, seront enlevées jusqu'au solide et jetées en cordon sur les rives Nord et Levant du pré dit Huerne-Lost.

3° Un mur en pierres sèches de Om70 d'épaisseur sur une hauteur moyenne de 1m55 avec fruit de bas en haut, sera construit, sur fond solide, le long de la berge Nord de ce canal, en partant de l'étang pour s'arrêter en face de la clôture couchant de la prairie dite de Rivihan-Kervichen susdésignée : il est bien entendu que la mesure de 1m55 n'est stipulée qu'à titre de base pour l'évaluation du travail et que le mur devra monter jusqu'au haut de la berge actuelle.

4° ce mur sera recouvert des terres et vases mentionnées aux articles 1 et 2 du présent, et qui seront nivelées avec soin.

5° Le propriétaire fournira à l'entrepreneur une carrière de moëllons qui sera celle du Grand-Bois ou Toul er Berthe.

6° L'entrepreneur fera extraire et transporter à ses frais les pierres nécessaires à cette construction et à celle mentionnée plus loin et paiera la main-d'œuvre de maçonnerie.

7° Les transports ne pourront s'effectuer que par les chemins désignés par le propriétaire ou son représentant.

2° Prairie

8° Les deux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest de la prairie Huerne-Lost seront écornés en demi-cercle jusqu'au solide sur des mesures fixées ce jour, d'accord entre les parties ; et la portion comprise entre ces deux écornures sur une longueur de 17m et une largeur maxima de 2m sera chargée dans l'étang à ras de la prairie de façon à supprimer toute

ligne droite sur cette face de la prairie.

9° Les matériaux provenant de cet enlèvement de terrain seront employés, savoir : les pierres à la reconstruction du mur ci-après mentionné et les terres à la couverture de ce même mur : ce qui pourra rester de ces terres sera porté par les soins de l'entrepreneur dans le canal longeant au Levant et au midi la dite prairie du Huerne-Lost et nivelé au ras du sol de cette prairie.

10° Un mur en pierres sèches de même construction que celui du canal nord, ci-dessus mentionné sera construit dans les mêmes formes et conditions le long de toute la partie écornée de la dite prairie du Huerne-Lost, et des terres qui y seront annexées dans l'étang.

11° L'entrepreneur, sous aucun prétexte ne pourra travailler ni faire travailler à ces entreprises le Dimanche ni les jours fériés gardés par l'Eglise catholique sous peine d'avoir à verser au propriétaire une indemnité de Cent francs par chaque contravention à cette clause.

12° Il devra aussi renvoyer immédiatement du chantier tout ouvrier dont pourrait se plaindre le propriétaire ou son représentant.

13° L'entrepreneur devra, autant que possible employer à ces travaux des maçons et des terrassiers de Pluvigner.

14° Les travaux ne pourront commencer qu'après la coupe des foins et, ils devront être avec l'enlèvement du matériel et de l'outillage complètement terminés pour le premier Octobre prochain sous peine pour l'entrepreneur de se voir obligé de verser au propriétaire une indemnité de vingt francs par jour de retard.

15° Le présent marché est consenti et accepté à forfait pour et moyennant la somme de quatre mille francs (4000 f) payable, savoir : la moitié après la construction du mur du canal Nord et l'autre moitié après exécution complète du présent cahier des charges et la réception des travaux/

16° Si le présent marché, pour une cause ou pour une autre, doit être soumis à l'enregistrement, les frais en seront supportés uniquement par Mr Le Gallo.

17° En cas de contestations au sujet de l'exécution du présent marché, les parties ne pourront avoir recours qu'aux tribunaux de l'arrondissement de Lorient, sauf en cas d'appel.

Fait double et de bonne foi au château de Kéronic en Pluvigner le seize juin mil neuf cent deux sous les seings des deux parties ./.

Lu et approuvé
Harscouët de St George

Lu et approuvé
Le Gallo Jégouzo

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »

N° 7 : Agenda 1900 (seules les informations concernant l'environnement paysager du château ont été extraites)

Janvier

11 : Le matin je vais avec quatre chevaux prendre au bourg de Camors le rouleau des chemins vicinaux, et l'après-midi nous commençons le roulage de la grande avenue avec 8 chevaux

12 : Roulage de l'empierrement de la grande avenue

13 : Roulage de l'empierrement de la grande avenue, à partir de midi, roulage d'une portion d'empierrement dans la côte entre le chemin de Trélécán et la route de Languidic (avenue St Joseph)

15 : Roulage de l'empierrement posé il y a 3 ans dans l'avenue du levant, au bas du bois de Mané Guen

18 : Roulage d'empierremets près le Guelénec et Kvatinas

19 : Roulage d'empierrement entre le rond-point de Languidic et la croix des deux sœurs

Tous le mois de janvier : Balayage des feuilles

Février

chez Boulaire régisseur dans la partie levant. Le Trèfle venant aussi de cette dernière maison, le syndicat n'en ayant pas
17, 20, 21 : Enlèvement des épines, bruyères, genêts, etc... des bords de l'avenue de l'Etang.

22, 23, 24 : On commence à semer du pin maritime à la potée, dans la lande du Mané ihuel au nord de ce village

23 : On compose un fumier dans le champ près la pépinière, (...) la semence de pomme de terre

26, 27 mars : On sème en pin maritime la grande lande de Coët er vec en face du moulin de Baudèse, en Landévant, 13 semeurs

Avril

3 : Préparation des terres en vue des semailles de pommes de terre

4, 5 : On commence à semer les pommes de terre

17, 18 : Préparation des terres en vue de la semence des plantes légumineuses fourragères

19 : On sème chou branchu du Poitou, 500 g, carotte jaune 500 g, betterave 3 kg

20 : On sème carotte blanche 500 g

21 : On sème rutabagas 4 kg 250

26 : Préparation du terrain pour ensemer du chanvre

27 : On sème le chanvre

Mai

8 au 12 : Travaux divers dans les bois

14 au 18 : Travaux divers dans les bois

19 : Travaux de propreté dans le parc

21, 23 : Raclage de l'avenue de l'Etang

23 : L'après-midi on sème à nouveau 500 g chou branchu du Poitou

25, 26 : Sarclage des pommes de terre

28, 29 : Sarclage des avoines

30 : Sarclage des betteraves

31 : Sarclage des rutabagas

Juin

1^{er}, 2 : Sarclage des carottes fourragères

5 : Buttage des pommes de terre

16 : Eclaircissage des Betteraves

25 : Fauchage de la prairie du milieu y compris la partie haute en face les remises
Fauchage du Vern Losq et des pelouses le long de l'Etang et sous bois près maison à charbons par 6 faucheurs

Les foin rentrés en 1900 proviennent des endroits suivants : glasons, vieux

séchoir, prairie du milieu, Vern losq, prairie de Camors, prairie St Joseph, Fraîche de Rivihan, avenue de l'étang, Fraîche artificielle, en tout 67 charretées 1/2, à 800 kg par charretée cela fait 54000 kg

Juillet

3 : Sarclage des rutabagas

5 : Sarclage et repiquage des rutabagas

11 : Les 3 faucheurs du château continuent à faucher le séchoir et les sous-bois entre le jardin du séchoir et l'allée du Vern losq

12 : Les 3 faucheurs du château fauchent l'allée du Vern Losq

14 : On repique une partie des plans de choux fourragers

19, 20, 21, 23, 24, 27, 28, 30 : Nettoyage des avenues

25, 26 : Sarclage des terres à choux

Août

2, 3, 4, 6 : Sarclage des plantes fourragères

6 : Etayage des pommiers garnis

Plantation de choux fourragers

7, 8 : Repiquage de plants de choux

10 : L'après midi on casse les fumiers des prairies

11 : Jusqu'à 10 h on casse les fumiers dans la prairie du milieu

21 : On finit d'arracher le chanvre que l'on met à l'eau près le Pont de l'Etang

22 : Travaux dans les bois

23 : On casse le fumier dans la prairie du milieu

On fait du cidre avec les pommes tombées et abattues par le vent

24 : On finit de planter les choux fourragers

L'après-midi on commence le curage des ruisseaux des prairies

25, 27, 28, 29, 30, 31 : curage des ruisseaux

Septembre

1^{er}, 3 : Curage des ruisseaux

4, 5 : Cassage des fumiers dans les prairies

6, 7 : Nettoyage des avenues en vue de l'arrivée des troupes (chasseurs de Pontivy)

10 : On foue les foin ray-gras coupés près la maison du jardinier

11 au 15 : Arrachage des pommes de terre

17 au 20 : Arrachage des pommes de terre

21, 22 : Travaux de drainage à la nouvelle fraîche de Rivihan près Mané Gouiff

24 : Entassement des vases et herbes sortis du canal, au tour de la fraîche du Vern Losq

25 : On ramasse les pommes tombées

26 : Curage des ruisseaux dans la fraîche du château dite de Rivihan

L'après-midi on commence à arracher le chanvre à graine

Octobre

1^{er} au 3 : *On fume la prairie de Camors*

4 au 6 : *On fume la prairie du milieu*

10 au 19 : *Cueillette des pommes à cidre*

29 : *On commence la fabrication du cidre*

Novembre

6 au 9 : *On commence un compos de fumier sur la terrasse entre le jardin du pigeonier et le champ, en vue de la fumure des pelouses*

12 : *Le matin, on cueille des épines pour balais*

On casse le chanvre à cordage

13 : *On casse le chanvre à cordage*

15, 16, 17 : *Nettoyage des avenues*

19, 20, 21 : *On compose un fumier dans le champ près le hangard à charrettes*

22, 23 : *Arrachage des betteraves*

23 : *Arrachage des carottes*

24, 26 : *Balayage des feuilles dans les avenues*

27, 28 : *Arrachage des carottes fourragères*

29, 30 : *Arrachage des rutabagas*

Décembre

1^{er}, 2 : *Arrachage des rutabagas*

11 au 29 : *Balayage des feuilles*

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caisse des rentiers

N° 8 : Marché de travaux pour le curage de l'étang de Kéronic, 16 juin 1902

Entre les soussignés Comte Harscouët de Saint George René Louis Marie, propriétaire demeurant et domicilié en son château de Kéronic en Pluvigner (Morbihan) d'une part. Et Le Gallo-Jégouzo Mathurin entrepreneur demeurant et domicilié au bourg de Baud d'autre part.

A été passé et conclu le marché qui suit

1° Exposé

La pièce d'eau dite Etang de Kéronic est comprise au plan Cadastral de la Commune de Pluvigner section K n° 30 pour une contenance de 1 ha 67 a 20. et sa profondeur de vase est calculée d'une moyenne de 0 m 50 d'accord entre les parties contractantes : mais par suite des modifications apportées au Parc du Château de Kéronic 1878, 1879, cette contenance est considérée comme réduite à 1ha 50 et ce dernier chiffre d'accord entre les parties, servira de base au présent marché l'entrepreneur déclarant parfaitement connaître les lieux et n'en vouloir plus ample désignation renonçant à rechercher le propriétaire pour erreur dans la contenance cadastrale, dans le cubage des vases ou tous autres motifs généralement quelconque

2° Clauses et conditions

Mr Le Gallo s'engage à exécuter le curage de l'Etang sus-désigné aux conditions suivantes

1° La chaussée tant des couchant que du Levant sera ouverte par les soins de l'entrepreneur aux endroits indiqués par le propriétaire ou son représentant pour permettre l'installation d'un petit chemin de fer Decauville nécessaire à l'enlèvement des vases.

2° Cette chaussée après l'exécution des travaux sera rétablie en son état primitif par l'entrepreneur qui emploiera à cette réfection les mêmes matériaux que ceux existant actuellement

3° Le Curage se fera au moyen d'un chemin de fer Decauville que l'entrepreneur fournira et installera entièrement à ses frais payant le transport tant à l'aller qu'au retour, la pose la fourniture des matériaux de toutes sortes, bois, pierres, etc. outils de prefess(ure) chevaux si Mr Le Gallo, le juge nécessaire.

4° Les vases de la partie comprise entre l'Ile et la chaussée du couchant seront transportées et entassées, en cordon de trois mètres de largeur sur la prairie dite Prairie de Camors le long du canal dit Ruisseau de l'Etang, entre le dit Etang et le Pont dit Pont-Coët, situé au Couchant de la dite prairie ; et le supplément de vases sera transporté sur la prairie dite Huerne-Lost le long du canal Nord sur une largeur égale à celle désignée précédemment

5° L'Entrepreneur devra opérer le curage en enlevant jusqu'au solide, vase, bois, herbes, pierres roulantes, et en vidant les poches s'il en existe également jusqu'au solide ; les bois et les pierres seront entassées en dehors des vases pour éviter que, plus tard ils ne se trouvent mélangés aux engrais provenant de l'Etang, les poches une fois curées seront remplies de pierres jusqu'au niveau du sol

6° Les rails du chemin de fer seront posés aussi près que possible des cordons de vases mentionnés à l'article 4.

7° Le transport des matériaux nécessaires à cette entreprise de même que l'accès des ouvriers qui y seront employés se feront par le chemin désignés par le propriétaire ou son représentant.

8° L'Entrepreneur devra autant que possible employé à ces travaux des manœuvres de la commune de Pluvigner.

9° Il devra aussi renvoyer immédiatement du chantier tout ouvrier dont pourrait se plaindre le propriétaire ou son représentant.

10° Sous aucun prétexte il ne pourra travailler à cette entreprise le dimanche ni les jours fériés gardés par l'Eglise catholique sous peine d'avoir à verser au propriétaire une indemnité de (100 f) Cent francs par chaque contravention à cette clause.

11° Les Poissons pouvant se trouver dans le dit Etang seront expressément réservés par le Propriétaire.

12° dès le lendemain de la signature du présent marché le propriétaire fera lâcher les eaux de l'Etang par les fuites ordinaires et à partir de ce moment l'entrepreneur devra s'occuper de drainer les vases pour hâter leur dessèchement.

13° L'apport et la pose des Rails, Wagonnets et autres matériaux ne pourront se faire qu'après la coupe des foins.

14° Tous les travaux de vidange, refection des chaussées, enlèvement des matériaux, applanissement et nivellement du champ des Rails devront être cotement terminée pour le premier octobre prochain sous peine pour l'entrepreneur de se voir obligé de verser au propriétaire une indemnité de vingt francs par jour de retard.

15° Le présent marché est consenti et accepté à forfait pour et moyennant la somme de dix mille francs (10000 f) payable savoir la moitié après la vidange de la partie comprise entre la chaussée du couchant et l'Ile situé dans l'Etang, et l'autre moitié après exécution complète du présent cahier des charges et la réception des travaux

16° Si le présent marché pour une cause quelconque doit être soumis à l'enregistrement les frais en seront supportés uniquement par Mr Le Gallo.

17° En cas de contestations au sujet de l'exécution du présent marché les parties ne pourront avoir recours qu'aux tribunaux de l'arrondissement de Lorient sauf en cas d'appel.

Fait double et de bonne foi au Château de Kéronic en Pluvigner le seize juin mil neuf cent deux sous les seings des deux parties

Lu et approuvé
Harscouët de St George

Lu et approuvé
Le Gallojégouzo

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « Château et pourpris de Kéronic »

N° 9 : Extrait de rentier, description du château, du pourpris et de la métairie noble de Kéronic, affermé à Pierre Pille, non daté, seconde moitié du XVIII^e siècle

La maison et pourpris et métairies nobles de queronnec affermé ensemblement a pierre pille pour en payer cent vingt livres par argent, 15 pères de seigle, 8 pères avoine, et 2 quart de mil.
Un corps de logis couvert d'ardoise à de longueur compris les deux pignons 75 pieds, et 25 pieds de largeur y compris les deux longères
Les écuries qui sont a un des pignons dudit corps de logis ont 25 pieds de long et mesme largeur que le corps de logis,
une gallerie en apentis au derriere dud. corps de logis pour aller aux lieux⁶, à de large de franc 4 pieds et 45 pieds de longueur,
une cour au devant desdits corps de logis et écuries, cernée de murailles a du quarré la longueur desdits corps de logis et écuries,
a un angle de lad. cour est la maison du four couvert de paille qui a 14 pieds de longueur et 9 pieds de profondeur le tout par dedans
a l'autre angle de lad cour est un (comencement ?) de fuye⁷ en octogone eslevé a la hauteur des murailles de la cour, et a de franc par dedans 14 pieds
La Maison de la Metairie et qui est proche de la susdite maison, a de long y compris les pignons 46 pieds et de large y compris les deux longères 21 pieds,
A un des pignons de lad. metairie est un hanjart de la profondeur de la maison, et de xi⁸ pieds de large
aupres est un petit logis qui a 25 p. de long compris les pignons et 8 p. de large compris les longères
la Chapelle de la maison située en continuité des terres de la maison a 30 p. de long et 16 de large par en dedans
sous bois et issiies de la Maison il y a -----4 jour
sous vergers-----1
en terre de labour-----15
en prées-----10
en pastures-----45
lesquelles terres se contiennent toutes et donnent du costé de lorient a terres des villages de Rivean et de quervichen
du costé du nort a terres des villages de querauffret, quernestic, qergozlayo, et querquinis
du costé du couchant a terres dud. querquinis
du costé du midy a terres de Coetmagoer, et Rivean
trois parcelles de landes en endroit et dessus de la Montagne qui est audevant de la Maison, sans bornes (ni) fossés et contiennent en tout 7 Journal.

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « Château et pourpris de Kéronic »

⁶ Lieux : latrines, ou lieux « qui sont destineez pour la descharge du ventre » (FURETIERE, voir la bibliographie)

⁷ Fuye : (nom féminin) Pigeonnier, colombier

⁸ 11

N° 10 : Aveu fourni par Louis Joseph Eudo à Thomas de Robien, 5 décembre 1714

Aveu que rend et fournit Messire Louis Joseph Eudo seigneur de Konnic Kmoguer et autres lieux Conseiller du Roy Commissaire aux Requettes du pallais au parlement de Bretagne a messire Thomas de Robien (...) conseiller en la grande chambre dudit parlement de Bretagne (...)
La maison et mannoir noble de Konnic ses apprentisses au derrier vers le nord, le logement au bout vers le levant, la cour estante au midy, les escuries et pavillons au deux boutz des escuries battyes à neuff la basse cour au derrier laditte maison, le tout contenant sous fondz trante et trois cordes
Le jardin cerne de ses murs estant au levant des dicts logemans cy dessus contenant sous fondz et ediffices un journal et sept cordes
Le bois de haute futay estant au couchant et au nord de laditte maison et dudict jardin, le vivier, la pre⁹ et pature qui est au bout dudit vivier vers le levant, le petit bois nomme le Bois du parc Losque, la Rabine quy sert darriue a laditte Maison au Bout de laquelle est la Chapelle despendante de laditte Maison, le tout contenant sous fondz dix sept journaux et trante et deux cordes
Le Verger plante de fruistiers et cerne de ses tallutz et fosses estant au midy des escuries et dudit jardin contenant sous fondz deux journaux et vingt neuff cordes
Deux pres sentrejoignant, l'une nomme la pre dupont et lautre la Grande pre, ou la pre de lestant contenantes sous fondz non compris les deux pres acquises du Marhadour dont sera cy apres fait mantion qui sont apresant jointes auxdittes pres cy dessus, huict journaux et deux cordes
De tout quoy le dit seigneur de Konnic jouit par Main
Suit la Metherie depandante de laditte Maison de Konnic
Deux maisons l'une couverte dardoize et l'autre couverte de paille et un buron a charret joignant le peignon vers le couchant de la Ditte maison couverte dardoize, la Rue Batterie estante au Levant desdicts logemans, deux courtitz au derrier le tout contenant sous fondz quarente et deux cordes
Une Maison sittue entre la Maison principale et led logemans de lad Metherie dans le peignon vers le couchant de laquelle maison il y a un four et dans lautre peignon une porte cochere quy contient sous fondz trois quart de corde
Trois parcelles de terres sous labeur sentre joignantes nommees Les terres de la Metherie contenantes sous fondz sept journaux et soixante et six cordes compris les courieres
La pre nommé La pre de Rivean contenant sous fondz soixante cordes et demye
La pature ou estoit cy devant le vivier contenant sous fondz soixante et huict cordes
Deux pieces de terres sous labeur sentre joignantes nommees parc Er chapelle contenantes sous fondz un journal et soixante et deux cordes
Un parc sous pature et lande nomme le parc la fontaine, contenant sous fondz un journal et trois quartz et sept cordes
Une piece de terre cy devant sous semail et apresant sous bois cerne de ses fosses contenant sous fondz un journal et demy et six cordes
Une parcelle de lande nomme Erroz contenant sous fondz environ cinq journaux
Autre parcelle de lande nomme Mannelosquest autremant Toullen Luherne pres le pont Guehennec, contenant sous fondz quatre journaux et demy
De laquelle metherie Cy dessus jouissoit Cy devant Claude Le Marrec et ledit seigneur de Konnic La fait apresant travailler et Labourer il y a plus de vingt ans
Tout ce que dessus sittue en la paroisse de pluveigner (...)
Suivent les moulins de Savary et les tenues à domaine congéable dépendant de Kéronic :
1 tenue et 1 convenant, dit Logodec, divisé depuis peu en 2 demi-tenues au Cosquer
1 tenue divisée depuis peu en 3 tenues à Couetmagouer
6 tenues à Trelecant
1 tenue au village de Kereven
1 tenue divisée depuis peu en 2 tenues à Kerentalhouet
1 tenue au village de Keranporso
(...) Sur lesquelles tenues sittuees ausdicts villages de Trelecant, de Keven ou Kcadre, de Kentalhouet et de Kenporso, est deubz de Cheff Rente a la seigneurie de pluveigner cinq perrees davoinne Mesure de pluveigner Cinq poulles et trois sols six deniers monnois payable par chacun an et a chacun premier jour de septembre suivant lacte de transaction passe avec les peres Chartreux du Champ Saint Michel Les auray du quinziesme de juillet Mil six cents quarente (...)

⁹ prée : étendue de prairie (LACHIVER M., *Dictionnaire du monde rural, Les Mots du Passé*, Fayard, 1997)

1 tenue au village de Kerguevarec
 1 tenue divisée depuis peu en 2 demi-tenues au village de Kerdavy
 1 tenue divisée depuis peu en 2 demi-tenues au village de Kervriguet
 1 tenue au village de Kerdaric ou Keradic
 1 tenue au village de Lesquiollo
 2 tenues au village de Keriagu ou Keriagun
 1 tenue au village de Pernermanne
 2 tenues au village de Storlay
 1 tenue au village de Kerdosso
 1 tenue au village de Lenosano autrement Lenerhouet
 1 tenue au village de Kerfau
 1 tenue au village de Monsello
 2 tenues au village de Tremabon, la première divisée en 2 demi-tenues
 (...)Laditte Maison et Manoir Noble de Konnic Metheryes et Moullins et Lesdittes tenues a Domaine Congeable Cy dessus en Depandantes Escheues et advenus audit seigneur de Konnic de la succession de feu Monsieur Louis Eudo Vivant Grand Viquaire de Levesche de Vannes son oncle decede Le vingt et uniesme Mars mil six cents quatre vingts cinq auquel ils estoient escheus de la succession de francois Eudo sieur de Klevio quy Led avoit acquis de Messire Nicollas De Talhouet seigneur de Kservant par acte du premier aoust mil six cents trante et neuff, par Lequel acte Laditte Maison de Konnic, Metherie moullins et tenues a domaine sittues en laditte paroisse de pluveigner ont estes affirmez Rellver du fief de la seigneurie de pluveigner a devoir de foy homage et Rachat, Depuis quoy par Santance de la Juridiction Royall Dauray Du vingt et Troiesme Mars Mil Six Cents quarente et quatre, Laditte Maison de konnic Metherie moullins et partye desdittes tenues en dependantes auroint estes adjuges Rellver prochement au Roy, suivant Levantillemant du dixneuffiesme avril de laditte anne mil six cents quarente et quatre, Le tout confirme par arest de la cour du unzieime Janvier Mil six cents quarente et six, Mais comme ledit seigneur de Kambourg a obtenu un autre arest de la cour le vingt et deuxiesme septembre mil sept cents quatre quy luy adjuje La Generallite de la Mouvance dans laditte paroisse de pluveigner, ledit seigneur de Konnic reconnoit et confesse que le tout de laditte Maison de Konnic pourpris Metherie et tenues a domaine susmationnes Rellevont suivant sondict contract dacquest du fief de pluveigner par ce que ledit seigneur de Kambourg liberera le dit seigneur de Konnic de toutes demandes et recherches de la part du roy
 Les deux tenues cy apres sittues en la paroisse de Landevant dependant aussy de laditte maison de Konnic, et ont estes acquises par ledit acte dudit jour premier aoust mil six cents trante et neuff (...)

1 tenue au village de Botcourio
 1 tenue au village de Couet Cram
 (...) Et reconnoit ledit seigneur de Konnic que lesdittes tenues de Botcourio et de Couet Cram rellevont du fief de Kambourg
 Deux pres sentre joignantes nommes Les pres du Marhadour sittues proche de laditte Maison de Konnic et apresant enclaves dans les pres dependantes de laditte Maison de Konnic, cy devant employes et suspeciffies, et dont ledit seigneur de konnic jouit par main contenantes sous fondz et edifices deux journaux et demy, advenus audit seigneur de Konnic de la succession dudit Louis Eudo sieur de Klivio auquel elles avoint estes dellaisses par Louis Le Marhadour par acte du vingt et sixiesme fevrier mil six cents cinquante et quatre
 Et reconnoit ledit seigneur de Konnic que lesdittes deux pres rellevont du fief de Kambourg et quil est deubz a laditte seigneurie de Kambourg vingt et huict sols de cheff rente sur lesdittes deux pres
 Une tenue sittue au village de Kouzerch ou Kouserff en laditte paroisse de pluveigner possede a domaine congeable par (...)

Laditte tenue de Kouzerch escheu audit seigneur de Konnic de la succession dudit sieur Louis Eudo auquel elle estoit escheue de la succession dudit sieur de Klivio Eudo qui lavoit acquis descuyer Jan Christien seigneur de Kouzerch par acte du trantiesme de novembre mil six cents quarente, et reconnoit ledit seigneur de Konnic que laditte tenue Relleve du fief et seigneurie de pluveigner, suivant Ledit Contrat dacquest susdatte
 Une parcelle de lande sittue au haut de la Montagne de Rivion ou Rivian en laditte paroisse de pluveigner, donnante vers le Levant aux landes du sieur Le Ret, vers le couchant et le midy aux landes a franchoise puren veuve de feu francois Le Tallec, et vers le Nort a terre a pierre Malligorne contenant sous fondz un journal et demye et six

cordes, laquelle piece de lande ledit seigneur de Konnic a annexe a sa Metherie despendante de la ditte Maison de Konnic et dont il jouit par Main
 Laditte piece de lande escheu audit seigneur de konnic de la succession dudit feu sieur Louis Eudo son oncle qut lavoit acquis descuyer Jullien Guillemain et Dyves Guymarho
 par acte du Unziesme de Décembre Mil Six Cents Cinquante et Trois, Et declare et Reconnoit Ledit seigneur de konnic que laditte parcelle de Lande relieve dudit fieff et
 seigneurie de pluveigner
 Une tenue sittue au village de Rivean en laditte paroisse de pluveigner dont jouissoit cy devant a Domaine Congeable Margueritte Le Marec pour en payer de Rente trois
 perres de saigle trois quartz de fromant, trois quartz davoinne Mesure de pluveigner Et sept Livres en argent, Laquelle tenue est apresant en Metherie et dont jouit La veuve
 du nomme Le Lestic pour en payer La tierce Gerbe et dix huit lires par argent, Le consistant de laquelle ensuict
 (...) un parc sous lande nomme parc tal er chapelle Saint Joseph contenant sous fondz un journal et demy et sept cordes (...) autre piece de lande nomme Manne Saint Joseph
 Contenant sous fondz dixsept Journaux et dixsept cordes avec sa portion des issus franchises et communes dudit village de Riveon
 Laquelle tenue apresant en Metherie sittue audit village de Rivean ledit seigneur de Konnic a acquis de Jan Leportz et femme de Joseph Mallet et Julienne Leportz sa femme
 depierre Leprtz et de Georges Leportz par actes des vingt et huitiesme octobre mil sept cents et septiesme fevrier mil sept cents treize, et reconnoit ledit seigneur de Konnic
 que laditte tenue de Riveon relieve Du fieff et seigneurie de Pluveigner, en consequence dudit arrest de la cour du vingt et deuxiesme de septembre mil sept cents quatre
 obtenu par ledit seigneur de Kambourg (...)
 Suivent la description de 5 tenues.
 (...) Lesdittes cinq tenues cy dessus sittues ausdits villages de Kian, Brevantec, Couetmagouer, Rozordoué, et Krouxminiho sont escheus et advenus a Dame Marie anne Le
 Mezec Espouse dudit Seigneur de Konnic des successions de deffuncts escuyer Jullien Le Mezec sieur de Saint Jan et de dame Margueritte Champoign ses pere et Mere qui les
 avoient acquis pendant leur communaute (...)
 Et declare et reconnoit ledit seigneur de Konnic que lesdittes cinq tenues relèvent du fieff et seigneurie de Pluveigner
 Suit une tenue à domaine congéable située au village de Manneaudran (Pluvigner), héritée par Marie Anne Le Mezec de la succession de ses parents.
 Reconnoit ledit seigneur de Konnic quil est deub sur laditte tenue de cheffrente a la seigneurie de Kambourg, une perre davoinne Mesure de pluveigner et une poulle, et que
 la susditte tenue relieve du fieff et seigneurie de Kambourg (...)
 Puis sont décrites 6 tenues à domaine congéable :
 1 au village de Silludierne (rente exprimée en mesure d'Auray)
 1 au village de Kerueno Botauel paroisse de Landevant
 1 au village de Lomaria Er Houet paroisses de Landevant et de Landaulle
 1 au village de Leignenan paroisse de Landevant
 2 au bourg de Landaulle
 Elles relèvent toutes du fief et seigneurie de Kerambourg et ont été acquises par François Eudo à Jacques Picquaut, écuyer, sieur de Morfouace, par acte du
 14/12/1637.
 1 autre tenue à domaine congéable située au village de Botcouriaut Boidallan paroisse de Landevant, dépendant de la maison et terre de Boidallan, héritée de
 Françoise Le Brisoual, et relvant du fief et seigneurie de Kerambourg suivant un arrêt du 10/05/1713.
 1 tenue noble à domaine congéable située au village de Keryageun ou Keriagen paroisse de Pluvigner, dépendant de Boidallan, échue au seigneur de Kéronic
 de la succession de feu sa mère, et relevant du fief et seigneurie de Pluvigner selon un arrêt de la cour en date du 22/09/1704.
 A lesgard des autres tenues et herittages quy appartiennent audit seigneur de Konnic, sittues dans laditte paroisse de Landevant acquises dudit sieur de Morfouace picquaut
 par ledit acte du quatorziesme decembre mil six cents trante et sept, et de la Metherie de CouetEruec, et dune tenue sittue au village de Kvarner, Les deux sittues en laditte
 paroisse de Landevant, Despendantes de Laditte Maison De Boidallan, comme La dame Marquise de quibriac en pretend la Mouvance a cause de son fieff Du Val et quelle a
 fait signifier Ledit seigneur de Konnic pour luy en Rendre adveu et luy payer Les Droicts feudaux, Lesdittes tenues et herittages, ne peuvent Rellever de deux fieffs, ledit
 seigneur de Konnic ne peut les employer apresant adveu Mais Il fait offre, passé La Contestation entre ledit seigneur de Kambourg et laditte Dame Marquise De quibriac,
 vuide, den fournir adveu a celluy a quy La Mouvance aura este adjudgé

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier «Château et pourpris de Keronic», pochette n°5 «Aveux et déclarations de Mr de Lenvos à Mr de Robien»

N° 11 : Marché de travaux passé entre Pierre Baptiste Charpentier et les paludiers de la paroisse de Séné pour nettoyer l'étang de Kéronic, faire un réservoir et transformer un marécage en prairie, 5 septembre 1767

Entre nous sous-signés Messire Pierre Baptiste lous charpentier chevalier seigneur de Lenvos d'une part et Jean quidna Jacques le Callo Aubin Richard guillaume le gars nicolas le gars françois Regent et Pierre Danio tous paludiers demeurans en la paroisse de Séné D'autre part. s'est passé et conclu le marché suivant sçavoir que nous Jean quidna et autres cy dessus dénommés nous obligeons de faire aux appartenances du château de Queronic en la paroisse de Pluvigner les ouvrages cy après détaillés.

primo de creuser dans la prairie au dessous de l'étang en la partie la plus voisine de la chaussée ou autre endroit de la ditte prairie le plus convenable un reservoir de cinq pieds au moins de profondeur cinquante pieds de large et soixante pieds de long revêtu de bons fossés et rebords a l'entour pour retenir l'eau et conserver le poisson qui sera tiré de l'étang. secondement le dit quidna et associés s'obligent pareillement de bien nétoyer jusqu'au sol le grand étang depuis la chaussée jusqu'au petit fossé détruit en plusieurs endroits qui se trouve à la queüe et le sépare de la grande pâture ou espèce de marais qui le borne du côté du levant, d'enlever les vases du dit étang et les transporter en endroits d'ou elles ne puissent pas y retomber. troisièmement de construire une levée épaisse de quatre pieds au moins, et de trois pieds de hauteur pour terminer l'étang et le séparer de la ditte pâture laissant seulement les ouvertures nécessaires a l'écoulement des canaux des deux bouts. quatrièmement s'obligent le dit quidna et associés de former un canal de chaque côté de laditte pâture l'un au nord l'autre au midi avec un troisième au milieu dans une situation parallèle aux deux autres et deux transversaux un a chaque bout du levant et du couchant tous les dits canaux de trois pieds de profondeur sur cinq de largeur au haut et trois dans le fond au moyen et pour le prix desquels ouvrages que le dit quidna et associés promettent d'accomplir exactement et conformément au détail cy dessus dans l'espace de trois mois à commencer au premier octobre de cette année mille sept cent soixante sept. moi Pierre B. L. charpentier de Lenvos promets et m'oblige de leur paier une somme de dix huit cents livres en différens paiemens à mesure que l'ouvrage avancera et a proportion du travail sans qu'ils puissent en exiger aucune partie d'avance. Je m'oblige de plus à leur fournir un endroit fermé pour se retirer la nuit et de la paille pour y placer leurs lits qu'ils se fourniront au surplus comme il verront l'avoir à faire est aussi convenu que les dits Quidna et associés se nouriront à leur frais et dépends pendant le cours des dits ouvrages (et que la somme)¹⁰ de trente livres donnée pour arrhes ne sera point comprise dans les 1800 livres cy dessus

fait double entre nous à vannes le 5 7bre mille sept cent soixante sept.

(suivent les quittances des sommes reçues par Jean Quidna)

Recus de monsieur de Lenvos la somme de neuf cens livres ce qui fait la moitié de la somme convenüe entre nous a Khonnic ce 31 8bre 1767 (signé) J Quidna

Recus de monsieur de Lenvos le 20 9bre 1767 la somme de 330 livres a Khonnic ce 20 9bre 1767 (signé) J Quidna

J'ai recus de monsieur de Lenvos 370 livres pour restantdu marché a Khonnic ce 3 decembre 1767 (signé) J Quidna

(au dos figure un mémoire des dépenses rédigé par Pierre Baptiste Charpentier lui-même)

4^e 7bre 1767

Marché fait avec les paludiers de sené pour netoyer l'étang de Konic, faire un vivier, ou reservoir au dessous et cinq canots ou douves dans le marecage au dessus pour en faire une prairie, trois en long et deux en travers

avant de passer marché je leur ay donné 6 livres pour aller visiter l'étang, et le sonder

le 4^e 7bre en passant marché je leur ay donné pour epingles du dit marché, ou denier a dieu, 24 livres

le 18^e 7bre je leur ay envoyé par le porheste à valoir aux 1800 livres que je leur devray a la fin de l'ouvrage cy.....60 livres

le 16^e 8bre 1767 j'ay donné a quidna à valoir pour payer des sivières quil a fait faire a camors.....6 livres

le 16^e 8bre 1767 j'ay compté a quidna et consorts a valoir au marché cy dessus pour payer le pain des paludiers et autres provisions,234 livres

le 30^e 8bre 1767 j'ay payé a quidna et consorts a valoir au marché cy inclus la somme de600 livres

fin j'ay payé aux paludiers pour reste du prix de notre marché et ce en deux payemens 900 livres

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »

¹⁰ Mots barrés

N° 12 : Bail à ferme de la métairie de Kéronic, 10 novembre 1731

Le dixiesme jour de novambre mil sept cent trente un apres midy par les cours et juredictions de la chatellenie de la forest lanvaux pleuvigner et vicompté de Kambourg devant nous nottaires dicelles avec submission et prorogation de Jurediction y jurée, ont compareus en leurs personnes messire hierome francois charpentier chevallier seigneur De Lenvos conseiller au parlement marie et procureur De droit de dame Louise marguerite Eudo de Keronic fille ainée heritiere principale et noble de messire Louis Joseph Eudo en son vivant chevalier seigneur Dudit Lieu boisdalan, Kerlivio et autre lieu Etant apresant pour ses affaires au chateau de Keronic paroisse de pleuvigner et demeurant ordinairement en son hotel à rennes rue Saint yves paroisse de saint Etienne Lequel Seigneur de Lenvos a baillé et dellaisé avec garantie a titre de ferme à guillaume trehin et vincente cougoulat sa femme de luy bien et deuant autorisée elle Lerequerante geants delabeurs demourants fermie Enlameterie noble de Keronic audit pleuvigner sçavoir est ladic meteri ou ils sont demourants pour le tems et espace de cinq ans qui commenceront le premier mars prochain et finiront a pareil jour de lan mil sept cent trante et sept sçavoir les logemans de la methairie de Keronic, l'issue au devant avec les fruits de quelques pommiers qui y sont le courtil a chanvre au nort desdits logemans avec les fruitiers y etant, la prairie au dessous de l'etang nommée la prairie de camors, la grande piesce de terre au levant du jardin cernée de tous ses fossés, fors du costé du jardin, nommée Les terres de la methairie avec les fruitiers y etant, le parc de la chapelle et la petite prairie au dessous de la fontaine de rimaison¹¹ nommée prat riviou. desquelles Maisons et terres, Ils jouiront bien et duemant en bons peres de famille sans pouvoir soufermer an tout ny partie, et sans rien degrader ny deteriorer et conserveront à leur possibles les fruitiers tant anciens que nouveaux quy sont auxdits terres qu'ils travailleront chaque année en tems et saison pourront couper l'herbe dans le petit courtil nommé La pépinière qui est au couchant du courtil à chanvre cy dessus sepecifié sans endommager en facon quelconque les plants et arbres fruitiers qui y sont, auront les fruits de ladite pepinière a la reserve des pommiers dapi que ledit seigneur reserve expressement, auront la faculté de mener leurs bestiaux paitre au Marais qui est au dessus de l'etang aussi bien que dans la pature de la fontaine et dans les landes decloses dependantes des pourpris et methairie de Keronic, ramasseront chaque année dans le mois de decembre les treillages qui se trouveront dans le canton du grand bois a prandre depuis le coing du haut de l'etang jusque au chemin qui conduit de la maison à la methairie et comme ils le sont trouvé amassé et en mulon à leur antrée, les relaisseront aussi de meme a la fin du present bail auront pour leur chauffage deux cent de fagots qu'ils feront et amasseront a leurs frais soit sur les fossés de ladite methairie ou ailleurs ainsi quil leur sera designe, chaque année sans qu'il leur soit permis de couper aucun autre bois pourront seulement outre ce que dessus ramasser le menu bois mort qui tomberont sous les bois de Keronic sans pouvoir prandre les grosses branches ny autre gros bois qui pouvoient tomber, n'auront ou ne laisseront aucun cochon en liberté depuis le quinze septembre jusqu'au premier novambre de chaque année, lesdits preneurs ont trouvé le foin sur pied la première année et le laisseront dememe la derniere et si leur cochon font quelque degas auxdits preris pendant liver de la derniere année de leur bail ils le repareront avant leur sortie, auquel tems lesdites prairies seront closes et fermée, reconnoissent avoir trouvé quarante charetées de fumier chaud non meslé en relaisseront autant a leur sortie et meme ce qu'ils pouvoient avoir d'excédant, laisseront deux journaux pour ensemanser les bleds tardifs, repareront les fossés des deux costes bien et duemant dans les endroits ou on leur designera leur chauffage, lesdits preneurs ont trouvé les couvertures de pailles de letable et de la grange ou est le pressoir en bon et dub etat de reparation, les entretiendront chaque année à leurs frais et les rendront en bon etat à leur sortie, ont trouvé toutes les portes et fenetres garnies de leurs serures loquets verrouils et fermetures les rendront aussi demême ne pourront vendre ny emporter aucune pailles landes ny fumiers, et demeurera le tout en ladite methairie, reconnoissent que madame de Keronic leur a laissé deux vaches à leur entrée en icelle, les luy rendront a sa volonté, et pour la jouissance et ferme de tout ce que dessus lesdits Trehin et femme paieront par argent audit seigneur de lenvos au vingt et neufoiesme aoust de chaque année la somme de cent vingt livres à commencer le premier paiement au vingt et neufoiesme aoust prochain et ainsi continuer dannée en année et outre ce aura ledit seigneur la tierce gerbe de tous et chacqu'uns les grains qui seront ensemances en ladite methairie laquelle tierce il pourra enlever chaque année dans le champ ou en grain apres avoir esté vanté a son choix a la reserve du mille dont il ne pourra prandre la tierce qu'en grain la paille demeurant a la dit methairie, et en cas de contravention ou dinexecution de quelqu'un des points et clauses cy dessus sera libre audit seigneur dexpulser lesdits preneurs sans aucun dedomagement, ladic tierce pouvant rapporter par chaque année le nombre de quatre perres et demi de saigle et une pairée de meil et une pairée et demi davoine le tout mesure de pleuvigner sans cepandant que la presante evaluation puisse nuire ni preiudicier aux droits dudat seigneur de lenvos qu'il reserve, atout quoi faire fournir et accomplir lesdits trehain et femme sobligent sollidairements l'une deux pour l'autre et un seul pour le tout sans division ny discussion de biens et personnes à y estres contraints par executions et vantes de leurs biens meubles saizis et criés de leurs Imebles Maime par corps et anprisonnement de la persone Dudat

¹¹ Autre nom de Rivian (document du 3 août 1775, Archives Privées de Mr et Mme de la Tullaye : métairie noble de Rivian ou Rimaison)

trehain en prison fermé ou il plaira audit seigneur de lenvos le faire constituer Lune vois nampaichante Lautre Letout suivant Les ordonnances roiaux ; fait et consanti de leurs consantement avec condampnation audit pleuvigner au tablier de maistre Jan guigner Maligorn nottaire soubz le signe dudit seigneur Delenvos qui a signé pour son respect et ceux Demaistres françois le Josset et yves le bourdiec presants dudit pleuvigner qui ont signes arequestes scavoir Ledit Le Josset dudit trehain et ledit Lebourdiec de la ditte cougoulat quy ne signet Ledit Jour et an que devant, ainsain signé en loriginal Jérôme Fr charpentier de Lenvos, J. Le Josset, y. Lebourdiec, Legal nottaire, et J.G. maligorn autre nottaire qui garde Lacede garanti et an marge Dudit original Est Escrit controllé à pleuvigner ce dixiesme novambre mil sept cent trante un, folio vingt verco article neuf receu trante six sols signé Legal

JG : Maligorn

nottaire

au dos de l'acte figure un récapitulatif :

du 10^e 9bre 1731

Methairie de Keronic

Ferme consentie par le seigr de Lenvos à Guillaume Trehin et femme pour cinq ans qui commenceront au 1^{er} Mars 1732 et finiront audit jour 1737 pour en payer a chaque st gille - 120 livres et la tierce de tous grains

petite note rajoutée ultérieurement :

ont rendu les deux vaches cy spécifiées

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »

N° 13 : Extrait de rentier, postérieur à 1775

(...) Maison et dépendances a l'entour de Queronic : sçavoir la maison, cour et basse cour derrière deux jardins l'un au bout de l'autre le premier et plus proche de la maison, cerné de mûrs au milieu de celui qui sépare les deux jardins un colombier. Derriere la maison un bois terminé par un grand étang, à un des bords duquel et a côté du jardin sont 3 terrasses bordées d'ormeaux au milieu de la plus élevée est un petit pavillon. La cour au devant de la maison est garnie d'une grille et porte de fer au devant de laquelle est une avenue a 4 rangées d'arbres qui a 1200 pieds de long et traverse des prairies et un petit marais moyennant la chaussée de 12 pieds de hauteur sur laquelle sont les 4 rangs d'arbres de l'avenüe. Toutes les allées en avenües, et bois de décoration la chapelle, et la retenüe qui consiste en 3 journaux ou a peu près formant le second jardin et les allées autour ; le batiment de l'ancienne métairie la cour au devant l'aire à battres, un jardin ou courtil derrière, le fenil la ghrande prairie qui s'étend depuis la chaussée de l'etang jusqu'au pont couët la prairie de la fontaine, autre petite prairie près le bois de la chapelle. Produisant 15 a 18 milliers de foin (...)

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, dossier « château et pourpris de Kéronic »

n° 14 : Extrait de rentier, description du château, des jardins et du parc en 1779

Le château et pourpris de queronic non affermé page 1

Sous le domaine d'auray

Le château et les pourpris de queronic

En la paroisse de pluignier

Le tout non affermé en aucune partie, contient avec toutes les issues (blanc) journaux ou environ, et consiste dans les articles cy après, suivant le plan qui en a été levé en 1779 avec exactitude ;

Savoir

La Maison principale, qui est double, ayant cent pieds de long, sur environ 60 pieds de profondeur.

Un corps d'écurie formant l'aile droite de la maison, ayant cent deux pieds de long, sur 25 pieds de profondeur. Une grande cour au devant du corps de logis, et des dites écuries, contenant 136 pieds de longueur, sur 100 pieds de profondeur. Laditte cour fermée au midy par une grande porte et grille de fer, et au levant par une clairvue, ou balustrade en bois.

Une 2^e cour derriere le corps de logis, laquelle est cernée tout au tour de logements à domestiques et de greniers ; la ditte 2^e cour contenant 100 pieds de long, sur 50 pieds de large, y compris la profondeur des logements et greniers.

Trois jardins, dans le premier desquels est un colombier masqué par une perspective¹² ; le 2^d planté en ormeaux taillés, et le 3^eme nommé le jardin potager ; 2 vergers au bout, et une terrasse ou allée de charmier en la partie du levant ; deux allées basses ; quatre terrasses au dessous ornées d'un petit pavillon, et d'une balustrade en bois ; une grande piasce d'eau ou etang, fermée d'une chaussée de chaque bout, et au dessus une pature ou marais ; une petite terrasse, ou belvedere, et un logement pour loger les bateaux ; un bois joignant, divisé en différentes portions, nommé le bois de létang, le tout situé au nord de la maison, et s'étendant jusqu'aux prairies de Kvichen ; une basse court fermée de murs et de barrières aux deux bouts, composée d'un pressoir, menuiserie, chambre et grenier au dessus, etable, grande remise, fanneries, etc cour au devant des dits logements, et grand jardin fruitier derriere, nommé le jardin de l'etang.

Une autre partie de bois non séparée du Bois de létang, nommé le bois des prairies, située derriere les écuries, ayant une petite cour au devant entourée de logements bas en forme de pavillon, séparés les uns des autres par des balustrades en bois, et murs de closture derriere, et au milieu du dit bois est un autre logement nommé la maison du four avec un apenti du costé gauche joignant le dit logement.

Trois grandes prairies se joignant, et n'étant séparées que par des fossés ; et une quatrieme plus petite séparée des autres par une chaussée, ou avenue qui conduit des écuries à la chapelle.

Le petit bois près de la chapelle donnant des costés du levant et midy aux avenues de la maison, et au couchant a l'allée cy dessus qui conduit à la chapelle ;

Une chapelle dédiée à st joseph, laquelle est, et a toujours été la chapelle domestique de la maison ; visavis de la grande porte de cette chapelle est une avenue de chateigner qui conduit à un bois nommé du pontcouët.

Près de la ditte chapelle sont plusieurs avenues l'une qui conduit au dit pontcouët, et quatre autres avec des allées transversales, et de communication qui conduisent de l'une à l'autre, les trois premieres formant une patte d'oye, et conduisant à camors et baud, à languidic, et à landevant ; la 4^eme au bois et manoir de coëtmagoër ; au levant couchant et nord des allées, ou avenues cy dessus, est un bois ancien et assé grand, nommé le bois du pontcouët, et trois autres petits bois entre chacune des allées de la patte d'oye.

Outre les allées cy dessus il y en a une transversalle qui començant à la patte d'oye, vat se terminer sur la route de pluignier, à la hauteur du champ Maligorne, en laquelle allée passe le chemin de camors à pluignier, Ste Anne, et Auray.

La grande avenue en face de la Maison, fermée de taluts des deus costés, et d'une barriere et clairvue en bois dans le bout, au devant de laquelle est une petite esplanade plantée en haitres.

Au midy de cette grande avenue est une partie considerable de lande, nommée la lande de la pairiere, au bas de laquelle est un jeune bois planté en haitres et chateigners, qui se continue depuis la ditte esplanade, jusqu'à la barriere de l'avenue de la chapelle.

¹² Dezallier d'Argenville utilise le terme de « perspective » pour désigner un trompe-l'oeil de jardin, peinture murale représentant une scène, une architecture ou un paysage donnant l'illusion de la réalité (1739).

Un bois nouvellement planté en chesne, situé à l'entrée de la patte d'oye du costé de la grande lande de queronic nommée la lande de coetmagoer, et allant se terminer en pointe au chemin transversal qui vat du pontcoët au village de coët-magoër, le dit bois contenant entre trois et quatre journaux, cernés de bons fossés tout autour.

(...)

les Moulins de queronic vulgairement nommés de Sanvary

Jean Paul et yvonne Bodeven sa mere, veuve de Nicolas Paul, fermiers des dits moulins, doivent pour prix de la ditte ferme à chaque 5^e jour de janvier, trois cent soixante livres ; par 4 tiers payable trois mois d'avance, ce qui fait 90 livres par 4 tiers, cy 360 livres

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caisse des rentiers

N° 15 : Etat de section des propriétés non bâties et bâties, Commune de Pluvigner, Arrondissement de Lorient, Département du Morbihan, Section K dite de Quéronic, 1840

L'arpent métrique vaut 2 journaux 5 cordes, mesure locale

Section K, Mané Bras, n° 1

N° parcelle	Désignation	Nature
1	Pont Ponnin	pré
2	Pont Ponnin	pré
3	Pont Coët	pré
4	Bois de hêtre le long du chemin de Trélécan	bois futaie
5	Pont Coët	pré
6	Prat Pont Coët	pré
7	Prat Pont Coët	pré
8	Huern Pont Coët	pâturage
9	Prat Pont Coët	pré
10	Le jeune bois de pins	bois de pins
11	Mané Bras	lande
12	Mané Bras	lande
13	Mané Bras tachen er Guip	lande
14	Mané Bras	lande
15	Corn er Guer	lande
16	Corn er Guer	lande
17	Corn er Guer	lande
18	Corn er Guer	lande
19	Marh Chaussée	terre
20	Marh Chaussée	lande
21	Tachen er Guip	lande
22	Tachen er Guip	lande
23	Lann St Joseph	lande

24	<i>Lann St Joseph</i>	<i>lande</i>
25	<i>Lann St Joseph</i>	<i>lande</i>
26	<i>Lann St Joseph</i>	<i>lande</i>

Section K, Retenue de Quéronic, n° 2

N° parcelle	Désignation	Nature
1	<i>La Prairie de Camors</i>	<i>pré</i>
2	<i>La Prairie du milieu</i>	<i>pré</i>
3	<i>Pré de la fontaine</i>	<i>pré</i>
4	<i>Bois de la prairie du milieu</i>	<i>bois futaie</i>
5	<i>Bout de l'avenue de la chapelle</i>	<i>bois futaie</i>
6	<i>Avenue de la chapelle</i>	<i>bois futaie</i>
7	<i>bois de chêne entre les chemins</i>	<i>bois futaie</i>
8	<i>Bois de la chapelle</i>	<i>bois futaie</i>
9	<i>La chapelle de queronic</i>	<i>chapelle</i>
10	<i>Avenue et bois autour de la chapelle</i>	<i>bois futaie</i>
11	<i>Avenue de Trélécán</i>	<i>bois futaie</i>
12	<i>Avenue de la chapelle</i>	<i>avenue</i>
13	<i>Bois à droite de l'avenue</i>	<i>bois futaie</i>
14	<i>Le fraîche¹³</i>	<i>pâtur</i>
15	<i>jeune bois à droite de l'avenue</i>	<i>bois futaie</i>
16	<i>pâtur</i>	<i>pâtur</i>
17	<i>Quéronic le tour</i>	<i>bâtiment</i>
18	<i>Maisons et cours près le tour</i>	<i>bâtiment</i>
19	<i>pâtur</i>	<i>pâtur</i>
20	<i>Maison du four</i>	<i>bâtiment</i>
21	<i>derrière le four</i>	<i>terre</i>
21bis	<i>derrière le four</i>	<i>futaie</i>
22	<i>près le jardin de la ferme</i>	<i>bois futaie</i>
23	<i>jardin de la ferme</i>	<i>semis</i>
24	<i>basse cour de la ferme</i>	<i>maison, sol et cour</i>
25	<i>Cour des chiens</i>	<i>cour</i>
26	<i>prateau¹⁵ de la pompe</i>	<i>déport</i>

¹³ **Fraîche** : Prairie qui donne plus souvent que les autres de l'herbe fraîche, parce qu'un cours d'eau la traverse ou qu'on peut l'arroser facilement (LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du Monde Rural, Les Mots du Passé*, Fayard, 1997)

¹⁴ **Tour** : Tour à piler, ou tour de pressoir, appareil pour écraser les pommes à cidre autrefois mû par un manège à cheval

Letord : en Anjou, vin bourru. Du lat. *torquere*, tordre, presser

(LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du Monde Rural, Les Mots du Passé*, Fayard, 1997)

27	<i>prateau de la basse cour</i>	<i>bois futaie</i>
28	<i>Le fort Royal</i>	<i>terrain d'agrément</i>
29	<i>Le lavoir</i>	<i>bâtiment</i>
30	<i>L'étang de quéronic</i>	<i>pièce d'eau</i>
31	<i>L'isle</i>	<i>terrain d'agrément</i>
32	<i>Les terrasses</i>	<i>terrain d'agrément</i>
33	<i>La tonnelle des terrasses</i>	<i>bâtiment</i>
34	<i>Huern Lost</i>	<i>terre</i>
35	<i>Bois de Huern Lost</i>	<i>bois taillis</i>
36	<i>Le semis près le jardin du colombier</i>	<i>semis¹⁶</i>
37	<i>La charmille</i>	<i>terrain d'agrément</i>
38	<i>Le jardin du Colombier</i>	<i>jardin</i>
39	<i>Le colombier</i>	<i>bâtiment</i>
40	<i>Le jardin du château</i>	<i>jardin</i>
41	<i>L'orangerie</i>	<i>bâtiment</i>
42	<i>Basse cour du château</i>	<i>maison, sol et cour</i>
43	<i>Château de quéronic</i>	<i>maison, sol, bâtiment et cour</i>
44	<i>jardin de la couche¹⁷</i>	<i>jardin</i>
45	<i>jardin des mouches¹⁸</i>	<i>jardin</i>
46	<i>Le grand verger</i>	<i>terre</i>
47	<i>Le verger</i>	<i>pâture</i>
48	<i>Vieux semis de l'avenue</i>	<i>semis (« bois futaie » barré)</i>
49	<i>Vieux semis de l'avenue</i>	<i>pâture (« bois futaie » barré)</i>
50	<i>péer quéronic</i>	<i>terre</i>
51	<i>Sterpinage</i>	<i>terre</i>
52	<i>prat er coët</i>	<i>pré</i>
53	<i>La grande avenue</i>	<i>avenue</i>
54	<i>bois à gauche de l'avenue</i>	<i>bois futaie</i>
55	<i>Parc Lann Bras</i>	<i>lande</i>
56	<i>Parc ar Lann vihan</i>	<i>lande</i>
57	<i>Parc ar Lann vihan</i>	<i>terre</i>
58	<i>Tal prat coffame</i>	<i>lande</i>

¹⁵ **Prateau** : Petit pré (LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du Monde Rural, Les Mots du Passé*, Fayard, 1997)

¹⁶ **Semis** : 1) Parcelle préparée pour recevoir des graines qui donneront des plants à repiquer / parcelle ainsi ensemencée

2) Terrain dans lequel on sème les graines d'arbres ou d'arbustes pour y former un bois, ou pour en enlever les plants lorsqu'ils auront acquis un certain degré d'accroissement et de là les mettre en pépinière / on parle de semis tant que les jeunes plants restent séparés par des espaces enherbés (LACHIVER M.)

¹⁷ **Couche** : Terme de jardinage. Carré, couche de plusieurs décimètres d'épaisseur formée de fumier recouvert de feuilles, de terreau, de matières fermentiscibles qui dégage une chaleur plus ou moins prolongée (LACHIVER M.)

¹⁸ Mouche à miel = abeille (LACHIVER M.)

59	<i>Parc ar lann</i>	<i>terre</i>
60	<i>Parc ar lann</i>	<i>lande</i>
61	<i>Parc ar lann</i>	<i>terre</i>
62	<i>En face de l'avenue</i>	<i>lande</i>
63	<i>Le Séchoir</i>	<i>bois taillis</i>
64	<i>Lann Vras (f de rivian)</i>	<i>lande</i>
65	<i>Avenue de Coet Magoer</i>	<i>avenue</i>
65 bis	<i>Lann coste coët magoer</i>	<i>lande</i>
66	<i>Costi Coët magoër</i>	<i>lande</i>
67	<i>Costi Coët magoër</i>	<i>lande</i>
68 (rajouté)	<i>entre les chemins</i>	<i>futaie 30 a</i>

Section K, Dépendance de Rivian, n° 3

Ferme de Kervichen

1	<i>Prat bras</i>	<i>pré</i>
2	<i>er huern</i>	<i>pâture</i>
3	<i>er huimen</i>	<i>pré</i>
4	<i>Parc lann huern</i>	<i>lande</i>
5	<i>er Vehuen</i>	<i>terre</i>
6	<i>Prat thenen</i>	<i>pré</i>
7	<i>er Stanquen</i>	<i>pâture</i>
8	<i>er Stanquen</i>	<i>terre</i>
9	<i>lann sapin</i>	<i>bois de pins</i>
10	<i>lann sapin</i>	<i>lande</i>
11	<i>Mané Lechan</i>	<i>terre</i>
12	<i>Parc Bras (... ?)</i>	<i>terre</i>
13	<i>Parc lann vihan</i>	<i>lande</i>
14	<i>Parc lann (... ?)</i>	<i>lande</i>
15	<i>Raquer</i>	<i>futaie</i>
16	<i>er Verger</i>	<i>terre</i>
17	<i>Koechen</i>	<i>maison sol, four, déport</i>
18	<i>er Jardin</i>	<i>courtil</i>
19	<i>raquer vihan</i>	<i>pâture</i>
20	<i>Koechen</i>	<i>aire et grange</i>
21	<i>liorh er lair</i>	<i>pâture</i>
22	<i>liorh cours er lair</i>	<i>courtil</i>
23	<i>Pur Varen vihan</i>	<i>terre</i>

Ferme de Rivihan

24	Goh thy	lande
25	Goh thy	terre
26	Liorh conar	courtil
27	rivihan	maison, sol
28	Liorh punt vihan	courtil
29	Liorh punt	courtil
30	Liorh isclan	courtil
31	Liorh Culoffin	courtil
32	Liorh brat	courtil
33	Liorh forn	courtil
34	er Jardrin	courtil
35	Rivian	maison, sol ...
36	Maison du Milieu	maison, sol ...
37	Liorh er Lair	courtil
38	Rivian	courtil
39	er Scaven	aire
40	Pur bras	terre
41	Pur Piregui	terre
42	Pur quéronic	terre
43	sterpinage	terre
44	Pur fetan	terre
45	anter queville	terre
46	Prat fetan	prés
47	Prat fetan	prés
48	Prat Douaren	pâturage
49	Prat Douaren	prés
50	Prat Coffame	prés
51	Prat douce	prés
52	Pur Prat queffame	terre
53	berli er raquer	pâturage
54	trion liorh bihan tal pour	pâturage
55	Prat er pour	prés
56	Prat bihan	prés
57	raquer quisten	futaie
58	Parc d'enguéas	terre
59	Parc drias bras	terre
60	liorh parc drias	terre
61	er berli drias	pâturage

62	<i>Prat nihin er borg</i>	<i>pré</i>
63	<i>Prat Coh</i>	<i>pré</i>
64	<i>Prat Pont bihan</i>	<i>pré</i>
65	<i>liorh er lann</i>	<i>terre</i>
66	<i>liorh er lann</i>	<i>lande</i>

Ferme de Kervichen

67	<i>lans er vilim</i>	<i>pâture</i>
68	<i>lann er vilim</i>	<i>lande</i>

Ferme de Rivihan

69	<i>Lann vihan tal liorh lann</i>	<i>lande</i>
70	<i>Parc lann er pont tochan</i>	<i>lande</i>
71	<i>lann vilim queronic</i>	<i>lande</i>
72	<i>lann vilim queronic</i>	<i>lande</i>

Section K, Marad-Lann, n° 4

8	<i>Moulin à vent de quéronic¹⁹</i>	<i>moulin à vent</i>
---	---	----------------------

Section K, Château du Magoër, n° 8

1	<i>Parc néhui</i>	<i>pâture</i>
2	<i>Le Bois de Magoër</i>	<i>bois futaie</i>
3	<i>er lonnec</i>	<i>terre</i>
27	<i>lann Coët Magoër</i>	<i>lande</i>

Section K, Village de Coët-Magoër, n° 9

1	<i>Lann raquer</i>	<i>lande</i>
2	<i>Lann raquer</i>	<i>lande</i>
3	<i>Lann raquer</i>	<i>lande</i>
4	<i>Lann raquer</i>	<i>lande</i>
5	<i>raquer er punt</i>	<i>lande</i>

Mairie de Pluvigner (Morbihan)

¹⁹ Le propriétaire foncier est Mr Audic Mathurin, également propriétaire du moulin de Velinn Glas

N° 16 : Etat de section des propriétés non bâties et bâties, Commune de Camors, Arrondissement de Lorient, Département du Morbihan, Section O dite de Quernestic et Section N dite de Kerauffret (propriétés appartenant au Comte Harscouët de Saint-George)

L'arpent métrique vaut 2 journaux 5 cordes, mesure locale

Section O, Kereuchant, n° 1

14	<i>En douaren</i>	<i>terre</i>
----	-------------------	--------------

Section O, Kernestique, n° 2

47	<i>Er raquer</i>	<i>lande</i>
66	<i>Er bou hallo</i>	<i>terre</i>
76 bis	<i>Er Guern</i>	<i>pâtur</i>
84	<i>Prat Guern</i>	<i>pré</i>
105 bis	<i>Parc en gluse</i>	<i>terre</i>
107	<i>Er raquer</i>	<i>pâtur</i>

Section O, Mané Ihuel, n° 5

1	<i>Liorh er bila</i>	<i>terre</i>
2	<i>Er parc bras</i>	<i>terre</i>
3	<i>Er parc bihan</i>	<i>terre</i>
4	<i>Er Manéguen</i>	<i>lande</i>
11	<i>Er Mané</i>	<i>lande</i>
14	<i>Pen er forn</i>	<i>terre</i>
15	<i>Er coët sapin</i>	<i>bois de pins</i>
16	<i>Er douar den ias</i>	<i>terre</i>
17	<i>Punce</i>	<i>terre</i>
18	<i>Liorh er Punce</i>	<i>pâtur</i>
19	<i>Liorh er forn</i>	<i>pâtur</i>
20	<i>Er Mané</i>	<i>pâtur</i>
21	<i>Liorh er lan</i>	<i>pâtur</i>
22	<i>Er Jardren</i>	<i>courtil</i>
23	<i>Liorh er Leur</i>	<i>aire, déport</i>
24	<i>Mané ihuel</i>	<i>maison, sol, grange, aire</i>
25	<i>Er Mané</i>	<i>landes</i>
26	<i>Parc mané isel</i>	<i>terres</i>
27	<i>Parc lan</i>	<i>landes</i>
28	<i>Parc doue</i>	<i>landes</i>
29	<i>Parc doue</i>	<i>pâtur</i>

30	<i>Er liorh coar</i>	<i>courtil</i>
31	<i>Prat fetan</i>	<i>pré</i>
32	<i>Perlai fetan</i>	<i>pâtur</i>
33	<i>Er parc lan</i>	<i>lande</i>
34	<i>Er clos</i>	<i>lande</i>
35	<i>Le jeune bois</i>	<i>bois de pins</i>

Section N, Mané Guen, n° 4

23	<i>Er Guern</i>	<i>pâtur</i>
25	<i>Guern raquer</i>	<i>pâtur</i>
33	<i>Mané guern</i>	<i>lande</i>
40	<i>Mané guern</i>	<i>lande</i>

Mairie de Camors (Morbihan)

N° 17 : Livre des dépenses tenu de décembre 1877 à janvier 1883 (seules ont été extraites les informations concernant l'environnement paysager du château)

De décembre 1877 à février 1878 Démolition du chenil
Février 1879 Achat de 9 pommiers pour le jardin
Mai 1879 Achat de fumier pour le jardin neuf Note de Mr Legendre (1200 francs)
Janvier 1880 43 journées payées pour <i>charpentiers poteaux jardin</i> (1 f 25 la journée)
Février 1880 Environ 30 journées payées pour <i>charpentiers poteaux jardin</i>
Octobre 1880 33 journées pour les tireuses de betteraves (0 f 50 la journée)
Décembre 1880 79 journées pour les ramasseuses de feuille (0 f 50 la journée)

70 journées pour le jardin neuf (1 f 25 la journée)
Janvier 1881 324,5 journées pour le jardin neuf + 5 fr pour <i>étrennes des hommes du jardin neuf</i>
Février 1881 Achat de 20 livres de ray-grass à 0 f 40c 286 journées pour le jardin neuf
Mars 1881 120 journées 1/4 pour le jardin neuf Note du jardinier de Lorient (17 fr) Achat de plants de Riga et divers d'Orléans (360 fr) le 19 mars 1881 : <i>donné à François pour des graines de lorient</i> (74 f 05)
Avril 1881 58 journées pour le jardin neuf Achat de fumier pour le jardin neuf
Mai 1881

Achat de 20 livres de graines de betterave
Le jardinier de Lorient 2 journées + voyage 12 f 90

Juin 1881
Achat de 2 sacs de phosphate

Juillet 1881
Jardinier de Lorient (Bouch...) 3 journées à 5 fr + voyage aller et retour (3 f 80)

Novembre 1881
33 journées pour les tireuses de betteraves (0 f 50 la journée)

Décembre 1881
Prairie du Milieu Manœuvres 140 journées 1/4 à 1 f 25
5800 trous pour pins au clos du Mané Izel à 0 f 01
Nettoyage des feuilles 59 journées à 0 f 50

Janvier 1882
7060 trous pour pins au clos Mané Izel
53 fr pour clôture du clos du Mané Haut
430 journées 1/2 pour manœuvres de la prairie du milieu
16 journées pour le nettoyage des feuilles (1^{ère} semaine)

Février 1882
Naissance de Mr Paul
Achat de 46 livres de graines de pins maritimes
Achat de 46 plants de frênes et ormeaux
12940 trous dans le champ sur la route de Languidic à 0 f 75 les 100

Mars 1882
6 journées à 5 f au jardinier de Lorient + 2 f 90 pour le voyage aller et retour
Port de 2 sacs de graines de Rennes 2 f 45
Payé 9 f 50 à François pour ente du jardin
Port d'un colis de plants de Rennes 1 f 85
Port de 5000 plants de mélèze 10 f 29
Port d'une boîte de légumes pour Blossac
Port d'une boîte de fleur et de fruits pour Paris
Port d'une boîte de conserves alimentaires

Avril 1882

I boîte de légumes pour Blossac
Port d'un sac de graine de Rennes
Clôture du clos du Porzo
Achat de graines de salsifis et de carottes
Port d'une boîte de légumes pour Blossac
Port d'une boîte de légumes pour Blossac

Mai 1882
Façon de la clôture de Lanner-scot
Jardinier de Lorient, voyage et travail 12 f 75

Juin 1882
Achat de graines pour le jardin
Achat de pots à fleur

Juillet 1882
Sarcleurs de rigas 22 journées à 1 f 50
Jardinier de Lorient 17 f 70

Septembre 1882
Pour le jardinier de Lorient 10 f

Décembre 1882
Sarcleurs des pins du grand-champ sur la route de Languidic 18 journées à 1 f 25

Janvier 1883
Nettoyage des bois 24 journées à 1 f 25

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caisse des rentiers

N° 18 : Livre des dépenses tenu de février 1883 à juillet 1890 (seules ont été extraites les informations concernant l'environnement paysager du château)

Février 1883 Nettoyage des bois 43 j Port de plusieurs wagons de fumier de Vannes 40665 kg 8 j pour le jardinier de Lorient Bouché à 5 f, + voyage 7 f 60 graine de carotte Mars 1883 4 j 1/2 à cueillir les boules de pins port de 9 caisses pins sylvestres d'Orléans port d'un colis de plants d'épines solde des plants d'épine de Lisieux et retour des fonds port et remboursement des plants de Melezes Sur février et mars 231 j 1/2 pour la préparation de la plantation de Kerouzerch et 130 journées pour la plantation de pins au même endroit (landes de Kerouzerch qui ont été encloses) Tabac pour la plantation de Kerouzerch Port d'un colis de graines de Rennes Sur mars et avril <i>A démanquer la plantation de 1882</i> 79 j 1/2 Avril 1883 Achat de 500 plants de choux Mai 1883 Port d'une boîte de légumes pour Paris Sur mai et juin Sarcleuse du jardin 43 j Juin 1883 Jardinier Bouché 5 j + voyage 3 f 80 Fauchaison des pelouses 3 j Nettoyage des jeunes sapins planté 18 j à 1 f 50 Fauchaison du Vern Lost 1 j à 1 f 25
--

Fauchaison de la prairie St Joseph 5 j Juillet 1883 Nettoyage des jeunes plantations 36 j Fauchaison prairie du milieu 11 j Fauchaison prairie de camors 12 j <i>repassage</i> des ciseaux du jardin 1 f 50 Octobre 1883 Broyeuses de chanvre 2 j Novembre 1883 Broyeuses de chanvre 3 j Achat de fumier Décembre 1883 Achat de fumier Achat de ruches Janvier 1884 Nettoyage des jeunes pins 40 j Février 1884 Nettoyage des jeunes pins 101 j Mars 1884 Plantation de 14700 plants de sapins au clos de Couet Magoir 72 j à 1 f 25 <i>A démanquer</i> les plantations de 1883, 22 j Nettoyage des bois de Camors 20 j 3/4 Nettoyage des bois de l'étang 20 j à 1 f 25 Mai 1884 Prix de 70 pots 31 f 60 Frais de voyage pour les dits pots 5 f 50 Achat de graine de betterave 75 c Port d'un colis de légumes pour Paris 1 f 45 (+ un autre la semaine suivante)

Facture de la « Manufacture de faïence brune et blanche » pour 70 pots à fleur expédiés par le jardinier en date du 12 mai 1884

Juin 1884

Fauchaison des pelouses du Vern Lost 10 j à 1 f 50
Fauchaison prairie St Joseph 7 j à 1 f 25

Juillet 1884

Fauchaison prairie de Camors 12 j à 1 f 25

Octobre 1884

Puisatiers 2 j

Broyeuses de chanvre 6 j
7 paniers pour le jardin et la ferme 4 f 30

Novembre 1884

Achat de fumier pour le jardin 51 f

Décembre 1884

Nettoyage des jeunes pins 20 j
Maçons à Keronic pavage écurie 14 j à 2 f 50

Janvier 1885

Sable pour le carré des asperges 18 f
91 j pour la plantation du raquer de Couët Magoër à 1 f 25
Façon des talus du raquer de Couët Magoër 238 f

Février 1885

Plantation de *soles* lande de Couët Magoer 52 j
Plantation au Mané St Joseph 48 j
Plantations diverses 39 j 1/2
Plantations Kervatinas 53 j
(départ des maîtres)

Sur Février, Mars, Avril, et Mai
Réparation route de Kervatinas

Mars 1885

Plantations Kervatinas 39 j
Port des plants d'Orléans 63 f 60
Plantation du Mané St Joseph et plantation du clos de Kervatinas 108 j

Plantations diverses 57 j

Avril 1885

Port d'un colis de graines de Rennes 1 f 65
Ouvriers extra aux bois 6 j
Nettoyage des bois 30 j
Port d'un colis d'asperges pour Bruz 60 c
Port de 2 boîtes d'asperges pour Bruz 1 f 20
Achat de 1/2 minot de graine de chanvre 10 f

Mai 1885

Nettoyage des bois 76 j
Port de 2 boîtes d'asperge 1 f 45
Port d'une boîte d'asperge à Bruz 60 c
Piliers et mur rond point route de Languidic 5 f 75
Réparation route du bourg 5 j
Port de 2 colis aspergess 1 f 20

Juin 1885

Réparation route du bourg 24 j (4 semaines de 6 j)
Port de 2 colis asperges pour Bruz 1 f 20
Nettoyage des bois 29 j
Port d'une boîte d'asperge pour Bruz 60 c
Fauchaison des pelouses 5 j
Fauchaison du Vern Lost 2 j
Fauchaison prairie St Joseph 2 j
Fauchaison prairie du milieu 8 j
1 pelle pour le jardin 4 f
Fauchaison prairie de Camors 13 j

Juillet 1885

Fauchaison prairie Rivihan 1 j
Réparation route du bourg 18 j

Septembre 1885 à avril 1886

Réparation des routes 1 ouvrier à plein temps 1 f 25 par jour, 6 jours par semaine

Octobre 1885

Tireuses de pomme de terre 8 j à 50 c
Ramasseuses de pommes à cidre 26 j, 13 f

Broyeuses des chanvres 5 j

Décembre 1885

Manœuvres jardin de Couët Magoër 16 j

Manœuvres plantations 62 j

Janvier 1886

Manœuvres plantations 48 j (2^{ème} semaine), 36 j (4^{ème} semaine)

Février 1886

Manœuvres plantations 47 j (1^{ère} semaine), 48 j (3^{ème} semaine)

Port de 5000 plants de châtaigniers

Mars 1886

Manœuvres plantation 43 j (1^{ère} semaine)

Port d'un colis de graines 1 f 25

Plantation 67 j 1/2

Port des plants d'Orléans 9 f 85

Avril 1886

Plantation 61 j

Nettoyage des bois 110 j

Mai 1886

Achat de 2 truellées graines de chanvre 11 f

Port de 2 panniers fleurs 2 f 25

Port d'une boîte petits pois 2 f 40

Port d'une boîte petit pois pour Rennes 2 f 50

Juin 1886

Port d'un colis de petits pois pour Bruz 1 f 20

Port d'un colis de plants de Rennes 1 f 50

Fauchaison des pelouses 2 j

Port d'un colis melon Rennes 1 f 20

Fauchaison du Vern Lost 3 j

Fauchaison prairie St Joseph 5 j

Fauchaison prairie du Milieu 12 j

Fauchaison prairie de Camors 16 j

Décembre 1886

Achat de 4 paniers jardin 2 f 60

200 fagots de paille pour le jardin 10 f
nettoyage des bois 21 j

Janvier 1887

Nettoyage des bois 110 j

Réparation de la plantation Mané Guern 30 j

Février 1887

Tabac pour plantation 2 f

Port d'un panier fleur 1 f 20

Mars 1887

Port de graines de Rennes 2 f v10

Port des plants de pins sylvestres

Nettoyage des bois 27 j 1/2

Nettoyage des bois (allées) 26 j 1/2

Avril 1887

Nettoyage des allées bois 6 j

Nettoyage des bois 55 j

2 livres tabac pour le semis de pins sylvestres 12 f 50
mort au rats (semis pins) 2 f

Mai 1887

Port d'un colis de fleurs de Rennes 5 f 05

Juin 1887

Fauchaison des pelouses 6 j

1 livre tabac pour le jardin 6 f 25

Fauchaison du Vern Lost 2 j

Fauchaison prairie de St Joseph 5 j

Fauchaison prairie du Milieu 9 j

Fauchaison prairie de Camors 12 j

Septembre 1887

Achat de panniers jardin 6 f 50

Octobre 1887

Broyeuses de chanvres 2 j

De décembre 1887 à février 1888

Nettoyage des bois 3 ouvriers à plein temps

Mars 1888 :

Nettoyage des bois 25 j

Route du bourg 23 j 1/2

Plantations 18 j

Achat de pelles pour le jardin 13 f

Port des plants de Dauvesse 18 f 70

Port de graines 2 f 50

Avril 1888

Nettoyage des bois 35 j

Plantation 42 j

Achat et port de 40000 plants pins sylvestres 244 f 50

Route du bourg 17 j

Mai 1888

Nettoyage des bois 48 j

Juin 1888

Fauchaison des pelouses 5j

Du Vern Lost 1 j

Prairie St Joseph 5 j

Prairie du milieu 11 j

Juillet 1888

Fauchaison prairie de Camors 14 j

Octobre 1888

Broyeuses de chanvre 2 j

Novembre 1888

Broyeuses de chanvre 5 j

De décembre à janvier 1889

Nettoyage des bois 3 ouvriers à plein temps

Janvier 1889

200 fagots de paille pour le jardin 12 f

Février 1889

Nettoyage des bois 4 ouvriers plein temps

18 journées de maçons aux piliers de la route de Landévant 45 f

Mars 1889

Nettoyage des bois 2 ouvriers à plein temps la première semaine et 3 la troisième semaine de mars et 1^{ère} semaine d'avril

Plantation 287 j

Avril 1889

Nettoyage des bois 4 ouvriers les 2^{ème}, 3^{ème} et dernière semaines

Mai 1889

Port d'un colis d'asperges pour Rennes 85 c

Juin 1889

Fauchaison des pelouses 6j

Du Vern Lost 1j

De la prairie St Joseph 4 j

De la prairie du Milieu 12 j

De la prairie de Camors 13 j

Juillet 1889

Fauchaison de la prairie de Rivihan 3 j

Viande pour les faucheurs 32 f 40

Septembre 1889

Achat de 18 paniers jardin et ferme

Octobre 1889

Broyeuses du chanvre 1 j

Réparation d'un bassin 75 c

400 fagots de paille de seigle pour le jardin

Novembre 1889

Broyeuses de chanvre 10 j (2 par semaine)

2 braies pour le chanvre 10 f

De décembre à mars 1890

Nettoyage des bois 4 ouvriers à plein temps

Janvier 1890

Réparation des arrosoirs 60 c

Mars 1890

Port d'un colis de fruits pour Rennes 3 f 50

au jardin Bail Louis-Bail Job 1 f 25

Achat de camélias et rhododendron 31 f 50

Port d'un colis de fleurs pour Rennes 85 c

Port de graines de Rennes 1 f 25

Avril 1890

Nettoyage des bois 3 premières semaines 3 ouvriers à plein temps

Mai 1890

2 pots de mort au rats 1 f

Port d'un sac de graines 1 f 30

Juin 1890

Port de 2 *panniers* plants 2 f 50 (pommiers ?)

Fauchaison des pelouses 8j

Du Vern Lost 1 j

De la prairie du Milieu 11 j

De la prairie de Camors 12 j

Achat de *panniers jardin* 3 f 45

Juillet 1890

Raccomodage d'un bassin 75 c

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caisse des rentiers

N° 19 : Livre des dépenses tenu d'octobre 1890 à juillet 1900 (seules ont été extraites les informations concernant l'environnement paysager du château)

Octobre 1890
Broyeuses de chanvre 4 j
Réparation de 5 arrosoirs 1 f 25
Novembre 1890
Broyeuses de chanvre 6 j (2 par semaine)
Décembre 1890
Nettoyage des bois 4 ouvriers à plein temps jusqu'à la première semaine de mai
Avril 1891
Port d'un colis de graines 2 f 40
Port de nicotine 3 f 15
Sciage de sapin (voliges, planches) châtaigniers (planches) et équarrissage d'un chêne
Mai 1891
Maçons pour le réservoir du jardin 5 j à 3 f
200 fagots de paille à couvrir jardin 10 f
Juin 1891
Fauchaison des pelouses
Façon de 2 arrosoirs 15 f
Juillet 1891
Achat de paniers pour le jardin 2 f 10
Fauchaison du Vern Lost et prairie près le Manège 4 j
Fauchaison prairie du Milieu, prairie St Joseph, prairie de Camors, et celle de Rivihan
Octobre 1891
Port d'un colis de haricots 95 c
400 fagots de paille pour le jardin 22 f
Broyeuses de chanvre 9 j
Novembre 1891
Broyeuses de chanvre 6 j
Façon de 7 ruches

De décembre 1881 à mars 1892
entre 4 et 6 ouvriers à plein temps à 1 f
Nettoyage des feuilles 4 ouvriers à plein temps à 1 f puis 1 f 25 à partir de février
Février 1892
Achat de 40 plants pommiers 40 f
Port de plants pour mon jardin 2 f 15
Transports de plants à Hennebont 2 f 60
Plantations 63 j 1/2 à 1 f 25
Mars 1892
Plants Dauvesse port et remboursement 49 f 05
Mai 1892
Achat de 2 sacs de phosphate pour le jardin 10 f
Juin 1892
Fauchaison des prairies habituelles
Achat de 400 plants de choux 1 f 20
Sur septembre et octobre 1892
Broyeuses de chanvre 12 j (3 par semaine)
Février 1893
Port de plants de Vannes 1 f 50
Port d'1 boîte légumes / La Bourdonnaye
Sur février, mars et avril 1893
Nettoyage des bois 3 ouvriers à plein temps
Mars 1893
Plantations 209 j à 1 f 25
Port d'un colis de plants de mélèzes 6 f 75
Note Dauvesse Mélèze par mandat 27 f 45
Port 2 sacs Ray Grass 2 f 45
Mai 1893

Dernière semaine de mai fauchaison des pelouses

Juin 1893

Fauchaison des prairies habituelles

Septembre 1893

Achat de 400 fagots de paille pour le jardin 36 f

Ramasseurs de glands 3 f

Octobre 1893

Broyeuses de chanvre 12 j sur oct et nov

1 colis postal plants 80 c

achat 3 panniers jardin

Décembre 1893

Ouvriers extraordinaires abatteurs de bois 53 j 1/2 à 1 f 25

Plants pour la Bourdonnaye 4 f 80

Nettoyage des bois 41 j à 1 f 25

6 panniers pour le jardin 3 f 60

Nettoyage des feuilles 20 j à 1 f

Février 1894

Soins donnés à des chiens malades 1 f 40

Port de 50 sacs de phosphate 9 f 55

Mars 1894

Port de graines de gazon 3 f 40

Mandat de griffes asperges 16 f 85

Façon de 7 ruches

Traite plants asperges 18 f 30

Juin 1894

Fauchaison des pelouses et prairies (prairie Rivihan en juillet)

Août 1894

Tireuses de chanvre 11 j à 55 c

Octobre et novembre 1894

Broyeuses de chanvre 15 j

A partir d'octobre, nouvelle écriture, plus fine, plus régulière, plus adroite

Décembre 1894

Abatteurs de bois 52 j 3/4

Janvier 1895

Abatteurs de bois 34 j à 1 f 25 (ils sont 2)

Février 1895

Abatteurs de bois 3 j 1/2

Port de pommes de terre Victor de Paris à Pluvigner 2 f 40

Mars 1895

Voyage à Auray du régisseur, jardinier, cocher pour différentes acquisitions 6 f 50

Port des graines de rutabagas etc de Rennes à Pluvigner 1 f

Port de Pluvigner à Rennes de volailles et légumes

1^{er} trimestre de Guérin jardinier 250 f

journées du fils Guérin, 1^{er} trimestre 76 j à 75 c

Mars et 1^{ère} semaine d'avril

Abatteurs de bois 90 j (ils sont 3)

Avril 1895

Colis postal (asperges) pr Mr de Lambilly 60 c

Colis postal (asperges) pour de Villartreys

Mai 1895

Port tondeuse gazons, et 2 colis pour Madame 7 f

Colis postal (asperges) pour Mr de Lambilly

Achat d'un crible pour le jardinier

Réparations aux arrosoirs (8 en tout) 2 f 50

Juin 1895

Achat de graines de rutabagas (4 l à 95 c) et de betteraves (1 litre à 60 c) 4 f 40

Fauchage des pelouses et prairies

Achat de 2 panniers pour le jardinier 80 c

Juillet 1895

Achat aux Granges de 40000 plants rutabagas à 2 f 50 les 100 g 100 f

Août 1895

Achat de 8 sacs de phosphate à 5 f 50

Septembre 1895
Broyeuses de chanvre 10 j

Octobre 1895
Port d'une botte arbustes venant de chez Croux à Châtenay

Novembre 1895
Arrachage des betteraves 4 j à 60 c
Arrachage des betteraves 9 j à 50 c
Arrachage des rutabagas 19 j 1/2 à 50c

Février 1896
Frais de vente des pommiers en droits de place à la foire du 3 février 1 f 50
Couteaux du coupe-racines (4) à 1 f 80
Port arbustes Dauvesse 4 f 70
Port Engrais L'Occidine 3 f 50
Eclaircissage du bois de Mané Guen 43 j à 1 f 25
Traite Syndicat pomologique 5 f 25

Mars 1896
Eclaircissage du bois de Mané Guen 86 j
Fagotage de 11169 fagots au dit bois
Cordage du sapin abattu à Mané Guen
Défrichement au rond point de la grande avenue 25 f

Mai 1896
Solde du défrichement de la taille du rond point de la gde avenue 50 f

Juin 1896
Sciage de 46 poteaux de chênes de 6 pieds soit 276 pieds à 10 c, 27 f 60
Faucheurs 31 j à 1 f 25
(Une partie du fauchage semble passer en dépenses ordinaires, donc fait par le personnel permanent du château, par contre on emploie des faneurs journaliers pour les fenaisons, comme auparavant.
Sarclouses et laveuses sont employées en dépenses ordinaires)

Août 1896
Réparation du fourneau de la serre 2 f

Septembre 1896
Journées de nuit pour vidange de la fontaine 2 à 1 f 25
Broyeuses de chanvre 3 j

Octobre 1896
Broyeuses de chanvre 6 j
Envoi d'un colis de pommes de terre à Lambilly

Novembre 1896
Eclaircissage de bois de sapins 30 j à 1 f 25

Décembre 1896
Eclaircissage de bois de sapins 88 j (4 ouvriers à la semaine plein temps)
Journaliers extraordinaires 442, 25 j à 1 f (une vingtaine à la semaine plein temps)

Janvier 1897
Eclaircissage de bois de sapins 119 j
Journaliers extra 743,25 j
Port plants pins sylvestres à Larré 1 f 65
Idem à Quintin 1 f 85

Février 1897
Eclaircissage de bois de sapins 88 j
Journaliers extra 468,5 j

Mars 1897
Eclaircissage de bois de sapins 13,5 j
Journaliers extra 286,25 j
Façon de fagots de sapin 17519 à 1 c
Note griffes asperges (Lhérault Salboeuf, Argenteuil) 21 f 10

Avril 1897
Semence de graines de pins 50 j à 1 f 25 dont 34 à Bois dalan
Achat de 4hli 25li de pommes de terre 21 f 25

Mai 1897
2 hli de pommes de terre à 5 f
colis fleurs à Mme la comtesse de Lambilly

Juin 1897

4 paniers pour le jardinier 2 f 50

Juillet 1897

Fauchage général de toutes les prairies 40 j à 1 f 25 (les 3 journaliers faucheurs du château sont comptés à part)

Août 1897

Achat de 6 paniers ronds pour pommes de terre 3 f

Octobre 1897

Broyeuses de chanvre 12 j

Tiges pour le Bélier 23 f

Couvreur en chaume sur le Bélier 8 j à 2 f

Note Le Coze, couvreur, couvertures orangerie et Knecht

Novembre 1897

Broyeuses de chanvre 3 j

Sur décembre et janvier 1898

Eclaircissage des sapinières 215 j à 1 f 25 (environ 4 ouvriers plein temps)
Journaliers extra en décembre et 1^{ère} semaine de janvier (4 ouvriers plein temps environ)

Février 1898

Arrosage des pommiers 1^o sulfate de fer 14 f 85

2^o journées 4 f 50

Fagotage de pins 2595 à 1 c

Mars 1898

Traite Vilmorin-Andrieux 28 f 10 (est apparue avant mais non notée)

Solde du fagotage de pins dans le semis de Keryagun et Kvatinas

Juin 1898

Fauchage de la prairie de Vern Losc 5 j

Juillet 1898

Fauchage de la prairie de Rivihan 6 f

Fauchage par faucheurs étrangers au château 32 j 1/2 à 1 f 25

Août 1898

Port de rutabagas à Lambilly 16 f

3 paniers pour le jardinier 1 f 30

3 paniers pour le jardinier 1 f 90

Septembre 1898

Broyeuses de chanvre 8 j

Novembre 1898

Abattage de 56 pieds châtaigniers à 80 c

Décembre 1898

Achat de 200 fagots de paille pour le jardinier 14 f

Janvier 1899

Abattage de taillis 36 j (3 ouvriers plein temps)

Journaliers extra 152,5 j à 1 f

Abattage de 9 châtaigniers à Boterfloch etc 12 f

Février 1899

Exploitation de taillis 33 j

Journaliers extra 118,25 j

Port d'un sac de graines pour jardinier 9 f 60

Nettoyage des poiriers du jardin au sulfate de fer 1/2 j à 75 c, 75 c

Exploitation sapinière de Keryagun 34,5 j

Jour. Extra. 114 j

Sur février et mars

Envoi caisses de peinture, panier de peinture et un tableau à Jobbé-Duval

Mars 1899

Continuation de l'éclaircissage des sapinières de Keryagun

Supplément à Puren pour surveillance du chantier extraordinaire pendant 70 j à 25 c

Avril 1899

Continuation et fin de l'éclaircissage des sapinières de Keryagun

port colis tissus, Gortais-Rennes

port 5 colis peinture Jobbé-Duval

2 sacs de plâtre pris chez Le Coze Vincent

1 wagon de chaux (syndicat)

Mai 1899

1^{er} acompte à Le Golvan maçon, mur du jardin 300 f
Acheté par le jardinier 30 kg ray grass graines, sac et port 22 f 20
4 journées de chômage au plâtrier Tessier, 19, 20, 21, 22, Xbre 1898 à 4 f 50
2^e acompte à Le Golvan mur du jardin 600 f
achat de graines par Guérin Victor chez Josso, Vannes 6 f
Port d'1 panier et d'1 colis de peinture à Jobbé-Duval, payé par Mme la Comtesse

Juin 1899

Port d'une caisse glaces étamées (Jobbé-Duval) 16 f 70
3^e acompte à Le Golvan mur du jardin 300 f

Juillet 1899

Fauchage de toutes les prairies 30 j à 1 f 25
Fanage idem 108 j à 15 c

4^e acompte à Le Golvan mur du jardin 300 f
Réparation des cisailles du jardinier 2 f

Septembre 1899

Achat de graines de navets à tête, graines de navet sans tête, et graines de trèfle incarnat

Travaux à la fraîche de Rivihan (6 semaines, fin en octobre)

Novembre 1899

Broyeuses de chanvre 9 j
Port de 2 paquets d'arbustes 8 f 90

Janvier 1900

Note Frère Florenti, *desseins de construction* 12 f 55

Mars 1900

Port d'un colis d'arbustes pour les sœurs 1 f
Note syndicat chaux et graines 55 f

Avril 1900

250 g graines de rutabagas (syndicat) 30 c

Mai 1900

Port de 8 pots en fonte pour jardin 5 f 20

Juin 1900

Traite Syndicat Central d'agriculteurs de France 6 f 50
Traite Société d'Agriculture Lorient 5 f 25
Colis postal asperges, etc pour Lambilly 85 c

Juillet 1900

Fauchage des foins (ouvriers étrangers) 50 f 50
Fanage des foins idem 33 f 60

Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye, Caisse des rentiers

N° 20 : Tableau chronologique faisant la synthèse des plantations effectuées dans l'environnement du château entre 1810 et 1898

Année	Localisation	Commune / Section	N° de parcelle XIX ^e	Essences	Semis (S) ou plant (P)	Informations historiques et observations de terrain
1810	<i>petite avenue qui conduit à la chapelle</i>	Pluvigner / K-2	-	sapins	P	Les deux gros sapins situés le long de la limite entre les parcelles n° 10 et n° 13 du cadastre ancien, à 8 m 50 environ de l'allée actuelle, ainsi que les trois autres situés en arrière sur la parcelle n° 13, pourraient être des reliquats de la plantation effectuée en 1810 ou bien des semis spontanés issus de ces premiers pieds-mères. Cette allée est actuellement bordée de différentes essences. Subsistent quelques sujets anciens de chêne commun et un chêne des Marais. La plantation de ce dernier remonte très certainement à la fin du XIX ^e siècle. En effet, 1000 plants de <i>Quercus Palustris</i> sont introduits à Kéronic en 1890.
1810	<i>jardin du Colombier</i>	Pluvigner / K-2	38	arbres fruitiers	P	Plantée d'ormes taillés en boule au XVIII ^e siècle, cette parcelle était encore un verger dans les années 1940. Après avoir été transformée en terre labourable au temps du grand-père de l'actuelle propriétaire, elle est ensuite devenue une friche faute d'entretien. Les arbres actuels, jeunes feuillus d'essences diverses, ne dépassent donc pas les 40 ans d'âge et sont tous issus de semis spontanés.
1811	<i>l'endroit dit le Séchoir, près la chapelle</i>	Pluvigner / K-2	63	chênes et châtaigniers	S	Le « bois taillis » indiqué comme affectation de parcelle au cadastre de 1840, est sans doute issu du semis effectué en 1811. Aujourd'hui, cette parcelle comporte un taillis constitué de différentes essences dont des chênes, des châtaigniers, et des hêtres. Nous n'y avons pas repéré de sujets anciens.
1812	<i>le petit bois à gauche de l'avenue qui conduit de la maison à la Chapelle</i>	Pluvigner / K-2	15	hêtres	P	Dénommée <i>jeune bois à droite de l'avenue</i> , cette parcelle porte l'affectation « bois futaie » au cadastre de 1840. Les deux grands hêtres situés près de la grande allée, à la limite entre les parcelles n° 15 et n° 14, sont vraisemblablement des reliquats de cette plantation de 1812. En préservant quelques jeunes sujets de hêtre commun et de hêtre pourpre afin de reconstituer une futaie, les propriétaires actuels s'inscrivent dans une continuité historique par rapport à leurs prédécesseurs du XIX ^e siècle.
1812	<i>le Gd Verger</i>	Pluvigner / K-2	46	pommiers	P	Dénommée <i>le grand verger</i> en 1840, cette parcelle porte alors l'affectation de « terre ». Cela ne signifie pas que les pommiers plantés en 1812 ont déjà été arrachés. En effet, la technique du complantage (vergers dans prairie ou vergers dans terre labourable)

						était pratique courante en Bretagne depuis au moins le XVII ^e siècle, époque à laquelle la consommation de cidre commence à se généraliser en Bretagne et où, faute de place, chaque parcelle devait être rentabilisée. Depuis les années 1950, pour répondre aux nécessités de la mécanisation de l'agriculture, la plupart de ces champs complantés ont été supprimés. La parcelle n° 46, dont une partie a été utilisée pour y implanter une ferme modèle à la fin du XIX ^e siècle, n'a pas échappé à la règle.
1813	<i>la continuation de l'avenue qui mène à Trelecan</i>	Pluvigner / K-1	-	hêtres	P	Une parcelle allongée doublant l'avenue de Trélécan, et identifiée sous le n° 4 au plan cadastral de 1840, est dénommée <i>Bois de hêtre le long du chemin de Trélécan</i> , et porte l'affectation « bois futaie ». L'existence de cette parcelle est peut-être liée à la plantation de 1813. Ces hêtres seront exploités et vendus en 1894, à l'âge de 81 ans.
1813	<i>la grande lande</i>	Pluvigner / K-1	10	pins maritimes ²⁰	S	Enclose en 1813, cette lande faisant environ 20 hectares est la première à laquelle Jean René Harscouët de Saint George s'attaque. Le semis de pins maritimes se poursuit sur les années 1814 et 1815.
1814	<i>Le coin du bas de la grande lande le plus près de Trelecan</i>	Pluvigner / K-1	10	chênes	S	Il s'agit de l'angle nord de la grande lande.
1814	<i>le petit bois derrière la maison et le grand jardin</i>	Pluvigner / K-2	27	mélèzes ²¹ , pins de Riga ²² , pins de Lord Weymouth ²³ , épicéas, sapinettes d'Orient ²⁴	P	Le pin de Lord Weymouth est l'autre nom donné au pin blanc, et le pin de Riga n'est autre que le très commun pin sylvestre. Les plants provenaient de Paris et ont été acheminés à Kéronic en 1812. Il ne reste plus aucun résineux datant de cette campagne de plantation. En revanche, les deux gros chênes et le grand hêtre qui subsistent à la lisière sud de ce bois, sont probablement des reliquats d'une plantation antérieure au XIX ^e siècle. Cette parcelle se trouve effectivement à l'emplacement du bois de haute futaie médiéval. Le reste du boisement actuel est constitué essentiellement de jeunes chênes, jeunes hêtres et quelques jeunes résineux.
1815	<i>borde au nord le semis du Vern-Lost</i>	Pluvigner / K-2	35	mélèzes	P	Dénommée <i>Bois de Huern Lost</i> , la parcelle n° 35 est indiquée en « bois taillis » au cadastre de 1840. Ce bois résulte donc apparemment d'un semis de graines d'arbres effectué avant 1815, date à laquelle on agrmente sa lisière nord d'une rangée de mélèzes. Ils ont sans doute été exploités car il n'en reste aucune trace. À leur place, nous voyons

²⁰ Originaire des landes de Gascogne, cette essence a colonisé spontanément le sud de la Bretagne dès le XVIII^e siècle.

²¹ Le mélèze n'est pas spontané en Bretagne. D'abord utilisé dans les parcs, il a été introduit récemment comme essence de reboisement. Il aime la lumière et ne supporte pas la concurrence.

²² Le pin de Riga, ou pin sylvestre, a été introduit il y a très longtemps en Bretagne. Il a servi massivement aux reboisements du XIX^e siècle et était exploité comme bois de mine ou pour les mâts de navires.

²³ Nom vernaculaire du *Pinus Strobus*, dit aussi pin blanc, originaire d'Amérique du Nord, introduit en Angleterre en 1696 et planté en grand nombre au début du XVIII^e siècle par Lord Weymouth. D'abord répandue dans les parcs, cette essence frugale et à croissance rapide a été utilisée à partir du milieu du XIX^e siècle pour les reboisements dans le Centre et le Nord-Est de la France.

²⁴ Épicéa originaire du Caucase

						aujourd'hui un alignement de hêtres plantés très serrés, ce qui nous laisse penser qu'ils n'ont pas été entretenus depuis leur semis ou leur plantation (entre la fin du XIX ^e s. et les années 1940), les éclaircies nécessaires n'ayant pas été effectuées.
1816	<i>le haut de la lande qui se trouvait de l'autre côté et au nord de l'étang</i>	Camors / O-5	35 ?	<i>prussiers</i>	S	Les <i>prussiers</i> sont des pins maritimes. Cette lande avait été enclose en 1813 puis défrichée progressivement d'ouest en est entre 1813 et 1818.
1817	<i>le petit bois derrière le jardin du Colombier au midi des terrasses de l'étang</i>	Pluvigner / K-2	36 ?	<i>arbres verts</i>	P	La localisation de cette parcelle n'est pas très explicite. Il pourrait s'agir de la parcelle indiquée comme « semis » au cadastre de 1839 située dans le prolongement oriental du jardin du Colombier, et désignée plus tard comme pépinière (1835). Cette parcelle est actuellement bordée de murs et peuplée de ronces. L'expression « <i>arbres verts</i> » désigne des résineux.
1819	<i>la première partie de lande défrichée qui donne sur la chaussée de l'étang</i>	Camors / O-5	35	chênes, châtaigniers, hêtres	S	Cette lande avait été enclose en 1813. Son défrichement s'est fait d'ouest en est entre les années 1813 et 1818. La campagne de semis de 1819 concerne la moitié ouest de la parcelle défrichée en premier. Une seconde campagne de semis aura lieu en 1822 sur la seconde moitié allant jusqu'au Vern-Lost. D'autres campagnes se succéderont jusqu'en 1829. Les essences choisies ici sont typiques de la forêt spontanée bretonne. Cette parcelle est désignée en 1840 sous l'appellation <i>Le jeune bois</i> . Son affectation est alors « bois de pins » ce qui est très surprenant compte tenu du nombre de feuillus qui y ont été semés.
1820	<i>l'avenue qui est au nord et le long de l'étang</i>	Camors / O-5	-	sapins, mélèzes	P	Cette avenue ne figure pas sur le plan cadastral de 1840, ni sur celui plus récent levé en 1973, mais elle existe bel et bien sur le terrain le long du ruisseau de Kéronic. Sa plantation s'est effectuée en plusieurs étapes : - en 1820, des mélèzes et des sapins sur la section qui longeait de l'étang, - en 1821, des sapins sur la section qui se prolongeait au-delà de l'étang vers l'est, - en 1822, un double rang de mélèzes sur la même section que précédemment, côté nord, - en 1827, des mélèzes et des sapins sur la section qui se prolongeait au-delà de l'étang vers l'ouest, - en 1835, la fin de l'avenue en sapins jusqu'au Pont-Couët
1820	<i>les terrasses de l'étang</i>	Pluvigner / K-2	32	mélèzes, épicéas, pins de Lord Weymouth	P	A la fin du XVIII ^e siècle, ces terrasses étaient bordées d'ormes. Le plan d'assemblage de la section K du cadastre de Pluvigner de 1839 montre une parcelle unique sur laquelle sont représentés des alignements d'arbres parallèles à la rive sud de l'étang. Il pourrait

						s'agir des résineux plantés en 1820. Nous observons une fois encore que les essences phares du XIX^e siècle sont les résineux, aussi bien pour la mise en valeur des incultes que pour l'aménagement des abords immédiats du château. Ces terrasses seront par la suite déboisées et aplanies pour arriver à l'état que nous leur connaissons aujourd'hui : une vaste pelouse descendant en pente douce du jardin vers l'étang, et sur laquelle une photographie du début du XX^e siècle montre des vaches en train de brouter paisiblement.
1820	<i>le long du Champ de Kvichen et sur le talus du semis du Vern-Lost</i>	Pluvigner / K-2	35	mélèzes	P	En toute logique, ce rang de mélèzes, dont la localisation est imprécise, fait pendant à celui réalisé en 1815 au nord de la parcelle n° 35, dite <i>Bois de Huern Lost</i> en 1840.
1821	<i>l'avenue qui part de la chaussée pour aller à Kauffret</i>	Camors / O-5	-	pins de Riga	P	Cette allée ne figure pas sur le plan cadastral de 1839, ni sur celui révisé en 1973. En revanche elle est représentée sur la carte topographique de l'I.G.N. levée en 1986. Cette information nous apporte la preuve qu'elle existe au moins depuis 1821. Elle a sans doute été percée pour permettre l'entretien et l'exploitation de la parcelle n° 35, nouvellement semée de feuillus.
1822	<i>la deuxième partie de la lande défrichée jusqu'au Vern-Lost</i>	Camors / O-5	35	chênes, châtaigniers, hêtres	S	Suite du peuplement commencé en 1819.
1823	<i>l'avenue qui va de la queue du Vernlost à la barrière du haut de la lande et celle qui, partant de la chaussée se dirige sur le Mané</i>	Camors / O-5	-	pins de Riga	P	Mêmes remarques que pour l'allée plantée en 1821. Ces pins de Riga seront exploités en 1887 et vendus au prix de 5 000 fr. 400 pieds sont cependant épargnés. Actuellement, les arbres les plus âgés repérés en alignement le long de ces allées sont des sapins de Douglas. Ils résultent donc d'une campagne de plantation postérieure à 1887.
1824	<i>une partie du bois de la grande lande sur le Chemin de Trelecan</i>	Pluvigner / K-1	10	mélèzes, épicéas, pins de Riga, pins Laricio ²⁵	P	En tout 1 200 pieds sont plantés, alors qu'un semis de pins maritimes avait été effectué de 1813 à 1815.
1824	<i>l'avenue de la Chapelle à Coët-Magoir jusqu'au chemin de Pluvigner à Hennebont</i>	Pluvigner / K-2	-	hêtres, pins de Riga	P	Les pins employés sur les talus qui bordaient les fossés de cette avenue ont disparu. En revanche, deux très beaux alignements de hêtres subsistent de part et d'autre de la moitié sud de l'avenue. Chaque double alignement est planté en quinconce et est longé par un mur qui délimite un fossé de collecte des eaux de pluie. Ce dispositif bordait autrefois toute la longueur de l'avenue. Le demi-

²⁵ Le pin Laricio n'est pas spontané en Bretagne. Il est originaire de Corse. En Bretagne, son emploi à grande échelle pour les reboisements date des années 1970-1980. Jean René Harscouët de Saint George est donc un précurseur en la matière.

						cerne au bout de cette allée n'est créé qu'en 1840, ainsi que les deux piliers de pierre de taille qui délimitent son accès. Celui de droite semble être d'origine tandis que celui de gauche a été remplacé. La première partie de cette avenue en partant de la chapelle de Kéronic a été replantée récemment avec des alignements simples de jeunes Hêtres, et les fossés ont été rouverts, en léger décalage par rapport à leur tracé d'origine.
1825	<i>le bas de la lande, le long de l'avenue qui conduit à Trelecan</i>	Pluvigner / K-1	10	mélèzes, pins de Riga, pins Laricio	P	En tout 5 000 pieds qui s'ajoutent aux 1 200 plantés en 1824.
1825	<i>un coin de la lande qui se trouve au nord de la prairie de Camors bout de la chaussée</i>	Camors / O-5	34	pins de Riga	P	Cette parcelle est encore indiquée en « lande » au cadastre de 1840.
1825	<i>l'avenue en épicéas qui conduit à la grande salle du cèdre (planté aussi en même temps), ainsi que le commencement de la petite avenue qui se dirige du cèdre vers le haut de la lande</i>	Pluvigner / K-1	10	épicéas, cèdre	P	Cette parcelle étant considérable, des allées étaient nécessaires pour en assurer l'entretien et l'exploitation. Celles-ci ne sont pas indiquées dans les plans cadastraux, que ce soit celui du XIX ^e ou celui, plus récent, de 1973. En revanche la carte topographique de l'I.G.N. figurent plusieurs tracés au sein de cette parcelle, sans doute hérités de cette époque. Alors que du côté de Camors, les allées forestières sont ponctuées de pins de Riga, ici c'est l'épicéa qui prévaut. De nouvelles plantations d'épicéas sont entreprises en 1834. Bien qu'utilitaires, ces allées structurent le paysage et possèdent un potentiel esthétique important, bien perçu par les propriétaires du domaine. La « grande salle du cèdre » dont il est question ici n'existe plus, mais illustre bien cette intention de mêler l'utile à l'agréable. Il devait s'agir d'un vaste espace circulaire ménagé autour d'un cèdre, à un carrefour d'allées forestières. Le cèdre en question, arbre au port majestueux, et de croissance lente, sera abattu en 1890, soit 65 ans plus tard. Un homologue est replanté immédiatement au même endroit. Celui-ci a également disparu.
1826	<i>la grande lande qui est au midi de l'avenue de Trelecan</i>	Pluvigner / K-1	10	pins de Riga	P	En tout 3 000 pieds : 2 400 en mars et 600 en décembre. Trois nouvelles campagnes de plantation ont lieu successivement en 1827, 1829 et 1831.
1826	<i>le cintre d'entrée de la grande lande et l'avenue qui part de la barrière, se dirigeant sur Storlès</i>	Pluvigner / K-1	10	épicéas	P	Ces éléments ne figurent pas sur le plan cadastral d'assemblage de 1839. Nous n'avons pas pu les localiser. Jean René Harscouët de Saint George commence à les planter en épicéas en 1826. La plantation de l'avenue se poursuit en 1834.
1826	<i>le bas de la partie de la</i>	Camors / O-5	35	chênes,	S	Il s'agit de la suite du peuplement entamé en 1819 et poursuivi en

	<i>lande de Camors qui répond au Vernlost</i>			châtaigniers		1822. Deux nouveaux semis de chênes effectués successivement en 1828 et 1829 achèvent visiblement la conversion de la lande de Camors en bois de feuillus. Néanmoins le cadastre napoléonien de 1840 cite cette parcelle comme « bois de pins »... Un semis de pins maritimes avait bien été effectué dans le haut de cette parcelle en 1816. Les arpenteurs de 1840 n'ont sans doute prêté attention qu'aux arbres ayant alors le plus grand développement.
1830	<i>dans la lande qui se trouve au bas des champs du Mané et aussi le coin de la même lande qui touche au Pont-Coët et celui qui se trouve près la prairie de la fontaine du Mané</i>	Camors / O-5	33	hêtres	P	Il s'agit d'alignements de hêtres placés vraisemblablement sur le pourtour de la parcelle. La clôture de cette lande ne sera achevée qu'en 1835. Le fossé faisait en tout 2 492 pieds de long. En prenant 32 cm comme valeur de pied, ce nombre correspond approximativement au pourtour de la parcelle n° 33. Cette parcelle est encore indiquée comme lande au cadastre de 1840.
1832	<i>à droite et à gauche de l'allée qui va au Mané</i>	Camors / O-5	-	hêtres	P	Ces jeunes hêtres sont plantés en alignement de part et d'autre du chemin allant du Pont-Coët à la ferme du Mané, située sur la commune de Camors.
1832	<i>parmi les sapins de la grande lande</i>	Pluvigner / K-1	10	hêtres	P	Introduction de feuillus dans une plantation de pins de Riga.
1834	<i>Avenues qui viennent de la grande salle du cèdre dans la grande lande</i>	Pluvigner / K-1	10	épicéas	P	Il existait au sein de la grande lande un espace dégagé appelé « la grande salle du cèdre » au milieu duquel se trouvait sans doute un cèdre, et d'où partaient plusieurs avenues bordées elles aussi d'épicéas.
1835	<i>dans la pépinière au bout du jardin du Colombier</i>	Pluvigner / K-2	36	chênes	P	Cette parcelle est également désignée en tant que pépinière dans le cadastre de 1840 : <i>le semis²⁶ près le jardin du Colombier</i> . En 1835, on y plante temporairement de jeunes chênes.
1835	<i>dans la grande lande au-dessus de la partie marécageuse</i>	Pluvigner / K-1	10	hêtres, peupliers blancs de Hollande	P	La partie nord de cette lande était effectivement assez proche du ruisseau de Kéronic et devait être assez humide. Jean René Harscouët de Saint George ne pouvait pas y planter des résineux comme dans le reste de la parcelle. Il choisit des hêtres pour peupler le secteur dominant la zone spécifiquement marécageuse, et des peupliers blancs de Hollande pour la partie humide. Il note en marge que ces arbres « <i>sont mal venus</i> »
1835	<i>une partie du nouvel enclos qui va jusqu'aux</i>	Camors / O-5	33	chênes, châtaigniers,	S	Dès sa clôture terminée, cette parcelle de lande estensemencée avec des glands et des châtaignes, puis, quelques mois plus tard, avec de

²⁶ Semis : 1) Parcelle préparée pour recevoir des graines qui donneront des plants à repiquer / parcelle ainsiensemencée

2) Terrain dans lequel on sème les graines d'arbres ou d'arbustes pour y former un bois, ou pour en enlever les plants lorsqu'ils auront acquis un certain degré d'accroissement et de là les mettre en pépinière / on parle de semis tant que les jeunes plants restent séparés par des espaces enherbés (LACHIVER M.)

	<i>terres du Mané</i>			pins maritimes		la graine de pins maritimes. Elle est cependant toujours indiquée en « lande » au cadastre de 1840.
1835	<i>le commencement de l'avenue de Trelecan au-dessous de la grande lande en mélèzes et rigas</i>	Pluvigner / K-1	-	chênes	P	Il s'agit de la portion de chemin, située au début de « la grande lande de Kéronic » parcelle n° 10 du cadastre napoléonien de Pluvigner. Ce chemin menait à Trélécan et avait été planté en hêtres en 1813
1836	<i>dans la partie de la lande de Camors la plus voisine du Mané</i>	Camors / O-5	34	pins de Riga	P	Suite du peuplement commencé en 1825.
1837	<i>les deux bouts d'avenues qui vont du chemin de Languidic au bois de Coët-Magoir</i>	Pluvigner / K-9	-	hêtres	P	Ces deux portions d'avenue sont bien visibles sur le plan d'assemblage du cadastre de 1840 : partant du cerne de Coët-Magoër, elles se prolongeaient de manière symétrique jusqu'à l'ancienne route allant de Pluvigner au village de Coët-Magoër, dite <i>Ancienne route du bourg</i> . Elles étaient bordées de hêtres. La portion ouest est la seule à nous être parvenue.
1837	<i>le long du fossé qui va du Pont-Couët au Mané-Haut</i>	Camors / O-5	-	mélèzes	P	Ces mélèzes sont plantés en alignement au bord du fossé qui longe le chemin allant du Pont-Couët au village du Mané. Ils constituent probablement l'arrière-plan des jeunes hêtres plantés le long de ce chemin en 1832.
1839	<i>la portion de lande qui se trouve en face de la principale avenue de Quéronic</i>	Pluvigner / K-2	62	pins de Riga	P	Cette portion de lande est enclose par des fossés, lesquels reçoivent un semis de pins maritimes en association avec des plants de pins de Riga. Elle est encore indiquée en « lande » au cadastre de 1840 et sera transformée en châtaigneraie en 1846.
				pins maritimes	S	
1840	<i>la première partie de l'allée qui part du bout de l'avenue principale pour se rendre au bourg de Pluvigner</i>	Pluvigner / K-2	-	hêtres	P	Il s'agit de l'allée de hêtres constituant la dernière partie du chemin de Pluvigner à Kéronic arrivant sur le grand cintre. Ce dernier est créé à la même époque, au bout de l'avenue principale dite <i>Avenue de face</i> , tel qu'on le voit encore aujourd'hui avec ses murs et ses 6 <i>piliers de pierre de taille</i> , encadrant le portail d'accès. Cette plantation se poursuit sur 1841. Actuellement, deux rangées doubles de hêtres plantés en quinconce encadrent le chemin goudronné sur une longueur de 140 m à partir du grand cintre. Ces alignements sont très hauts et datent sans doute pour l'essentiel de l'origine. Ils confèrent à cette allée une allure très majestueuse, bien perçue par les différents propriétaires qui se sont succédés à Kéronic, lesquels ont visiblement eu à coeur de préserver ce patrimoine. En témoignent les nombreux sujets d'âge moyen correspondant à des remplacements récents.
1841	<i>le cintre au bout de l'avenue principale</i>	Pluvigner / K-2	-	épicéas	P	Ces épicéas ont été remplacés à une époque indéterminée par des sapins de Douglas. Cette replantation est peut-être à mettre en

						relation chronologique avec celle effectuée le long des allées du bois de Camors, postérieurement à 1887.
1841	<i>dans la grande lande de Rivian, le long du fossé qui borde le chemin de Pluvigner à Languidic en passant au haut de l'avenue de Coët-Magoir</i>	Pluvigner / K-2	64	hêtres, pins de Riga	P	Deux rangées de hêtres viennent border le fossé nord longeant le nouveau chemin de Pluvigner à Languidic, lui-même étant plantés de pins de Riga. Le fossé situé au sud de cette route n'est pas encore réalisé. Ce sera chose faite en 1842, date à laquelle des hêtres et des pins de Riga sont plantés selon le même principe que précédemment. L'inachèvement du tracé de ce chemin sur le plan cadastral de 1840 nous indique qu'il était alors en cours de réalisation. Il traverse la grande lande de Rivian et correspond à la route D 102 actuelle. Actuellement, des nombreux résineux du groupe <i>Pinus</i> ainsi que des rejets de Hêtres poussent en bordure de cette route, constituant sans aucun doute les reliquats de ces plantations du XIX ^e siècle.
1843	<i>fossé (...) séparant (...) la grande lande de Rivian de celle qui dépend de la tenue de Kléano</i>	Pluvigner / K-2	64	hêtres	P	En retour de la double rangée de hêtres plantée en 1841 le long de la limite sud de la parcelle n° 64, une double rangée de hêtres est plantée le long du fossé matérialisant sa limite orientale.
1843	<i>dans le bas de l'enclos qui est au nord de la prairie de Camors</i>	Camors / O-5	34	hêtres	S	Cette lande a été plantée de pins de Riga en 1825 et 1836. Ces arbres seront éclaircis et élagués au cours de l'année 1890.
1844	<i>fossés qui bordent le chemin de Pluvigner à Languidic à partir de la barrière du bout de l'avenue de Coët-Magoir jusqu'au coin du grand champ (...) nommé er Marchaussi</i>	Pluvigner / K-9	-	hêtres, pins de Riga	P	Il s'agit de la suite de l'alignement commencé en 1841, parcelle n° 64.
1844	<i>les fossés qui bordent à droite et à gauche le chemin de Quéronic à Pluvigner depuis le coin du champ nommé douar par lann, jusqu'au moulin à vent près Kléano</i>	Pluvigner / K-2, K-3, K-4	-	pins de Riga	P	Dans le prolongement de l'allée de hêtres, à partir de l'angle de la parcelle n° 56 jusqu'au carrefour avec la D 102, les fossés du chemin de Kéronic à Pluvigner sont semés de pins maritimes en association avec des plants de pins de Riga, à l'identique du pourtour de la parcelle n° 62 (Pluvigner K-2).
				pins maritimes	S	
1845	<i>dans la lande de Camors</i>	Camors / O-5	34	pins Laricio	P	S'il s'agit de la parcelle n° 34, ces pins Laricio viennent s'ajouter aux pins de Riga plantés lors des campagnes de 1825 et 1836.
1846	<i>dans la lande défrichée en face de la grande avenue,</i>	Pluvigner / K-2	62	châtaigniers	P	Cette parcelle de lande enclose en 1839 est destinée à devenir une châtaigneraie. 2 800 jeunes châtaigniers y sont plantés en 1846. Une

	<i>dans la partie qui avoisine le G^d Cintre et le long de l'avenue du bourg</i>					seconde campagne a lieu en 1850. Ayant été dévastée par les tempêtes de la fin du XX ^e siècle, cette parcelle ne présente plus aucun sujet ancien. Quelques jeunes châtaigniers issus de semis spontanés témoignent peut-être encore des anciens pieds-mères plantés au XIX ^e .
1847	<i>la lande qui se trouvait à gauche de la grande avenue</i>	Pluvigner / K-2	55	châtaigniers	S	Après avoir été rachetée à une famille résidant au village de Rivihan, cette lande est tout d'abord défrichée et semée de blé noir en 1846, puis semée de châtaigniers pendant l'hiver 1847 en vue de la convertir en châtaigneraie. Nous supposons qu'il s'agit de la parcelle n°55 du plan cadastral napoléonien, portant l'affectation « lande » en 1840.
1854	<i>sur la terrasse des Charmilles</i>	Pluvigner / K-2	37	pêchers	P	Les charmilles héritées de la composition paysagère du XVIII ^e siècle existaient encore en 1840, à l'époque du cadastre napoléonien. Cette terrasse, indiquée alors en « terrain d'agrément », devient clairement utilitaire à partir de 1854, date à laquelle elle est convertie en verger de pêchers. Un de ces pêchers a visiblement résisté. Il se trouve à l'extrémité Ouest de cette ancienne terrasse.
1856	<i>la grande lande de Rivian</i>	Pluvigner / K-2	64	pins	S	Cette grande parcelle a été divisée en quatre portions. La partie sud-est a été semée en pins au cours de l'année 1856, puis exploitée en 1868 par un marchand de bois de Pluvigner.
1857	<i>la lande dite de St Joseph, située à droite de l'avenue qui monte de la chapelle vers Coët-Magoër</i>	Pluvigner / K-1	23, 24, 25, 26	pins maritimes	S	Après avoir été détachée du convenant de Coët-Magoër pour être réunie au domaine de Kéronic, cette parcelle est enclose puis semée de pins maritimes en association avec 793 plants de hêtres et 32 plants de sapins. Ces derniers seront éclaircis en 1870 pour en faire des fagots.
				hêtres, sapins	P	
1857 et 1858	<i>la lande de forme triangulaire qui est bornée au nord par le chemin de Pluvigner à Languidic</i>	Pluvigner / K-2	65bis, 66, 67	pins	S	Enclose d'un muret en 1855, cette parcelle de lande, dénommée <i>Costi Coët magoër</i> au cadastre napoléonien, reçoit un semis de pins en 1857, puis des plants de châtaigniers, pins Laricio, pins de Riga, épicéas, mélèzes et sapins l'année suivante.
				châtaigniers, pins Laricio, pins de Riga, épicéas, mélèzes, sapins	P	
1858	<i>dans la prairie du Vern Lost</i>	Pluvigner / K-2	34	1 araucaria ²⁷	P	Cette pâture, drainée par les paludiers de Séné en 1767, avait dégénéré en marais au fil du temps. En 1815, Jean René Harscouët de Saint George y a fait ramener de la terre et creuser un canal de drainage sur le pourtour afin de mettre le niveau de culture hors d'eau et y implanter une prairie. Ce canal est achevé en 1822. Les 4

²⁷ Arbre originaire du Chili, introduit dans l'hémisphère nord à la fin du XVIII^e siècle par le botaniste Menziès.

						araucarias plantés en 1858 en différents endroits du parc ont sans doute une valeur expérimentale.
1858	<i>dans la prairie près de la chapelle</i>	Pluvigner / K-2	3	2 araucarias	P	Ces deux araucarias ont par la suite été transplantés devant la grille d'entrée de l'avant-cour. Le premier à une date inconnue, et le second, symétriquement au précédent, vers 1872. Ils figurent sur une photographie du château prise avant 1898.
1858	<i>dans l'avant-cour</i>	Pluvigner / K-2	43	1 araucaria	P	Cet araucaria figure au centre de l'avant-cour, sur la même photographie que précédemment. Actuellement un certain nombre d'araucarias sont regroupés dans une parcelle située entre la prairie de Camors et la grange implantée au nord du château. Nous ne savons pas de quand date leur plantation.
1858	<i>dans le bas du bois de pins dit de la lande de Camors</i>	Camors / O-5	35	1 séquoia géant, 1 séquoia toujours vert	P	Ces séquoias ne sont pas parvenus jusqu'à nous.
1859	<i>dans la lande triangulaire</i>	Pluvigner / K-2	65bis, 66, 67	pins de Riga, 2 séquoias géants, 2 séquoias toujours verts	P	Il s'agit de la suite du peuplement commencé en 1857.
1859	<i>entre le chemin de Languidic et les terres et bois de Coët-Magoir et du Porzo</i>	Pluvigner / K-2	65bis, 66, 67	pins de Riga, pins <i>sapo</i> , <i>himalaya excelsea</i>	P	Achèvement du peuplement précédent. Les <i>pins sapo</i> cités ici sont en fait des sapins d'Andalousie. Quant à l' <i>himalaya excelsea</i> , nous supposons qu'il s'agit du cèdre de l'Himalaya.
1862	<i>dans le bas du petit taillis à gauche de l'allée qui va à Coët-Magoir</i>	Pluvigner / K-2	63	mélèzes	P	191 mélèzes dans la parcelle dite <i>le Séchoir</i> , où se trouve un taillis de chênes et de châtaigniers semés en 1811.
1863	-	-	-	-	-	<i>Remplacé les morts dans les plantations</i>
1865	<i>dans la partie sud-est de la grande lande de Rivian</i>	Pluvigner / K-2	64	pins de Riga	P	Suite du peuplement entamé en 1856. Il s'agit cette fois de plantations.
1866	-	-	-	-	-	Dans la nuit du 10 au 11 janvier 1866, une tempête a occasionné des pertes importantes dans le grand bois de Coët-Magoër. Ceci nous rappelle que les épisodes climatiques violents ne sont pas une nouveauté dans cette région.
1866	<i>la lande qui se trouvait entre le bois de Pins nommé la grande lande et le chemin de Pluvigner à Languidic</i>	Pluvigner / K-1	11, 12, 13, 14	-	-	Jean René Harscouët de Saint George fait enclore cette parcelle de lande mais n'aura vraisemblablement pas le temps de la planter.

Décès de Jean René Harscouët de Saint George en janvier 1867						
1868	<i>dans le coin sud-est de la grande lande</i>	Pluvigner / K-1	10	chênes, châtaigniers, hêtres	P	Les pins de Riga qui avaient été plantés de 1826 à 1831 ont été exploités par un marchand de bois de Pluvigner, Charles Le Meillon. Ils sont remplacés par des feuillus typiques du peuplement forestier breton originel. Nouvelles campagnes de plantation en 1871 (562 hêtres, chênes et châtaigniers), et en 1872 (46 plants) effectuées par le successeur de Paul René Harscouët de Saint George.
1869	<i>dans la partie de la lande de Camors exclusivement peuplée de pins maritimes de rigas et de mélèzes</i>	Camors / O-5	34	châtaigniers	S	Nous supposons qu'il s'agit de la parcelle n° 34 du cadastre de Camors section O-5.
Décès de Paul René Harscouët de Saint George en avril 1870						
1871	<i>la partie ouest du petit taillis (dit Petit bois) situé à gauche de l'avenue qui conduit de la chapelle à Coët-Magoir</i>	Pluvigner / K-2	63	chênes, hêtres	P	Ces plantations (55 arbres en tout) remplacent des hêtres qui ont été vendus à Mrs Martin et Labourier, sabotiers. Elles se poursuivent sur l'année 1872.
1871	<i>bout ouest du clos entre la route de Pluvigner à Languidic et le bois de la Gde lande</i>	Pluvigner / K-1	11, 12, 13, 14	pins maritimes	S	Cette portion de lande avait été détachée de Coët-Magoër pour être réunie au pourpris de Kéronic, et enclose en 1866. Son défrichement par écobuage est réalisé en 1871. Le semis a lieu un 8 avril.
1872	<i>la cerclière²⁸</i>	Pluvigner / K-2	62	châtaigniers	P	13 plants de châtaigniers sont introduits pour prolonger cette châtaigneraie jusqu'à l'avenue de Coët-Magoër.
1872	<i>une partie du bois de Camors située le long et au nord de l'étang</i>	Camors / O-5	35	chênes, châtaigniers, ormeaux, platanes	P	Après avoir été exploitée <i>en cercles et en lattes</i> , cette parcelle est replantée avec 310 plants de chênes, châtaigniers, ormeaux, platanes. Il est mentionné que les chênes sont morts ou n'ont rien donné de bon.
1872	<i>la partie ouest du bois de St Joseph</i>	Pluvigner / K-1	23, 24, 25, 26	chênes, hêtres	P	144 plants.
1873	<i>le bout nord-ouest du bois de Camors</i>	Camors / O-5	-	châtaigniers	S	Le « Bois de Camors » réunit alors toutes les anciennes parcelles de landes contiguës ayant été mises en valeur successivement au cours de la première moitié du XIX ^e siècle et constituant la parcelle n° 1 du nouveau cadastre de Camors section O-5. Ce bois est limité au nord par le chemin de Mané Izel à Kerauffret, à l'ouest par le chemin du Pont-Coët, au sud par le ruisseau de Kéronic, et à l'est par la lande de Mané Guen, qui, elle, sera mise en valeur à partir de 1887.
1874	<i>le bas du coteau du bois de</i>	Camors / O-5	-	chênes	S	Même remarque que ci-dessus.

²⁸ Châtaigneraie

	<i>Camors (partie sud)</i>					
1876	<i>la lande de Rivihan</i>	Pluvigner / K-2	64	pins maritimes	S	Diverses parcelles de cette lande sont alors semées de pins maritimes.
1876	<i>une partie du clos de la gde lande</i>	Pluvigner / K-1	11, 12, 13, 14	pins maritimes	S	Suite du peuplement entamé en 1871.
1878	<i>sur la route de Trelecan</i>	Pluvigner / K-2	-	ormeaux	P	Ces ormeaux n'existent plus.
1879	<i>dans le triangle du verger derrière le four entre la prairie de Camors et celle du milieu</i>	Pluvigner / K-2	21	<i>taxodium</i>	P	Il s'agit de 43 séquoias (famille des Taxodiacées), pour la plupart encore en place actuellement. Cette parcelle apparemment triangulaire n'est pas individualisée sur le plan cadastral.
1881	<i>dans les pelouses au nord du château</i>	Pluvigner / K-2	-	<i>divers plants d'arbres et d'arbustes</i>	P	Cette zone a été complètement remodelée du fait de la destruction de l'ancienne ferme et a été convertie en parc d'agrément. En témoignent ces plantations d'arbres et d'arbustes d'ornement dont la nature précise ne nous est pas indiquée.
1882	<i>l'allée de St Joseph au rond-point de la grande avenue ainsi que le côté sud de l'allée de Trelecan, bout est</i>	Pluvigner / K-2	-	châtaigniers, chênes, frênes, ormeaux	P	Actuellement, cette allée est bordée de résineux.
1882	<i>dans le bois de Camors bout Ouest</i>	Camors / O-5	-	pins de Riga, pins noirs d'Autriche, pins croisés	P	En tout, 4000 jeunes plants de pins sylvestres et de pins noirs ont été introduits. Les <i>pins croisés</i> dont il est question ici sont en fait des sapins argentés, et sont employés en alignement sur le bord de ce bois. Les quatre beaux sujets de sapin argenté repérés en alignement au début de l'allée rectiligne allant de l'extrémité de l'étang au hameau du Mané pourraient dater de cette campagne de plantation.
1882	<i>dans le bois de la grande lande, côté nord, allées comprises</i>	Pluvigner / K-1	10	mélèzes, pins noirs d'Autriche, pins sylvestres	P	En tout, 6 490 plants. Les pins noirs d'Autriche plantés le long des deux allées qui traversent ce bois sont éclaircis et élagués en 1890.
1882	<i>dans le clos sud de la route de Languidic</i>	Pluvigner / K-1	11, 12, 13, 14	pins sylvestres, pins noirs d'Autriche	P	En tout 12 940 plants pour peupler 2 ha 60. Cette parcelle sera plus tard appelé « la lande de Storlès ».
1883	<i>dans les landes de Rivihan</i>	Pluvigner / K-2	64	pins sylvestres	P	On parle des landes de Rivihan au pluriel, car cette grande lande avait été divisée en quatre portions par Jean René Harscouët de Saint George en 1856.
1885	<i>dans le clos de St Joseph</i>	Pluvigner / K-1	23, 24, 25, 26	pins sylvestres, mélèzes	P	21 800 pins sylvestres et 600 mélèzes.

1887	<i>la lande de Mané Guen</i>	Camors / N-4	31 à 34, 21, 39 à 43	pins sylvestres et pitch pine	P	Cette parcelle de lande située au-dessus de la parcelle n° 35 du plan cadastral napoléonien de Camors section O-5, s'ajoute à celles du Bois de Camors pour constituer le bois que nous connaissons aujourd'hui. Environ 15 000 pins sylvestres (ou pins de Riga) et 2 000 « pitch pine ». sont plantés cette année-là. Dans le même temps, les allées du bois de Camors sont prolongées à l'intérieur de ce nouveau bois et des ronds-points sont aménagés aux points de jonction entre anciennes et nouvelles sections d'allées.
1887	<i>la lande de Mané Guen</i>	Camors / N-4	-	chênes, ormeaux	P	Ces chênes et ces ormeaux sont plantés en alignement de part et d'autre du chemin qui longe le ruisseau du Pont Du pour aller au village de Kerauffret et qui forme la limite orientale de la lande de Mané Guen.
1888	<i>le long de la fraîche de rivihan</i>	Pluvigner / K-2	14	marronniers	P	Nous supposons que la « fraîche de rivihan » dont il est question ici correspond au groupe de parcelles n° 46 à 55, section K-3 dite de Rivian du cadastre de 1840. Celles-ci sont traversées par un petit ruisseau, ce qui justifierait la dénomination de « fraîche ²⁹ ». Les nombreux marronniers retrouvés en limite sud de ces prairies étayaient également cette hypothèse (voir ill. ???).
1888	<i>les trois allées plantées de pins sylvestres derrière l'Etang</i>	Camors / O-5	-	pitch pine	P	Les pins de Riga (ou pins sylvestres) plantés le long de ces allées au cours de la première moitié du XIX ^e siècle ont été exploités en 1887 et remplacés en 1888 par des <i>pinus rigida</i> (autre nom du « pitch pine »). Il est précisé que beaucoup ont dépéri. Cette plantation s'achève en 1892.
1888	<i>dans chaque rond-point du bois derrière l'Etang</i>	Camors / O-5 et N-4	-	cèdres, pins sylvestres	P	Des pins sylvestres sont plantés sur le pourtour et des cèdres au centre de chaque rond-point du bois de Camors
1890	<i>rond point de la Gde lande</i>	Pluvigner / K-1	10	cèdre	P	Le cèdre planté en 1825 est abattu et remplacé par un autre Cèdre, dont la graine venait de la propriété du Rongouët (Nostang, 56) appartenant aux Lambilly. Ce cèdre sera remplacé en 1896 pour cause d'insuccès par un sapin argenté.
1890	<i>dans les bois</i>	-	-	érables, érables sycomores	-	<i>fait venir de Blossac des Erables et des cycomores pour mettre dans les bois.</i> L'érable sycomore repéré à l'angle sud-ouest de l'étang résulte peut-être de cette campagne de plantation.
1890	-	-	-	sapins de Douglas, chênes des marais	-	Achat de plants d'arbres au pépiniériste D. Dauvine d'Orléans : 1 000 sapins de Douglas et 1 000 chênes des Marais. Le rond-point de la grande avenue et les allées qui traversent le bois de Camors sont actuellement bordés de douglas. Nous avons repéré un chêne des Marais le long et à droite de l'avenue allant des écuries

²⁹ Fraîche : Prairie qui donne plus souvent que les autres de l'herbe fraîche, parce qu'un cours d'eau la traverse ou qu'on peut l'arroser facilement (LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du monde rural, Les mots du passé*, Fayard, 1997)

						à la chapelle.
1890	<i>dans le bois du manège</i>	Pluvigner / K-2	?	séquoias, thuyas	P	Nous n'avons trouvé aucune mention de ce toponyme dans les autres sources étudiées. Nos observations de terrain permettent de formuler deux hypothèses quant à la localisation de ce « bois du Manège » : - la parcelle n° 4, nommée <i>Bois de la prairie du milieu</i> en 1840, où nous avons repéré un grand séquoia et plusieurs thuyas de grande taille, à l'emplacement de la zone boisée figurant en hachures à l'ouest du château sur le plan d'Alfred Legendre. - la zone peuplée actuellement de thuyas et de séquoias, dont certains sont anciens, située entre la ferme modèle dite « la basse-cour » et le château, à l'Est de la grande avenue. Mais il s'agit plus d'un bosquet que d'un bois véritable. Nous privilégions donc la première hypothèse.
1893	<i>dans la lande de Rivihan</i>	Pluvigner / K-2	64	châtaigniers, pins sylvestres	P	Les trois parcelles de <i>sapinières</i> se trouvant dans la lande de Rivihan ont été exploitées et replantées immédiatement en châtaigniers et pins sylvestres.
1893	<i>la partie de la lande de Storlès qui confine la gde lande à l'Ouest</i>	Pluvigner / I (cadastre actuel)	69	pins sylvestres, mélèzes	P	Cette parcelle de lande située à l'ouest de la grande lande de Kéronic est enclose et plantée de 68 000 pins sylvestres et 2 000 mélèzes. Ces plantations n'ont pas toutes réussi, car en 1895, René Louis Harscouët de Saint George plante à nouveau 3 700 pins sylvestres pour remplacer les manquants de 1893. Cette lande va également lui servir de pépinière : en 1895 il repique 65 000 plants de pins sylvestres pour les élever, en attendant de les vendre ou de les utiliser pour ses bois.
1893	<i>près de la maison du bateau</i>	Pluvigner / K-2	32	tulipier de Virginie	P	Ce tulipier de Virginie est toujours en place, et sa taille gigantesque laissait penser qu'il était plus âgé. Cette vitalité doit sans doute beaucoup à la proximité de l'étang.
1893	<i>près du pont de Huern Lost</i>	Pluvigner / K-2	-	<i>liquidambar copal</i>	P	Il y a une confusion avec l'appellation « Copalme d'Amérique » qui est le nom commun du liquidambar.
1895	<i>dans la lande de Rivihan</i>	Pluvigner / K-2	64	pins sylvestres	P	En tout 2 600 sujets pour remplacer les manquants de 1893, c'est-à-dire ceux qui sont morts ou qui ont tout simplement végété.
1895	<i>dans le bois de Camors</i>	Camors / O-5	-	thuyas, douglas	P	En tout 1 100 thuyas et 300 douglas. Les douglas bordant actuellement les allées du bois de Camors résultent peut-être de cette campagne de plantation.
1896	<i>le haut de la même grande lande</i>	Pluvigner / K-1	10	chênes	P	Ces chênes ont été prélevés dans la futaie du Milieu, dite aussi <i>bois de la prairie du milieu</i> en 1840, parcelle n° 4 du plan cadastral napoléonien.
1896	<i>rond-point du jeune bois de la grande lande de</i>	Pluvigner / I (cadastre actuel)	69	sapin argenté	P	Le cèdre planté en 1890 n'a pas résisté.

	Storlès					
1896	avenue de la grande lande	Pluvigner / K-1	10	pins sylvestres	P	Cette avenue partait de la carrière dite <i>Toul er Berthe</i> et conduisait au rond-point de la lande de Storlès (parcelle de lande située entre la grande lande et la route de Pluvigner à Languidic)
1897	au haut de la longue avenue de l'Étang	Camors / O-5	-	pins sylvestres,	P	Il s'agit de l'avenue qui longe l'étang et qui monte en direction de Kerauffret en longeant le bois de Camors par l'Est.
1897	l'avenue de l'étang	Camors / O-5	-	chênes de France, chênes d'Amérique, acacias, cerisiers, douglas verts, (...)agnesii	P	Il s'agit de deux rangées d'arbres mélangeant des chênes de France, des chênes d'Amérique, et des acacias. Dans la section la plus orientale de cette allée, les acacias ont été remplacés par des cerisiers. Les pins sylvestres qui avaient été plantés le long du bois de Camors en 1896 ont tous péri. Ils ont été remplacés dans la foulée de ces plantations par des douglas verts et des (...agnesii ?) ³⁰
1897	dans l'herbier au midi du Jardin potager	Pluvigner / K-2	44	2 eucalyptus	P	Ces plantations d'eucalyptus sont effectuées à titre expérimental dans des endroits plutôt frais et humides. Elles démontrent l'intérêt du Comte pour la botanique et son esprit pionnier en ce domaine. Actuellement un groupe d'eucalyptus
1897	dans la fraîche de Rivihan	Pluvigner / K-2	14	1 eucalyptus	P	id.
1897	près le lavoir St Joseph	Pluvigner / K-2	3	2 eucalyptus	P	id.
1897	dans la prairie du milieu	Pluvigner / K-2	2	1 eucalyptus	P	id.
1897	dans la prairie de Camors	Pluvigner / K-2	1	1 eucalyptus	P	id.
1897	dans le glason en face du Bélier hydraulique	Pluvigner / K-2	23	1 eucalyptus	P	id.
1897	dans l'avenue de l'Étang près le Pont	Pluvigner / K-2		2 eucalyptus	P	id.
1897	l'avenue de l'Étang	Camors / O-5	-	chênes de France, chênes d'Amérique, acacias, cerisiers	P	Les chênes de France (ou chênes communs), les chênes d'Amérique et les acacias sont plantés en alternance. Les cerisiers se substituent aux acacias dans la partie orientale de l'avenue.
Fin du carnet de bord tenu par René Louis Harscouët de Saint George en mars 1898						

³⁰ Transcription difficile, essence non identifiée.

KÉRONIC

Pluvigner (Morbihan)

Évolution de l'environnement paysager du château de Kéronic entre le XVII^e et le XIX^e siècles



Vol. 3 : *Illustrations*

Mai 2007
Cécile Travers

ILLUSTRATIONS

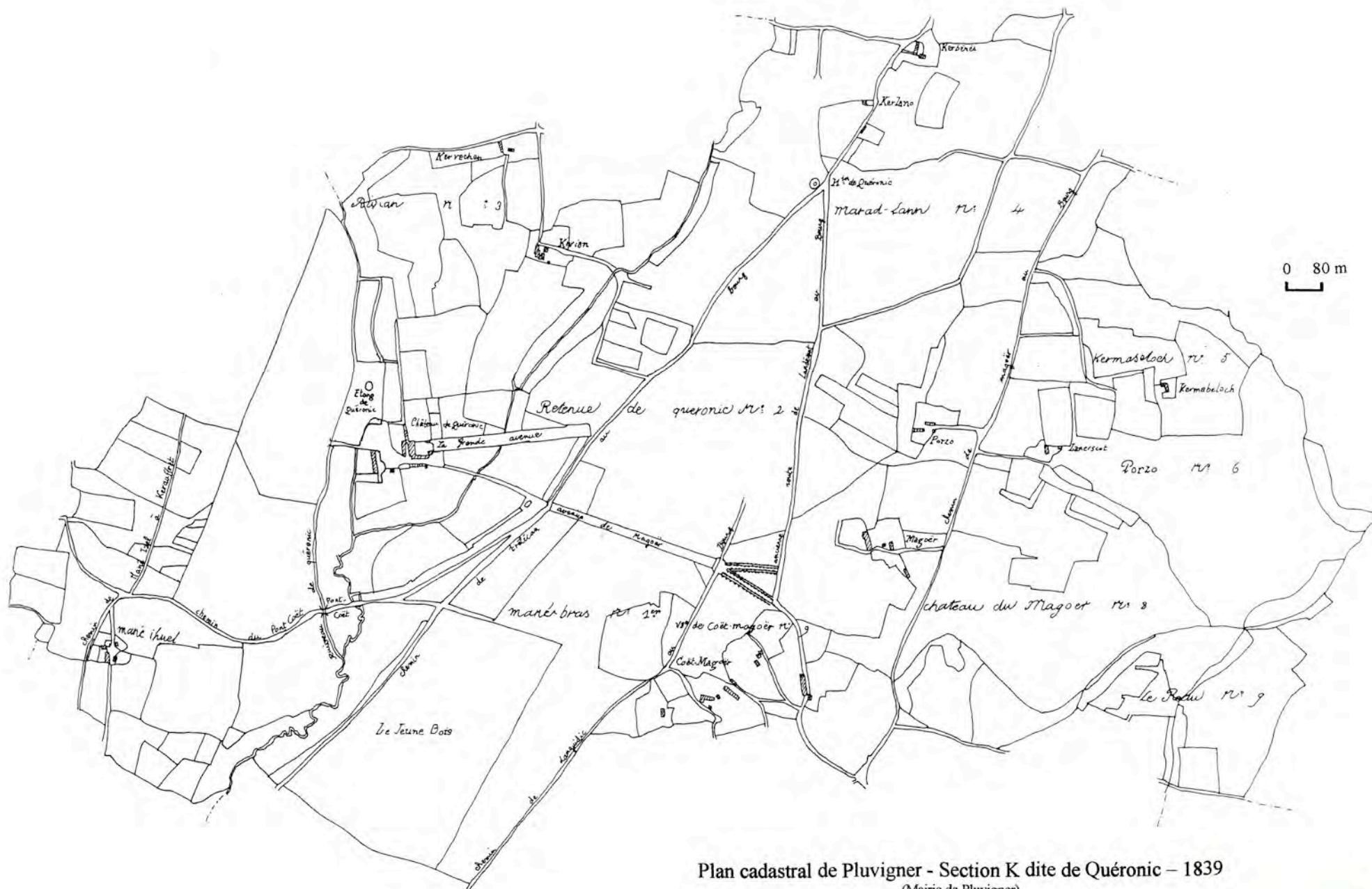
N° Titre

- 1 Carte topographique IGN, 0820 E, Baud (série bleue), Échelle : 1/25000è
- 2 Extrait d'un plan des propriétés de M. Harscouët de Saint George, Communes de Camors et de Pluvigner, Échelle 1/8000è
- 3 Nature des parcelles d'après l'État de section de 1840, Échelle : 1/4000è
- 4 Plan cadastral de Pluvigner – Section K dite de Quéronic – 1839
- 5 État estimatif de la nature des parcelles entourant le château de Kéronic en 1639
- 6 État estimatif de la nature des parcelles entourant le château de Kéronic dans la 1^{ère} moitié du XVIIIè siècle
- 7 Parcelles du parc de Kéronic attribuables à Pierre Baptiste Charpentier et nom des parcelles d'après l'extrait de rentier de 1779, Échelle 1/2000è
- 8 Parcelles de bois et avenues de Kéronic en 1779
- 9 État des surfaces boisées de Kéronic en 1840 et landes encloses et semées par Jean René H. de St G.
- 10 État des surfaces boisées de Kéronic à la fin du XIXè siècle
- 11 « Parc de Kéronic – Composition du Plan au Nord et à l'Ouest du château » Plan réalisé par l'architecte-paysagiste Alfred Legendre le 28 décembre 1879, Échelle 1/4000è
Superposition du plan d'Alfred Legendre avec le plan cadastral napoléonien de Pluvigner section K-2, Échelle 1/4000è
- 12 Projet de transformation du parc de Kéronic en parc paysager, attribuable à l'architecte Alfred LEGENDRE, non daté
- 13 Deux extraits du mémoire des travaux réalisés sur la chaussée de l'étang en 1906
- 14 La grange XIXè remaniée
Les pilotis de l'embarcadère avant restauration
- 15 Le four, façade Est
Le four, dessin anonyme (1887)
- 16 Vaches au bord de l'étang
Vue du château depuis le rond-point d'entrée de la grande allée axiale
- 17 Promeneurs en barque sur l'étang de Kéronic
Jeune tulipier de Virginie à l'arrière du château
- 18 Douglas le long d'une allée du bois de Camors
Allée d'accès bordée de hêtres
- 19 Le béliet hydraulique aménagé en 1897

- Le portail du Pont de l'Étang et l'ancienne allée curviligne
- 20 Dalles de couverture du mur oriental de l'ancienne terrasse des charmilles
Piliers encadrant l'ouverture de l'extrémité Nord de l'ancienne terrasse des charmilles
- 21 La lande de Camors (en jaune) et le jeune bois (en vert clair) en 1840
La lande de Mané Guen (en jaune) en 1840
- 22 Plan cadastral napoléonien de Pluvigner Section K-2 (1839)
L'île
- 23 Dessins botaniques de Pierre Baptiste Charpentier 2^{ème} moitié du XVIII^e siècle
- 24 Hangar attribuable à l'architecte Alfred Legendre, vers 1879
Portail Nord du jardin et allée rectiligne axés sur l'embarcadère de l'étang
- 25 Jardin actuel
Tableau d'assemblage de la section K dite de Quéronic – Plan cadastral de Pluvigner (1839)
- 26 Ancien pot à feu
Facture d'achat de 70 pots en faïence datée du 22 mai 1884
- 27 Le bord écorné de la prairie du Huern Lost (canal Sud)
Le mur Sud du ruisseau de Kéronic
- 28 La maison du jardinier – Détail du linteau de porte de la maison du jardinier
- 29 Cartes postales anciennes montrant le jardin d'agrément et l'avant-cour au début du XX^e siècle
- 30 Araucarias introduits à Kéronic en 1858
Le palmier de l'avant-cour
Le jardin d'agrément avant 1878
- 31 Ferme modèle – Façade Sud
Fermé modèle – Clocheton portant les initiales S.G. en façade Nord
- 32 Plan cadastral de Pluvigner (Morbihan) section K feuille n° 1, Cadastre révisé en 1973, édition à jour pour 1984



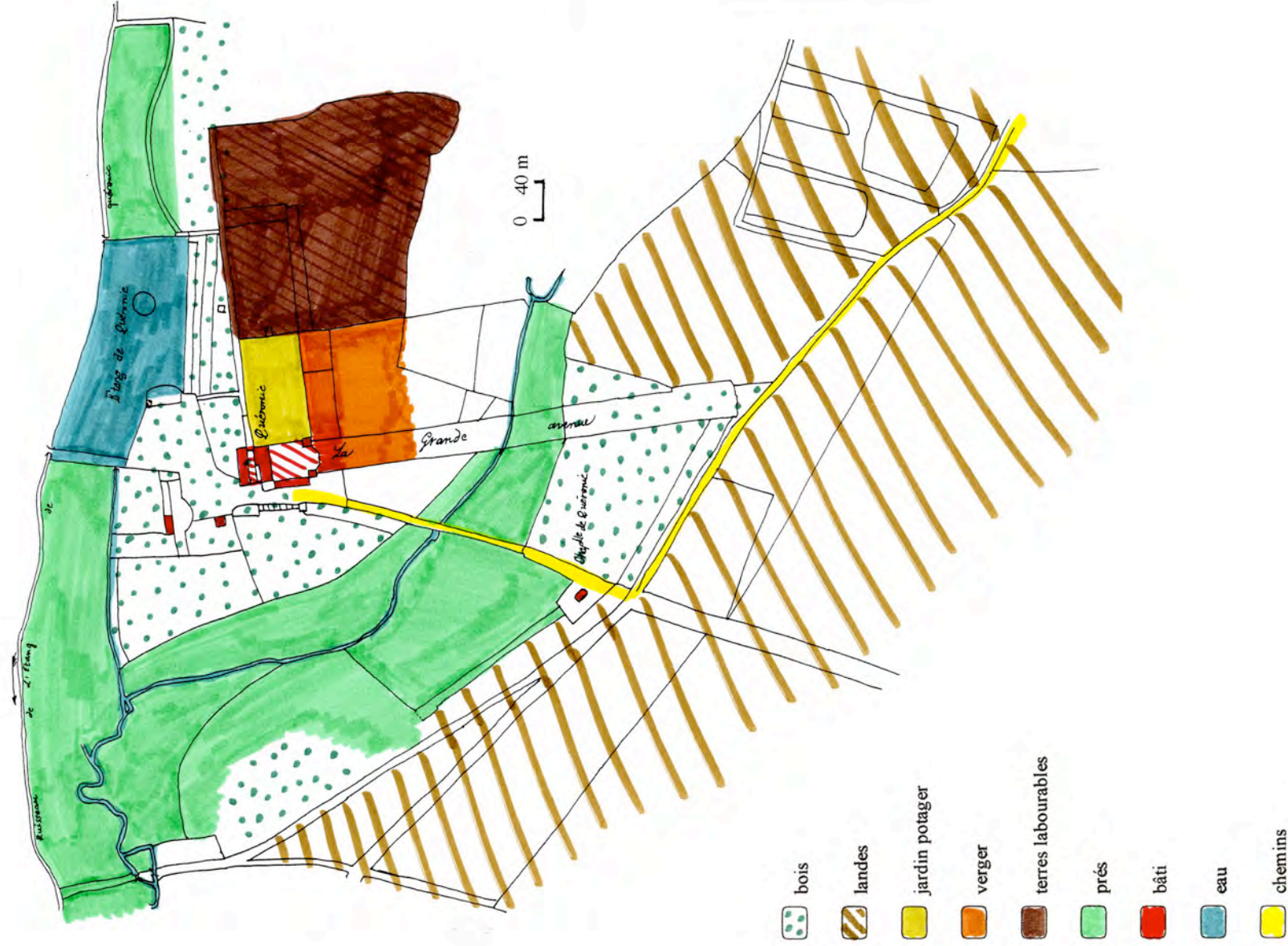
Extrait d'un plan des propriétés de M. Harscouët de Saint George
Communes de Camors et de Pluvigner
Échelle 1/8000è





État estimatif de la nature des parcelles entourant
le château de Kéronic en 1639

État estimatif de la nature des parcelles entourant le château de Kéronic dans la 1^{ère} moitié du XVIII^e siècle



Parcelles du parc de Kéronic attribuables à Pierre Baptiste Charpentier
et nom des parcelles d'après l'extrait de rentier de 1779



- n° 18 : logements bas en forme de pavillon
- n° 23 : grand jardin fruitier
- n° 24 : basse court
- n° 28 : petite terrasse ou belvedere
- n° 29 : logement pour loger les bateaux
- n° 32 : quatre terrasses bordées d'ormeaux et deux allées basse
- n° 33 : petit pavillon
- n° 37 : terrasse ou allée de charmier
- n° 38 : jardin planté en ormeaux taillés
- n° 39 : colombier masqué par une perspective
- n° 41 : orangerie
- n° 44 et 45 : le jardin potager
- n° 53 : la grande avenue en face de la maison

Échelle 1/2000è

Parcelles de bois et avenues de Kéronic en 1779

n° 4 : le bois du pontcouët

n° 6 et 7 : trois autres petits bois entre chacune des allées de la patte d'oye

n° 8 : un bois nouvellement planté en chesne

n° 13 : le petit bois près de la chapelle

n° 16, 19, partie de 21 et 21bis : le bois des prairies

n° 26, 27, partie de 32, et 35 : le bois de létang

n° 62 et 63 : jeune bois planté en haitres et chateigniers

(d'après l'extrait de rentier de 1779, annexe n° 14)

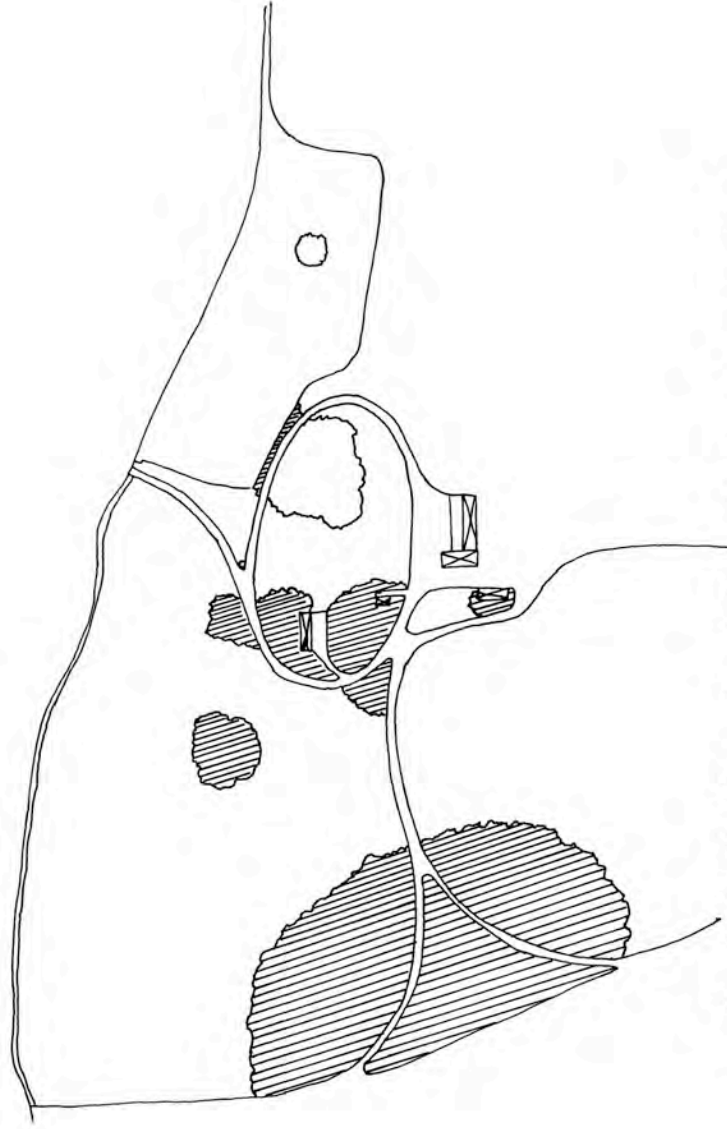




État des surfaces boisées de Kéronic à la fin du XIX^e siècle
 Plans cadastraux napoléonien de Camors sections O-5 dite de Mané Ihuel,
 N-4 dite de Mané Guen (1840), et de Pluvigner sections K-1 dite de Mané Bras,
 K-2 dite Retenue de Quéronic, et I dite de Storlès (1839)

Échelle 1/8000^e

 Surfaces boisées



« Parc de Kéronic - Composition du Plan au Nord et à l'Ouest du château »
Plan réalisé par l'architecte-paysagiste Alfred Legendre le 28 décembre 1879

Échelle 1/4000è

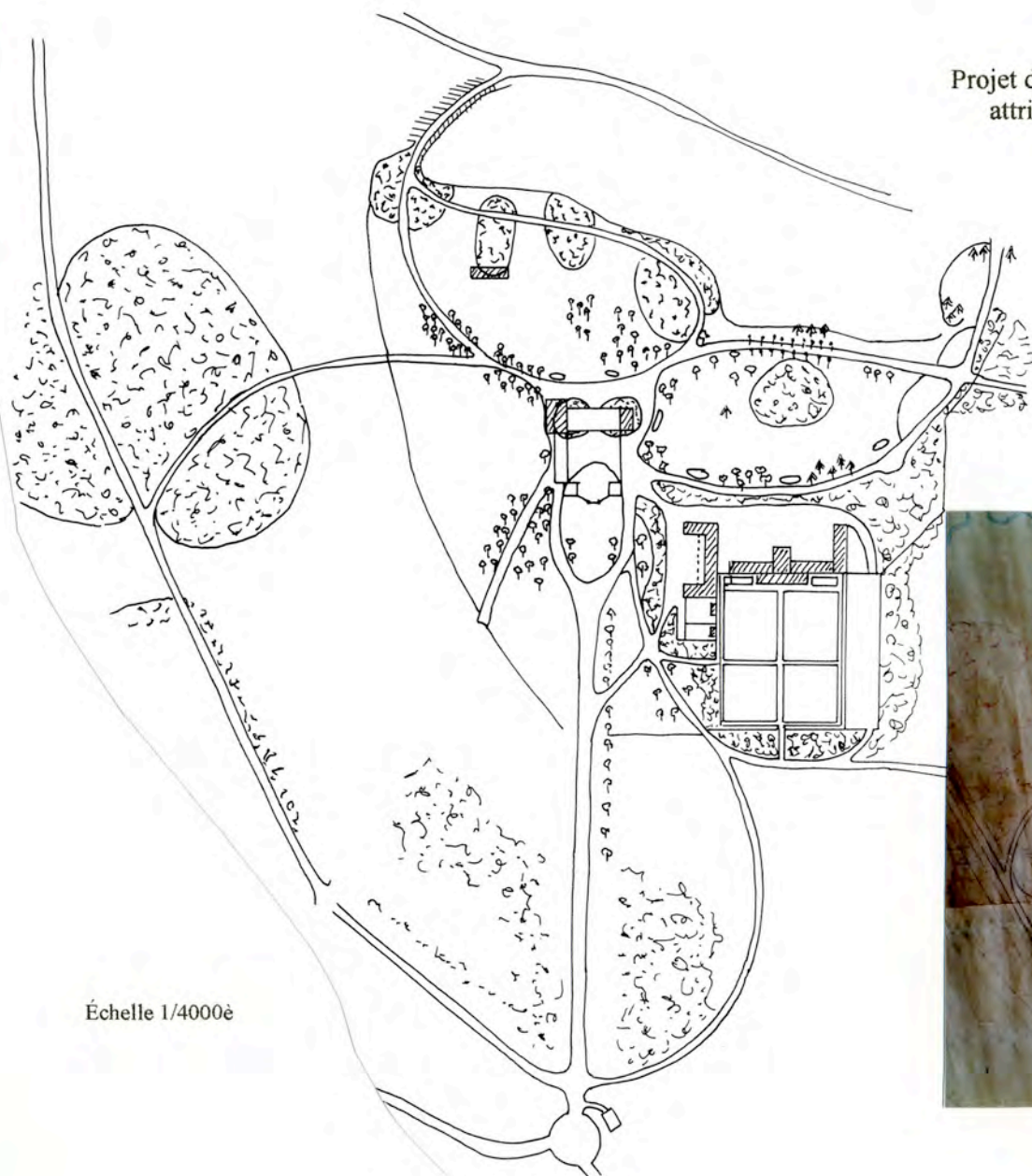
(Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)



Superposition du plan d'Alfred Legendre avec le plan cadastral
napoléonien de Pluvigner section K-2

Échelle 1/4000è

Projet de transformation du parc de Kéronic en parc paysager,
attribuable à l'architecte Alfred LEGENDRE, non daté
(Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)

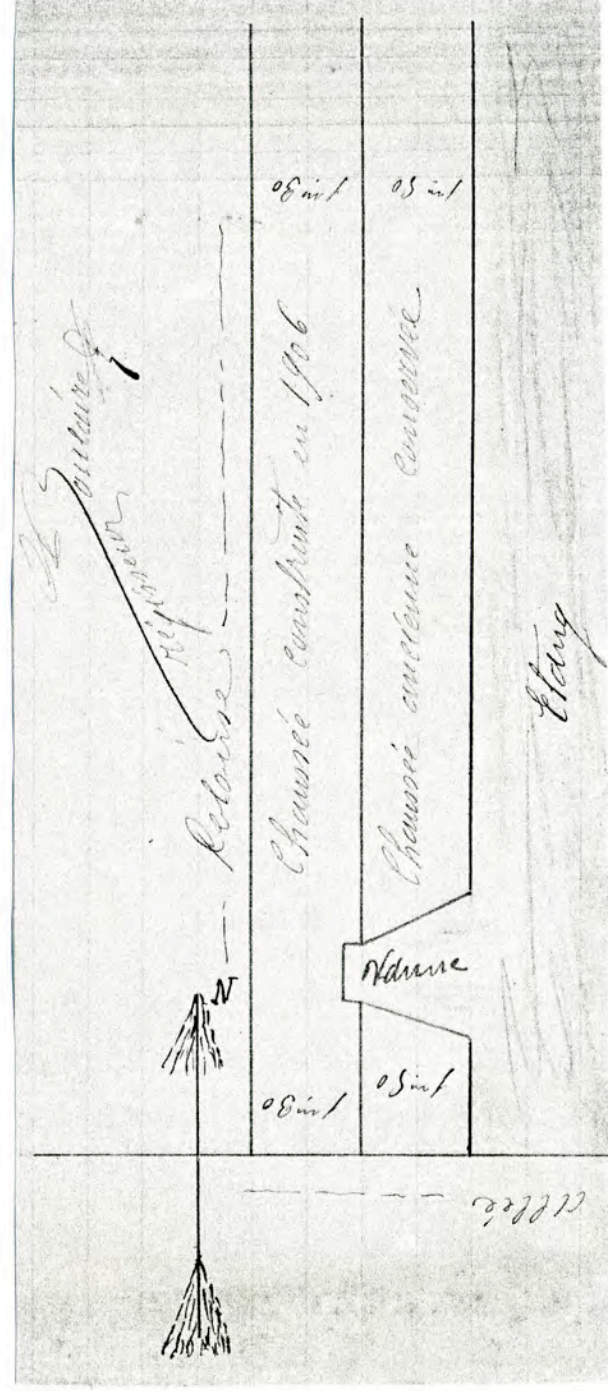


Échelle 1/4000è



Travaux à la Chaussée de l'Étang		
4	clout	manœuvres
5	"	achèvement d'un pont à l'Étang de St. Georges
6	"	travaux d'entretien pour l'entretien de la Vienne
11	"	manœuvres
18	"	manœuvres
20	"	travaux de charrois à l'Étang pour l'entretien de la Vienne
25	"	manœuvres
"	"	entretien de pierres
"	"	transport des charrois étrangers
"	"	travail des quartiers de pierres destinés à la Vienne
1 ^{re}	4 ^{me}	Vienne en fonte
"	"	manœuvres
"	"	nettoyage, murets
Total général		1661.80

Dépenses



Vue en plan

Deux extraits du mémoire des travaux réalisés sur la chaussée de l'étang en 1906
(Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)



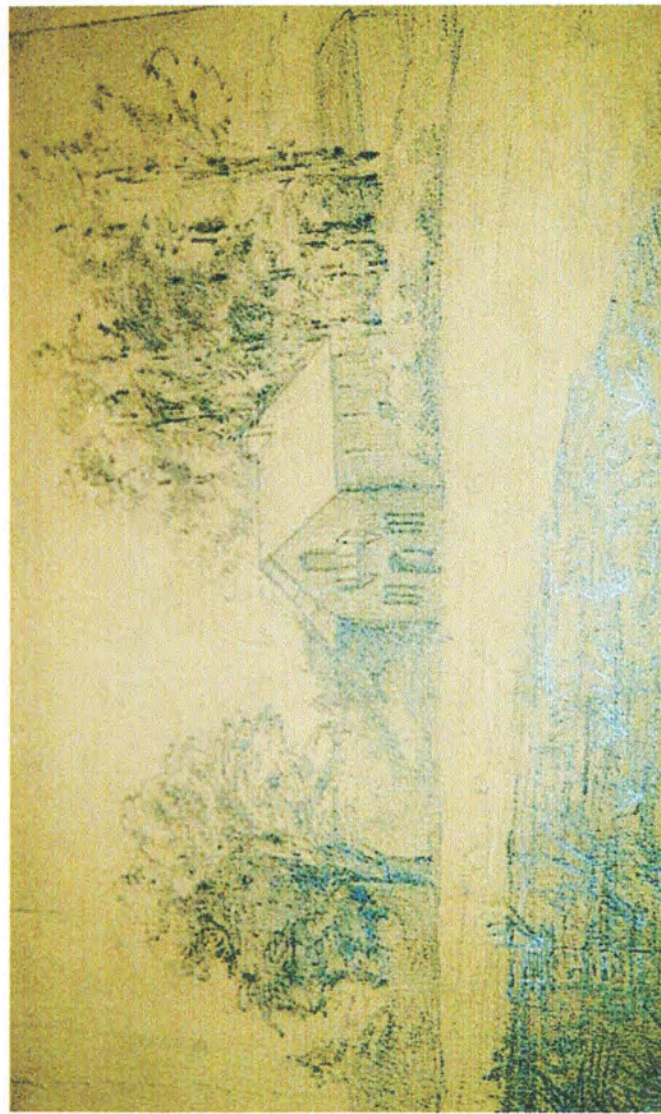
La grange XIXè remaniée
(Cliché C.Travers, 2005)



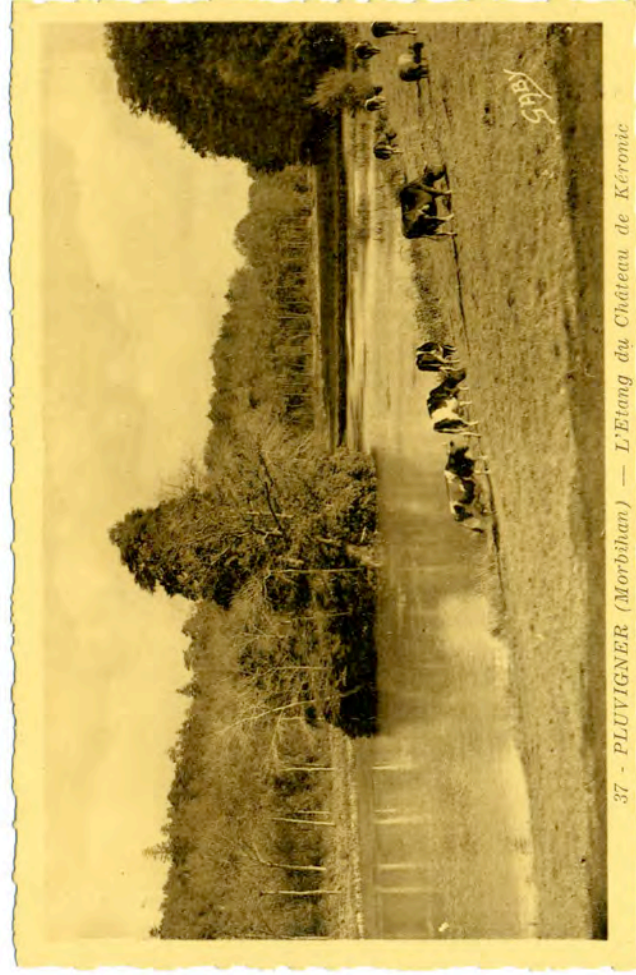
Les pilotis de l'embarcadere avant restauration
(Cliché C.Travers, 2005)



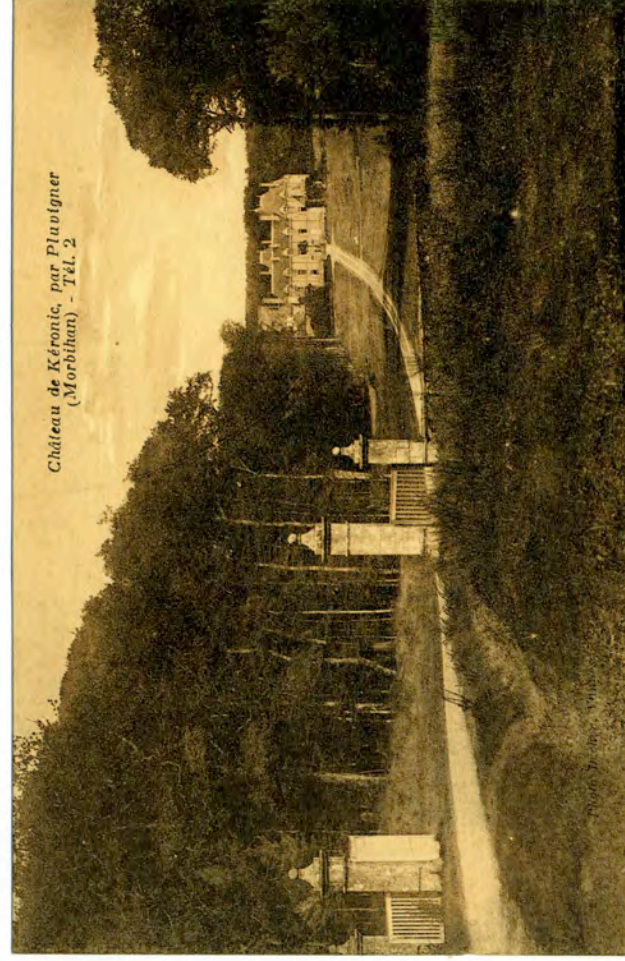
Le four, façade Est
(Cliché : C. Travers, 2005)



Le four, dessin anonyme (1887)



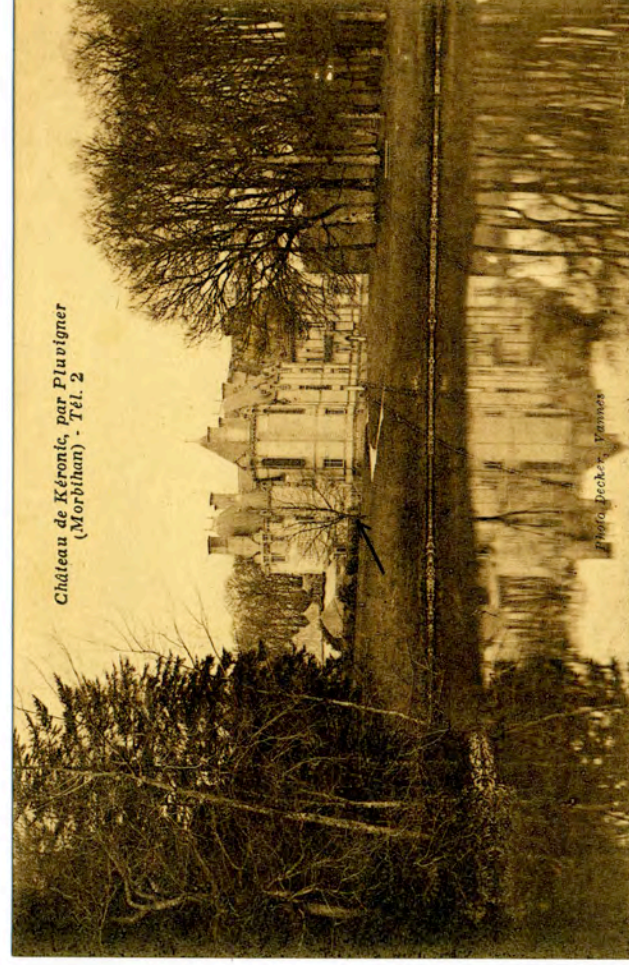
Vaches au bord de l'étang de Kéronic



Vue du château depuis le rond-point d'entrée de la grande allée axiale



Promeneurs en barque sur l'étang de Kéronic



Jeune tulipier de Virginie à l'arrière du château

Cartes postales anciennes
(Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)



Douglas le long d'une allée du bois de Camors
(Cliché : C. Travers, 2006)



Allée d'accès bordée de hêtres
(Cliché : C. Travers, 2006)



Le bélial hydraulique aménagé en 1897
(Cliché : C. Travers)



Le portail du Pont de l'Étang et l'ancienne allée curviligne



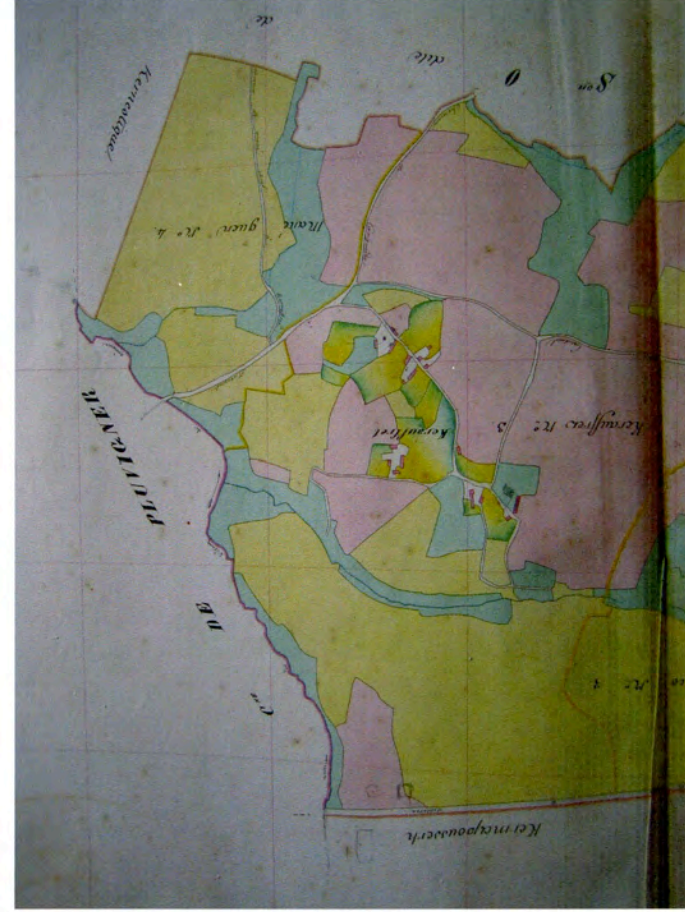
Dalles de couverture du mur oriental de l'ancienne terrasse des charmilles
(Cliché : C. Travers, 2006)



Piliers encadrant l'ouverture de l'extrémité Nord
de l'ancienne terrasse des charmilles
(Cliché : C. Travers, 2006)



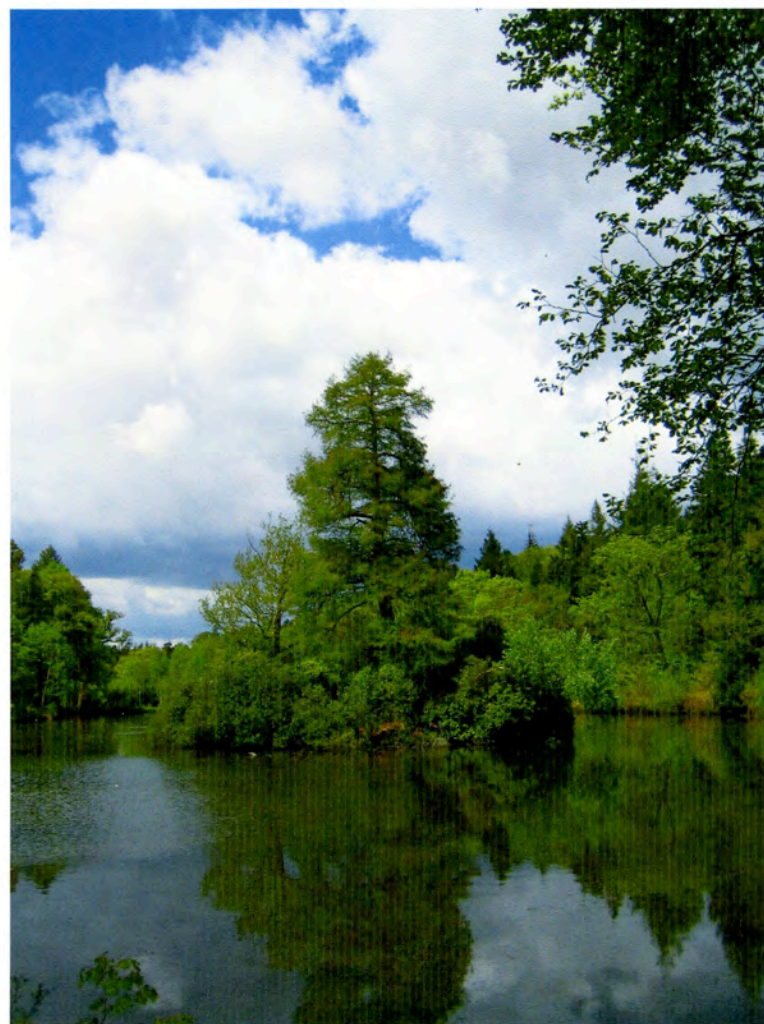
La lande de Camors (en jaune) et le jeune bois (en vert clair) en 1840
 Détail du tableau d'assemblage de la section O dite de Kernaestique –
 Plan cadastral de Camors (1840)
 (Cliché : C. Travers, 2006)



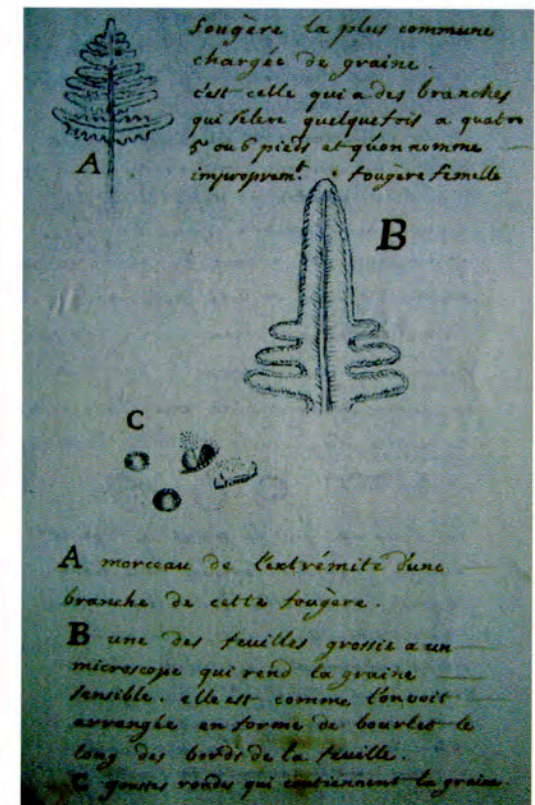
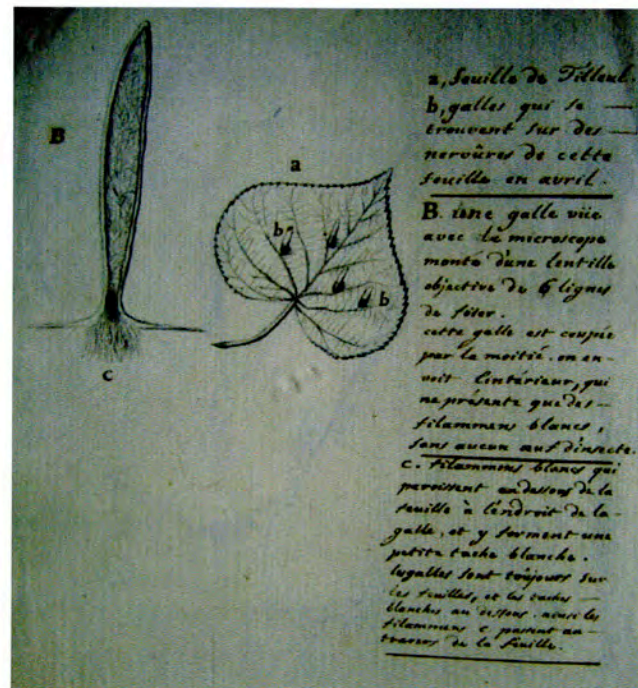
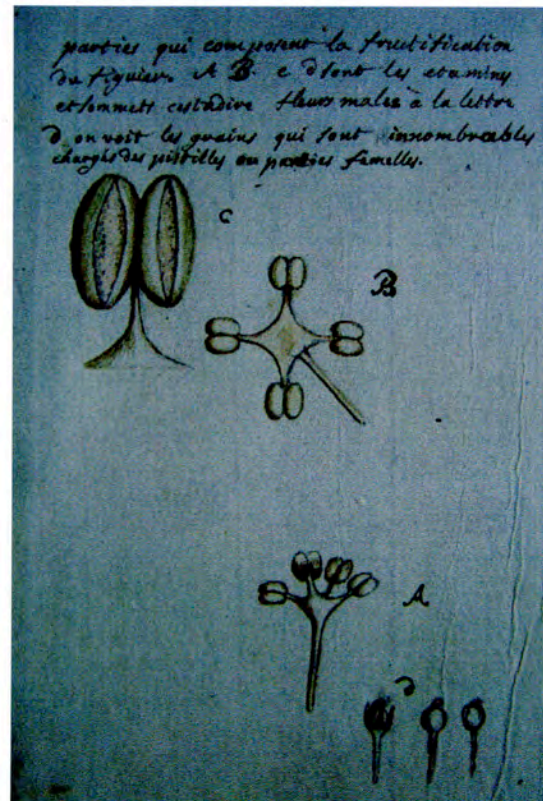
La lande de Mané Guen (en jaune) en 1840
 Détail du tableau d'assemblage de la section N dite de Kerauffret –
 Plan cadastral de Camors (1840)
 (Cliché : C. Travers, 2006)



Plan cadastral napoléonien de Pluvigner Section K-2 (1839)
(Cliché : C. Travers, 2006)



L'île
(Cliché : C. Travers, 2006)



Dessins botaniques de Pierre Baptiste Charpentier
2^{ème} moitié du XVIII^{ème} siècle
(Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)



Hangar attribuable à l'architecte Alfred Legendre, vers 1879
(Cliché : C. Travers, 2006)



Portail Nord du jardin et allée rectiligne axés sur l'embarcadere de l'étang
(Cliché : C. Travers, 2006)



Jardin actuel

(Cliché : C. Travers, 2006)

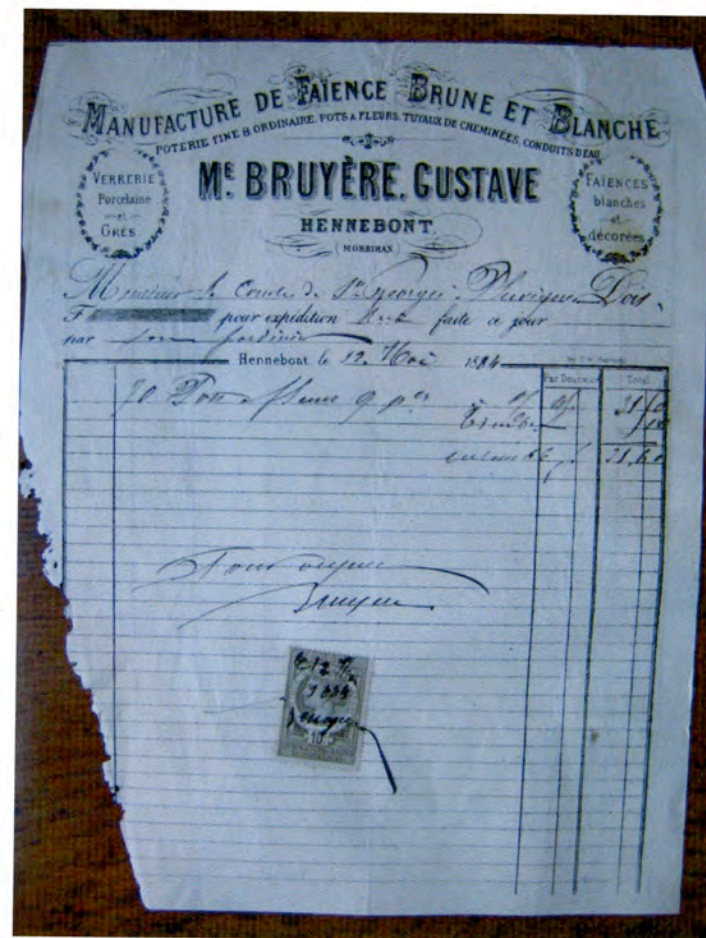


Tableau d'assemblage de la section K dite de Kéronic –
Plan cadastral de Pluvigner (1839)

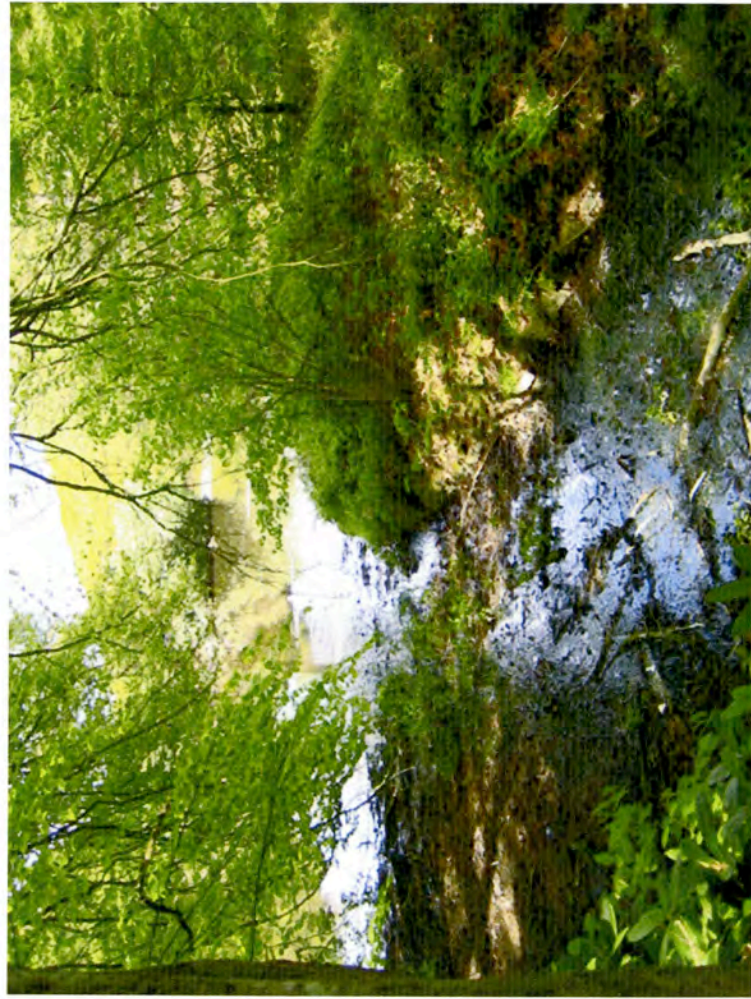
(Cliché : C. Travers, 2006)



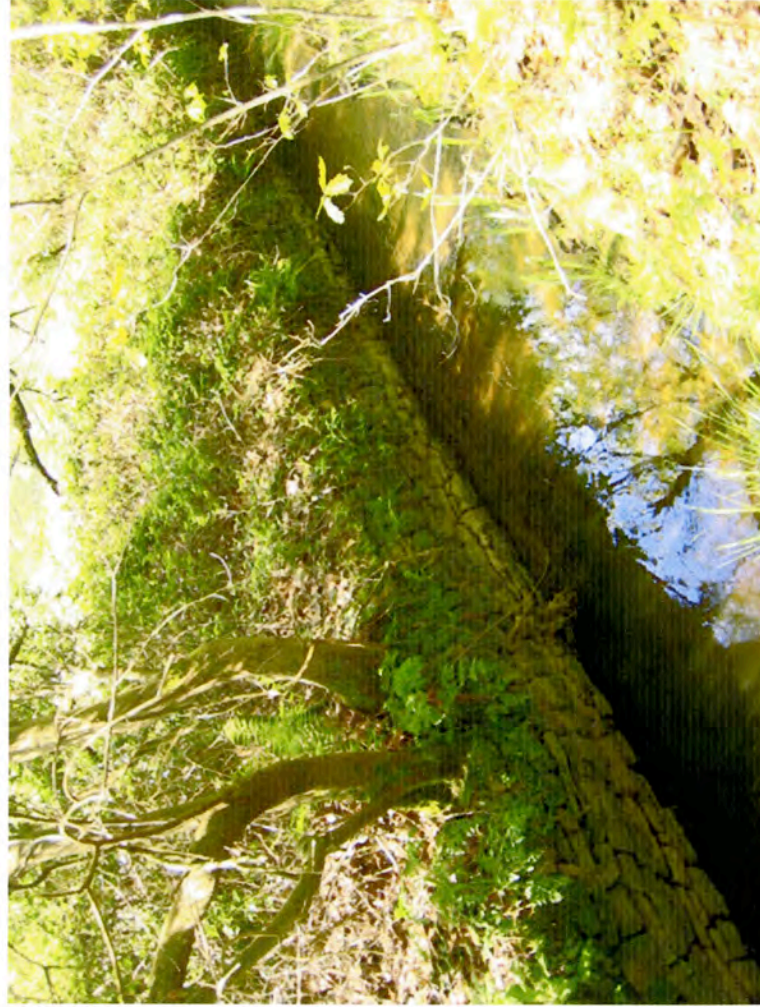
Ancien pot à feu
(Cliché : C. Travers, 2006)



Facture d'achat de 70 pots en faïence datée du 22 mai 1884
(Cliché : C. Travers, 2006)



Le bord écorné de la prairie du Huern Lost (canal Sud)
(Cliché : C. Travers, 2006)



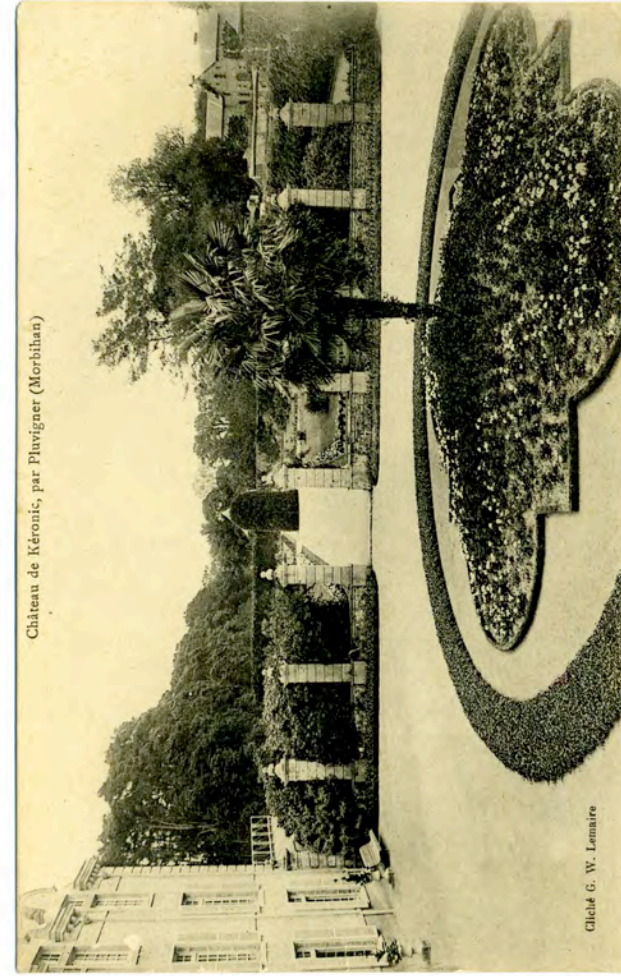
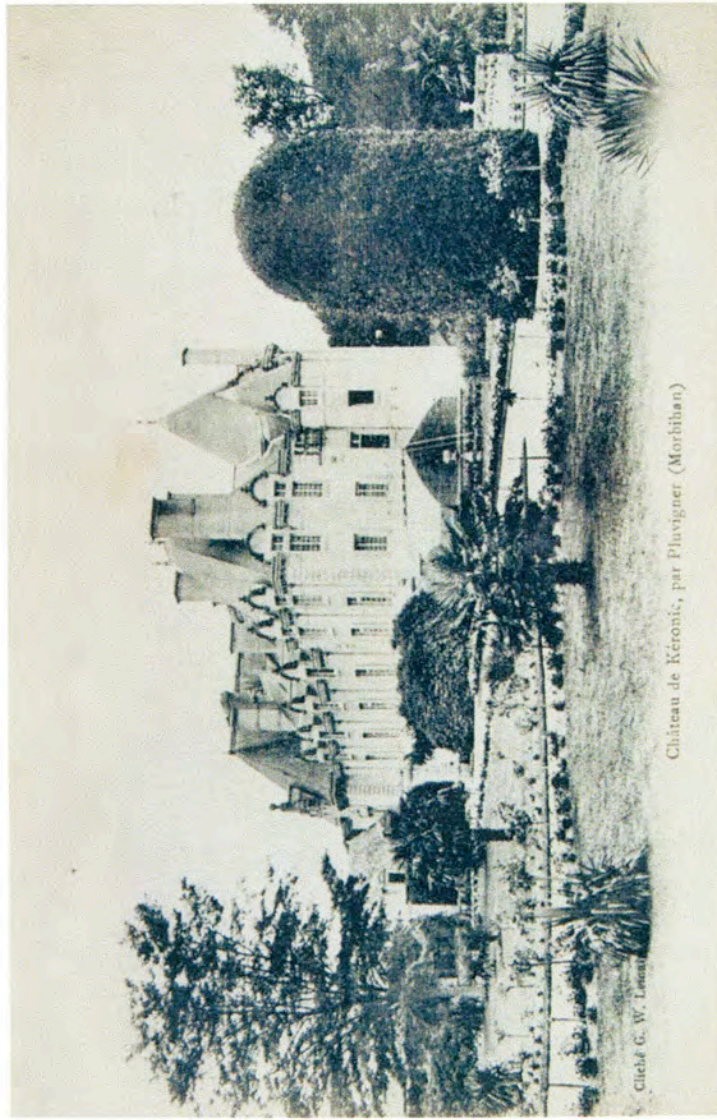
Le mur Sud du ruisseau de Kéronic
(Cliché : C. Travers, 2006)



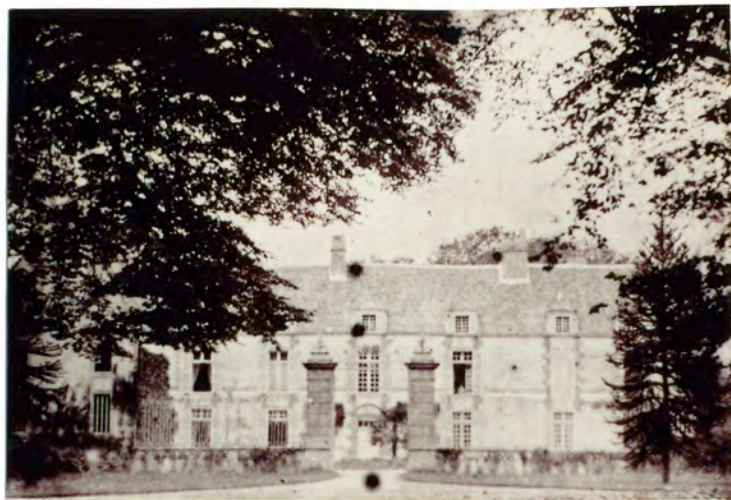
La maison du jardinier
(Cliché : C. Travers, 2006)



Détail du linteau de porte de la maison du jardinier
(Cliché : C. Travers, 2006)



Cartes postales anciennes montrant le jardin d'agrément et l'avant-cour
au début du XX^e siècle
(Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)



Araucarias introduits à Kéronic en 1858
 Photographie prise entre 1872 et 1898
 (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)



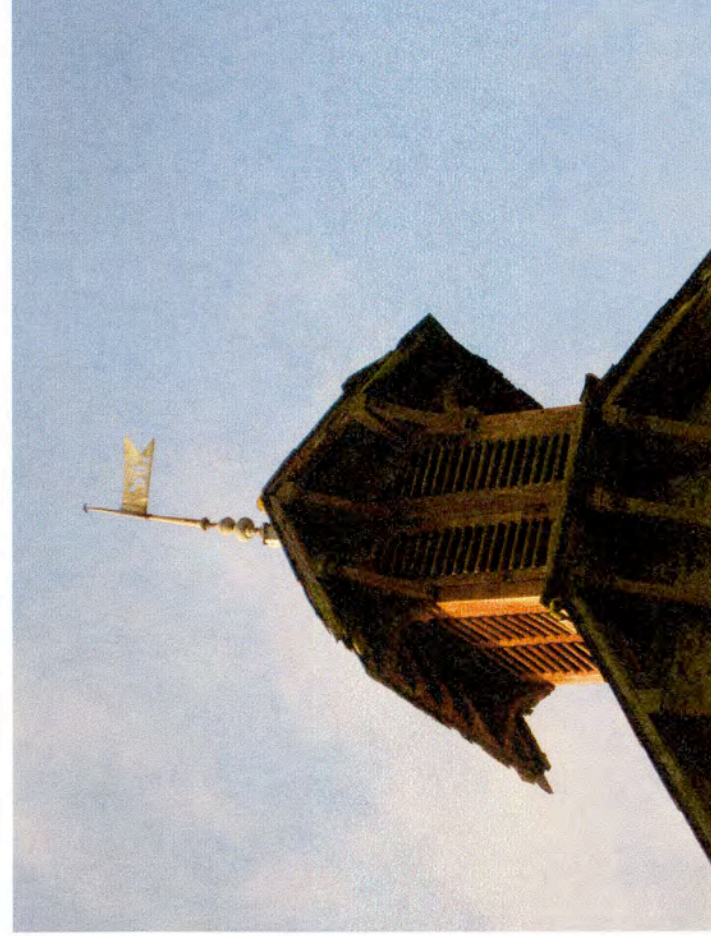
Le palmier de l'avant-cour
 Photographie prise avant 1898
 (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)



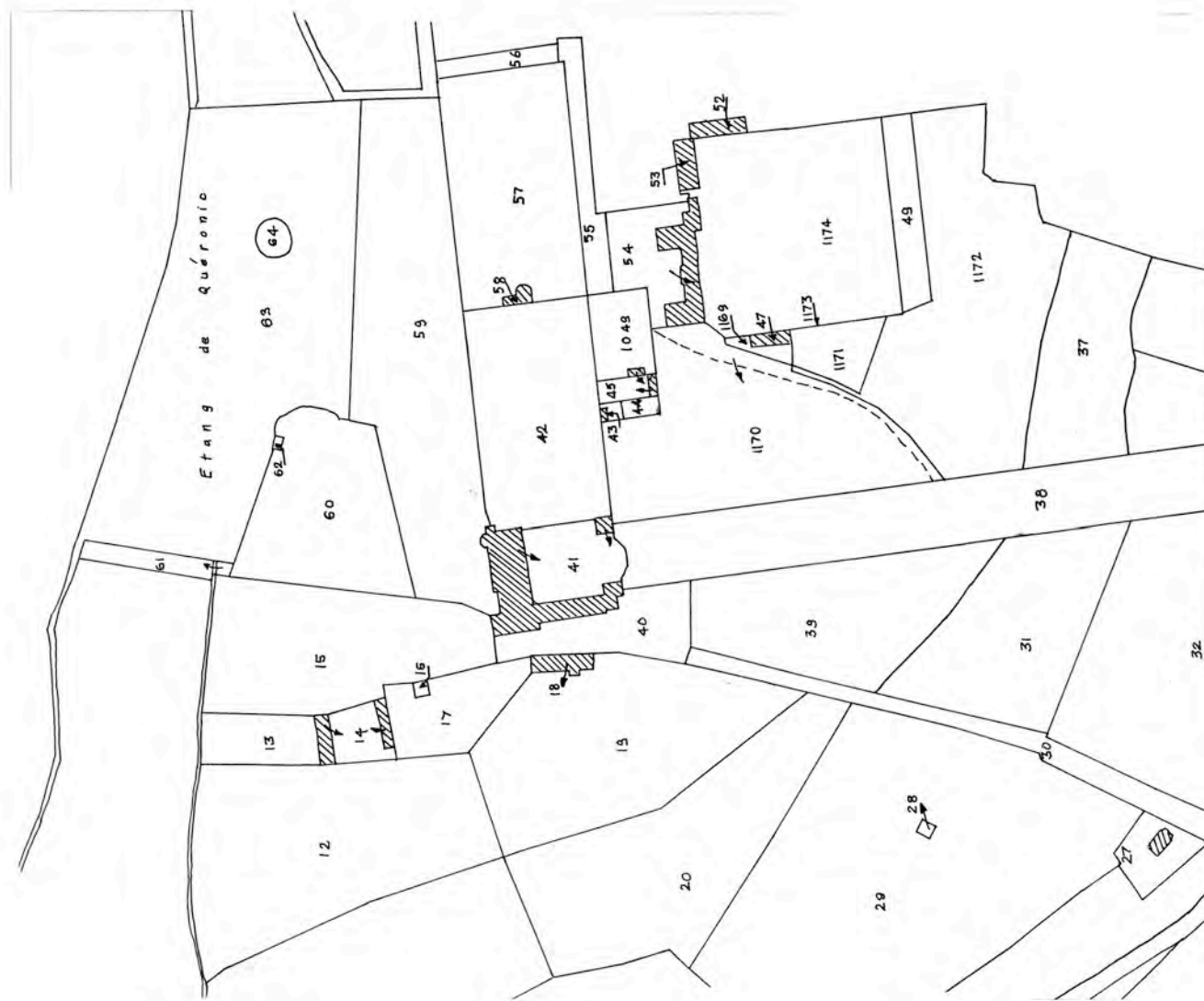
Le jardin d'agrément avant 1878
 (Composition attribuable à Pierre Baptiste Charpentier)
 (Archives privées de Mr et Mme de la Tullaye)



Ferme modèle – Façade Sud
(Cliché : C. Travers, 2006)



Ferme modèle - Clocheton portant les initiales S.G. en façade Nord
(Cliché : C. Travers, 2006)



Plan cadastral de Pluvigner (Morbihan) section K feuille n° 1
Cadastré révisé en 1973, édition à jour pour 1984